



Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



AUP ARCHITECTURE
URBANISME
PATRIMOINE

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE NANTES

Révision du PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR



PIECE N°1-1

Rapport de présentation : cahier 1 INTERET HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

modifié après enquête publique et Commission locale du 3 mars 2017

Délibération en Conseil métropolitain du 24 mars 2017

PREAMBULE

L'étude de révision du PSMV de Nantes a été engagée en 2012, avant la promulgation de la Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine dite LCAP.

Ainsi, la terminologie employée dans le présent document fait référence à l'ancienne appellation du périmètre dans lequel s'applique le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, le Secteur sauvegardé, qui devient en vertu de la loi LCAP, Site patrimonial remarquable.

De même, les références juridiques et la structure même du document réglementaire sont rédigées sous l'empire du Code de l'Urbanisme dans sa rédaction antérieure à l'ordonnance du 23 septembre 2015.

SOMMAIRE COMPLET

LE PRESENT DOCUMENT FAIT PARTIE D'UN ENSEMBLE DE DEUX CAHIERS FORMANT LE RAPPORT DE PRESENTATION.

CAHIER 1 Intérêt historique et patrimonial

PARTIE A– ETUDE HISTORIQUE & MORPHOLOGIE URBAINE **3**

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 1. MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE | 5 |
| 2. LES GRANDES ETAPES DU DEVELOPPEMENT URBAIN | 7 |
| 3. PAYSAGE URBAIN & TYPES D'ILOTS | 29 |
| 4. HISTORIQUE DE LA PRESENCE DE L'EAU ET DU VEGETAL DANS LA VILLE | 40 |

PARTIE B– ANALYSE DU PATRIMOINE BATI **67**

- | | |
|------------------------------------------------------------|-----|
| 1. LES ORDONNANCEMENTS URBAINS | 68 |
| 2. TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE NANTAISE | 109 |
| 3. REPRESENTATIVITE DES EPOQUES DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE | 156 |
| 4. EVOLUTION DES MENUISERIES | 161 |
| 5. EVOLUTION DES DECORS INTERIEURS | 170 |

PIECES GRAPHIQUES DU CAHIER 1

DOCUMENTS A PART

- FORMAT A0 : PLAN HISTORIQUE
- ACCORDEON A3 : FRISE TYPOLOGIQUE
- FORMAT A0 : ESSAI DE CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE DU BÂTI
- FORMAT A0 : PAYSAGE URBAIN ET ESPACES LIBRES

CAHIER 2 Gestion du PSMV et Politique urbaine

PARTIE C – POURQUOI REVISER LE PSMV ?

1. LA PHILOSOPHIE DU PSMV D'ORIGINE
2. LA REVISION DE 1993 (APPROUVEE EN 1998)
3. LE BILAN DIAGNOSTIC DU PSMV EN 2007
4. LA MODIFICATION DU PSMV EN 2008
5. ANALYSE DU PSMV ET GESTION ACTUELLE
6. LES OBJECTIFS DE LA REVISION DU PSMV
7. RAPPEL : AUTRES PROTECTIONS DU PATRIMOINE

PARTIE D – APPROCHE FONCTIONNELLE ET SOCIO-ECONOMIQUE

1. DEPLACEMENTS URBAINS
2. PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
3. BIODIVERSITE URBAINE
4. POPULATION ET DEMOGRAPHIE
5. LE PARC DE LOGEMENTS EN 2010
6. ECONOMIE, COMMERCE ET EQUIPEMENTS

PARTIE E – POLITIQUE URBAINE ET PSMV

1. CADRAGE DU P.A.D.D.
2. LE PROJET URBAIN CENTRE-VILLE
3. LA DYNAMIQUE DE PROJETS SUR LE CENTRE-VILLE
4. ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE URBAINE DU PSMV : LA PHILOSOPHIE DU PLAN
5. ARCHITECTURE REGLEMENTAIRE DU PSMV
6. JUSTIFICATION DE LA SUPPRESSION DES ESPACES BOISES CLASSES

PARTIE F – EVALUATION DU PSMV

1. INCIDENCES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSMV SUR L'ENVIRONNEMENT
2. EXPLICATION DES CHOIX RETENUS AU REGARD DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX
3. MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE ET SI POSSIBLE COMPENSER
4. ARTICULATION DU PSMV AVEC LES AUTRES DOCUMENTS
5. INDICATEURS DE SUIVI DE L'APPLICATION DU PLAN

PARTIE A.

ÉTUDE HISTORIQUE ET MORPHOLOGIE URBAINE

1. MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE

2. LES GRANDES ETAPES DU DEVELOPPEMENT URBAIN

- 2.1. La période antique
- 2.2. Haut Moyen-âge et époque médiévale
- 2.3. Du XVI^e au début du XVIII^e siècle
- 2.4. Le XVIII^e siècle et l'ère pré-industrielle
- 2.5. De 1850 à la guerre de 1914
- 2.6. Entre-deux-guerres et Reconstruction
- 2.7. Chronologie synthétique de l'histoire urbaine
- 2.8. Plan historique (CARTE EN ANNEXE)
- 2.9. Iconographie
- 2.10. Bibliographie

3. PAYSAGE URBAIN ET TYPES D'ÎLOTS

- 3.1. Forme de la ville
- 3.2. Îlots denses de la ville close
- 3.3. Îlots des grands ordonnancements urbains (XVIII^e-XIX^e)
- 3.4. Îlots marqués par le XX^e siècle
- 3.5. Îlots de faubourgs

4. HISTORIQUE DE LA PRESENCE DE L'EAU ET DU VEGETAL DANS LA VILLE

- 4.1. Les jardins et vastes espaces libres qui ont structuré la ville
- 4.2. Histoire des principaux jardins et promenades du Secteur sauvegardé
- 4.3. Approche environnementale des transformations urbaines

ANNEXES GRAPHIQUES (formats séparés) : PLAN HISTORIQUE, FRISE TYPOLOGIQUE, ESSAI DE CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE DU BÂTI, PAYSAGE URBAIN ET ESPACES LIBRES

INTRODUCTION A L'ETUDE HISTORIQUE

La connaissance de la structure commence par l'étude du développement de la ville et du centre ; elle implique la recherche de ces caractéristiques du tissu : son organisation, ses différents espaces, ses constructions. Elle nécessite enfin la recherche des objets singuliers (monuments, places, etc...).

Le dossier du PSMV initial contenait :

- *Une étude historique et archéologique du secteur sauvegardé plus ou moins descriptive avec une présentation de la morphologie du centre, une étude de développement urbain, une présentation chronologique des grandes réalisations, une étude détaillée des bâtiments de valeur historique ou architecturale.*
- *Une étude de l'état du cadre bâti (en 1972) descriptive et graphique avec les planches d'analyse.*

Le travail réalisé dans le cadre de la présente révision consiste à reprendre (figurés en italique dans ce rapport) les éléments de synthèse de la première étude en les actualisant avec le renouvellement récent de la connaissance de l'histoire urbaine et de l'archéologie de la ville. En particulier, il s'agit de compléter la cartographie historique de Nantes qui avait été réalisée lors de la révision de 1993.

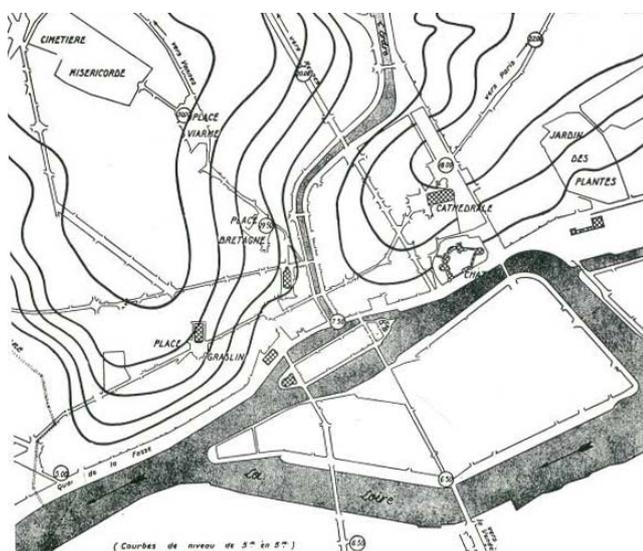
En complément de ce chapitre historique, une étude patrimoniale jusqu'ici inédite est présentée dans les pages suivantes.

1. MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE

NOTA : Les parties en italique reprennent le Rapport de présentation du PSMV initial.

Le centre historique est le résultat d'une histoire urbaine particulièrement riche dont les traces gallo-romaines et médiévales sont toutes aussi fortes (bien que moins lisibles pour qui n'est pas initié) que celles des XVII^e et XVIII^e siècles. Comme la plupart des centres historiques français, le Secteur sauvegardé est profondément marqué par le XIX^e siècle tant au niveau des tracés urbains qu'au niveau du patrimoine bâti : la grande majorité des immeubles sont de cette époque.

Le comblement des fleuves au XX^e siècle a profondément marqué les Nantais mais la ville en garde la mémoire dans la forme de la ville avec de vastes espaces de respiration rappelant la présence des anciens bras de la Loire et de l'Erdre. Les bombardements de 1943 ont été un autre traumatisme mais le plan de Reconstruction de l'Architecte Roux Spitz et surtout, à partir des années 1980, l'application du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en ont fait disparaître la plus grande partie des stigmates.



La ville s'est développée au point de confluence entre trois rivières au nord : la Chézine, l'Erdre et le gué Robert, une autre au sud : la Sèvre, et la Loire. Nantes marque aussi le début de l'estuaire de la Loire ; les marées remontent jusqu'à 20 km en amont de Nantes. Un tel brassage d'eau a entraîné le développement de vasières et l'étalement du fleuve qui s'est divisé en de multiples bras. Le courant du fleuve a ainsi perdu de sa force et sa traversée à l'aide de gués, ponts sommaires et barques a été rendue possible.

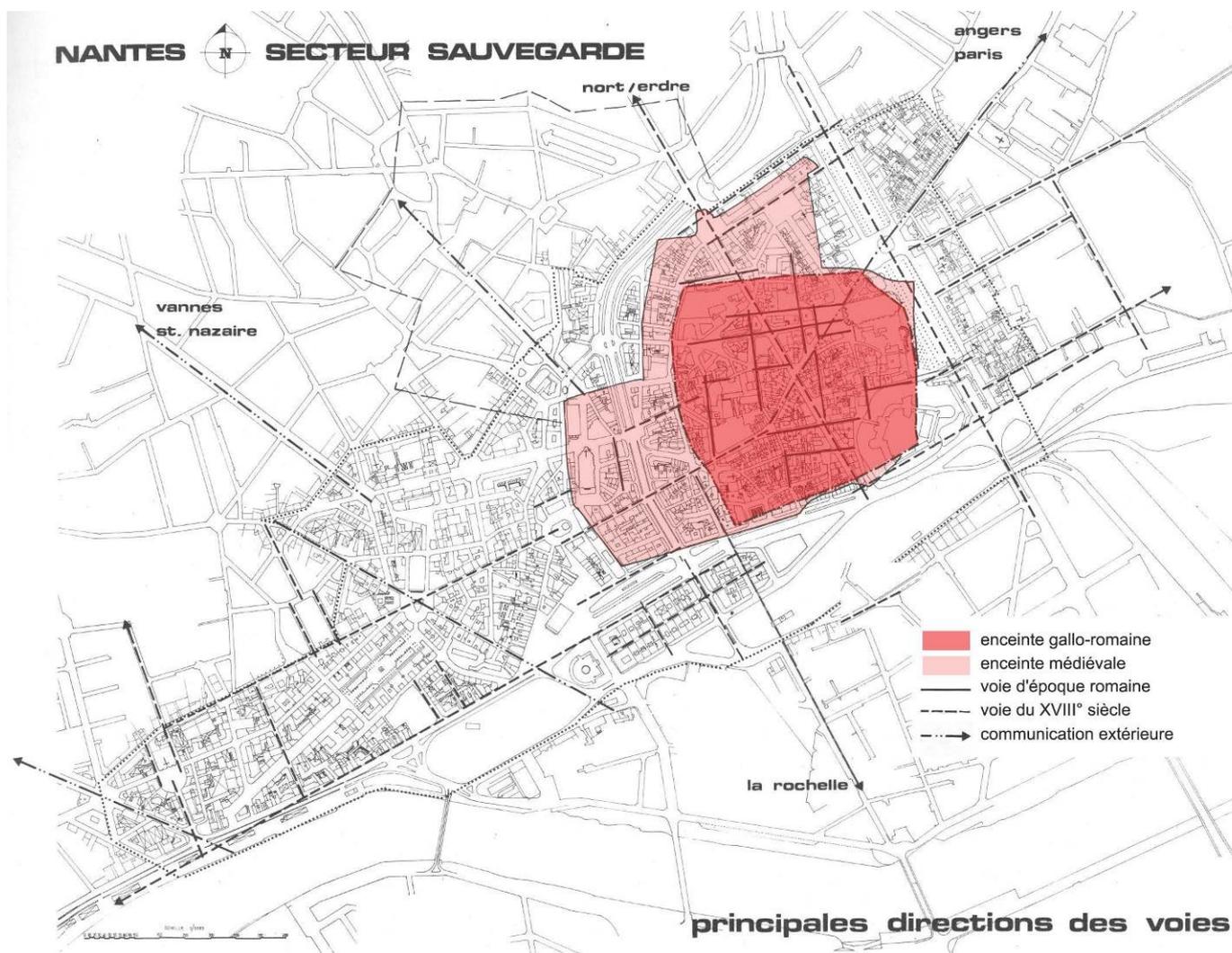


« Carte d'arpentage des îles et flots de la Loire depuis Ingrande jusqu'à Paimboeuf »
Extrait, 1665 – Archives Municipales de Nantes

La Loire forme une barrière de direction est-ouest dont le franchissement a toujours constitué une difficulté pour l'extension vers le sud. La ville s'est développée au confluent du fleuve et de la rivière Erdre dont le lit reste apparent (cours des 50 Otages) et coupe la ville en deux berges dénivelées de plus de 20 mètres.

Trois orientations principales se dessinent dans le tracé de la voirie centrale :

- Un premier système d'orientation nord-sud correspondait à l'ancien plan du camp romain situé à l'intérieur de la boucle orientale de l'Erdre. Les rues qui suivent ces directions se localisent dans le centre médiéval ;
- Un second système regroupe un ensemble de voies perpendiculaires et parallèles à la Loire. Les rues qui suivent ces directions correspondent aux réalisations du XVIII^e siècle ;
- Un troisième système correspond aux directions données par les pénétrantes traditionnelles à partir de Paris et Vannes.



extrait du Dossier de PSMV de 1981

L'organisation de l'ensemble des rues répond à des critères aussi différents que les contraintes de site, les liaisons de villes à villes, les opérations urbanistiques de chaque époque, les séquelles de l'exploitation agricole péri-urbaine, etc... [...]. Il n'en demeure pas moins que le tracé médiéval se distingue clairement à l'est du Secteur sauvegardé grâce à ses îlots denses de formes variables au petit parcellaire et à ses rues tortueuses et étroites. Les opérations du XVIII^e siècle s'imposent par les alignements et les perspectives qu'elles créent ; ce sont elles qui donnent au centre de Nantes son caractère spécifique.

2. LES GRANDES ETAPES DU DEVELOPPEMENT URBAIN

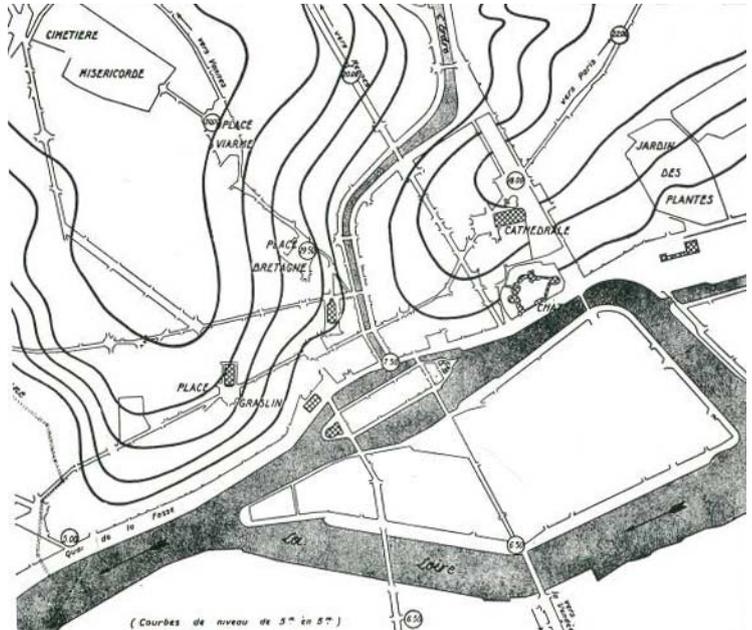
2.1. LA PERIODE ANTIQUE

Sources principales :

Nicolas Prouteau – *Etude documentaire Hôtel de Ville, avril 2009. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie.*

Pierre Lelièvre – *Nantes au XVIII^e siècle, urbanisme et architecture, septembre 1988. Editions Picard.*

Le choix originel du site de Nantes à l'époque gallo-romaine correspond à une facilité de traverser la Loire au fond de l'estuaire, une dizaine d'îles constituant là une sorte de grand gué. L'agglomération de Condivicnum ou Condevincnum (selon Ptolémée) et le Portus Namnetum (selon la carte de Peutinger) nous restent mal connus. Si Nantes a une origine antérieure à la conquête romaine, l'occupation urbaine du site n'est certaine qu'au I^{er} siècle de notre ère. La ville reste une « ville secondaire, administrativement et politiquement », la parure monumentale de la ville reste aussi très peu connue (probable présence d'un forum vers le Bouffay, de thermes à proximité de Ste-Croix, d'un centre religieux autour de l'actuelle cathédrale). L'agglomération appartient à la province de la Lyonnaise.



Carte extraite de l'ouvrage de Pierre Lelièvre – Nantes au XVIII^e siècle, p12

La Civitas Namnetum se dote d'une muraille, dans la seconde moitié du III^e siècle ; le castrum est vraisemblablement fondé par l'empereur Probus (232-282). La date exacte de 276 a pu être fixée grâce à une douzaine de bornes militaires incorporées à la muraille, au niveau de Port-Maillard. L'enceinte forme un quadrilatère irrégulier englobant une superficie de 16 hectares.

La direction est-ouest et nord-sud de la plupart des voies s'explique par le confluent à angle droit de l'Erdre et de la Loire, qui a aussi déterminé le tracé de l'enceinte. Le trafic routier se fait selon deux axes essentiels : un axe nord-sud marqué par la route de Rennes à Nantes et de Nantes à Bordeaux, et un axe nord-est sud-ouest, de Paris vers la mer ; plusieurs autres convergent aussi vers Nantes. Ce réseau routier ne fait que régulariser un réseau de voies plus anciennes selon l'étude sur le réseau de voies romaines par Léon Maître. C'est la possibilité de traverser le fleuve qui a déterminé, dès l'origine, la convergence des routes sur l'une et l'autre rive ; Nantes est une tête de pont (ou de passage). Mais en raison de la disposition des îles, notamment de la petite île de la Saulzaie, dernière pierre de ce gué de 2 kilomètres (« route des ponts »), la route qui emprunte ces précieuses assises naturelles ne peut prendre son départ qu'à l'angle du quadrilatère limité par le cours de l'Erdre et de la Loire où le premier établissement urbain s'est formé.

Le nœud routier se trouve, dans la ville même, au Pilon, à la jonction de la route d'Angers et de la voie d'embranchement venant de Rennes. Une voie moins importante vient y aboutir, le chemin de Richebourg, qui remontait le fleuve et en suivait la rive droite vers Sainte-Luce et Mauves, stations gallo-romaines.

A la fin du III^e siècle, le christianisme, qui prend racine à Nantes, gagne l'aristocratie. Les premiers martyrs, Donatien et Rogatien, sont donnés comme les fils du premier magistrat nantais de l'époque. Ils résidaient, semble-t-il, hors les murs, et le premier sanctuaire chrétien s'établit là où s'élève encore l'église St-Donatien. Cette géographie est quelque peu modifiée à l'époque mérovingienne ; une deuxième zone cémétériale apparaît au nord-ouest de la ville, dans le secteur de l'église Saint-Similien. L'église Saint-Vincent est vraisemblablement fondée dès le V^e siècle par l'évêque Didier (d'après Albert le Grand).

2.2. HAUT MOYEN-AGE ET EPOQUE MEDIEVALE

Sources principales : Pierre Lelièvre – *Nantes au XVIII^e siècle, urbanisme et architecture, septembre 1988. Editions Picard.*
Robert Joly – *Rapport de présentation du PSMV, 1981.*

La chute de l'empire romain entraîne une longue période d'agitation qui se poursuivra jusqu'à la fin du Moyen-Age. La défense contre les invasions bretonnes, saxonnes et franques, sera organisée par le pouvoir religieux jusqu'au IX^e siècle ; l'évêque crée des noyaux de peuplement (Saint-Similien, Saint-Clément) et développe le port en creusant le canal Saint-Félix. La carte des paroisses nantaises se dessine au IX^e siècle, avec un partage territorial qui perdurera jusqu'à La Révolution.

Les invasions normandes vont succéder aux précédentes à partir du IX^e siècle, le comté de Nantes franc est créé pour s'opposer à celles-ci et pour permettre le renforcement de l'appareil militaire engagé dans la lutte d'indépendance de la Bretagne. L'enceinte du Bas Empire reste en place pendant tout le Haut Moyen-Age et sert de base aux travaux de fortifications du X^e siècle qui vont en outre partager la cité entre le territoire de l'évêque et celui du duc :

- Le premier, érigé par l'évêque au tout début du X^e siècle, consiste en un enclos allant du mur gallo-romain à l'est jusqu'aux actuelles rues des Carmélites et St-Denis à l'ouest,
- Le second à l'angle sud-ouest de la ville est marqué par le château du Bouffay érigé vers 950, dont l'actuelle église Sainte-Croix pourrait être la chapelle castrale.

La nouvelle enceinte est amorcée avec la construction du château de la Tour-Neuve à l'angle sud-est de l'enceinte gallo-romaine dès 1207 -par Guy de Thouars- impliquant la fermeture de la porte antique dite Charrière qui ouvrait sur « la Grande Rue ». La poursuite des travaux est essentiellement attribuée à Pierre de Dreux à partir de 1218. Longue de 2 200 m et englobant le Port Communeau et le Bourg Main (déjà urbanisé), soit 26 hectares, cette enceinte se complète au fil du temps par des ouvrages avancés flanquant ses principales portes : le bastion St-Nicolas à l'ouest, le châtelet de Sauvetout au nord-ouest (repris au XVI^e siècle), le bastion St-André à l'est au pied de l'Erdre (construit au début du XVI^e siècle), la motte St-Pierre (renforcée au début du XVI^e siècle) et la porte de la Poissonnerie au sud, elle-même défendue à l'autre extrémité de la ligne des Ponts par la forteresse de Pirmil construite en 1366. La rue de l'Arche-Sèche nous donne aujourd'hui encore le tracé du fossé qui longeait l'enceinte et protégeait le bastion St-Nicolas à l'ouest, douve sèche puisque sa profondeur était trop faible (car taillée dans le roc) pour rester en eau.

Les cinq portes fortifiées donnent accès à deux axes principaux : l'un est-ouest liant le Bourg Main à l'ensemble cathédrale-château par la rue de la Marne [porte de Sauvetout et porte Saint-Pierre], l'autre nord-sud liant la ligne de ponts au Port Communeau par les rues des Carmes et Saint-Léonard [porte de la Poissonnerie et porte St-André]. Ces axes se coupent à la place du Change qui est le centre de gravité de la cité. L'occupation de l'espace enclos reflète les rapports entre les différents agents économiques :

- le domaine ecclésiastique, le plus vaste, occupe le centre et le nord de la ville. Les propriétés des grands ordres ecclésiastiques conservent un caractère semi-rural, en contradiction avec les densités très fortes de la cité : par la suite, ces propriétés abriteront certains services publics ;
- le domaine commercial et artisanal se développe au Bourg Main de l'autre côté de la rivière de l'Erdre qui traverse les fortifications.

La création de la commanderie Ste-Catherine sur le Pré-Nian (actuelle rue d'Orléans) date de la fin du XII^e siècle, elle se trouve alors extramuros. Après la construction de la nouvelle enceinte élargie, les établissements religieux se multiplient intramuros : les Jacobins fondent une première maison en 1228, puis un couvent en 1247 ; les Cordeliers en 1246. Les Carmélites arrivent au début du XIV^e siècle, en 1325, puis les Clarisses au milieu du XV^e siècle. Ces implantations monastiques ne sont pas que des enclos fermés mais devenaient aussi épisodiquement des lieux de pouvoir (le Présidial et le Conseil de la Ville aux Jacobins, l'Université et les rassemblements de plusieurs corporations aux Cordeliers, mais encore la Chambre des Comptes aux Cordeliers). La chapelle implantée à proximité du pôle cathédral dès le V^e siècle et rebâtie au X^e siècle est érigée en collégiale (la collégiale Notre-Dame) en 1325 ; cet édifice connu de nombreuses campagnes de construction du XIII^e au XVII^e siècle. Au total, au XVII^e siècle, ce sont 12 couvents d'hommes et 10 couvents de femmes qui sont implantés à Nantes.

Hors de l'enceinte, la population se répartit dans deux faubourgs modestes (Bourgneuf et Marchix) et en petite quantité le long des axes : la Loire (la Fosse), la route de Paris (actuelles rues du Préfet Bonnefoy et de Richebourg) et la route de Bretagne (Hauts-Pavés). Les habitations ont encore un caractère semi-rural.

Le XIII^e siècle est ainsi une période de croissance urbaine notable pour la ville. En particulier, elle améliore ses infrastructures : Ogée nous apprend que deux ports sont aménagés dès le XIII^e siècle sur la Loire, l'un au pied du château (« le port de Pierre-de-France »), l'autre entre le château et le Bouffay (« Briand-Maillard »).

2.3. DE LA FIN DU XV^E A LA FIN DU XVII^E SIECLE

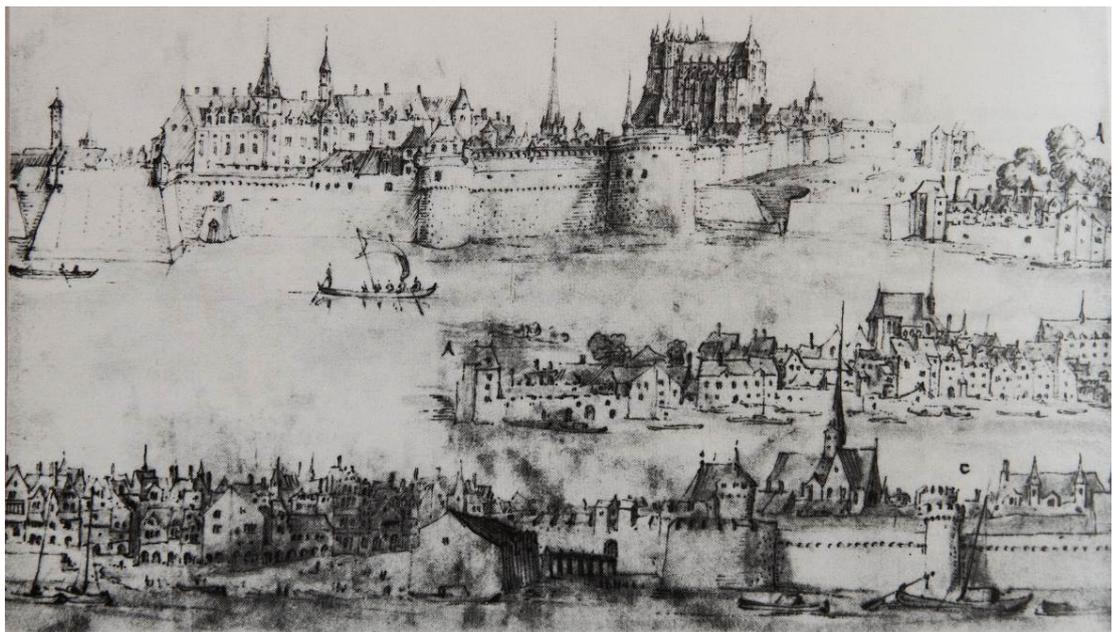
Source principale : *Nantes. Collection Portrait de ville. Institut Français de l'Architecture, 1996.*

Lorsqu'Anne de Bretagne se marie en 1491 à Charles VIII, roi de France, Nantes et la Bretagne passent sous le contrôle royal. Si son second mariage, avec Louis XII, en 1499, redonnera plus d'indépendance au duché, la Bretagne sera définitivement unie au royaume en 1547.

Au XV^e siècle, l'économie de Nantes tient principalement au commerce du vin et du sel et à une moindre mesure du blé, les marchandises arrivant par voie d'eau ou par les voies terrestres (notamment via la ligne de ponts dont les taxes rapportent à la ville). Le commerce maritime est tenu principalement par une importante colonie basque et espagnole dont la présence se prolongera jusqu'au début du XVIII^e siècle.

Les fortifications, très endommagées pendant les guerres de succession de Bretagne, reçoivent d'importants travaux tout au long du XV^e siècle (dynastie des Montforts) ; les quatre portes de ville principales, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Sauvetout et de la Poissonnerie, sont dotées d'ouvrages bastionnés pour améliorer leur défense. Cette campagne de travaux s'accompagne d'un programme de constructions publiques à partir de 1460, date à laquelle la Cour s'installe à Nantes. La première pierre de la cathédrale gothique est posée sur le site de la cathédrale romane, le château ducal reçoit ses logis et devient résidence palatiale à partir de 1466, l'Université est fondée dès 1460 (bien qu'abandonnée par la suite au profit de Rennes) et en 1493 la Chambre des Comptes de Bretagne s'implante dans la ville (d'abord dans l'hôtel de La Suze, actuelle place Dumoustier). Les fortifications sont étendues avec la création des bastions au nord en 1574. Le XVI^e siècle aurait dû également laisser à Nantes un ouvrage témoin de la science militaire de cette époque avec ce projet d'enceinte bastionnée autour du Marchix qui voit le jour dès 1557, et dont les travaux se sont poursuivis jusqu'en 1624 pour être ensuite abandonnés. Ce projet de « Ville Neuve » du Marchix n'est en rien une création de ville neuve mais bien une fortification d'un quartier commercial déjà bien établi.

*Nantes au XVI^e siècle,
dessin à la plume sur vélin.
Musée Dobrée.*



*Document extrait de l'ouvrage
de Pierre Lelièvre.*

Le marché des Changes est transféré en 1555 au Bouffay, confirmant son rôle central de quartier d'affaires entre terre et Loire, une halle y est érigée en 1582. La première mairie est érigée en 1559 dans le quartier du Bouffay avec le présidial, l'hôtel des monnaies, le marché aux changes et les halles. A la fin du XVI^e siècle, elle est déplacée au manoir de Derval dont les vestiges sont les fondations de l'Hôtel de Ville actuel ; transformé en 1606, il est prolongé d'une nouvelle aile en retour en 1820 pour devenir cet hôtel particulier entre cour et jardin.

La ville s'étend vers l'est avec les faubourgs Richebourg et Saint-Clément qui se développent considérablement et vers l'ouest avec le faubourg de la Fosse (quartier de négociants et armateurs) qui reçoit la première institution hors les murs, la Bourse. S'ajoutant aux Espagnols déjà présents depuis plusieurs siècles, les colonies portugaise et irlandaise s'implantent sur le quai de la Fosse et une importante colonie hollandaise s'installe autour de l'actuelle place de la Bourse et sur l'île Gloriette. Les premiers chantiers navals sont ouverts dès le début du XVII^e siècle. A partir de 1671, Nantes est autorisée à négocier avec les îles antillaises et devient un port d'entrepôt.

A la fin du XVII^e siècle, Nantes est ainsi à la fois un grand port et une grande ville, la population intra-muros connaît une croissance considérable malgré le peu d'espace qui lui est laissé par les propriétés conventuelles ou épiscopales occupant les deux tiers de l'intra-muros.

2.4. LE XVIII^E SIECLE ET L'ERE PRE-INDUSTRIELLE

Source principale : *Nantes. Collection Portrait de ville. Institut Français de l'Architecture, 1996.*

Nantes compte environ 40 000 habitants à la fin du XVII^e siècle (Rennes en compte 30 000) et sa population double au XVIII^e siècle. Nantes s'affirme au XVIII^e siècle avec le commerce transatlantique. Le développement de son commerce s'accommode mal d'une ville aux limites emmurées, ainsi démarre à partir de 1755 l'arasement de l'enceinte (encore lisible sur le plan Cacault).

Cette transformation amorce une réflexion de plus grande ampleur sur l'espace urbain ; amenée par Gérard Mellier dans les années 1720, la notion d'esthétique urbaine va désormais guider l'évolution de la ville. A la fois maire de Nantes, subdélégué de l'Intendant, trésorier général des Finances et grand voyer de Bretagne, Mellier met en œuvre une série de mesures de police pour la rationalisation de la structure et du fonctionnement urbains, dont la plupart ne seront concrétisées qu'au milieu du siècle voire même après, en particulier :

- la conquête des îles de la Loire et l'assèchement des zones marécageuses (y compris en bord d'Erdre),
- la canalisation de l'Erdre et la construction de ces quais,
- l'interdiction de construire en bois (amorcée dès la fin du XVII^e siècle, elle est réaffirmée après le traumatisme du grand incendie de Rennes en 1720),
- le pavage des chaussées des ponts de bois, peu à peu remplacés par des ponts de pierre,
- l'élargissement du carrefour central (actuelle place du Pilon) sur la traverse est-ouest dès les années 1720 et jusqu'en 1750,
- le redressement d'un certain nombre de rues dans le cœur médiéval dans les années 1740,
- la création d'une promenade publique aux abords du château (actuel cours Saint-Pierre),
- des lotissements hors les murs : la Chézine (projet 1724 bâti vers 1750), l'île Feydeau (projet 1723 - 1^{ère} campagne : seulement 2 lots terminés en 1740, le reste avant 1755-56 / 2^{nde} campagne à partir de 1770).

Les années 1760 voient l'ouverture de la ville vers le fleuve et ses faubourgs, d'après notamment un plan général d'embellissement tracé dès 1755 (plan Vigné de Vigny) repris et modifié par Jean-Baptiste Ceineray à partir de 1761-66, puis complété par Mathurin Crucy à partir de 1780. Les réalisations concrètes de ce plan seront principalement les espaces en pourtour de la ville ancienne, les aménagements plus centraux induisant des destructions jugées trop coûteuses. Outre la démolition de l'enceinte médiévale à partir de 1755, voici les principales réalisations de cette époque :

- une vaste place (actuellement Foch) pour l'entrée de Paris, remplaçant l'ancienne motte défensive et détruisant une partie de la muraille,
- l'ordonnancement architectural comme un nouveau modèle qui remplacera celui de l'architecture dite rocaille nantaise (façades XVIII^e de l'île Feydeau et du quai de la Fosse),
- le palais de la Chambre des Comptes de Bretagne (1761) et sa place ordonnancée (1786),
- la place d'Aiguillon (actuellement du Port-Communeau) créée par le dégagement du mur médiéval,
- les places Royale et Graslin (dont le grand théâtre) suivies de l'opération du cours Cambronne qui ne sera réalisée qu'au début du XIX^e siècle,
- la nouvelle place du Bouffay (1761-70) qui ne sera achevée qu'après 1848 avec la démolition de l'Hôtel des Monnaies puis du château du Bouffay,
- la création des quais sur la Loire : quai Brancas, Flesselles, de la Tremperie et du port Maillard,
- la canalisation de l'Erdre dans sa partie urbaine avec la création de quais le long de la rivière,
- le lotissement du quartier du Sanitat (après 1830) après le transfert de l'Hôpital Général à St-Jacques.

Dans cette période d'effervescence sur la forme de la ville et l'architecture, les édifices publics ont une place de choix pour affirmer le retour à l'antique de la fin du XVIII^e siècle : nouvel Hôtel de la Bourse, poissonnerie à la pointe ouest de Feydeau (remplacée par une nouvelle halle de marché couvert dans la seconde moitié du XIX^e siècle), halle aux blés sur les quais, bains à la pointe ouest de Feydeau, halle aux toiles, etc...

Après La Révolution et son bouleversement foncier, l'extension de la ville se poursuit vers le nord-ouest avec les lotissements du cours du Peuple (actuel boulevard Guist'hau) et du couvent des Filles du Calvaire. Au cœur de la ville médiévale, le couvent des Carmes est aussi loti et, au Marchix, celui des Filles de Saint-Elisabeth (actuelle rue Jean Jaurès). Après la visite de Napoléon à Nantes en 1808, quelques nouveaux chantiers sont lancés, en particulier l'achèvement de la Bourse et la réfection du théâtre après son incendie. De nouvelles places sont créées après la démolition des églises désaffectées : places Sainte-Croix et Dumoustier. Les lotissements privés se développent considérablement dans les faubourgs de la ville sous forme de passages privés ou de places ordonnancées, dont Delorme, Mellinet et Gigant sont les opérations les plus significatives. Le plan d'alignement mis à l'étude dès le début du XIX^e siècle n'est approuvé qu'en 1839 dans une mouture définitive plus souple que les propositions initiales. L'architecte-voyer Driollet souhaitera ensuite développer une autre politique urbaine.

Plan-projet Vigné de Vigny 1755-56. Extrait des Plans commentés, Gilles Bienneu. Archives Départementales de Loire-Atlantique : C325.

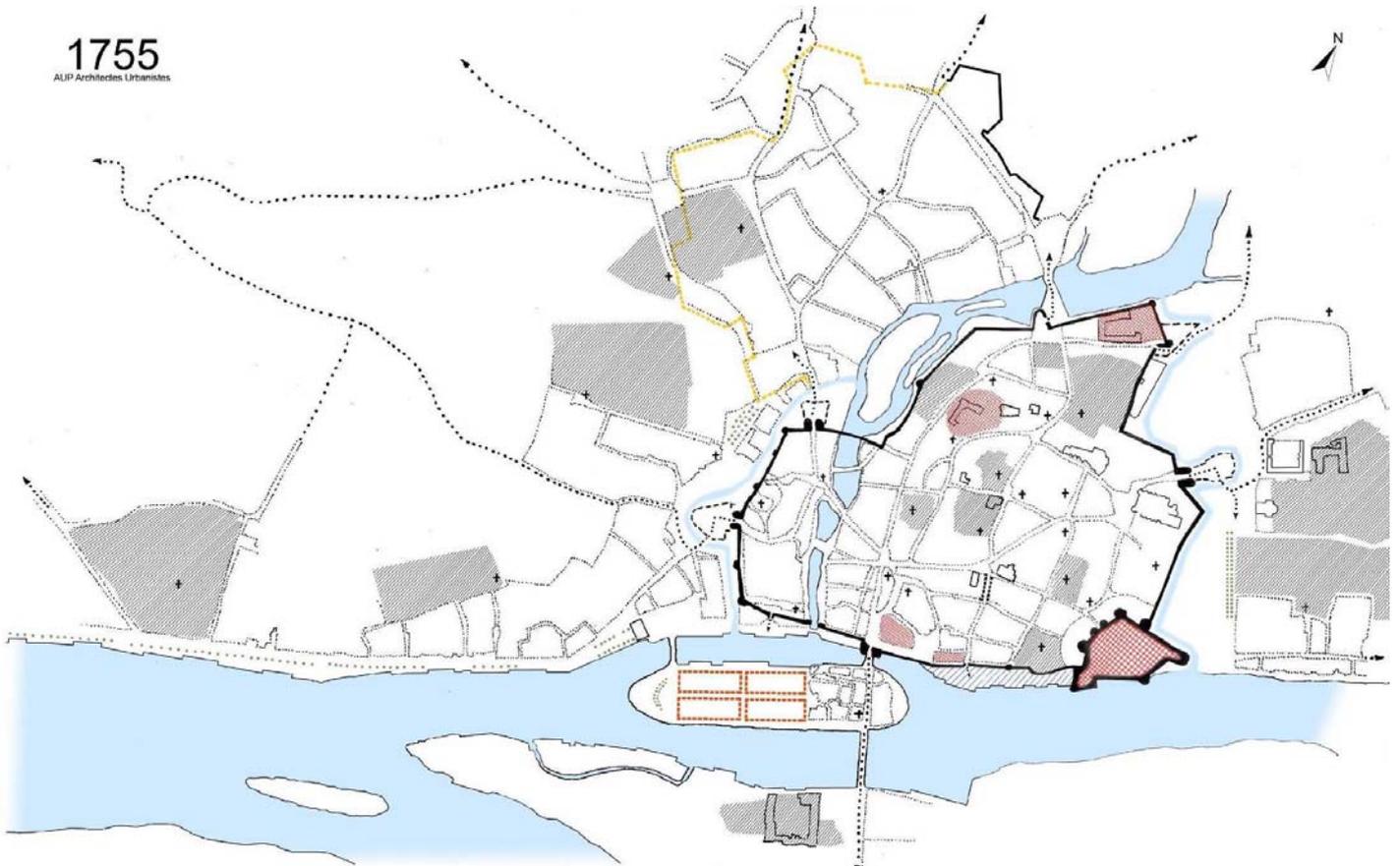


*Plan Coulon 1795 figurant quelques projets.
Extrait des Plans commentés, Gilles Bienvenu, Musée Dobrée, Nantes : 956-1-728.*



1755

AUP Architectes Urbanistes

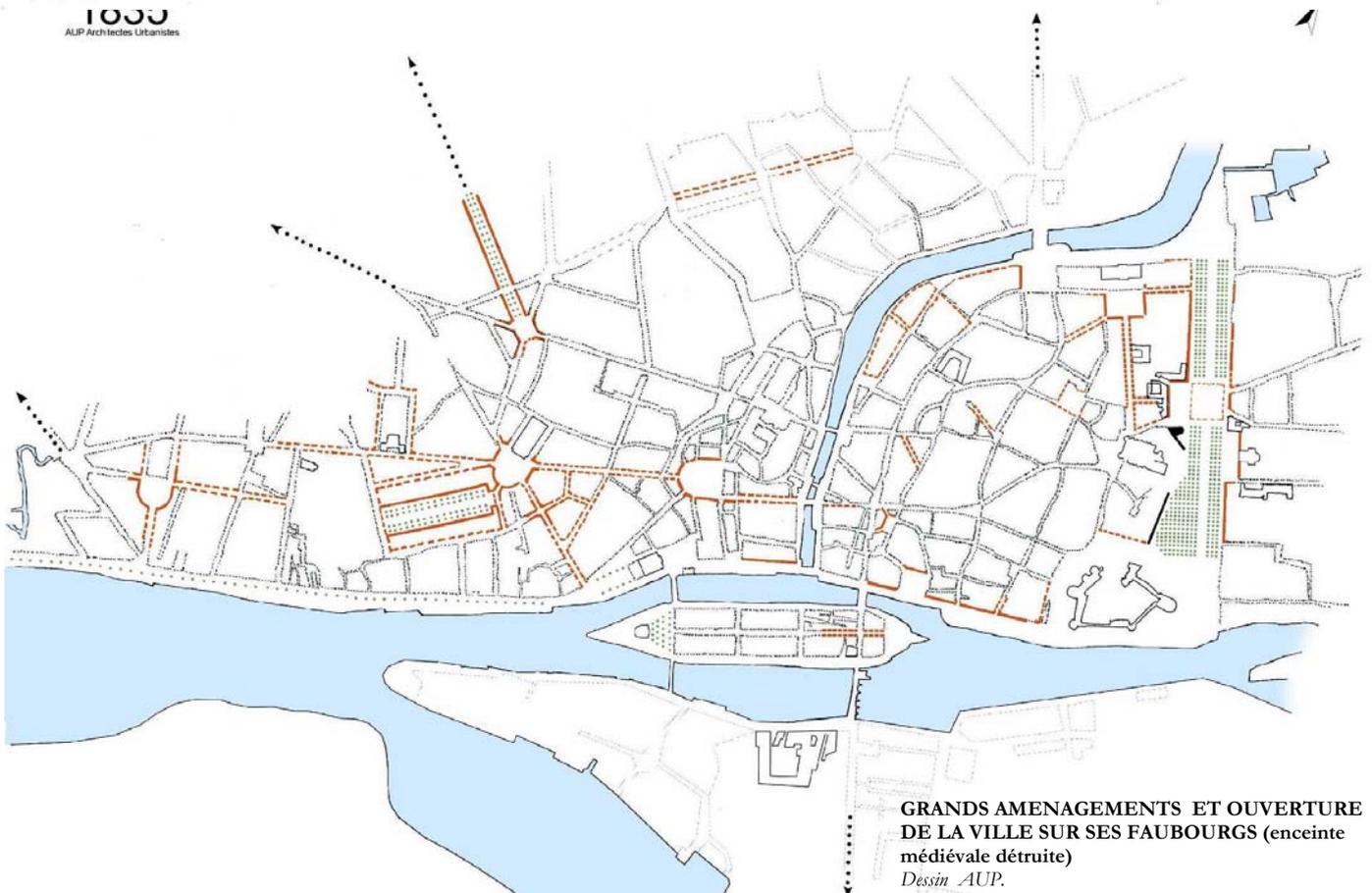


ESSOR DU PORT ET DES FAUBOURGS ET PRINCIPAUX ENCLOS RELIGIEUX

Dessin AUP.

1033

AUP Architectes Urbanistes



GRANDS AMENAGEMENTS ET OUVERTURE DE LA VILLE SUR SES FAUBOURGS (enceinte médiévale détruite)

Dessin AUP.

2.5. DE 1850 A LA GUERRE DE 1914

Source principale : *Nantes. Collection Portrait de ville. Institut Français de l'Architecture, 1996.*

Les grandes ambitions urbaines de la ville verront le jour dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le nouvel Hôtel des Monnaies depuis les années 1830 (actuel Museum) et le nouveau quartier du Palais de Justice avant 1843 continuent de structurer les faubourgs de la ville. C'est aussi une période marquée par des démolitions d'édifices majeurs : la collégiale Notre-Dame en 1828, la chapelle St-Thomas en 1866, le couvent des Clarisses en 1898 et l'église des Jacobins en 1904.

Avec l'arrivée du service des eaux vers 1855, les établissements de bains quai Baco, et, au cœur de la ville, la fontaine monumentale installée place Royale, ou encore le jardin botanique (actuel jardin des Plantes) –qui succède au Jardin des Apothicaires établi dès 1688– vont apporter à la ville une nouvelle dimension de l'esthétique urbaine.

L'ensablement de la Loire et le passage aux bateaux à vapeur qui induit des engins à plus gros tonnage ont raison du déclin du port à partir des années 1860, au profit du port en aval (Paimboeuf puis Saint-Nazaire). Le bassin à flots créé en 1856 n'y changera pas. Toutefois l'industrie nantaise n'est pas en reste, portée en grande partie par l'arrivée du train en 1852, et structurée autour de quatre pôles principaux : le raffinage de sucre, la métallurgie dont la construction navale, les filatures et l'industrie textile, le secteur agro-alimentaire (salaison et conserverie). Les industries chimiques viendront compléter ce panel à la fin du XIX^e siècle. L'habitat ouvrier commence quant à lui à poser des interrogations en termes de salubrité ; vers 1850, un arrêté est pris pour l'amélioration de ces quartiers. L'édification de Notre-Dame-de-Bon-Port sur les terrains de l'ancien Hôpital du Sanitat avec sa place en hémicycle (déjà tracée sur le cadastre napoléonien, mais un seul immeuble bâti en 1833), la reconstruction de l'église Saint-Nicolas du XV^e siècle démolie en 1849 (le néogothique choisi parmi d'autres projets néoclassiques), le temple protestant (actuelle place de l'Edit de Nantes) et l'achèvement de la cathédrale jusqu'en 1891 sont l'occasion de débats passionnés sur l'architecture.

L'architecte Chenantais signe, outre le palais de justice (avec Seheult), la gare d'Orléans (1852), le nouvel Hôtel Dieu (1856) et la manufacture des Tabacs (1861-65).

Dans le même temps, de grands projets urbains viennent profondément marquer la ville, le plan de l'architecte-voyer Driollet en 1860 prévoit un certain nombre de percées pour irriguer le cœur de la ville autour d'une esplanade centrale, projet qui sera réduit par son successeur (ingénieur des Ponts et Chaussées) à une logique de flux :

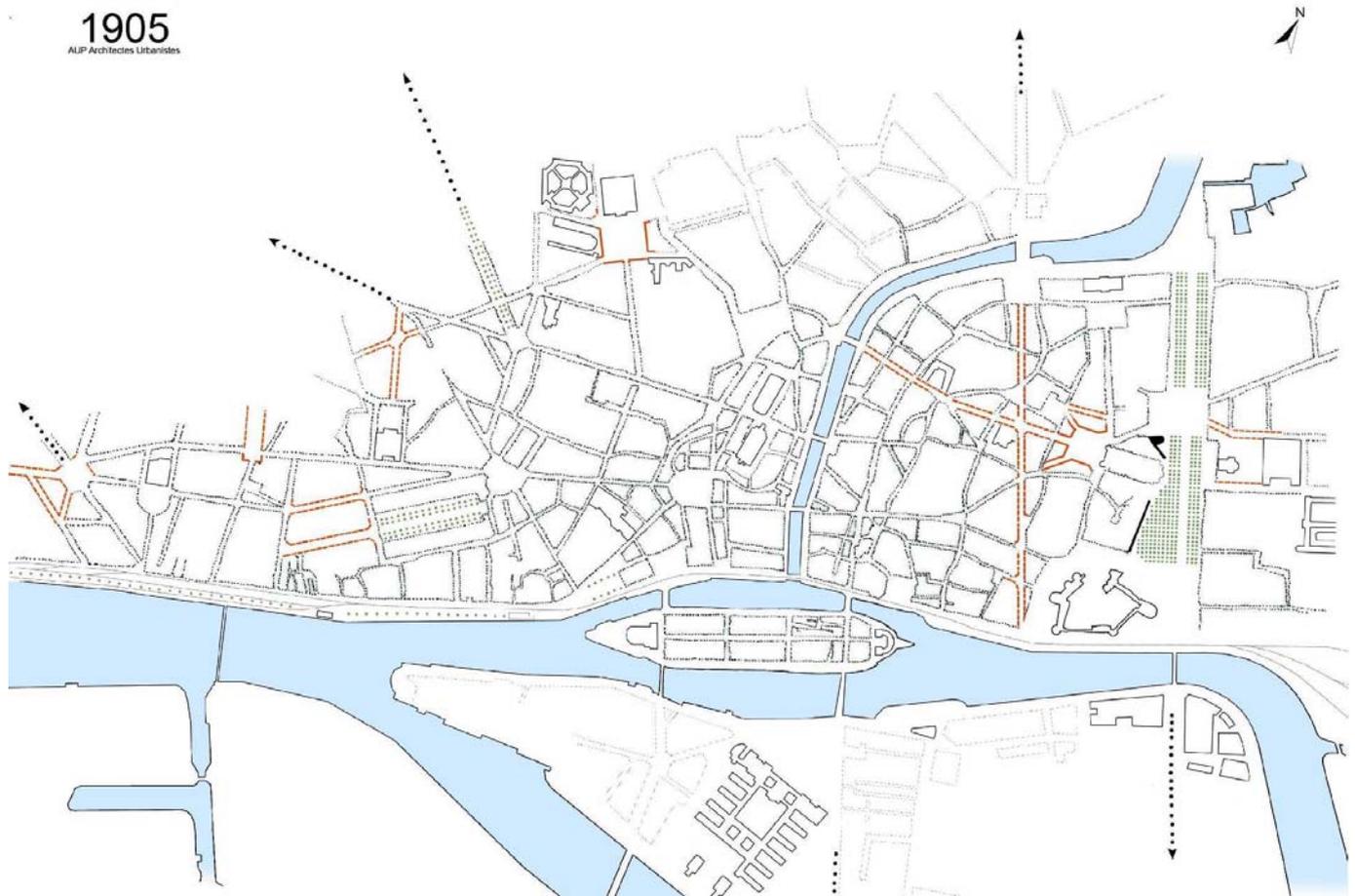
- D'EST EN OUEST,
 - * La place Saint-Pierre est dégagée selon un plan carré (proche du projet de Ceineray) mais en étant fermée au sud par un îlot. Elle sera réalisée selon ce plan entre 1864 et 1869 avec un ordonnancement architectural. Dans la même lignée, la prolongation de la rue de l'Evêché permet de remplacer l'ancienne traverse de la porte Saint-Pierre par une voie au gabarit moderne.
 - * Les rues de Verdun et de la Marne, anciennes Basse et Grande Rue, et la rue de la Barillerie sont élargies à 10 mètres.
 - * Une percée reliant la Cathédrale, l'hôtel de ville et l'Erdre, actuelles rues de l'Hôtel de Ville et du général de Hautecloque.
 - * Une percée entre la place de l'Ecluse à la rue Prémion, reliant la rue du Calvaire au Château et à la gare, est elle-même abandonnée.
- DU NORD AU SUD,
 - * La route de Rennes prolongée jusqu'à la Loire, une percée de plus de 20 mètres de large avec, aménagé en son centre, un cours planté de 40 mètres de large sur près de 200 mètres de long (proche des dimensions du cours Cambronne) ; l'actuelle rue de Strasbourg a bien apporté cette grande percée en ligne droite dans le tissu ancien de la ville mais n'est pas arrivée à la hauteur des ambitions du projet initial (une simple rue de 15 mètres de large).
 - * Le dégagement de la place Dumoustier et la percée de la rue Portail, avec la démolition de chapelle St-Thomas, dernier vestige important de la collégiale Notre-Dame.
 - * Une liaison château – cathédrale était prévue avec un élargissement et un redressement de la rue Mathelin Rodier.
 - * Une percée du cours Cambronne vers la Loire, contraire au projet initial de Crucy qui souhaitait refermer le cours par une façade en fond de perspective, et qui s'amorce dès le milieu du XIX^e siècle avec la rue Maurice Sibille.

Plus loin du cœur de la ville, les boulevards de ceinture sont tracés dès 1870 mais ne seront achevés qu'en 1898.

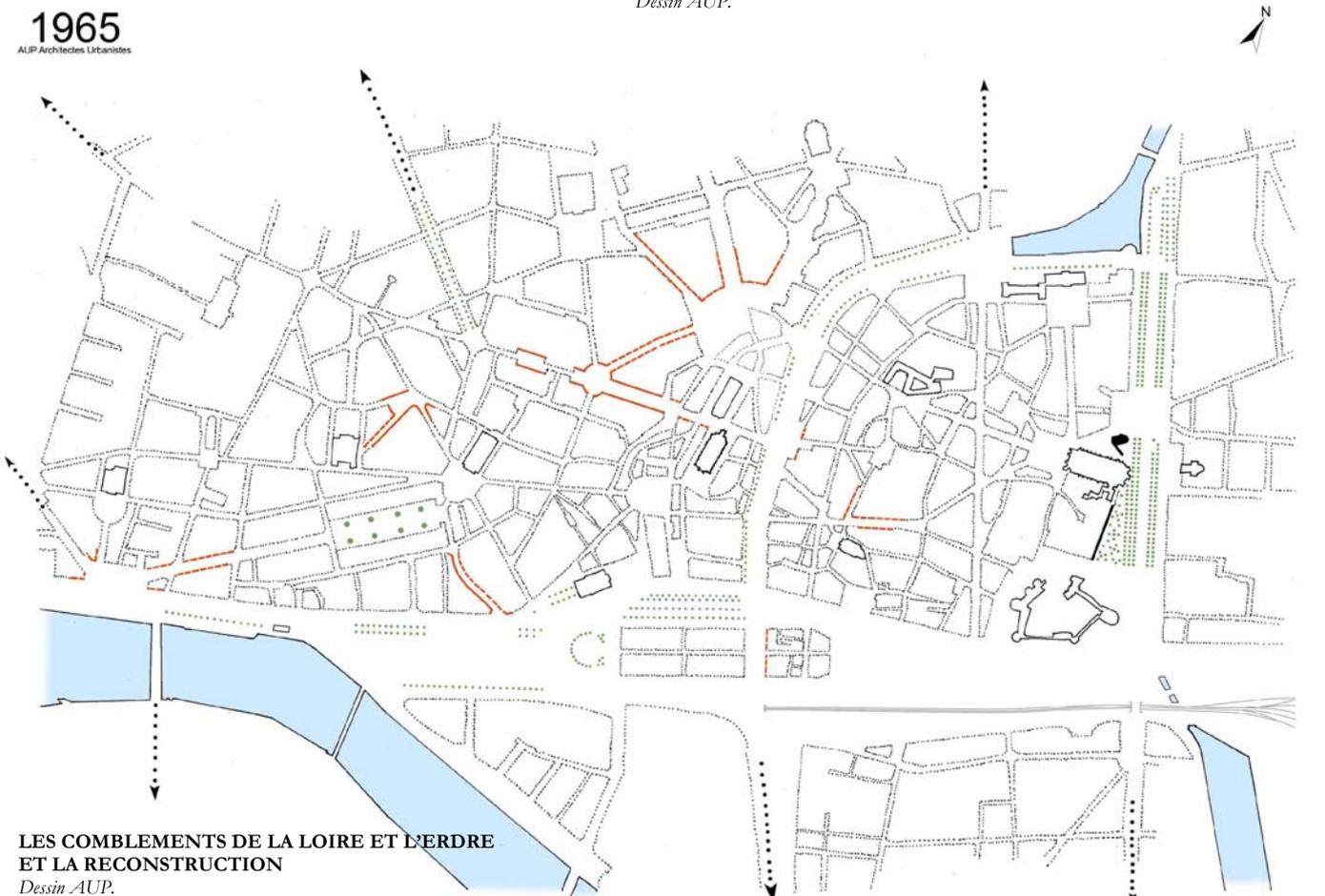
Plan-projet Driollet, 1860.

Extrait des Plans commentés, Gilles Bienvenu. Archives municipales de Nantes : 1 Fi Nantes 57.





CANALISATION DE L'ERDRE ET DE LA LOIRE ET GRANDES PERCEES
Dessin AUP.



LES COMBLEMENTS DE LA LOIRE ET L'ERDRE
ET LA RECONSTRUCTION
Dessin AUP.

2.6. ENTRE-DEUX-GUERRES ET RECONSTRUCTION

Source principale :

Nantes. Collection Portrait de ville. Institut Français de l'Architecture, 1996.

Nantes vit au XX^e siècle sa plus forte croissance démographique et géographique. Le développement industriel et commercial oblige la ville à améliorer constamment ses infrastructures : faciliter l'accès au port, étendre le réseau ferré, créer de nouvelles artères de circulation.

Dès la création du port de Saint-Nazaire à la fin du XIX^e siècle, Nantes s'emploie à sauver son port en recherchant les moyens de faire remonter les bateaux, notamment par la construction d'un canal parallèle à la Loire que l'évolution technologique rendra vite obsolète. L'île Lemaire est supprimée à l'entrée du port et ses déblais servent à la mise en valeur de la prairie au Duc et l'île Ste-Anne. En 1903, l'Etat met de gros moyens pour draguer le fleuve avec de nouvelles techniques mais au terme des travaux en 1924, force est de reconnaître que cela ne sera pas suffisant : « Le niveau est parfois si bas qu'il menace parfois la fondation des quais et des ponts en bordure de Loire et met parfois à sec l'Erdre ». Les prairies d'aval et d'amont et la petite Biesse sont rattachées à la prairie au Duc par étapes successives (l'île Videment et l'île Launay avait déjà été rattachées à la prairie au Duc au siècle précédent).

La décision de combler les deux bras nord de la Loire et la partie de l'Erdre qui longe la vieille ville s'impose dans les années 1920-30. De 1926 à 1934, l'Erdre est détournée avec le creusement d'un souterrain sous les cours St-Pierre et St-André, le comblement de l'ancien lit étant achevé en 1938. Dans le même temps, les bras de la Loire ceinturant l'île Feydeau sont comblés progressivement, en commençant par ce qui deviendra l'esplanade de la Petite Hollande.

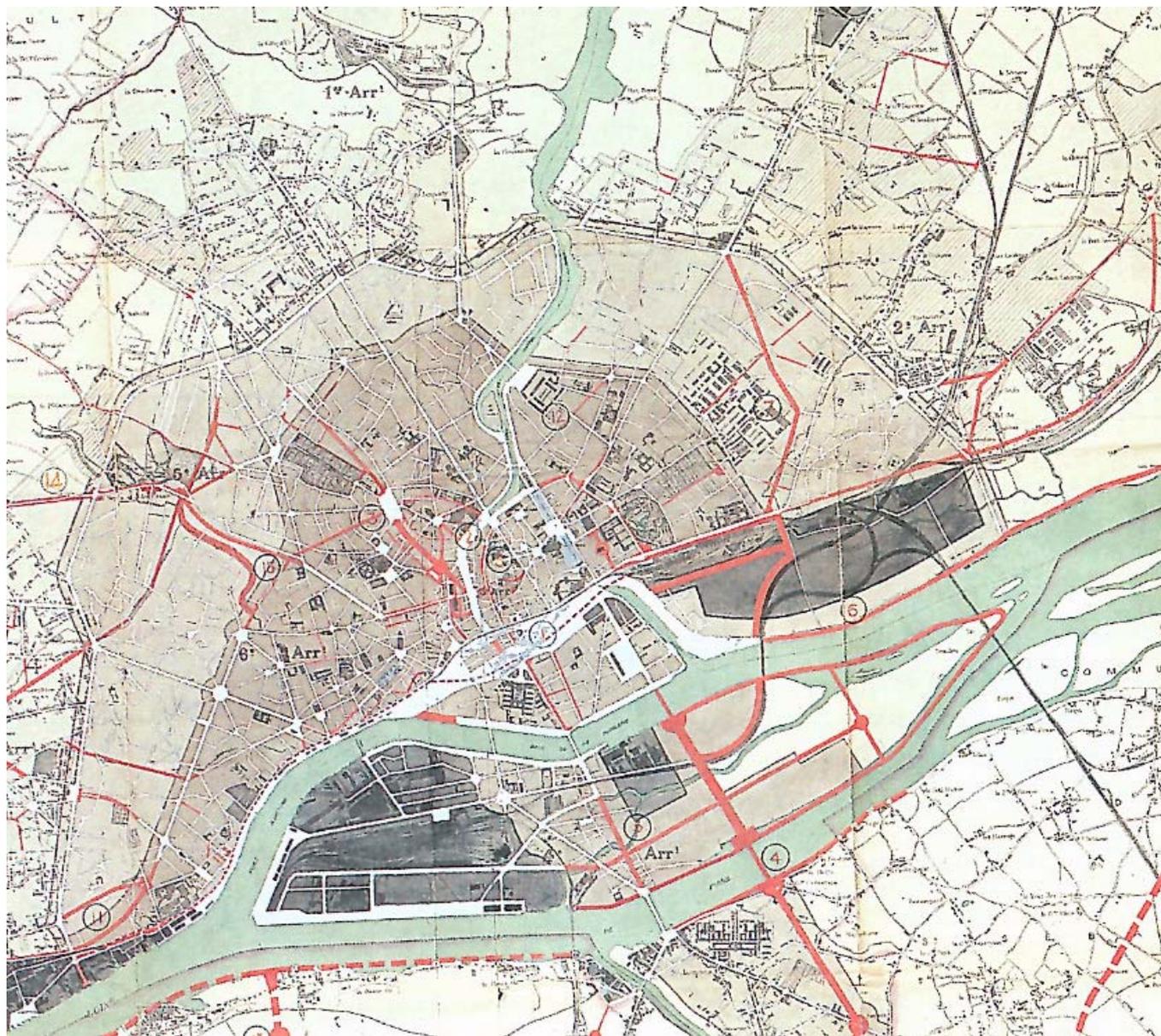
Si l'objectif était de maintenir le port dans la ville, ces travaux considérables effacent une partie essentielle de la présence de l'eau dans le cœur de la ville. Toutefois, les comblements donnent aussi de nouvelles perspectives à l'urbanisme nantais. Ils permettent d'une part d'envisager l'enterrement de la voie ferrée (achevé en 1961) qui présentait une gêne conséquente pour la circulation et l'usage des quais, et d'autre part, de créer de vastes terrains à aménager.

Si les aménagements n'auront pas les effets spectaculaires escomptés, notamment parce que la voiture a ensuite envahi ces espaces, ils laissent toutefois quelques réalisations de squares ou promenades principalement dessinés par Etienne Coutan dans les années 1930 : square Marcel Schwob en haut de la butte Sainte-Anne, square Jean-Baptiste Daviais à la pointe ouest de Feydeau, square du Maquis de Saffré ; le jardin archéologique au pied de la cathédrale aux abords de la porte Saint-Pierre date de 1911. Le square Elisa Mercœur sera quant à lui créé après-guerre, aux abords du château le long de la voie ferrée.

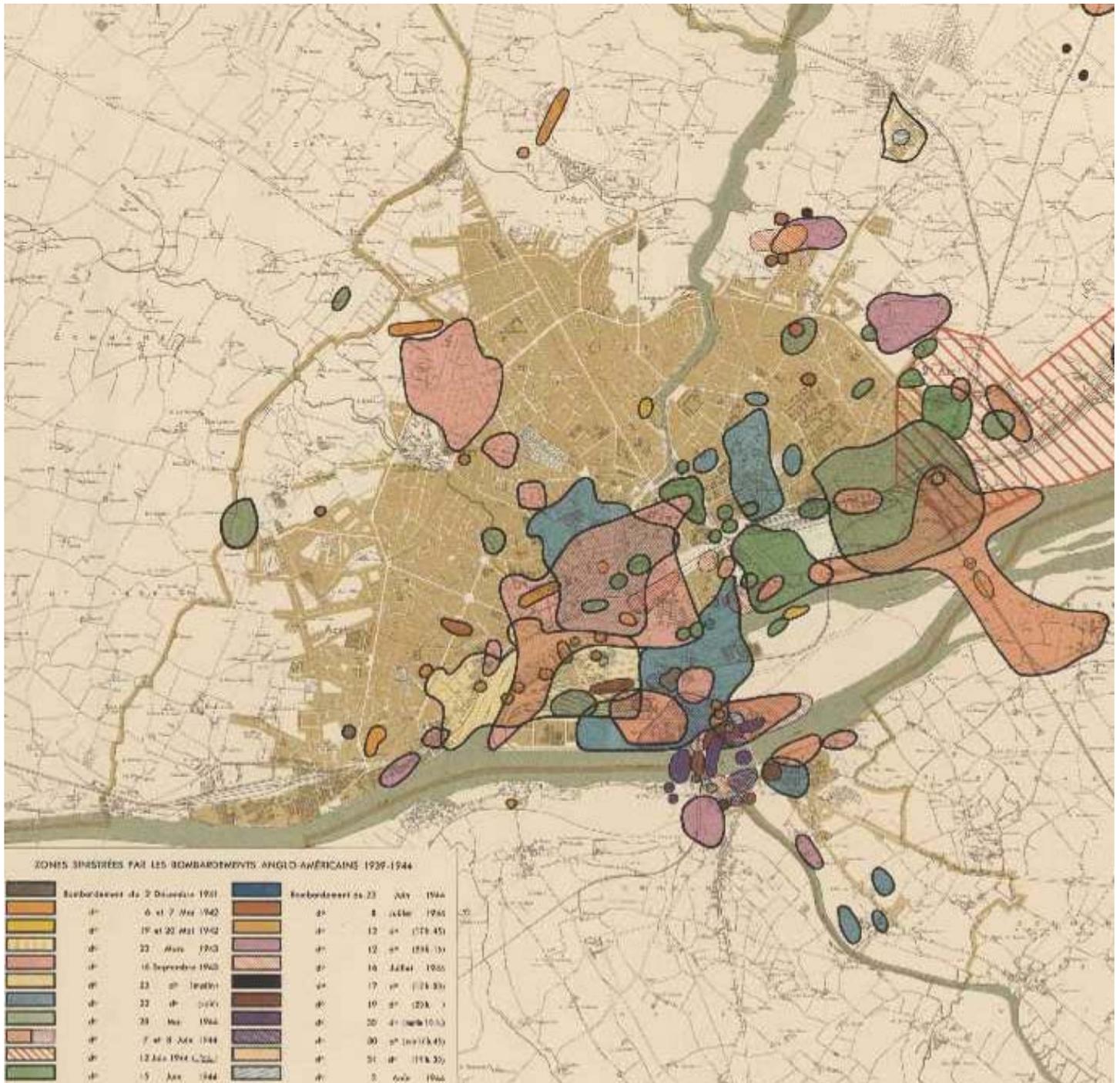
Les années 1920 et 1930 laissent quelques beaux exemples d'architectures Art-Déco, en particulier la Caisse Générale des Accidents d'Henri Vié, rue Racine, ou encore l'immeuble Decré d'Henri Sauvage qui a été remplacé après-guerre. Les bombardements au début des années 1940 ont considérablement détruit la ville : un quart du territoire communal est atteint, 11% des immeubles situés à l'intérieur des boulevards de ceinture sont sinistrés à plus de 75% et le centre-ville est détruit en son cœur avec ses places Graslin, Royale, Bretagne et ses grands axes (rue du Calvaire, rue de l'Hôtel de Ville) considérablement touchés. Le plan de Reconstruction prévoit un programme d'ensemble dont sera réalisé : le nouvel alignement de la rue du Calvaire et la percée de la rue de Budapest, la percée de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, la rue du Bâtonnier Guinaudeau. L'élargissement de l'actuel cours Olivier de Clisson était une volonté municipale prévue dès le plan Robida (années 1920-30) puis repris dans ce plan de Reconstruction. Les contours de la place de Bretagne y sont également redessinés et le quartier du Marchix fait l'objet d'un programme de rénovation important. Quelques immeubles de l'île Feydeau rescapés des bombardements sont supprimés au profit d'une traverse nord-sud en continuité avec le Cours des 50 Otages, le cours Olivier de Clisson.

La suite de l'histoire de la ville est principalement portée par son développement territorial et sa dynamique de croissance, qui bouleverse toutes les limites du centre-ville et de la ville même. Les vastes terrains créés par les anciens bras de la Loire et de l'Erdre ont été investis par la circulation automobile et les parkings, avant de faire l'objet d'une réflexion de requalification de l'ensemble de ces espaces à partir des années 1990, l'aménagement du cours des 50 Otages marquant le début de cette reconquête des espaces publics. Le Secteur sauvegardé créé en 1972 amorce une véritable réflexion sur la qualité de vie et le patrimoine du centre ancien (certains îlots restant éventrés par les bombardements). Sur la base du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé en 1983, une politique volontariste à la fois patrimoniale et urbaine est engagée, à travers notamment la création dès 1985 d'une équipe assurant la gestion du Secteur sauvegardé selon une formule novatrice, l'association Nantes Renaissance.

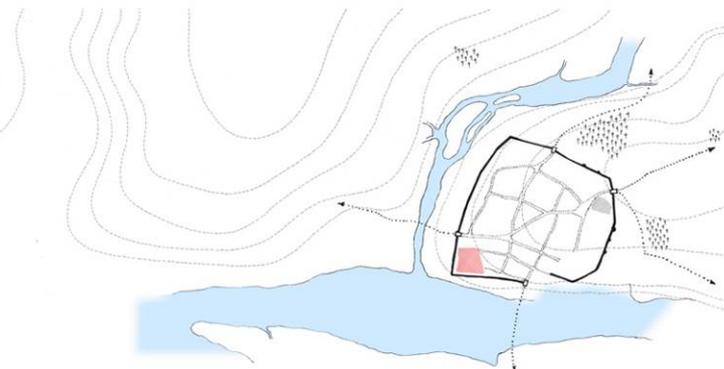
*Plan d'extension, d'embellissement et d'aménagement de Nantes
30 juin 1932. Extrait de POS SCRIPTUM.*



Zones sinistrées par les bombardements anglo-américains de 1939-44, 1944.
Archives municipales de Nantes : 1F1564.



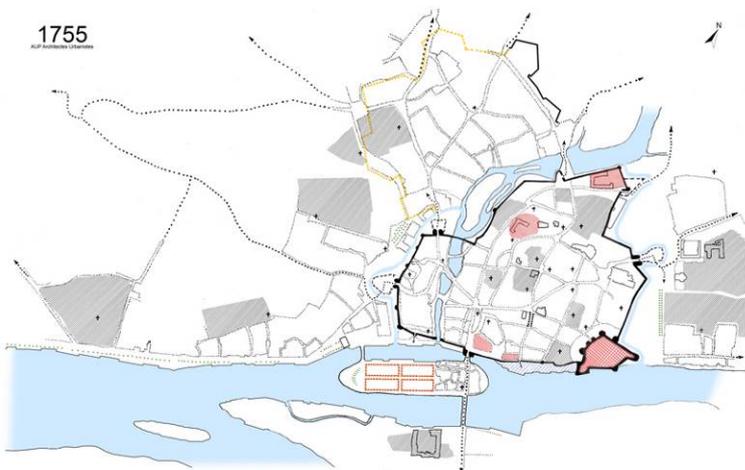
III^e siècle



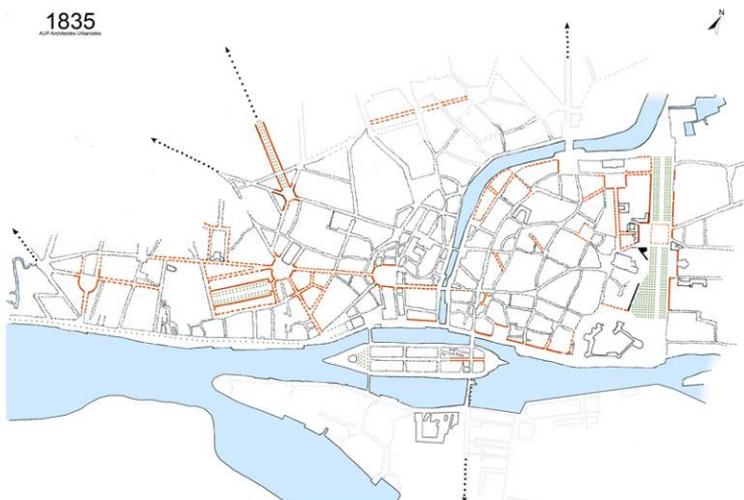
Moyen Âge



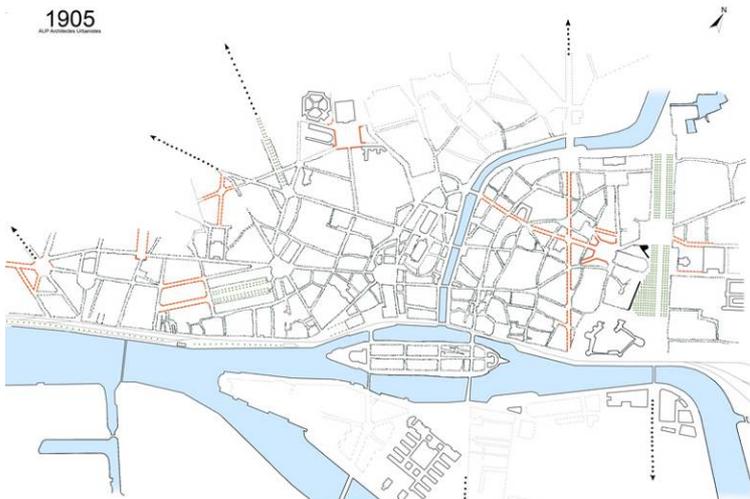
1755



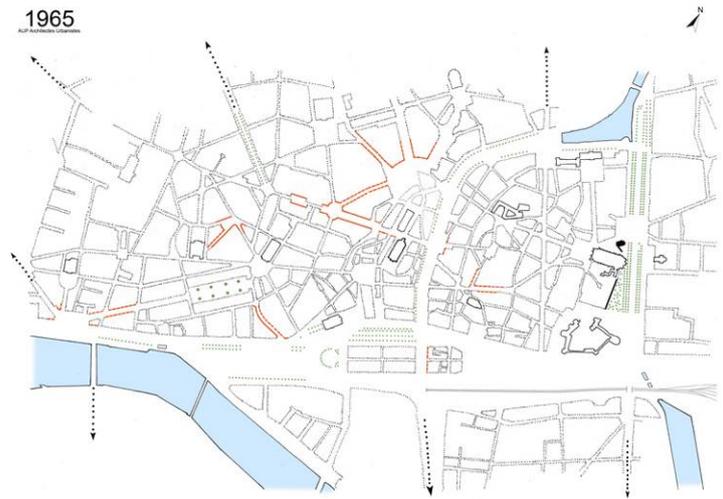
1835



1905



1965



*Croquis synthésisant les étapes du développement urbain de Nantes
Dessins AUP.*

2.7. CHRONOLOGIE SYNTHETIQUE DE L'HISTOIRE URBAINE

Les dates indiquées sont celles figurant dans les ouvrages listées en bibliographie.

La Période antique

- 27 avt / 235 ap. J.-C. : Agglomération de Condivicnum (ou Condevincnum) et Portus Namnetum.
- 276 : Création de l'enceinte de La Civitas Namnetum (16 hectares).
- 288 - 290 : Premier sanctuaire chrétien là où s'élève aujourd'hui l'église St-Donatien.
- Epoque mérovingienne : Deuxième zone cémétériale au N-O de la ville dans le secteur de l'église St-Similien.
- 404-444 : fondation de l'Eglise St-Vincent.

Haut Moyen-Age et époque médiévale

- 900-910 : Castrum érigé par l'évêque Foucher.
- vers 950 : Castrum du Bouffay à l'emplacement de l'actuelle rue de la Paix (anc. rue de la Poissonnerie).
- 1118 : Grand incendie dans la ville, nombreux édifices reconstruits.
- XII^e siècle : Réaménagement et renforcement de l'enceinte gallo-romaine.
- 1125 : Edification du prieuré de la Madeleine sur les Ponts.
- 1141 : Création de la commanderie Ste-Catherine sur le Pré-Nian (actuelle rue d'Orléans).
- 1160 : Les Hospitaliers possèdent une chapelle et un hôpital dans la rue et place de St-Jean.
- 1214-1250 : Travaux de fortification de la ville par Pierre Mauclerc (enceinte étendue vers l'ouest, 26 hectares).
- 1228 : Première fondation des Jacobins.
- 1240 : Installation des Jacobins (Dominicains) près du château ducal.
- 1250 : Installation des Cordeliers (Franciscains) près de la cathédrale.
- 1325 : Couvent des Carmes dans l'angle actuel de la rue des Carmes et de la rue du Moulin (agrandi en 1420).
- 1366 : Construction de la forteresse de Pirmil.
- fin 1430 : Siège des Anglais (pendant deux mois), sans succès.
- 23 mars 1457 : Travaux de transformation de l'Hôtel de Rochefort en monastère (Clarisses).
- 1466 : Début de la reconstruction du Château des ducs à l'emplacement du château de la Tour Neuve.
- 1487 : Siège de Nantes par les Français.
- 1491-1494 : Travaux d'agrandissement à la maison de la Prévôté.
- 1495 : Installation de la chambre des Comptes dans l'Hôtel de la Suze, actuelle place Dumoustier.

De la fin du XV^e au début du XVIII^e siècle

- début XVI^e : Travaux d'agrandissement et d'embellissement de la Collégiale Notre-Dame.
- 1536-1551 : Campagne de réparations des fortifications de la ville.
- 1555 : Transfert du marché des Changes au Bouffay.
- 1557 : Projet de l'enceinte de « la Ville Neuve » du Marchix (partiellement exécuté).
- 1569 : Ouverture de l'Hôpital Général, le Sanitat.
- 1578-1606 : Déplacement de l'Hôtel de Ville de la maison des Engins (Bouffay) à la maison de la prévôté, place du Change, puis dans l'hôtel de Derval (logis XV^e agrandi d'une galerie à arcades et d'une aile en retour en 1606).
- 1582 : Edification d'une halle au Bouffay.
- 1591 : Installation des Capucins au Marchix.
- après 1598 : Démantèlement des fortifications du Marchix.
- XVI^e : Déplacement de la Chambre des Comptes à son emplacement du XVIII^e siècle.
- Fin XVI^e : Implantation des Grands Capucins sur un vaste terrain longeant la tenue de Bouvet (quartier Graslin).
- Début XVII^e : Ouverture de nouveaux couvents (Les Minimes 1604 – Religieuses du tiers-ordre de St-François dites les Pénitentes 1615 – couvent des Récollets « sur les Ponts » 1617 – Carmélites 1619 – couvent des Bénédictines du Calvaire 1623 – Ursulines sur l'actuel lycée Clémenceau 1624 – Capucins sur les terrains acquis plus tard par Graslin 1629).
- 1617 : Disparition du cimetière pour dégager la petite place St-Pierre.
- 1622 : Aménagements et réparations au Couvent des Carmes.
- 1626-1630 : Peste, démolition des « porches » à titre « sanitaire ».
- 1641 : Construction de la première Bourse.
- 1643 : Ouverture de l'Hôtel Dieu (à son emplacement actuel) qui remplace le Vieil Hôpital de la ville close (rue du Vieil-Hôpital).
- vers 1650 : Agrandissement de la chapelle des Jacobins.
- 1651-65 : Construction de l'Oratoire avec le Collège (Université tenue par les Oratoriens).
- 1658 : Déviation du mur d'enceinte médiévale à l'est pour construire le chevet de la cathédrale.

- 1671 : Installation des Jésuites à l'Hôtel de Briord.
- 1672 : Installation des Pénitentes (au nord de l'actuelle rue de Strasbourg).
- 1673 : Mise en place du portail monumental de l'Hôpital Général du Sanitat sur le quai de la Fosse.
- 1680 : Incendies rue de la Casserie, rue St-Nicolas et rue de la Boucherie.
- 1681 : Construction du portail de Ste-Croix.
- 1688 : Etablissement du jardin des Apothicaires.
- 1694 : Couvent des Filles du Bon Pasteur (actuelle place éponyme).
- 1699 : Eclairage des rues par 150 lanternes (3 mois d'hiver).

Le XVIII^e siècle et l'ère pré-industrielle

années 1720-30 : Gérard Mellier, maire de Nantes, interventions pour l'embellissement de la ville :

Projet de démolition des murs restants de l'enceinte médiévale pour une continuité du quai de la Fosse au Château (réalisé qu'après 1755).

Régularisation des façades du quai de la Fosse et plantations d'alignement.

Aplatissement de la motte St-Nicolas et aménagement de la place Bretagne bordée du bois des Amourettes vers la rue du Calvaire.

Aplatissement de la motte St-Pierre pour l'aménagement d'une promenade plantée qui prolonge le bois des Minimes (1723).

1^{er} Hôtel de La Bourse entouré de deux promenades : « promenade de l'Angleterre » côté port au vin et « promenade de la Hollande » côté Loire (1724).

1723 : Lotissement de l'île Feydeau qui sera bâti en deux phases (1740-1756 et 1770-1785).

1725-50 : Pavage des places publiques, portes, abreuvoirs.

1727 : Création du jardin public de l'Hôtel de Ville, dessiné par Gabriel.

1733 : Reconstruction de la Retraite des Hommes (jésuites). Départ de la compagnie des Indes à Lorient.

1736 : Incendie de l'église St-Léonard

1738 : Construction ou reconstruction du couvent de la Retraite des Femmes (jésuites) rue St-Léonard.

1740 : Agrandissement du carrefour de la place du Pilon.

1742 : Premier plan général d'alignement rassemblant plusieurs projets d'alignement (en particulier, ceux de Touros)

1743 : Règlement de police concernant la réédification des maisons de ville et faubourgs de Nantes (instaurant un contrôle).

1750 : Aménagement du quai et de la porte Brancas entourée de la halle au Blé et de la Halle aux Poissons (dite Poissonnerie) adossées au mur : première façade de la ville (close) sur le fleuve.

1750 : Percée de la rue Mercoeur.

1755 : Plan Vigné-de-Vigny, projet de transformation de la ville qui sera repris et modifié par Ceineray.

1757 : Dégagement de la place du Port Communeau.

1759 : Première manufacture d'indiennes (13 implantations entre 1759 et 1799 aux abords de la Loire et de l'Erdre).

avant 1766 : Ordonnancement Ceineray du quai Brancas prolongé sur le quai Flesselles, suppression de la porte Brancas (qui entraîne l'abandon du projet de percée vers St-Nicolas).

avant 1766 : Réaménagement du cours Saint-Pierre et prolongement par une deuxième promenade au nord avec place d'Armes rectangulaire et deux rues latérales longeant les façades (Ceineray) : le cours des Etats.

avant 1766 : Dégagement du château à l'ouest et au nord pour créer l'actuelle rue des Etats et rue Prémion.

avant 1766 : Ouverture au public de l'allée du Calvaire.

avant 1766 : Remblai des rives de l'Erdre pour créer des terrains à bâtir (actuelle rue Armand Brossard).

Lotissement à partir des années 1780, achevé en 1795.

avant 1766 : Construction de l'amphithéâtre de chirurgie près de St-Léonard à la place des murs.

1762-1781 : Construction de la Chambre des Comptes (actuelle Préfecture).

1768 : Ordonnancement de l'actuelle allée Brancas

1778 : Alignement du quai Duguay-Trouin.

1782 : Amorce de la percée de l'actuelle rue du roi Albert qui ne sera achevée et bâtie que dans les années 1840.

vers 1780 : Nouvelle route de Rennes en ligne droite délaissant l'ancien passage par la rue de Bel-Air, St-Similien et Sauvetout.

1772 : Ordonnancement de la place du Bouffay (Ceineray) appliqué uniquement au fond de la place.

1786 : Nouvel Hôtel de la Bourse achevé en 1812 et nouvelle Halle au Blé.

1788 : Nouvelle halle aux Blés (Crucy) sur les fossés comblés près de St-Nicolas.

1789 : Nouveau projet Crucy de poissonnerie à la pointe de Feydeau.

1783-1790 : Création des places Graslin (1783-88) et Royale (1790).

à partir de 1791 : Lotissement du cours Cambronne après l'acquisition des terrains des Grands Capucins, construction jusque dans les années 1840.

1793 : Nombreuses ventes de biens religieux en bien national entraînant un morcellement des propriétés conventuelles.

1791 : **Adoption du programme municipal qui comprend de nombreux projets figurés sur le plan Coulon (1^{er} plan diffusé et gravé après celui de Cacault) :**

Projet Crucy pour la colonne Louis XVI au milieu de la place d'Armes (statue posée qu'en 1822).

Lotissement du couvent des Carmes avec percée de l'actuelle rue des Bons Français.

Lotissement Delorme sur les plans d'Ogée : boulevard planté coupé par deux rues et une place.

Percements de la « Petite Rue St-Vincent » (actuelle rue Fanny Peccot), de la rue Fléchier et de la rue Châteaudun (actuelle rue du Général Leclerc de Hauteclouque) > non figurés sur le plan Coulon.

1800 : Plantation de la promenade de la Bourse.

1803 : Couvent des Sœurs de la Sagesse à l'hôpital du Sanitat.

1804 : Couvent des Sœurs de la Charité à l'hospice civil.

1806 : Nivellement et plantation du cours St-André. Couvent des Ursulines rue St-Clément.

1812 : Règlement sur les devantures en bois.

1821-1822 : Nouvel Hôtel des Monnaies et création de la place de la Monnaie.

vers 1822 : Première ligne d'omnibus.

1827 : Lotissement de l'actuelle place Mellinet (domaine de Launay).

1824 : Prolongement de la rue Kervégan.

1825-27 : Percement de l'actuelle rue d'Orléans.

1828 : Démolition de la collégiale Notre-Dame.

1828 : Alignement de la rue Boileau. Construction de l'aile droite de la mairie. Inauguration de la colonne Louis XVI. Première pierre de l'écluse de l'Erdre.

1829 : Alignement de la rue des Cadeniers.

1837 : Ouverture de l'usine à gaz (éclairage public).

De 1850 à la guerre de 1914

1843 : Projet Lassus de reconstruction de la basilique Saint-Nicolas (lauréat du concours de 1837).

1843 à 49 : Démolition de l'Hôtel des Monnaies puis du château du Bouffay.

1846-60 : Eglise Notre-Dame-du-Bon-Port et place du Sanitat.

1849 : Démolition de l'église St-Nicolas du XV^e siècle.

1851 : Arrivée du chemin de fer de Paris, prolongé en 1854 sur le quai de la Fosse (ligne vers St-Nazaire).

vers 1855 : Concession du service des eaux.

12 mars 1864 : Percement de la rue de l'Hôtel de ville (du Square Halgan au Quai Duquesne).

1868 : Percement de la rue de Strasbourg et création de la place Saint-Pierre.

6 janvier 1870 : Fin des travaux du prolongement de la rue de l'Hôtel de Ville, partie comprise entre les rues St-Léonard et du Marais.

1870-1898 : Création des boulevards de ceinture de la ville.

1878 : Premiers tramways à air comprimé sur rails.

1898 : Electrification des tramways.

1900 : Musée des Beaux-Arts (concours 1892).

1903 : Nouveau plan d'alignement.

Entre-deux-guerres et Reconstruction

1919 : Création du service Urbanisme de la Ville pour l'étude du plan d'embellissement (Robida puis Sébille) dans les années 1920-30 qui sera prolongé par le plan de Reconstruction en 1948.

1926 : Programme de comblements des bras nord de la Loire accepté par la Ville.

1928 : Rescindement de l'île Gloriette.

1926-27 : Comblements du bras de la Bourse.

1927-30 / 1934-38 : Comblement du bras de l'Hôpital.

1930 : Démolition du Pont-Maudit.

1930-34 : Creusement du tunnel de l'Erdre vers le canal St-Félix.

1932 : Démolition de la halle de marché couvert de la Petite-Hollande, construite vers 1870.

1931-38 : Remblai de la Petite-Hollande.

1934-37 : Aménagement du square de la Petite Hollande (actuel square JB Daviais) par Coutan.

1938 : Démolition du pont de la Bourse.

1938-46 : Comblements de l'Erdre.

1939-41 : Remplacement du pont de la Rotonde par le passage supérieur Carnot.

1940 : Démolition de la Poissonnerie, à la pointe est de l'île Feydeau.

1941 : Comblements du canal de la gare.

Septembre 1943 : Bombardements américains sur la ville de Nantes.

1947 : Achèvement des comblements de l'Erdre et de la Loire.

1956 : Nouvel alignement de la rue du Calvaire et percée de la rue de Budapest. Achèvement de la nouvelle place de Bretagne, déplacée par rapport à la précédente.

fin des années 1950 : percement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

1958 : Fin des tramways. Démontage du pont transbordeur.

Epoque contemporaine

1961 : Création du Square de l'Amiral Halgan (place de l'Hôtel de Ville). Enterrement de la voie ferrée est-ouest. Création de la voie ferrée aérienne sur l'île Beaulieu.

1971-76 : Construction de la Tour de Bretagne.

1985 : Inauguration de la 1^{ère} ligne de tramway moderne.

1985 : Médiathèque.

1992 : Aménagement du cours des 50 Otages. Hôtel La Pérouse.

2.8. LE PLAN HISTORIQUE

Le plan historique a pour objectif de présenter sur le fond de plan actuel la sédimentation de l'histoire urbaine et architecturale. Il est élaboré à partir des connaissances acquises par les fouilles archéologiques et à partir d'une interprétation de plans anciens.

Les éléments de tracé urbain qui restent à ce jour du niveau de l'hypothèse (plan de la cité antique notamment) ne sont pas reportés sur ce plan, compte tenu de leur caractère non définitif. Quant à la superposition des plans anciens avec le fond de plan actuel, délimitation des enclos religieux et cadastre napoléonien, elle peut présenter quelques incertitudes de tracés dues à la nécessaire réinterprétation et du « recalage » numérique.

Le plan s'organise en 7 couches, correspondant aux sept premiers chapitres de cette approche historique :

- Nantes avant l'an mil *(en noir)*

Tracé de l'enceinte-gallo-romaine (Direction du Patrimoine et de l'Archéologie Ville de Nantes) + entités archéologiques (SRA) de l'époque gallo-romaine et du Haut-Moyen-Age

- L'époque médiévale *(en bordeaux)*

Tracé de l'enceinte médiévale et des ouvrages XVI^e (Direction du Patrimoine et de l'Archéologie Ville de Nantes), y compris le tracé de la Ville neuve du Marchix (projet)

- Le XVII^e siècle jusqu'en 1835 *(en rouge)*

Interprétation du plan Cacault pour les enclos religieux, les édifices importants, les tracés des rives

- Le cadastre napoléonien *(en filigrane jaune pour les îlots et rose pour le bâti)*

Report du plan de 1835 en filigrane, structure viaire et bâti. Ce tracé a nécessité une interprétation graphique qui a été autant que possible croisée avec une approche de terrain (pour se caler sur des points sûrs car datables), il peut toutefois comporter encore quelques incertitudes sur des alignements.

- Les aménagements de la ville entre 1840 et la guerre de 1914

Edifices remarquables du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, Tracé des quais issus de la canalisation de l'Erdre apparaissant sur le plan Demoget, percement de rues et grands projets urbains entre 1840 et 1900.

- Les dernières grandes opérations urbaines du XX^e siècle

Entre-deux-guerres : Squares et promenades d'Etienne Coutan, Edifices remarquables de l'entre-deux-guerres, Les comblements réalisés entre 1926 et 1938 n'apparaissent que par le tracé des nouvelles limites des quais après.

Après-guerre : contournement et enterrement de la voie ferrée, nouveaux alignements de la Reconstruction, identification des immeubles sinistrés à +75% par les bombardements et reconstruits à l'identique (selon le plan de 1948 conservé aux Archives Municipales)

Le plan s'arrête à l'après-guerre, figurant par défaut les opérations plus récentes par leur présence sur le fond de plan actuel.

2.9. ICONOGRAPHIE

Plans généraux de la ville

Plan de Nantes, par **De Fer, 1716**, au musée départemental Dobrée, inv. 56-3287.

Plan de Nantes, par **Nicolas Portail, 1739**, aux Archives Municipales de Nantes, II 157 n°7.

Plan de la ville de Nantes et de ses faubourgs, par **Cacault, 1756-1757**, aux Archives Municipales de Nantes, II 157 n°6.

Plan de Nantes avec les changements et augmentations qu'on y a fait depuis 1757, par **Lerouge, 1766**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 40.

Plan de la ville de Nantes, par **Sauzeau, 1789**, aux Archives Municipales de Nantes, II 157 n°1.

Plan de la ville de Nantes dressé en l'an III de la République Française, par **Coulon, 1795**, au musée départemental Dobrée, inv. 56-5351.

Plan général d'alignement, par **Peccot, 1818**, sous forme d'atlas, aux Archives Municipales de Nantes, G1 882-887.

Cadastré napoléonien, 1835, aux Archives départementales (nombreuses lacunes) + Archives Municipales.

Plan d'alignement de 1839 (sous forme de planches isolées) série 1036 W et 1177.

Plan de Nantes, par **Amouroux, 1849**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 52.

Plan cadastral des cantons de Nantes avec le développement de la ville, par **Pinson, 1850**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 53.

Plan de Nantes, par **Amouroux, 1854**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 55.

Plan de la ville de Nantes (en 9 planches), par **Demogot, 1877**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 1478 à 1486.

Plan de Nantes, par **Vincent, 1900**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 67.

Plan de Nantes, par **Jouanne, 1910**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 525.

Carte des bombardements par le Service municipal, 1944, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 1564.

Projets d'embellissement

Plan de la ville de Nantes avec les changements et les accroissements, par **Vigné de Vigny, 1755**, aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, C 325-1-01 et 02.

Plan de la ville de Nantes et des projets d'embellissement, par **Rousseau, 1760**, aux Archives Municipales de Nantes, II 157n°13.

Plan de la ville, faubourgs et banlieues de Nantes et changements nécessaires pour la commodité publique, par **Ceineray, 1761**, aux Archives Municipales de Nantes, II 157 n°15.

Plan général pour la commodité et l'embellissement de la ville de Nantes, par **Ceyneray, 1761-1766**, au musée du Château des Ducs de Bretagne, inv. 972.3.10. (Place Ste-Croix).

Plan du projet fait en 1778, par **Perronnet, 1778**, aux Archives Municipales de Nantes, 1 Fi 41. (Ile Gloriette et rue de Strasbourg).

2.10. BIBLIOGRAPHIE CHOISIE (HORS MONOGRAPHIES SUR MONUMENT ET QUARTIER)

Pour la synthèse historique

...SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

« **Dictionnaire de Nantes** », Dominique Amouroux, Alain Croix, Thierry Guidet et Didier Guyvarc'h (dir), Presses universitaires de Rennes, 2013.

« **Extension de la ville et réglementation urbaine à Nantes à l'époque de Gérard Mellier** », Gilles Bienvenu, in Gérard Mellier, 1709-1729, l'entrée de Nantes dans la modernité, Nantes, Université de Nantes, département Histoire, histoire de l'art et archéologie et Société Archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 2010 (actes du colloque de 2009).

« **Nantes ville comblée, improbable Venise** », par Gilles Bienvenu, Place publique, n° 4, juillet-août 2007.

« **La Bretagne, d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay** », Alain Croix (dir), Presses Universitaires de Rennes, 2006.

- « Nantes » Collection *Histoire et Géographie contemporaine*, par Olivier Pétré-Grenouilleau, éditions Palantines, 2003.
- « La muraille gallo-romaine de Nantes » par Lionel Pirault et Isabelle Rouaud-Rouaz, article publié dans 303, n°54, 1997.
- « Nantes » Collection *Portrait de ville*, par Gilles Bienvenu, François Bodet, Michaël Darin, Marie-Paule Halgand, supplément au Bulletin d'Informations Architecturales n°196. Institut Français de l'Architecture, octobre 1996.
- « Plan de la ville de Nantes et de ses fauxbourgs, notice accompagnant la réédition en fac-similé du plan de François Cacault, 1759 », par Gilles Bienvenu, éditions MeMo/Archives Municipales de Nantes, 1995.
- « Nantes, photographies originales de 1867 à nos jours » par Eric Cabanas, éditions Coiffard libraire & Victor Stanne, 1994.
- « Nantes plans commentés : vingt plans de Nantes du 18^{ème} au 20^{ème} siècle » par Gilles Bienvenu, MeMo, Nantes, 1994.
- « POS Scriptum, du texte à la forme, la ville construite », Nantes, XVI^e-XX^e siècle, par Gilles Bienvenu et Françoise Lelièvre & alii, ARDEPA-Ville de Nantes, 1991.
- « Nantes au XVIII^e - Urbanisme et architecture » par Pierre Lelièvre, éditions Picard, 1988.
- « Architectes et urbanistes à Nantes, 1892-1947 », Centre de recherches méthodologiques d'architecture et d'aménagement, Rapport CERMA n°45, Ministère de l'Équipement et du Logement, Nantes juin 1985.
- « Histoire de Nantes » par Alfred Lescadieu et Auguste Laurent, Paris, 1836.

...PLUS SPECIFIQUE A UN SECTEUR OU UN DOMAINE

Actes de colloque

- « Nantes flamboyante 1380-1530 », Actes du colloque organisé par la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique (24-26 nov.2011), sous la direction scientifique de Nicolas Faucherre et Jean-Marie Gillouët, textes réunis par Jean-François Caraës et Alain Gallicé, numéro hors-série du Bulletin de la SAHNLA, 2014.
- « Gérard Mellier, maire de Nantes et subdélégué de l'intendant de Bretagne (1709-1729) : l'entrée de Nantes dans la modernité », Actes du colloque organisé par la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique et l'Université de Nantes (19-20 nov.2009), sous la direction scientifique de Dominique Le Page, Hélène Rousteau-Chambon et Guy Saupin, textes réunis par Alain Gallicé et Dominique Le Page, numéro hors-série du Bulletin de la SAHNLA, 2010.
- « Nantes religieuse, de l'Antiquité chrétienne à nos jours », Actes du colloque organisé à l'Université de Nantes (19-20 oct.2006), textes réunis par Hélène Rousteau-Chambon, numéro hors-série du Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 2008.

Etudes, articles et autres ouvrages

- « Etude documentaire Quartier des Cordeliers » Hugo Meunier – Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, juin 2012.
- « Etude documentaire Hôtel de Ville » Nicolas Prouteau – Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, avril 2009.
- « Graslin, le temps des Lumières à Nantes » sous la direction de Philippe Le Pichon et Arnaud Orain, éditions Presse Universitaire de Rennes, 2008.
- « Jean-Joseph-Louis Graslin (1727-1790), le temps des Lumières à Nantes » sous la direction de Philippe Le Pichon et Arnaud Orain – Presses universitaires de Rennes, 2008.
- « Evolutions et traces des territoires / édifices religieux à Nantes du milieu du XVIII^e siècle à nos jours » par Elisabeth Pérot, DEA Histoire culturelle option Histoire de l'architecture et des formes urbaines, sous la direction de Michaël Darin, Université de Versailles, septembre 2005.
- « L'architecte est aux jardins », les squares et jardins publics d'Étienne Coutan, architecte de la ville de Nantes, 1911-1940 », par Gilles Bienvenu, revue 303, Arts, Recherches et Créations n°XL, 1994.
- « Nantes, L'île Feydeau », par Gilles Bienvenu et Françoise Lelièvre, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, coll. « Images du Patrimoine » n° 115, 1992.
- « Architecture de la ville et réglementation urbaine », volume 1 : « textes réglementaires », volume 2 : « Nantes, le cadre réglementaire », étude pour le Ministère de la Culture, direction du patrimoine, 1990.
- « Les Jardins de Nantes » - Bibliothèque Municipale de Nantes – Service des Espaces Verts (SEVE), Ville de Nantes, 1988.
- « Histoire des jardins nantais » – Catalogue de l'exposition - Archives et Bibliothèque Municipale – Nantes, 1984.

Rapports de sondages archéologiques, diagnostics archéologiques ou études du bâti

Nantes - « 2 rue Portail / 5 rue Ogée : Collégiale Notre-Dame, Chapelles latérales nord » Mathieu Laurens-Berge, avec la collaboration de Nicolas Lacoste, Christian Le Boulaire, Frédéric Mercier. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la Ville de Nantes, 2015.

Nantes - « Réseaux Flesselles-Tremperie » Mathieu Laurens-Berge, avec la collaboration de Nicolas Lacoste, Christian Le Boulaire. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la Ville de Nantes, 2014.

Nantes - « Réseaux Maillard-Bouffay » Mathieu Laurens-Berge, avec la collaboration de Nicolas Lacoste, Christian Le Boulaire. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la Ville de Nantes, 2014.

Nantes - « Porte Saint-Pierre » Nicolas Lacoste, avec la collaboration d'Elodie Cabot, Alexandre Polinski. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la Ville de Nantes, 2014.

Nantes - « Neptune-Bouffay. Evolution du front sud de la ville historique, entre Loire et espace urbain » Stéphane Augry (ss.dir) Inrap, 2014.

Nantes - « Rue des Cordeliers » Frédéric Mercier, avec la collaboration de Christian Le Boulaire et la participation de Nicolas Lacoste et Mathieu Laurens-Berge. Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la Ville de Nantes, 2013.

Nantes - « 5 rue du Refuge, Couvent des Cordeliers » Damien Ladiré (ss.dir) ATEMPORELLE, 2012.

Nantes - « 3-7 rue des Cordeliers, Chapelles du couvent des Cordeliers » Damien Ladiré (ss.dir) ATEMPORELLE, 2011.

Nantes - « Château des Ducs de Bretagne, tour du port et cour attenante » Jérôme Pascal, Nicolas Bonnin et Pierrick Leblanc, Inrap 2007.

Nantes - « Château des Ducs de Bretagne, cour du château » Jérôme Pascal, Nicolas Bonnin et Pierrick Leblanc, Inrap 2007.

Nantes - « Château des Ducs de Bretagne, douves et pont de secours » Jérôme Pascal, Nicolas Bonnin et Pierrick Leblanc, Inrap 2004-06.

Nantes - « Château des Ducs de Bretagne, ensemble ouest » Jérôme Pascal, Nicolas Bonnin et Pierrick Leblanc, Inrap 2003-06.

Nantes - « Porte Sauvetout / Tour d'Erdre » Jocelyn Martineau, AFAN 2001.

Pour l'analyse typologique

« **Les fenêtres nantaises** » publication Nantes Renaissance par Jean Lemoine avec la participation de Christian Landon et Patrick Lebeauvin, 2015.

« **Les ferronneries nantaises** » publication Nantes Renaissance par Jean Lemoine et Bernard Bresnu, 2013.

« **De l'architecte voyer à l'ingénieur en chef des services techniques : les services d'architecture et d'urbanisme de la ville de Nantes du XVIII^{ème} siècle au XX^{ème} siècle** » Thèse de doctorat en Histoire l'architecture moderne et contemporaine, sous la direction de Gérard Monnier, Université de Paris IV-Sorbonne, 2013.

« **Le temps d'un chantier... Patrimoine et architecture, restauration urbaine à Nantes** » publications Nantes Renaissance par Elisabeth Pérot et Sophie Vincent, 2005-2008.

« **Regard sur ville – A la découverte du patrimoine nantais** » par Michel Mercier, Ponctuation éditeur, 1995.

« **Gothique et néogothique à Nantes** » catalogue de l'exposition de l'ARDEPA en coproduction avec la Maison de la Culture à Nantes, 1983.

« **Prestige de la ferronnerie nantaise** » dessin de M.Orceau, édité par la Société Archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 1979.

Pour approfondir l'analyse historique

« **Le château des Ducs de Bretagne, entre grandeur et renouveau. Huit siècles d'histoire** » par Bertrand Guillet et Aurélien Armide (dir.), Editions Presses Universitaires de Rennes, 2016.

« **Nantes au XIX^e siècle – statistique topographique, industrielle et morale** » par MM. A. Guépin et E. Bonamy 1835, réédition précédée « De L'Observation de la ville comme corps social » par PH. Le Pichon et A. Supiot, Centre de recherche politique, Université de Nantes, 1981.

« **Iconographie de Nantes** » Musées Départementaux de Loire-Atlantique, musée Dobrée, Nantes, 1978.

« **Nantes pittoresque et disparu** » par E. Coarer-Kalondan, éditions Marcel Daubin, 1947.

« **Notices sur les rues, ruelles, cours, impasses, quais, ponts, boulevards, places et promenades de la ville de Nantes** » par Edouard Pied, imprimerie A. Dugas & Cie, Nantes, 1906 (réédition de 1982).

« **Etudes sur le vieux Nantes** » par le chanoine Durville, éditions Lafolye, Vannes, 1900.

3. PAYSAGE URBAIN ET TYPES D'ÎLOTS

3.1. FORME DE LA VILLE

Description de Robert Joly, dans son rapport de 1971 :

La colline située entre la Loire, la Chézine et l'Erdre crée de forts dénivelés à l'intérieur du secteur entre le cours Cambronne et le quai de la Fosse, entre la place Graslin et l'ancien cours de l'Erdre (passage Pommeraye, rue J.-J. Rousseau et Crébillon) et entre la place Bretagne et le cours des 50 Otages. Cette colline culmine à 30-40 mètres et a constitué longtemps un obstacle au développement de la ville.

Le cours des 50 Otages, point le plus bas du secteur, sépare cette colline d'un éperon s'avancant le long des rues de la Marne, de Verdun et du Maréchal Joffre.

Nantes est une des villes les plus vertes de France : des coulées de verdure accompagnant l'eau pénètrent dans la ville jusqu'aux confins du Secteurs sauvegardé, mais le centre lui-même en profite peu.

La partie du secteur situé à l'ouest du cours des 50 Otages, ne compte aucun arbre en dehors du cours Cambronne aménagé en jardin à la française, d'un îlot situé près de l'église du Sanitat où la construction d'un immeuble moderne a permis de réaliser un jardin sur parking et des écoles. Le quartier de la cathédrale présente davantage de plantations dans la cour de la mairie et dans les jardins privés proches de la préfecture. Les îlots situés à l'est des cours Saint-Pierre et Saint-André sont agréablement plantés.

La municipalité a réalisé de nombreux espaces verts sur les places et les terrains dégagés par les bombardements et à l'occasion de certaines démolitions : place René Bouhier, place Royale, place de la Bourse, à l'emplacement de l'ancienne poste, le long de la nouvelle poste, devant la mairie, place de la Petite Hollande, place Roger Salengro ; parallèlement elle a réalisé des plantations le long des anciens bras de la Loire et de la Chézine et sur les cours et, face au futur centre directionnel, une vaste promenade plantée.

UNE FORME URBAINE ISSUE DE SON HISTOIRE

Dessin AUP.



Le patrimoine de la ville ne réside pas seulement dans la collection d'édifices remarquables que l'on désigne communément par le terme de monuments, mais plus globalement dans un « paysage » structuré par l'histoire, qui d'un site originel a façonné la ville.

Le Secteur sauvegardé de Nantes est constitué de plusieurs types d'urbanisation, que l'on peut grossièrement schématiser ainsi : une densité forte issue de la ville médiévale qui va décroissant vers l'ouest (place du Sanitat).

Les effets du relief se font sentir principalement entre est et ouest avec le cours des 50 Otages comme point le plus bas (ancienne vallée de l'Erdre). Ainsi les grands monuments repères de la ville se répondent visuellement dans le parcours urbain : l'église St-Nicolas, la Tour de Bretagne, le Beffroi de Ste-Croix et bien sûr la Cathédrale. Le château situé lui sur un point plus bas ne participe pas à ce jeu de signal, laissant au promeneur le soin d'être découvert en s'y approchant au plus près.

Un dénivelé fort existe également juste derrière le quai de la Fosse, sur tous les îlots bordant la Loire ; le passage Pommeraye matérialise d'ailleurs ce dénivelé avec la plus grande monumentalité.

Le tissu urbain actuel est aussi le témoin d'urbanisations successives qui ont (parfois) transformé le parcellaire ancien jusqu'à le régulariser, tels les grands ordonnancements et les percées de voies ou de places, d'autres îlots sont issus d'une création ex nihilo qui a dessiné une forme urbaine nouvelle sur des terrains vierges de tracés, tels l'île Feydeau, le quartier Graslin, la place du Sanitat. Ponctuellement dans la ville, la Reconstruction dans la fin des années 1940 et 1950 a conduit à de nouveaux alignements, de nouvelles formes de densité.



Quatre types d'îlots ressortent de cette analyse :

- les îlots d'urbanisation ancienne, à la densité forte et le parcellaire complexe ;
- les îlots de faubourgs, à la densité moins forte mais à l'organisation spontanée ;
- les îlots marqués principalement par les aménagements des XVIII^e et XIX^e siècles ;
- les îlots marqués principalement par le XX^e siècle.

3.2. ÎLOTS DENSES DE LA VILLE CLOSE

Il s'agit des îlots de l'ancienne ville close médiévale qui n'ont pas été profondément transformé par des aménagements plus récents. Le parcellaire est irrégulier, en général étroit et imbriqué, des parcelles souvent entre 4,50 et 7 mètres de large pour une profondeur allant parfois jusqu'à 21 mètres.

C'est une structure foncière complexe donc, à la densité forte composée essentiellement d'immeubles de rapport.

Ce secteur a fait l'objet d'une étude détaillée et approfondie, en particulier sur les caractéristiques de son parcellaire, par Hugo Meunier en 2012 au sein du Service de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de Nantes.



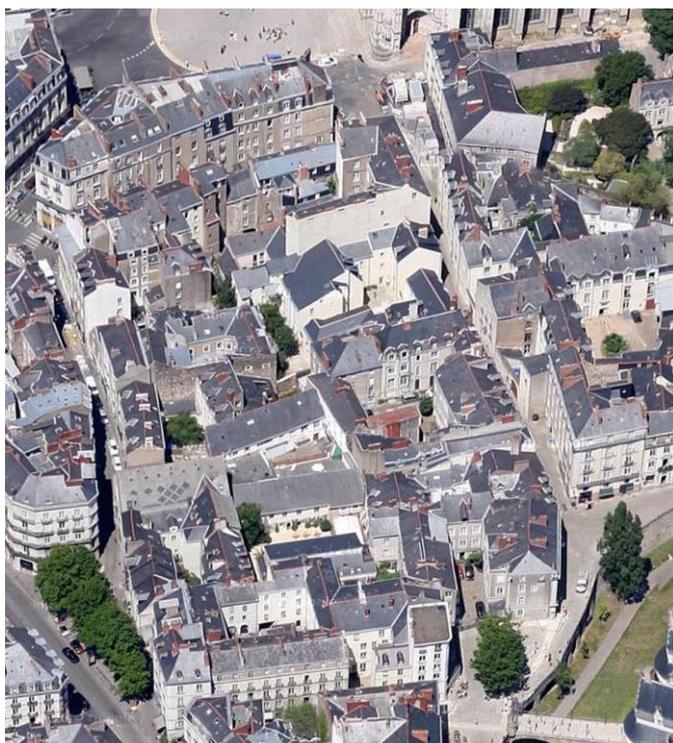
QUARTIER BOUFFAY

Ilot des rues de la Juiverie et des Echevins



QUARTIER CHATEAU / CATHEDRALE

Ilot des rues Mathelin Rodier et des Carmélites





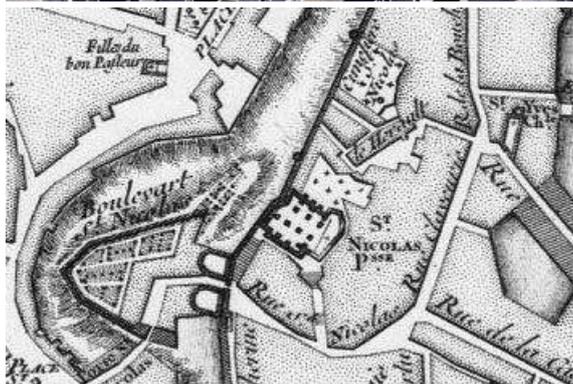
QUARTIER HÔTEL DE VILLE

Ilot des rues du Moulin et Bossuet



ABORDS DE SAINT-NICOLAS

Extrait du plan Cacault sur le secteur (1756)



LA FORME DE LA VILLE ET SES FAUBOURGS AU XVII^e SIECLE,

Jean Boisseau, Fonds du musée Dobrée.



3.3. ÎLOTS DE FAUBOURGS OU EN LIMITE DE LA VILLE CLOSE

Il s'agit des îlots qui se sont structurés le long des voies d'entrées et de sorties de la ville médiévale, faubourgs St-Clément, Richebourg mais aussi la Fosse. Les îlots situés de part et d'autre de l'Erdre, ancien quartier de tanneurs ont une structure assez similaire.

Le parcellaire est assez étroit comme dans la ville close, mais sur des profondeurs bien plus importantes, traversant généralement l'îlot de part en part. Ces îlots donnent lieu à des cheminements intérieurs (couverts ou non), tels le passage du Commerce, les ruelles escarpées du quai de la Fosse ou encore les sortes de « traboules » de l'îlot Léon Blum / allée d'Erdre.

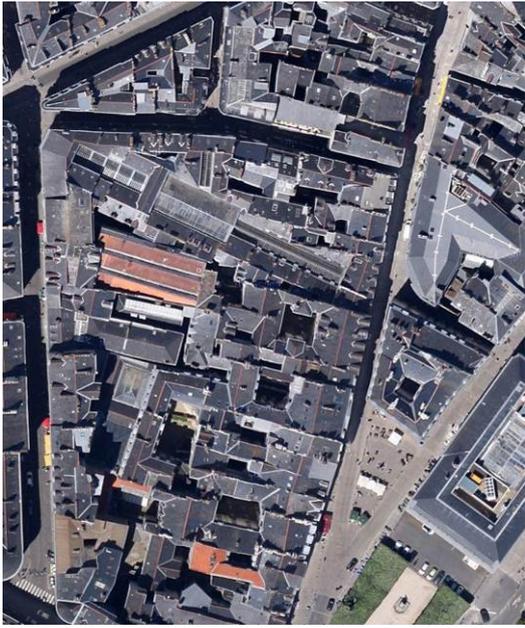
L'îlot des rues du Préfet Bonnefoy et du Maréchal Joffre moins commerçant à l'époque, fait figure d'exception dans le Secteur sauvegardé ; très large, il présente une double ligne de constructions sur la rue Joffre, une densité moins forte sur les autres rues et un cœur d'îlot peu dense.



QUARTIER SAINT-CLEMENT

Ilot des rues du Préfet Bonnefoy / Joffre





QUARTIER DE LA FOSSE

Ilot rue de la Fosse



VESTIGE DU FAUBOURG SUR LE QUAI DE LA FOSSE

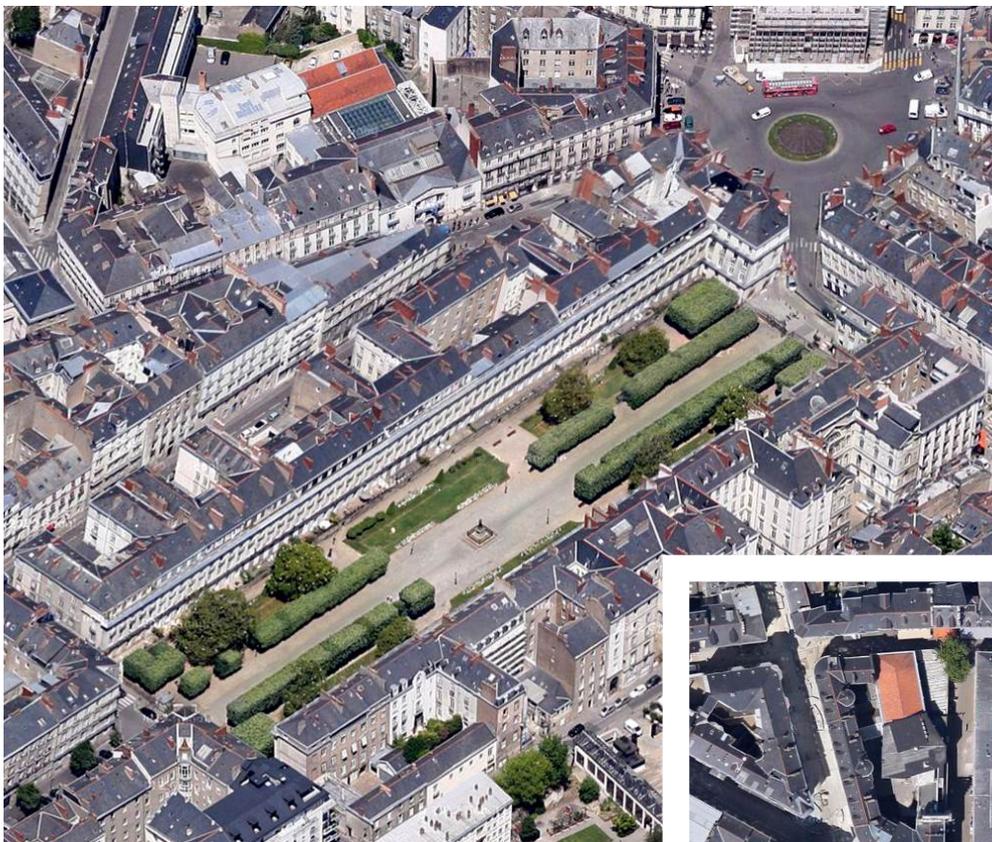


3.4. ÎLOTS DES GRANDS ORDONNANCEMENTS URBAINS (XVIII^E-XIX^E)

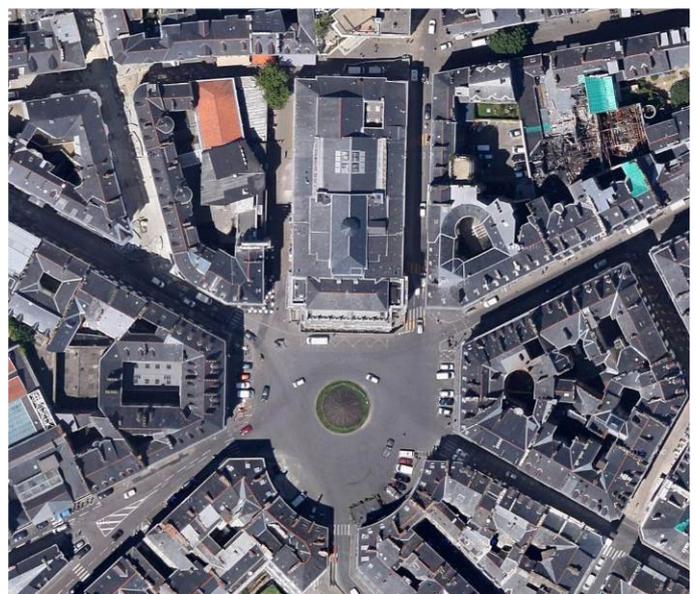
Les aménagements des XVIII^e et XIX^e siècles ont profondément marqué la ville, cette catégorie d'îlots concerne une part très importante du Secteur sauvegardé. Le parcellaire est plus régulier, parfois mitigé entre une structure ancienne et une régularisation sur seulement un côté de l'îlot (cas des îlots bordant la rue de Strasbourg par exemple), parfois parfaitement régulier lorsqu'il est issu d'une création ex nihilo comme le lotissement de Feydeau ou de Cambronne construit sur l'ancien enclos des Capucins.

La densité est moins forte, les parcelles font souvent entre 15 et 30 mètres de large, les îlots sont moins profonds, laissant place à un maillage de rues plus importants (et donc un linéaire de façades –ordonnées– sur rue plus important). Les exemples sont aujourd'hui les formes urbaines les plus connues et les plus étudiées de l'histoire nantaise : l'île Feydeau, Place Royale, Graslin, Cambronne, rue de Strasbourg, rue du Roi Albert, place Delorme.

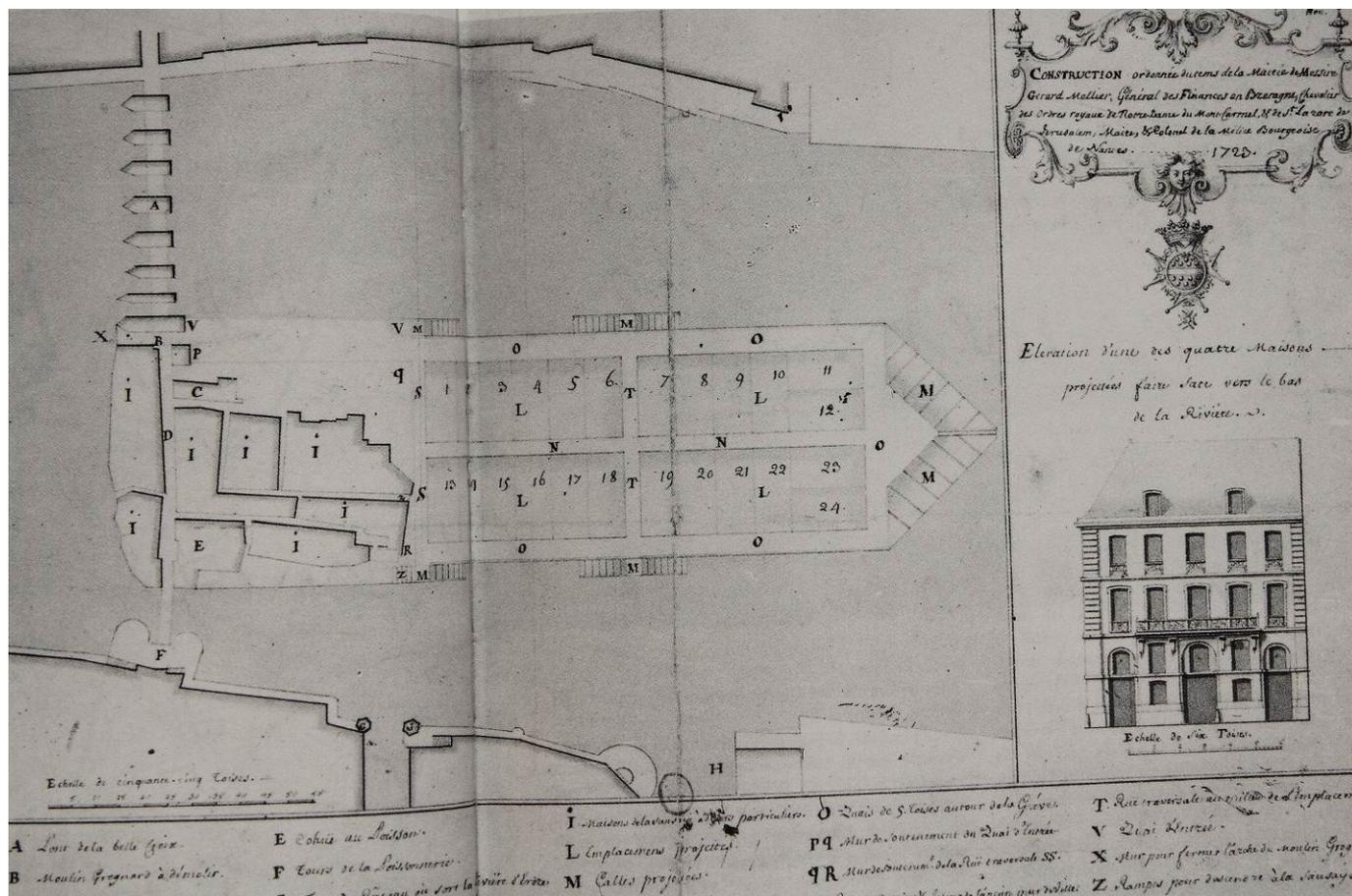
Presque tous ces quartiers ont fait l'objet d'une étude documentaire, voire d'une monographie.



PLACE GRASLIN ET COURS CAMBRONNE

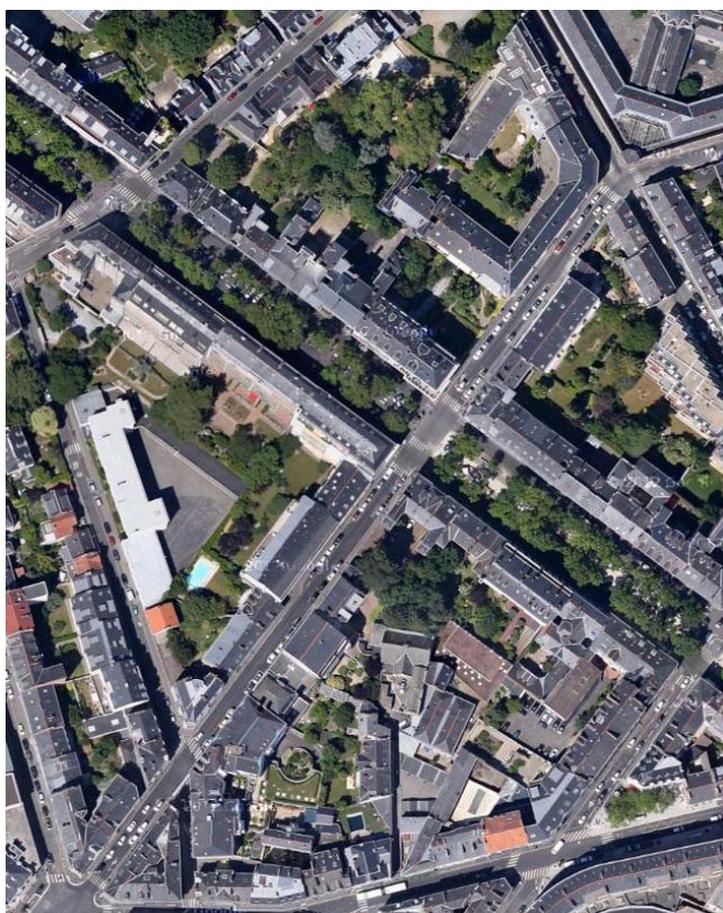


L'ILE FEYDEAU





LA PERCEE
DE LA
RUE DE STRASBOURG



PLACE DELORME
ET BOULEVARD GUIST'HAU

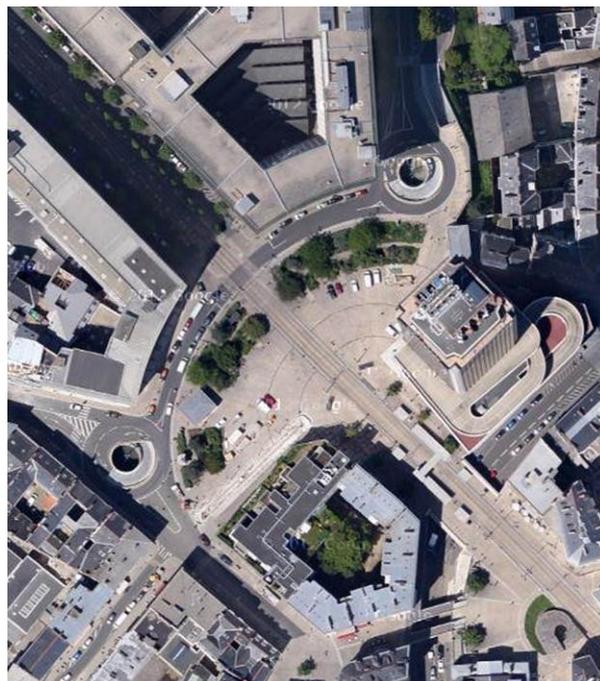
3.5. ÎLOTS MARQUES PAR LE XX^E SIECLE

Là encore, il s'agit d'un pan de l'histoire bien connu des Nantais, les bombardements ont touché la ville en son cœur et les reconstructions qui ont suivi ont marqué la forme de la ville, bien que les réalisations effectives sont bien moins nombreuses que ce que prévoyait le plan initial de 1944.

Il s'agit des grandes opérations de la rue du Calvaire et de la place Bretagne, de la place du Commandant L'Herminier. Le parcellaire est exceptionnellement vaste, des parcelles moyenne de 1 000 m², allant jusqu'à 5 000 m².



PLACE BRETAGNE



RUE DU CALVAIRE



PLACE DU COMMANDANT L'HERMINIER

LA RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY ET, PLUS RECEMMENT, LA MEDIATHEQUE



4. HISTORIQUE DE LA PRESENCE DE L'EAU ET DU VEGETAL DANS LA VILLE

4.1. LES JARDINS ET LES GRANDS ESPACES LIBRES QUI ONT STRUCTURE LA VILLE

L'histoire de la présence végétale à Nantes est de deux natures : l'une est scientifique, avec le développement de la botanique, l'autre est urbaine avec les grands projets de transformation de la ville.

Le domaine de la botanique correspond à l'histoire la plus ancienne des jardins à Nantes. Apparue dès 1550, lorsque débarquèrent à Nantes les premières plantes envoyées par Jean Nicot à Catherine de Médicis, la botanique devient une science nantaise à part entière avec la création du jardin des Apothicaires en 1688 et son laboratoire de préparation. Ainsi les élèves de médecine et pharmacie reçoivent un enseignement de botanique, centré principalement sur les plantes médicinales.

En 1719, sous l'action de Pierre Chirac (intendant du jardin du roi) le jardin des Apothicaires devient un « jardin royal des plantes ». Avec l'ordonnance royale du 9 septembre 1726, Louis XV exige que « *les Capitaines des Navires de Nantes [rapportent] Graines & Plantes des Colonies des Païs Etrangers, pour le Jardin des Plantes Médicinales établi à Nantes* » (Yannick Romieux, « *Le transport maritime des plantes au XVIIIe siècle* », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 52, no 343, 2004, p. 405-418). En 1711, le premier Magnolia grandiflora arrive à Nantes et en devient l'arbre symbole. Au-delà de l'aspect pédagogique, le roi précise un autre objectif : le jardin devra participer à l'embellissement de la cité.

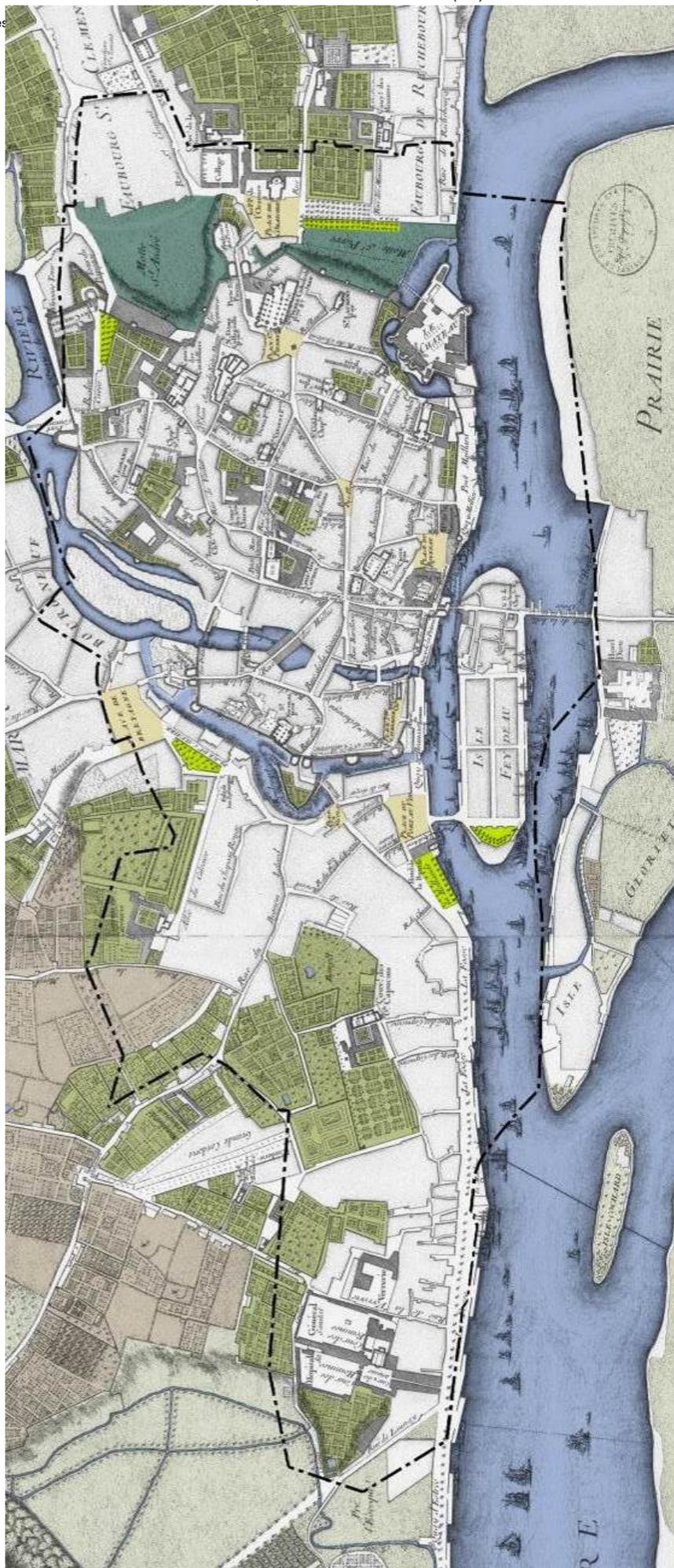
Il n'existe pas d'espace vert public au cœur de la cité, même le jardin de l'Hôtel de Ville reste à l'usage privé du maire. Hors la ville en revanche, certains jardins particuliers sont ouverts au public comme la Tenue Bruneau (rue Mercoeur), la Tenue Camus (sur le chemin des Dervallières) ou la Tenue rue Gigant. On note également le *Jardin de la Solitude* de François Mellinet répondant à la mode des jardins à fabriques.

Parallèlement à cette grande histoire horticole, Nantes a une histoire urbaine exceptionnelle. Au début du XVIII^e siècle, elle avait gardé son aspect médiéval. Ensermé dans les fortifications, le parcellaire dense et resserré laissait peu de place aux grands espaces libres. Seuls les enclos religieux disposent de grandes surfaces de jardins, potagers et vergers ; quelques maisons possèdent aussi des jardins mais ce sont souvent des potagers de petites dimensions. Le caractère utilitaire du jardin domine donc pendant longtemps, jusqu'à ce que les grands projets urbains lui apportent une nouvelle dimension, esthétique.

Sous l'impulsion du maire Gérard Mellier arrivé en 1720, la libération des vastes espaces des anciennes mottes permet la création des premières promenades nantaises. Ce sont d'abord les cours Saint-Pierre puis Saint-André, puis, la réfection des quais d'Estrées et de la Fosse. Les quais de la Loire sont plantés d'ormeaux en 1736 créant une longue promenade le long du port prolongée par un double alignement d'ormeaux sur la place de la Bourse. L'éperon de l'île Feydeau est aussi planté de tilleuls en 1751 et la place du Calvaire devient le bois des amourettes en 1747. Avec l'expansion de la ville vers l'ouest à la fin du XVIII^e siècle, la création du cours Cambronne en 1791 et du boulevard Delorme la même année s'ajoute à cet ensemble d'espaces plantés dans la ville pour la promenade et l'embellissement de la ville.

Le XIX^e siècle voit, dans une expansion urbaine grandissante, les créations de nombreux boulevards plantés dont celui de la ceinture de la nouvelle ville : « *ce boulevard enveloppera la cité d'une promenade magnifique qui ajoutera beaucoup à l'agrément des habitants et sera un embellissement réel* » (lettre de Levesque au Préfet, 1827). La grande percée de la rue de Strasbourg conduit à la création d'un vide urbain considérable et d'une dédensification de tous les îlots concernés, rappelons que le projet initial prévoyait la plantation d'un alignement d'arbres tout le long de l'axe et un cours plus large en son centre...

Des squares sont projetés aux abords des institutions dans l'espace résiduel des terrains après construction des nouveaux équipements comme l'Hôtel-Dieu, le Palais de Justice ou le muséum d'histoire naturelle, etc... Deux grands espaces aux limites de la ville sont également ouverts au public : en 1875-1876, la Ville acquiert 63 hectares au Petit-Port pour en faire un champ de course et un parc dessiné par Aubry et en 1912, c'est l'acquisition des 12 hectares du parc de Procé dessiné par Noisette (1864).



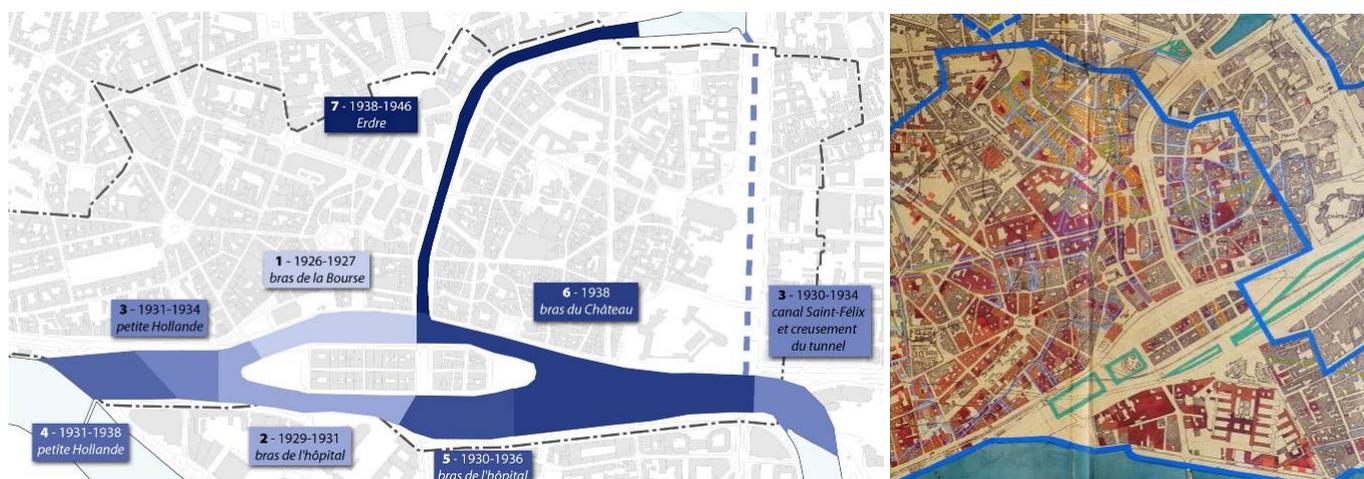
Extrait du plan Cacault de 1759, 11157/6.

Plan Cacault colorisé afin de distinguer les différents espaces verts en 1756-59

- eau
- terrains hors la ville non cultivés
- terrains cultivés
- mottes défensives
- jardins/terrains cultivés privés clôturés
- jardins/bois publics
- places

Le dernier bouleversement majeur de la structure de la ville sera les comblements de l'Erdre et de la Loire. Les travaux débutent en 1926 par le bras de la Bourse, puis en 1928 le bras de l'Hôpital, et en 1929 le creusement du canal de détournement de l'Erdre sous les cours St-Pierre et St-André (inauguré en 1934). En 1938, l'ancien cours de l'Erdre et la partie en amont du bras nord de la Loire sont comblés (actuelle place de la Petite Hollande).

Ces espaces comblés libèrent des surfaces considérables qui sont en partie attribuées à des espaces verts comme le square Elisa Mercœur ou les bords du cours des Cinquante Otages.



Carte des comblements successifs - AUP

Plan de reconstruction de 1948



Carte postale du comblement du bras de la Bourse, avant 1930, AM9Fi108



Carrefour de l'écluse après comblement de l'Erdre, sept 1941, AM13Fi1951



Comblement du bras de l'hôpital, avril 1941, AM13Fi380



Comblement de la confluence des bras de la Bourse et de l'Hôpital, juin 1947, AM9Fi115

Les bombardements de 1943 conduisent à la création de nouveaux vides urbains, parmi eux la place Bretagne ou encore la rue du Calvaire... de nouveaux emplacements qui ne sont pas toujours reconstruits et font l'objet de reconversion en jardin public comme le square de l'Amiral Halgan.

Aujourd'hui, les anciens bras de Loire entourant l'île Feydeau et le quai de la Fosse ont été réaménagés en partie ou font l'objet de projets en cours de réalisation. Ces aménagements récents offrent une nouvelle perspective sur l'ordonnancement des façades, tout en suggérant les anciens quais et les bras de Loire disparus.

Les espaces verts en cœur d'îlot sont peu présents dans le Secteur sauvegardé.

Dans l'ancienne ville intra-muros, à l'exception du jardin de l'Hôtel de Ville et des douves du château, les jardins sont quasiment absents ; les cœurs d'îlots sont très denses et minéraux, juste quelques jardins sont à noter dans l'îlot compris entre la rue du Roi Albert et la rue Tournefort et certaines cours plantées ici et là (psalette et ancien cloître de Ste-Croix). C'est à l'est du cours des Etats que l'on trouve de grandes parcelles dotées de jardins conséquents.

Dans le reste du secteur (à l'ouest de la ville close), la plus faible densité laisse quelques surfaces vertes en cœurs d'îlots, mais la présence végétale est quasi exclusivement portée par les grands aménagements urbains comme les emprises du fleuve et de la rivière, le cours Cambronne prolongé par les alignements de la rue Maurice Sybille.



Carte de la présence végétale dans les espaces libres - AUP

QUELQUES CHIFFRES ACTUELS SUR LES ESPACES VERTS

(sur l'ensemble du territoire communal)

Source : site internet de la Ville de Nantes

99 : nombre de parcs, squares et jardins que gère la Ville.

218 hectares : surface occupée par les parcs et jardins municipaux.

1 050 hectares d'espaces verts publics (parcs, coulées vertes, promenades) sont aménagés à Nantes, sur un territoire de 6 519 hectares.

46 kilomètres de promenades naturelles sont aménagés en coulées vertes au fil de l'eau.

37 m² : surface moyenne d'espaces verts à Nantes par habitant, soit une offre à moins de 500 m d'un foyer.

24 M € : budget annuel consacré par la Ville aux espaces verts.

4.2. HISTOIRE DES PRINCIPAUX JARDINS ET PROMENADES DU SECTEUR SAUVEGARDE

Ce chapitre retrace de façon synthétique l'histoire des promenades et principaux jardins publics situés dans le Secteur sauvegardé ; les places sur lesquelles ont été projetées de grands ordonnancements urbains sont décrites dans la partie B-3 de ce cahier.

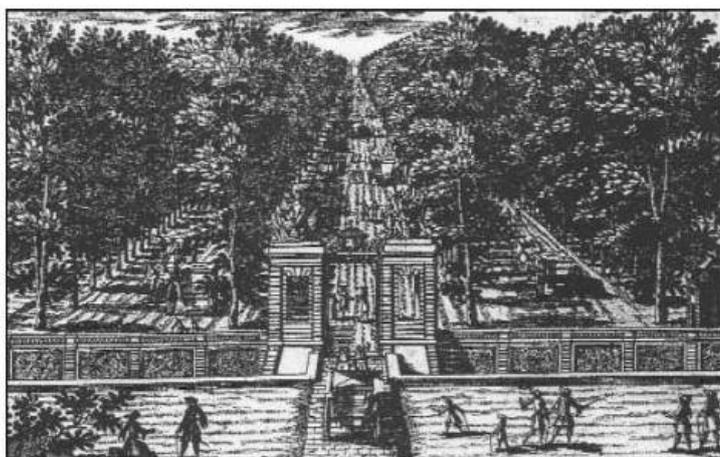
Chaque jardin est décrit dans son contexte historique, ses dimensions et les dates de projet (le cas échéant de création) sont précisées en début de chapitre. L'iconographie principale est réunie pour chaque jardin.

DEFINITION DU « COURS »

L'expression vient de « *corso italiano* » importé en France par la reine Marie de Médicis, créatrice du Cours-La-Reine à Paris. Le cours est un vaste espace planté de frondaisons, fermé à la circulation, où l'on vient se promener à pied ou en carrosse pour voir et être vu. C'est un lieu de sociabilité pour une certaine classe de la société, un peu comme le « *salon urbain* » des gens aisés.

Le tracé rectiligne est suivi dans la majorité des cas nantais. La superficie disponible détermine le nombre d'allées et de rangs d'arbres. Les espèces avant le XIX^e sont principalement des ormes et des tilleuls importés d'Orléans. Les quelques équipements qui agrémentent les promenades sont des bancs de pierre, des clôtures (simples poteaux, barrières en bois : « olivettes en bois », ou mur d'appuis...) et parfois des bateliers pour protéger les plantes des dégradations.

Le cours la Reine, gravure d'Aveline (XVIII^{ème} siècle). B.N.F. RV-607825



LE JARDIN DE L'HOTEL DE VILLE

PROJET : 1727 architecte Gabriel - 1800 architecte Fournier



CONTEXTE HISTORIQUE :

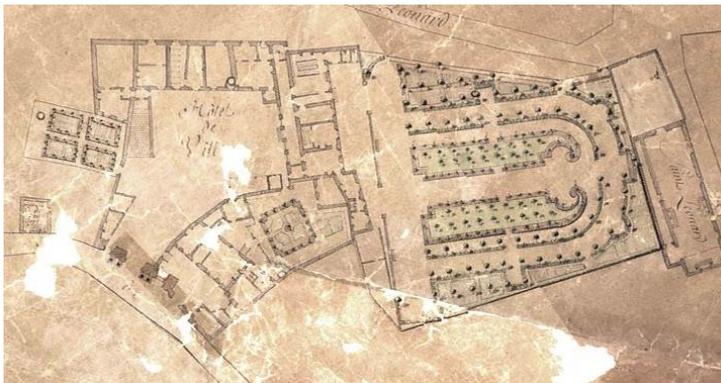
Acquis par la Ville en 1578, le jardin de l'Hôtel de Ville est d'abord conçu au XVII^e siècle pour l'usage privé du maire. Il est alors composé de buis, arbres fruitiers, gazon taillé en broderie et légumes.

Gérard Mellier, dès son arrivée en 1720, projette l'ouverture du jardin au public pour offrir une nouvelle promenade publique au cœur de la cité. Il fait dessiner en 1727 par Jacques Gabriel les plans du nouveau jardin qui est réalisé en 1728 sous la direction de l'ingénieur Goubert. Mais, après le changement de maire en 1729, le jardin n'est pas ouvert au public.

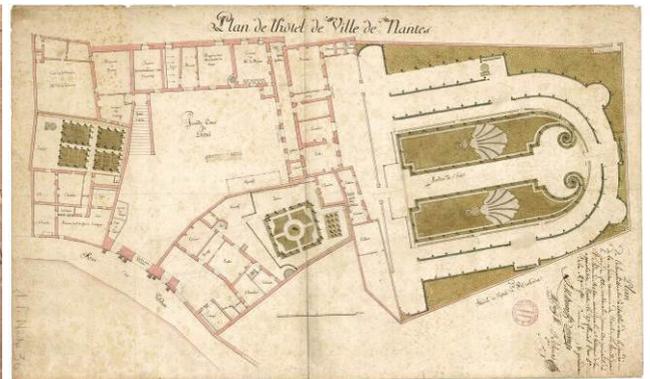
A la fin du XVIII^e siècle, un nouveau projet est dessiné par Crucy. Et c'est finalement en 1800 que le jardin est redessiné et réalisé par l'inspecteur-voyer Fournier. En 1824, des magnolias remplacent les tilleuls des allées. Les jardins actuels ne correspondent pas à ce tracé.

En 1923, la Ville acquiert l'hôtel de Rosmadec et annexe son jardin à celui de l'hôtel de ville, faisant perdre à l'hôtel Rosmadec sa composition d'ensemble initiale, à savoir le programme de l'hôtel entre cour et jardin. L'espace est alors entièrement redessiné par Etienne Coutan à l'occasion de l'extension de l'Hôtel de Ville (intervention notamment sur l'Hôtel de Rosmadec) entre 1926 et 1936.

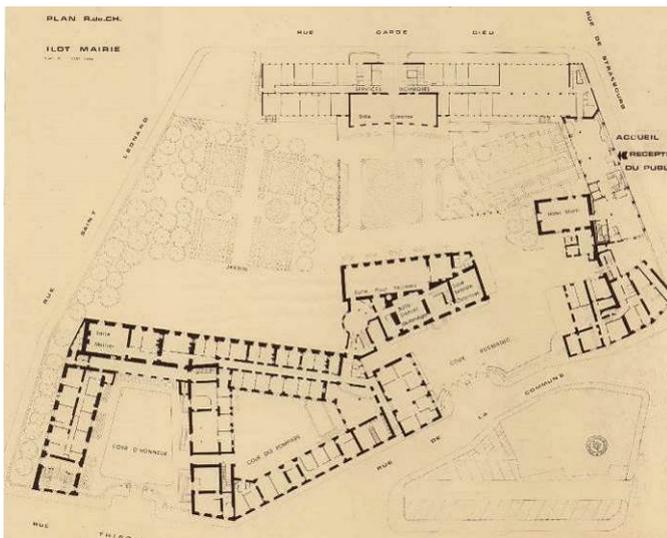
Aujourd'hui l'accès aux jardins est possible à certains horaires et lors de manifestations particulières uniquement.



Extrait du plan Portail de 1739, II157-007



Projet de Crucy pour le jardin de l'Hôtel de Ville, 1797, 1Fi36



Plan de l'Hôtel de Ville en 1983, 1Fi1251



Vue aérienne de l'Hôtel de Ville, 2013

LE JARDIN DES APOTHICAIRES / JARDIN BOTANIQUE

PROJET : 1726

CONTEXTE HISTORIQUE :

Dès 1687, Les Apothicaires sollicitent le gouverneur de Bretagne pour l'obtention d'un terrain destiné à cultiver des plantes médicinales. La Ville leur attribue un lieu extramuros en février 1688 dénommé "la Butte". L'installation du jardin commence par la construction d'un bâtiment principal et d'un laboratoire de préparation achevé en 1702. Des cours de botanique y sont aussi dispensés pour les élèves de médecine et pharmacie.

L'établissement d'un jardin pour cultiver les plantes provenant de pays étrangers et alimenter le jardin royal de Paris est déclaré par l'ordonnance royale du 9 septembre 1726 ; plantes et graines sont rapportées par les navires de commerce qui arrivent dans le port de Nantes. L'ordonnance fait suite à un projet formulé en 1719 par Pierre Chirac, alors intendant du jardin de Paris.

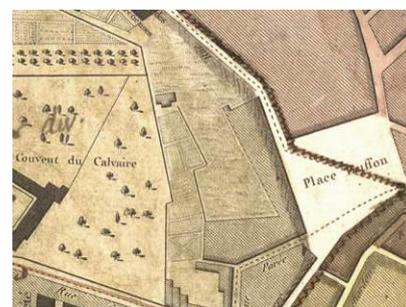
Vers 1760, le jardin est à l'abandon, devenu insalubre à la suite du comblement des fossés des anciennes fortifications de la ville qui le jouxtent. En 1789, le jardin échappe à la vente des biens nationaux malgré l'abolition de la corporation des Apothicaires. Il est reconnu d'utilité publique et la société des pharmaciens gère son entretien. En 1866, le jardin produit encore 900 kg de plantes. En 1871, un rapport dénonce l'absence de légitimité du droit accordé jadis aux Apothicaires sur ce terrain ; le jardin change définitivement d'usage en 1877.



Extrait du plan Le Rouge de 1766, 1Fi1226



Extrait du plan de projet de Perronet de 1778, 1F#41



Extrait du plan Coulon de 1795, 1Fi 42

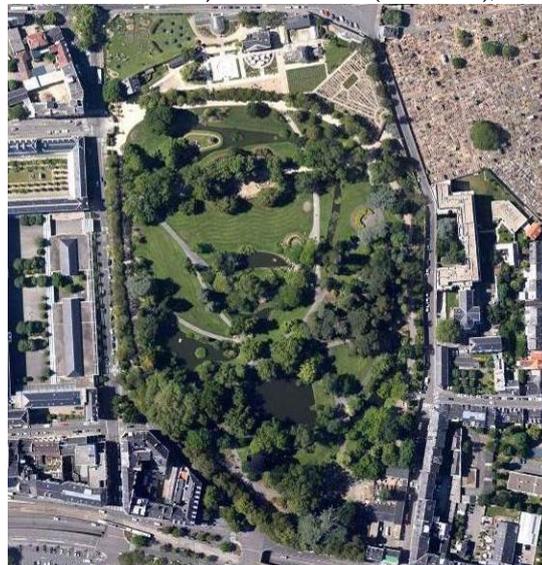
Dès 1806, le Jardin des Apothicaires devenu trop exigu pour permettre la culture simultanée des plantes médicinales et des plantes exotiques, le préfet charge le docteur Lemeignen assisté du botaniste Hectot d'ouvrir un nouveau jardin botanique dans l'ancien domaine des Ursulines acquis en 1791 par le département (hors Secteur sauvegardé).

En 1820, la Ville devient propriétaire du jardin et le maire de l'époque fait appel à un pépiniériste de Paris, Antoine Noisette, qui termine les travaux entrepris selon les plans de JF Ogée. En 1840, la direction du jardin est confiée au docteur Ecorchard qui lui donne sa physionomie actuelle de Jardin des Plantes : il en fait un parc paysager ouvert au public depuis 1853. A la fin du XIX^e siècle, divers aménagements sont réalisés : en 1895, reconstruction de la serre chaude du jardin ; en 1898, installation d'une orangerie.

Projet d'agrandissement, Driollet, 1838, 1Fi1213.

Plan d'Ecorchard, 1854, 1F#35

Vue aérienne du jardin des Plantes (hors PSMV), 2013



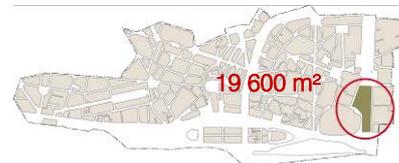
LA MOTTE SAINT-PIERRE, PREMIERE PROMENADE PUBLIQUE NANTAISE

PROJET : 1720

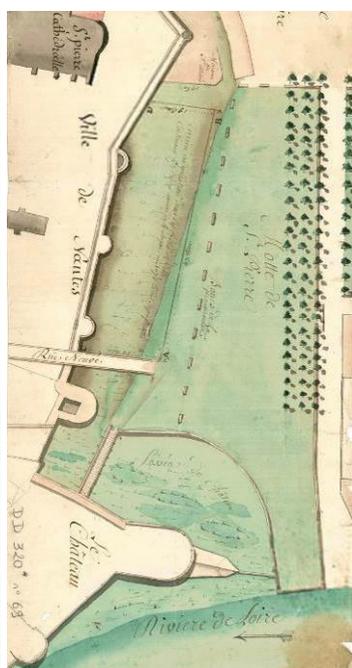
CONTEXTE HISTORIQUE :

En 1578, la ville décide d'aplanir le sud de la Motte Saint-Pierre pour faciliter l'accès au faubourg de Richebourg. Le vaste espace en limite de la ville devient un lieu de promenade pour les Nantais. En 1606, une plantation d'ormes est réalisée à l'est, prolongeant le boisement du couvent des Minimes.

Lorsque Gérard Mellier devient maire en 1720, la promenade de la motte Saint-Pierre est mal entretenue et plus ou moins laissée à l'abandon. Il fait réaliser de grands travaux pour offrir aux Nantais une véritable promenade publique : un mur de clôture est bâti tout autour de la promenade (laissant à l'extérieur l'ancienne ormaie du couvent des Minimes), le terrain est nivelé et recouvert de sable et douze bancs de pierre sont installés. En 1725, une centaine d'ormes sont plantés sur trois rangs, deux dans l'enceinte de la promenade et un à l'extérieur le long de la chaussée qui descend sur la Loire. En 1727, l'ancienne ormaie des Minimes est annexée à la promenade et 75 tilleuls y sont plantés.



Extrait du plan Portail de 1739, III157-007



Plan de la Motte Saint-Pierre, 1757, DD320/69



Extrait du plan Cacault de 1759, III157/6

LE COURS DES ÉTATS

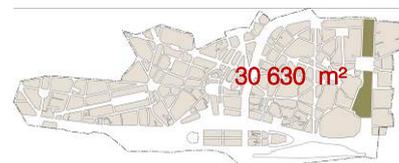
PROJET : 1761 architecte Vigny puis Ceineray

CONTEXTE HISTORIQUE :

Avec l'engouement des nantais pour les promenades publiques, il est envisagé dès 1755 de réunir la motte Saint-Pierre et la motte Saint-André pour en faire un vaste cours. En 1761, le projet de Vigny est repris par Ceineray et le démantèlement autorisé des fortifications lui permet de tracer une promenade rectiligne avec une place rectangulaire au milieu.

Les travaux d'exécution ont lieu de 1759 à 1765. La nouvelle promenade est décrite comme la plus belle de Nantes, composée de quatre grandes allées bordées d'ormes, agrémentées de sièges et d'un bosquet de tilleuls plantés en quinconce sur l'ancienne motte Saint-Pierre.

En 1806, le cours Saint-André est entièrement replanté. Entre 1820 et 1822, quatre statues sont érigées rendant hommage aux personnages célèbres à Nantes du XIV^e et du XV^e siècle : le connétable Olivier de Clisson (1336-1407), le connétable Bertrand Duguesclin (1320-1380), le Duc de Bretagne Arthur III (1393-1457) et la duchesse Anne et Reine de France (1476-1514).



En 1838-1839, cinquante-sept bornes reliées par des chaînes en fer (encore présentes aujourd'hui) sont installées au nord du cours Saint-Pierre et au sud du cours Saint-André. En 1840, les deux rangées Est d'ormeaux du cours Saint-Pierre sont abattues et remplacées par des marronniers (encore existants aujourd'hui).



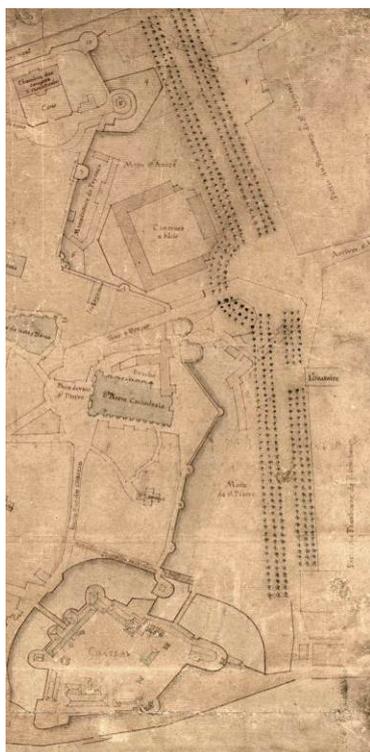
Cours Saint-Pierre, Benoît Felix, lithographie,



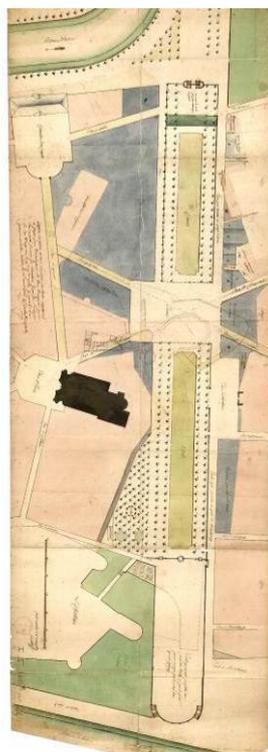
Henon, 1775, "Le Vieux Nantes", 1992, coté Bgin4-363



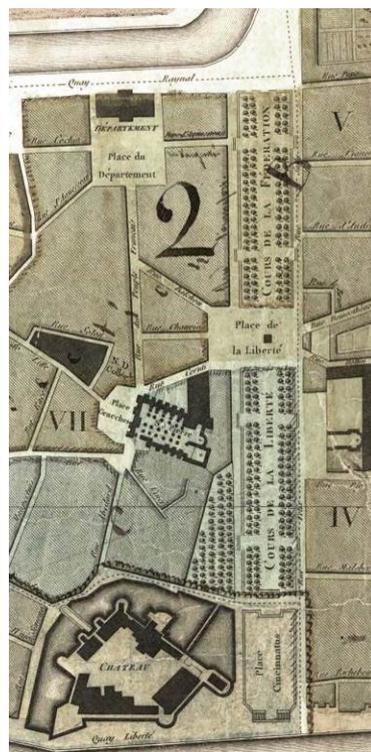
Carte postale, XIX^e siècle



Plan de projet, par Vigny, 1755, II157/11



Plans de projet de Ceineray de 1769, II160/24



Extrait du plan Coulon de 1795, 1Fi 42



PROMENADE DE LA FOSSE / PLACE DE LA BOURSE

PROJET : après 1736

CONTEXTE HISTORIQUE :

En 1736, le nouveau quartier du port d'Estrée (actuel Gare maritime) est planté d'ormes. La même année, la Ville commence l'aménagement des quais de la Fosse avec la plantation d'ormes pour prolonger la promenade existante ; les arbres étaient habillés de caisses de bois « à la façon de la Hollande ».

L'alignement d'ormes est prolongé par les mêmes plantations sur la place de la Hollande devant la Bourse, seul fragment restant de cette longue promenade de la Fosse.

L'alignement d'arbres se trouve largement amputé par le passage du train le long du quai dès 1854. La circulation dense et dangereuse pour le piéton conduit les habitants à faire une pétition pour réclamer « avec instance la pose de bornes aux extrémités de la partie plantée du dit quai, comprise entre le passage à niveau de la rue Neuve des Capucins et le bureau du port pour la sécurité des enfants qui viennent jouer sur la promenade de la Fosse ».

En 2012, aux abords de l'ancienne capitainerie, le quai est réaménagé à l'occasion de la construction du Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage. Le projet amorce une promenade plantée le long du quai et s'ouvre sur le parking de la petite Hollande. Parallèlement, la place de la Bourse accueille un marché de bouquinistes chaque semaine et quelques événements temporaires mais elle reste un espace peu investi par les nantais au quotidien étant plus perçue comme un simple lieu de passage qu'un espace de pause. Actuellement, la continuité entre la promenade du quai et son aboutissement au niveau de la place est coupée par les voies du tramway et d'autres voies automobiles rendant illisible l'ancienne promenade.



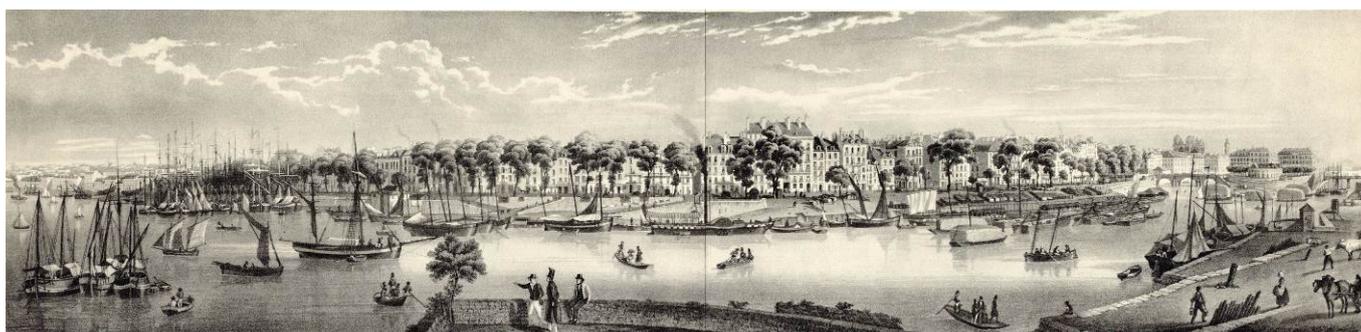
Extrait du plan Portail de 1739, II157-007



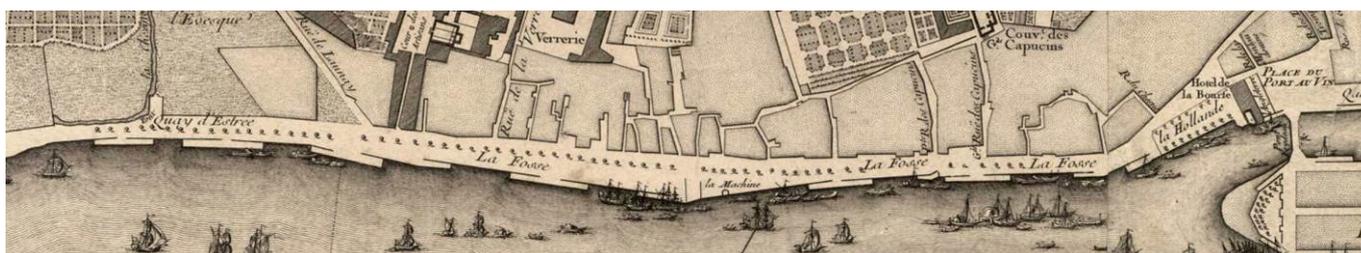
Lithographie de Félix Benoit,



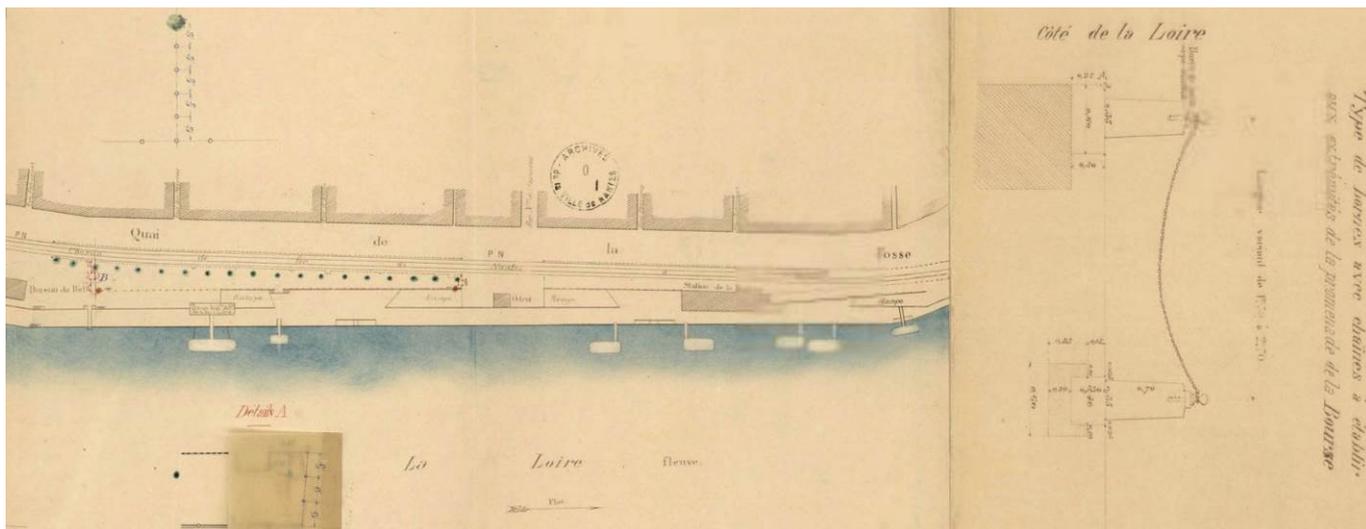
Carte postale, XIXe siècle



Panorama du port de Nantes, 1838, estampe, Musée du Château des ducs de Bretagne



Extrait du plan Cacault de 1759, II157/6



Type de bornes avec chaîne à établir aux extrémités de la promenade de la Fosse, par Cosmi, 1890, 1Fi2473



Carte postale – Promenade du Quai de la Fosse, sans date, 9Fi817



Carte postale – Inondations de février 1904, 9Fi1550



Vue aérienne du nouvel aménagement autour du Mémorial et de la place de la Bourse, 2013



BOIS DES AMOURETTES / PROMENADE DU CALVAIRE / MOTTE SAINT-NICOLAS

PROJET : 1751 architecte Portail

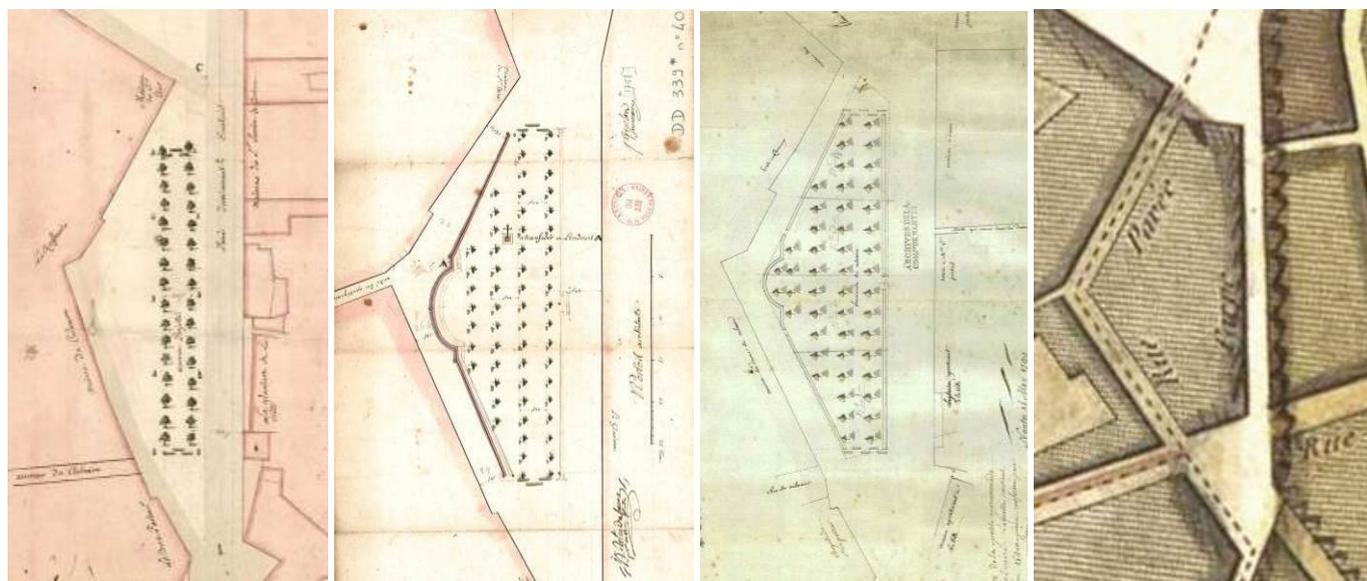
CONTEXTE HISTORIQUE :

En 1747, les habitants du quartier demandent le nivellement de la Motte Saint-Nicolas pour y aménager une promenade pour « *la santé des enfants et des vieilles personnes* ».

Deux rangs d'ormeaux, des bancs de pierre et des barrières sont installés selon les plans de l'architecte Portail ; la promenade est achevée en 1751.

D'autres projets sont envisagés mais non réalisés.

En 1791, la municipalité endettée, vend les terrains de la promenade malgré les protestations des riverains. Il n'existe plus aucune trace de cet espace vert.



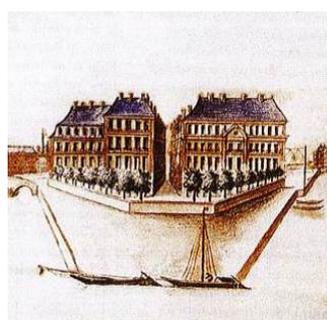
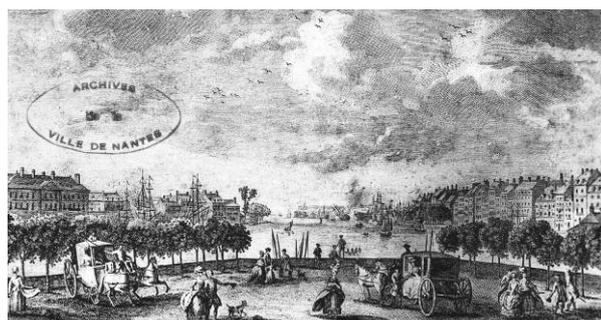
Plans de projet de Portail, 1747 et 1751, AD DD254/59 et DD339/40 / Plan de projet de Crucy de 1790, AM III63/12 Plan Coulon de 1795, AM 1Fi 42

PROMENADE DE LA PETITE HOLLANDE PUIS SQUARE J.B. DAVIAIS

PROJET : 1751 puis 1930 architecte Coutan

CONTEXTE HISTORIQUE :

En 1751, la Ville obtient la concession de la grève située à la pointe de l'île Feydeau « *pour y former une place en vue de la décoration publique* ». En 1761, cette nouvelle promenade appelée « la petite Hollande » est plantée de tilleuls taillés en boule à la manière des orangers.



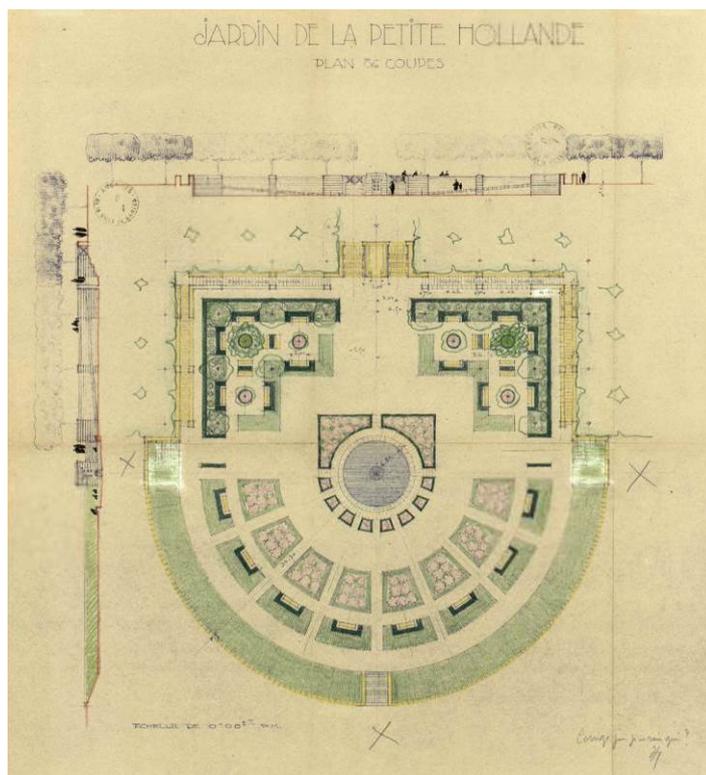
Carte postale – La petite Hollande vers 1793, 9Fi225 La Petite-Hollande, 1802, Dessin lavé. Nantes en 1838, Estampe, Musée du Château des Ducs de Bretagne

La promenade est largement réaménagée avec la construction des bains publics en 1800 et un garde-corps surmonte les quais.

Dans les années 1930, les comblements de la Loire nécessite le réaménagement de cet espace ; le projet est dessiné par Etienne Coutan. Dans l'axe du lit de l'ancien bras de Loire, le jardin est tracé en creux pour le protéger des vents d'ouest et un bassin circulaire évoquant la mémoire de l'eau et des érables planes, des peupliers noirs, des platanes et quelques plantations viennent agrémenter le site. Du côté des immeubles de l'île Feydeau, les clôtures, les escaliers, et les locaux de service sont traités avec des blocs de granit taillés. Les escaliers ouverts dans les axes de la composition dialoguent avec les rampes pratiquées dans les angles.

A la livraison, une décision municipale en limite l'accès « *aux dames et aux enfants* », Coutan fait alors placer à l'extérieur, des bancs à l'usage de ceux qui n'y sont pas admis.

Le monument dédié au résistant Jean-Baptiste Daviais est installé après-guerre.



Plan du Jardin de la Petite Hollande, J.B. Daviais, 1934, 1Fi2464



Cartes postales du square de la Petite Hollande, 1939 et 1942



Ci-dessus, document sans date et vue aérienne actuelle



COURS HENRI IV / COURS CAMBRONNE

PROJET : 1791, architecte Crucy

CONTEXTE HISTORIQUE :

(TEXTE INSPIRE DU DOCUMENT DE L'ASSOCIATION DU COURS CAMBRONNE)

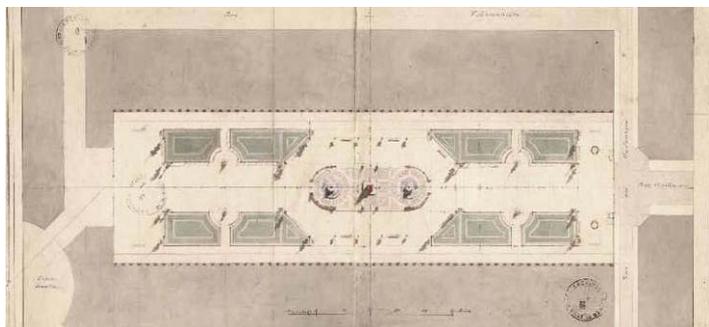
En 1780, l'emplacement du cours Cambronne appartient aux Capucins et correspond à une étendue de jardins et vergers clos. Lors des négociations pour le quartier nouveau vers 1780, Graslin tente de persuader les Pères que le meilleur usage à faire de leur terrain est « *une promenade publique dans le milieu... depuis la place jusqu'à la rue des gasdeniers, et qu'on ne bâtit que les deux côtés de cette promenade, ainsi que la façade de la place, lieu très proche à y faire un bel établissement de Bourse* » (AM DD227).

La propriété des Pères Capucins revient à la Ville en 1791, pendant la Révolution. L'architecte Crucy conçoit le plan des façades pour les hôtels particuliers « *à construire le long de la promenade* » (voir notices Ordonnancements). Graslin désirait que la promenade soit une « *chambre de plein air* » devant magnifier un monument situé à l'ouest, fermant la perspective. Le cours fait 170 mètres de long par 45.

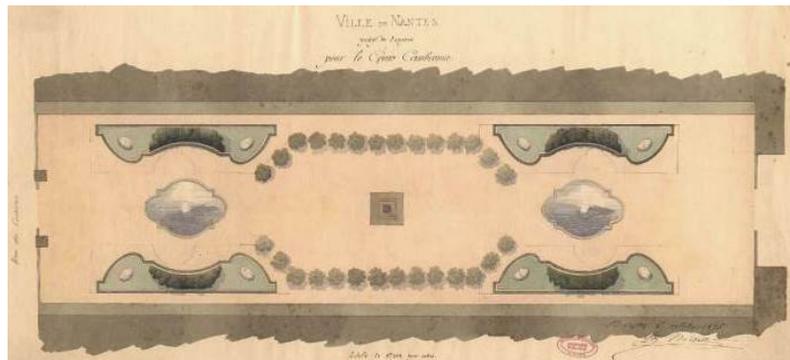
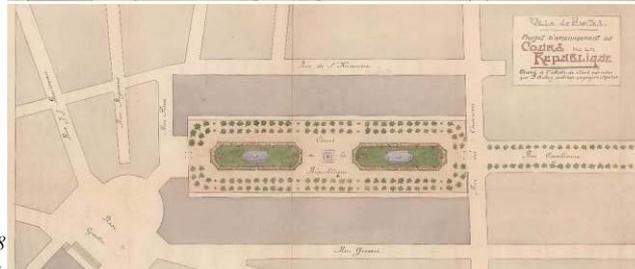
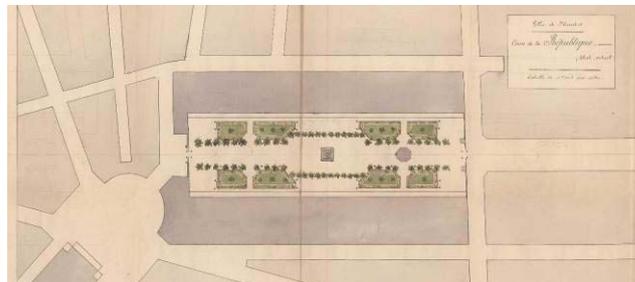
Voulu par Graslin, le projet de Bourse (côté rue Piron) pour donner un accès au nouveau Cours n'aboutit pas. De l'autre côté (actuelle rue des Cadeniers) se sont succédé des projets de musée, de palais souverain, de préfecture, de muséum, de palais de justice, sans réalisation. Finalement, en 1840, la municipalité décide de percer l'actuelle rue Maurice Sibille, anciennement rue Cambronne. Réalisée en 1870 en l'absence de monument fermant la perspective, l'ouverture vers la Loire et vers la butte Sainte-Anne fait de la promenade un lieu de passage.

Entouré de murs et planté de rangées d'ormeaux depuis 1812, le cours fait l'objet de réflexion quant à son aménagement. En 1842, le conseil municipal décide d'élever un monument à la mémoire du Général Cambronne ; la proposition du sculpteur Debay est retenue. Placée au centre du jardin, elle est entourée de plantations agencées par l'horticulteur Nerrière avec la collaboration du pépiniériste Noisette. Quelques années après l'inauguration de la statue en 1848, deux pavillons sont bâtis à l'ouest de la promenade selon les plans de l'architecte-voyer Driollet.

Le cours accueille, après les bombardements de 1943, des baraquements de bois servant d'asile aux sinistrés. Il a fait l'objet d'un réaménagement depuis et une réflexion est actuellement menée sur un programme global de restauration.



Projet pour recevoir la statue du Général Cambronne, Driollet, 1845, AM 1Fi1338
Plan de l'existant et de projet par Aubry, 1908, AM 1Fi1344 et 1Fi1345 >>>>



Plan de projet par Noisette, 1875, 1Fi575



Dessin par A. Sinan, « le Vieux Nantes », imprimeur Floch, 1935.

COURS DU PEUPLE / BOULEVARD DELORME

PROJET : 1789, architecte Ogée / 1844 (cours du Peuple)

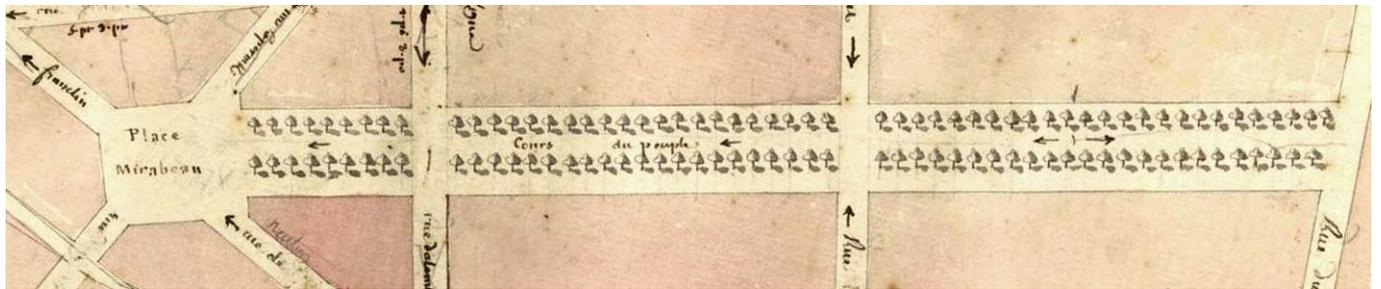
CONTEXTE HISTORIQUE :

Suite à l'ouverture de la rue du Calvaire (1790), un nouveau projet d'urbanisme, à l'initiative de Nicolas Delorme, vient prolonger l'aménagement de cette partie excentrée de la ville.

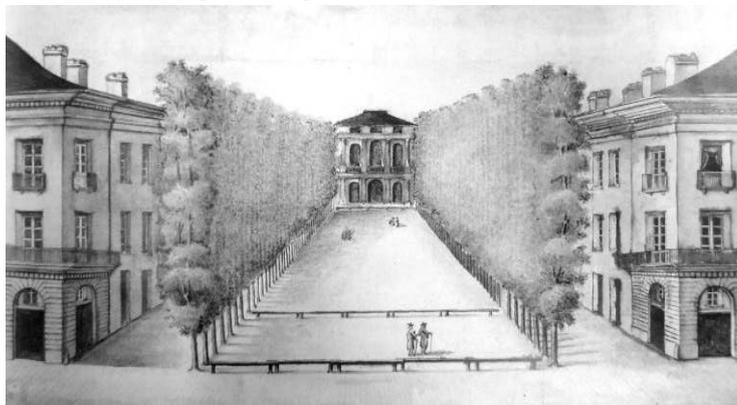
La promenade est projetée selon un plan établi par JF Ogée approuvé en 1789 par l'architecte-voyer (Crucy), c'est une large voie plantée de deux rangées d'ormeaux qui est achevée dès 1791.

En 1844, le boulevard est prolongé sur le même modèle. En 1888, une statue du Dr Guépin placée à l'entrée du boulevard, est inaugurée. Démontée pendant l'Occupation, elle est remplacée par un buste encore présent aujourd'hui.

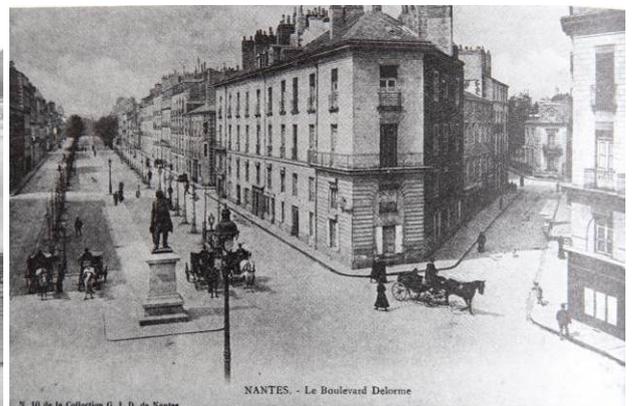
D'abord nommé cours du Peuple (et la place Mirabeau), le boulevard et la place reçoivent ensuite le nom de Delorme, en souvenir de François-Thibault Delorme (le fils de Nicolas Delorme), fusillé par les insurgés vendéens en 1793. Depuis 1936, le boulevard porte le nom d'un ancien maire de Nantes, Gabriel Guist'hau, mais la place a conservé le souvenir de Delorme.



Plan du cours du Peuple et de la place Mirabeau, 1792, AM III165/12.



Boulevard Delorme avant son prolongement, 1839, dessin lavé à l'encre de Chine.



Carte postale ancienne, XIX^e

LA PROMENADE DU PORT-COMMUNEAU



PROJET : 1877 par Demoget

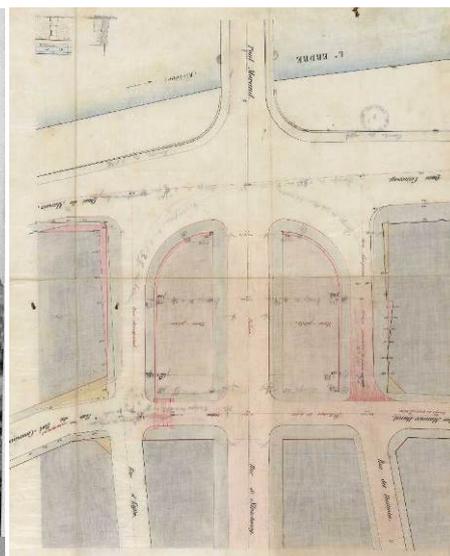
CONTEXTE HISTORIQUE :

Suite aux travaux de percement de la nouvelle rue de Strasbourg achevés en 1877, le nivellement et le réaménagement de la place du Port Communeau sont nécessaires. L'exhaussement de cette place permettra sa transformation en promenade. Fin 1877, quatre rangées de platanes sont plantées et des bancs à piétement de fonte à double assises en bois sont installés (les mêmes que sur le cours Cambronne).

Aujourd'hui, le couronnement des arbres en place couvre les façades et assombrit considérablement la place, lui conférant une impression d'espace fermé.



55. ANCIEN NANTES
La Place du Port-Communeau vers 1866
avant le nivellement de la Place et le percement
de la rue de Strasbourg vers 1876



Place du Port Communeau, Moreau, 1877, AM 1Fi2332



Vue aérienne et vues actuelles, 2013



LE JARDIN DE LA PSALETTE

PROJET : 1912 architecte Coutan ?

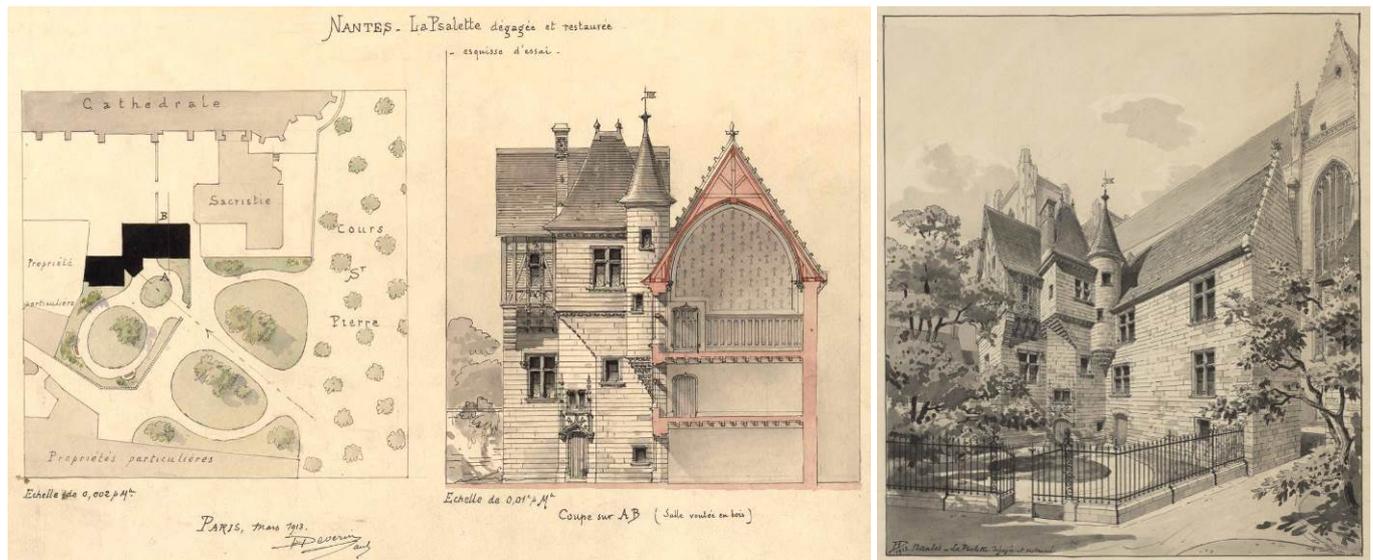
REALISATION : années 1930 ?

CONTEXTE HISTORIQUE :

Suite à l'aménagement de l'actuelle place St-Pierre en 1868, l'école de chant de l'évêché (psalette) est contrainte de quitter son local et s'installe dans cet hôtel du XV^e siècle, auparavant résidence de l'archidiacre.

Au début du XX^e siècle, le bâtiment devient propriété de la Ville et la Psalette est classée Monument historique par arrêté du 6 avril 1910.

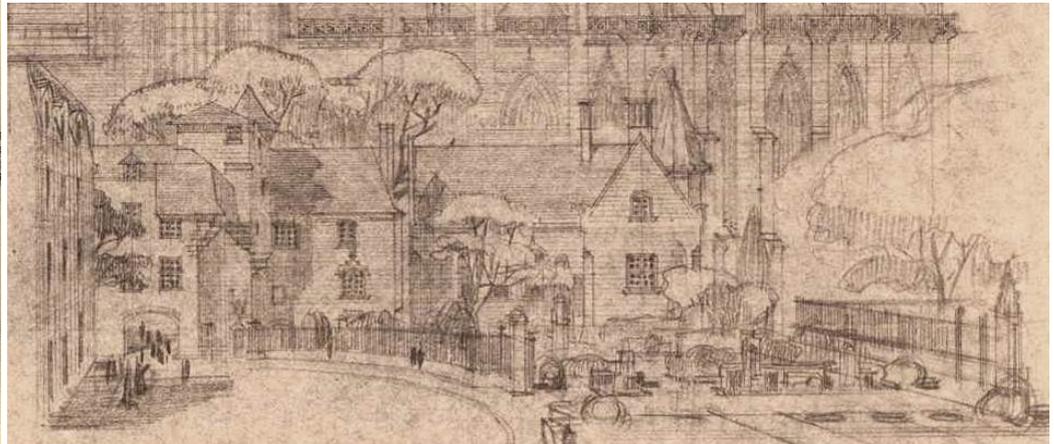
Un projet de mise en valeur du bâtiment et des vestiges des fortifications permettant l'aménagement d'un jardin est envisagé dès 1912. Mais il semblerait que la disposition du jardin actuelle daterait des années 1930 environ.



Projet de restauration et de mise en valeur de la Psalette, J.H. Deverin, 1913 et 1909, 1F1522 et 1F1523



Lithographie de F. Benoist, 1850, 2F186



Dessin de Coutan de 1912, 16Z201



Carte postale début XX^e et Vue aérienne 2013

LE SQUARE AMIRAL HALGAN

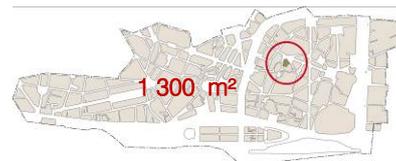
PROJET : 1870

CONTEXTE HISTORIQUE :

La place de l'Hôtel de Ville adjacente au square, telle qu'elle se présente aujourd'hui est configurée au début des années 1870, après le percement de la rue de Châteaudun (actuelle rue du Général-Leclerc-de-Hauteclocque).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le quartier subit les bombardements de septembre 1943 et les immeubles situés au sud de la place sont détruits. Les immeubles sont définitivement dégagés pour aménager le square actuel.

Quelques jeux et la statue du Général Leclerc en sont les principaux ornements. Cet espace fait l'objet d'une réflexion globale sur la place de l'Hôtel de Ville et la question de sa reconstruction est posée.



Plan de 1941, 1Fi/282



Plan des immeubles sinistrés, 1948.



Photographie des immeubles sinistrés de l'îlot du square, 1943.



Vue aérienne, 2013.



LA PLACE DE LA DUCHESSE ANNE

PROJET : 1909

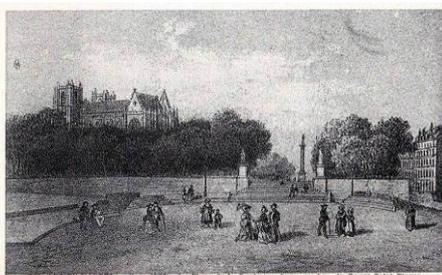
CONTEXTE HISTORIQUE :

Avant 1929, le Canal Saint-Félix borde le côté sud de la place de la Duchesse Anne (d'abord baptisée « place Cincinnatus » avant de prendre son nom actuel en 1846). La place fait alors face au *pont de la Rotonde* qui permet de franchir le fleuve pour rejoindre l'actuelle avenue Carnot entre les deux tours signalétiques de l'usine Lu. L'aménagement de cette place est envisagé en 1901 pour l'embellissement de la ville par le maire Gabriel Guist'hau. Le projet vient parfaitement compléter l'alignement du cours des Etats et offre une perspective largement ouverte sur le pont de la Rotonde et l'avenue Carnot.

A cet effet, un bassin de forme rectangulaire avec deux hémicycles y est installé vers 1909. Le groupe statuaire dit « des baigneuses », ou « naïades » dessiné par F. David et placé au centre du bassin n'est implanté qu'en 1913 à l'occasion de l'exposition d'horticulture. Il devait à l'origine orner la *place Lafayette* (actuelle place Aristide-Briand).

En 1929, le chantier du tunnel Saint-Félix (devant détourner le cours de l'Erdre et passer sous la place et les cours Saint-Pierre et Saint-André) oblige à démonter le bassin. De nouveaux emplacements pour les statues sont envisagés mais aucun n'est retenu et l'ouvrage est déposé dans les douves du château. Le bassin est, quant à lui, remonté dans un jardin d'enfants du parc de Procé en 1963.

Aujourd'hui, la place de la Duchesse Anne a conservé ses alignements de tilleuls mais n'est plus qu'un simple parking. Et la perspective à laquelle elle participait autrefois, est perdue à cause de la hauteur du pont de franchissement de la voie ferrée.



Cartes postales de la place Sainte-Anne avant la mise en place du bassin

puis après 1913, avec le bassin et les Naïades



Cartes postales de la place Sainte-Anne



Photographie des travaux d'enfouissement du canal Saint-Félix, juin 1932

Vue aérienne, 2013

LES ANCIENNES DOUVES DU CHATEAU

PROJET : après 1929

CONTEXTE HISTORIQUE :

Avec le démantèlement des fortifications amorcé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les douves du Château des Ducs sont progressivement laissées à l'abandon. L'espace est devenu ainsi une véritable friche végétale, comme en témoignent les gravures du XIX^e siècle.

Dans la première moitié du XX^e siècle, les comblements font disparaître l'eau au pied du château et un aménagement paysager est conçu le long de ses murs pour recréer des douves « décoratives ».

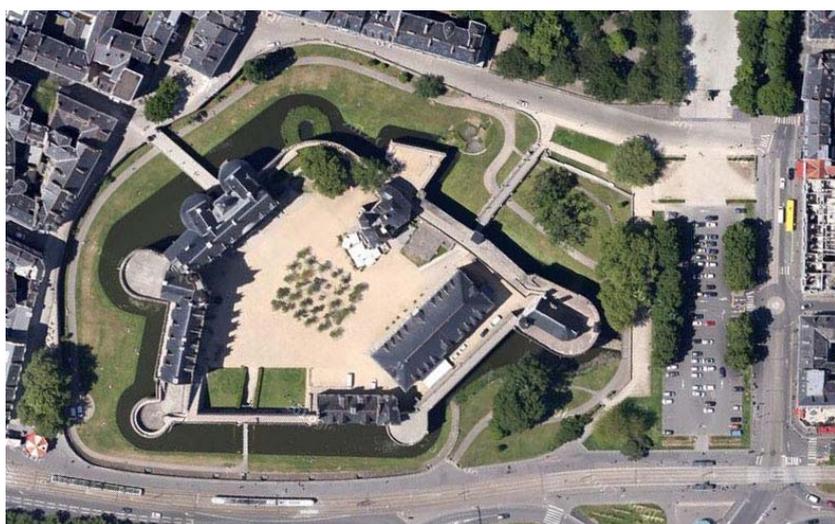
Au début des années 1990, la Ville met en œuvre un programme de restauration et d'aménagement pour la mise en valeur du site. Les douves accueillent aujourd'hui un certain nombre de manifestations culturelles.



Lithographies de Félix Benoist, mi XIX^e siècle.



Photographies des douves du Château avant et pendant les travaux en 1945.



Vue aérienne, 2013

LE COURS DES 50 OTAGES ET LES ANCIENS QUAIS DE L'ILE FEYDEAU

PROJET : vers 1930

CONTEXTE HISTORIQUE :

La rivière à cet endroit est particulièrement marécageuse jusqu'aux travaux ordonnés par l'évêque Saint-Félix au VI^e siècle pour mieux protéger les fortifications ouest de la cité. Au XIII^e siècle, la création du quartier Saint-Nicolas nécessite la construction de ponts et de quais.

Au XVIII^e siècle, dans la logique d'embellissement de la ville, les quais font l'objet d'ordonnements urbains qui créent des façades monumentales sur le fleuve et la rivière. Des plantations le long des façades complètent cette mise en scène.

Les travaux de comblement du fleuve et de l'Erdre débutent en 1929, avec notamment le tunnel Saint-Félix qui dévie l'Erdre pour assécher définitivement ce qui devient ensuite le cours des 50 Otages (ce nom actuel lui est attribué à la Libération en 1944). Les anciens quais sont alors transformés en « allées ».

Les nouveaux espaces dégagés sont essentiellement attribués à la circulation automobile.

En 1985, la physionomie du bras nord de l'île Feydeau est modifiée par l'arrivée de la première ligne de tramway. Dans les années 1990, les projets de réorganisation des axes de circulation dans le centre-ville proposent de faire disparaître presque totalement le trafic automobile sur le cours Franklin-Roosevelt, en déplaçant le flux au sud de l'ancienne île Feydeau. Au début des années 2000, la suppression des voies et trottoirs permettent l'aménagement d'un espace de promenade au sol dallé de granit et ponctuée de grands arbres et de bouquets d'arbustes. Sur le côté nord de l'île Feydeau, sont creusées des « douves vertes » à l'instar de ce qui est aménagé sur son côté sud.

Côté Erdre, à l'occasion des travaux de la deuxième ligne de tramway (années 1990), un concours d'urbanisme est organisé pour réaménager le cours devenu une grande artère de circulation (6 voies). Le projet retenu est celui de Fortier et Italo Rota, qui met en avant l'image d'un boulevard urbain planté : les allées latérales sont supprimées et remplacées par de larges trottoirs pavés plantés d'arbres. En 2012, après de nouveaux aménagements, la partie sud du cours à partir de la place de l'Écluse, ainsi que plusieurs rues adjacentes deviennent « zone à trafic limité ». Plus récemment, une « autoroute à vélos » a été dessinée au centre de la voie.



4.3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DES TRANSFORMATIONS URBAINES

Ce chapitre (avec ses illustrations) est issu d'une synthèse d'un chapitre de la thèse de **Mohamed Benzerzour**, « Transformations urbaines et variations du microclimat : application au centre ancien de Nantes et proposition d'un indicateur morpho-climatique », soutenue en octobre 2004 dans le cadre de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes (laboratoire CERMA, UMR-CNRS 1563 – Ecole d'Architecture de Nantes).

Si l'on devait résumer l'histoire des villes et leur développement, on pourrait schématiser la ville du XVIII^e siècle, structurée en quatre parties :

- La cité du Moyen-Age, dont les espaces libres correspondent en grande partie aux propriétés ecclésiastiques,
- Le quartier de la rivière/du fleuve et du marché, les faubourgs riches ou modestes,
- Le secteur né de l'extension de la ville dès la fin de l'époque médiévale (XVI et XVII^e siècles), moins dense et plus vert occupé par de nouvelles communautés religieuses,
- Les quartiers périphériques industriels.

A Nantes, l'étude a montré des variations climatiques importantes entre ces différents quartiers jusqu'en 1852. Ainsi le secteur de la Fosse ne présente pas les mêmes particularités de climat et d'ambiance que le quartier Delorme, il en est de même pour le quartier de l'Erdre, à l'atmosphère particulièrement humide. Ainsi la répartition des activités et des catégories sociales s'est fait en fonction de la qualité de l'air ; en d'autres termes, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les habitants s'adaptent sans agir de quelque façon sur ce facteur « climat urbain ».

« Cette ville, que les hommes du XVIII^e siècle jugeront incommode, étriquée, mal bâtie, apparaît à ceux du XVII^e siècle magnifique et plaisante. » (Pierre Lelièvre)

A partir du XVIII^e siècle, plusieurs phénomènes vont transformer la ville et son climat. D'abord, la prise de conscience de la « puanteur » de la ville, de l'insalubrité des égouts à ciel ouvert, des eaux stagnantes et des cimetières (fosses communes) en pleine ville, va alimenter une pensée hygiéniste facilitée par le déclin d'un certain nombre d'activités particulièrement polluantes.

Pour autant, en 1852, encore 24% des habitations des faubourgs du centre ancien sont déclarés inhabitables par manque d'air et de lumière. Ce phénomène n'est pas tant lié aux constructions elles-mêmes qu'à leur environnement urbain : îlots trop denses, rues trop étroites et trop longues, humidité excessive des égouts. La Commission met ainsi en cause la forme de la ville, la qualité de ses espaces urbains. Les premières interventions de transformations urbaines, déjà amorcées au cours du XVIII^e siècle, vont concerner le sol de la ville.

Interventions sur le sol urbain

Imperméabilisation des sols

A Nantes, l'embellissement de la ville est amorcé dès le début du XVIII^e siècle (avec Gérard Mellier à partir de 1720). Les destructions massives de maisons mais aussi des murailles forment des gravats et toutes sortes de matières qui, mélangés à « la paille et aux fagots » amènent à un exhaussement progressif du sol.

Amorcé dès le XV^e siècle, le pavage des rues devient plus systématique au cours du XVIII^e siècle. Le comblement des fossés et des cours d'eau renforce encore cette minéralisation des surfaces de sol. A la fin du XIX^e siècle, l'invention de la chimie minérale « propre et saine » généralise l'enterrement des réseaux et l'imperméabilisation des surfaces de sol avec le bitume.

Repères chronologiques :

- Textes les plus anciens, dernier quart du XV^e siècle, 1475 : « paver en manière que les eaux et infections n'y demeurent »
- En 1576, l'incommodité des pavés se fait sentir : nécessité de rétablissement et entretien
- Premier quart du XVIII^e siècle, obligation de paver l'ensemble des rues de la ville avec réglementation sur l'étendue, la disposition et le coût du pavage et avec précautions constructives pour la résistance à l'usure.
- 1721 : ordre du maire de faire un 'toisé' (relevé) exact en vue du rétablissement général des pavés (>plan Cacault 1756)
- 1731 et 1767 : Règlements pour la confection du pavé (dans le but d'harmoniser les techniques)
- 1854 : cahier des charges établi par Driollet (architecte voyer): pose jointive sur lit de sable
- 1899 : pavage des cours stipulé, objectif d'imperméabilisation et gestion des eaux avec pentes
- Milieu du XIX^e siècle : le pavé est remplacé par le goudronnage des rues

Les comblements des cours d'eau

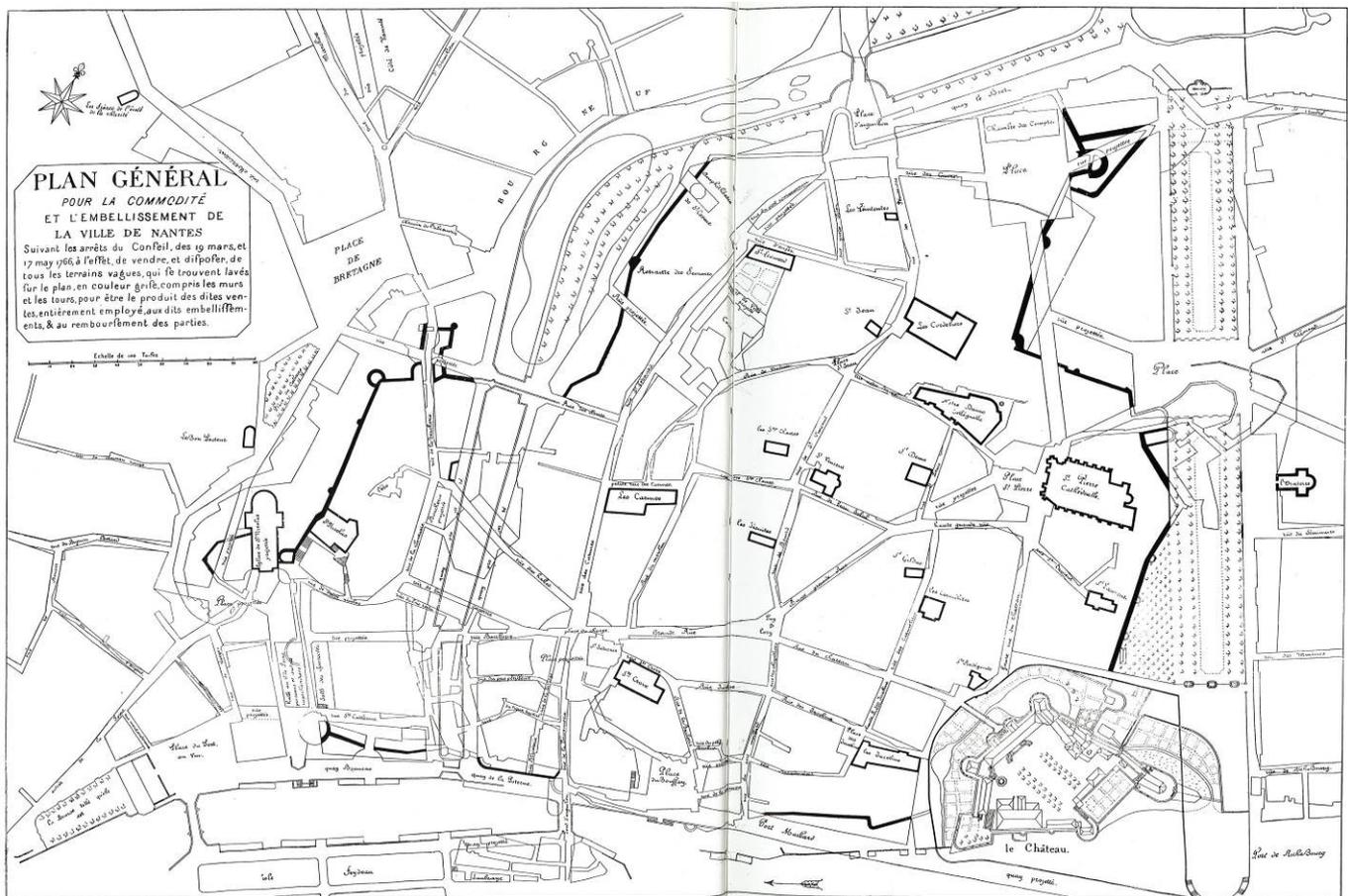
Le comblement des fossés Est ou Ouest entourant le centre ancien ainsi que la canalisation de l'Erdre sont envisagés pour la première fois par Ceineray (architecte de la Ville). Dans son plan « pour la commodité et l'embellissement de la ville de Nantes » :

- le fossé Est est prévu comblé par un cours planté d'arbres avec sol en terre battue, une place et des voies pavées, une partie des anciens murs de ville est remplacé par des îlots bâtis ;
- le fossé Ouest St-Nicolas est remplacé par des places (dont la future place Royale), rues pavées et îlots bâtis ;
- l'Erdre est canalisée entraînant des destructions de maisons et de ponts habités.

La canalisation de l'Erdre, amorcée dès la moitié du XVIII^e siècle, s'avère insuffisante pour régler les problèmes d'insalubrité (cf. rapport d'assainissement en 1859), son comblement devient une nécessité sanitaire.

Dès le XVIII^e siècle, une problématique apparaît sur la Loire, la lenteur du flux d'eau pose quelques problèmes pour le rejet des matières et donc la salubrité. En 1757, l'ingénieur du roi Mangin est chargé de créer des digues pour accélérer le flux d'eau.

Le comblement des bras de la Loire n'est pas directement lié à des problèmes de salubrité comme ce fut le cas pour l'Erdre, il est principalement motivé par des questions urbaines et fonctionnelles : les problèmes d'ensablement de la Loire menaçant de plus en plus l'activité portuaire de la ville, et le fleuve devenant un obstacle à l'urbanisation et la circulation vers le sud... Une loi datant de 1913 prévoyait la construction de 1800m de quais sur les bras sud de la Loire, permettant le stationnement à flot de navires importants, même pendant les plus basses marées.



Transcription du Plan de Ceineray 1761 (Extrait de P.Lelièvre).

Enterrement du réseau d'évacuation d'eau

Dès 1539, l'article 8 des « Usances des villes, faubourgs et comté de Nantes » donne des précisions techniques sur les gouttières qui doivent rejeter l'eau vers le sol des rues, pour ensuite la canaliser en surface par un ruisseau central. En 1721, une ordonnance de police rappelle la nécessité d'enlever tout obstacle pouvant gêner l'écoulement des eaux dans ce ruisseau. La pente des sols en pavés est contrôlée : une dénivellation de six pouces pour deux toises de largeur depuis la façade des maisons est prescrite en 1743.

Toutes les eaux des habitations et activités urbaines se déversent ainsi sur le sol des rues avant de rejoindre les rares canalisations qui existaient de manière isolée. Il faut attendre le règlement de police du 10 juin 1870 pour que soit explicitement envisagé l'enterrement systématique du réseau d'évacuation des eaux.

« L'écoulement des eaux pluviales est interdit sur les trottoirs, il doit être acheminé vers le ruisseau au moyen de gargouilles sous trottoir, et les eaux usées doivent être collectées au réseau en sous-sol, si non, stockées dans une fosse étanche à l'intérieur de la parcelle. » (Règlement de police du 10 juin 1870)

Mais dès 1883, l'architecte-voyer de la ville Demoget dénonce l'insuffisance de ce réseau souterrain et préconise de réaliser un système d'assainissement du « tout à l'égout », qui a démontré son efficacité dans quelques villes anglaises, russes, allemandes, italiennes et belges. En 1895, la ville n'est pas encore équipée de ce nouveau système ; des rapports sanitaires dénoncent l'insalubrité de la ville -et ses conséquences sur la mortalité- à cause d'un assainissement défectueux. Le tout à l'égout est finalement installé durant le premier quart du XX^e siècle.

Interventions sur la morphologie des espaces urbains

Eclaircissement des rues

Un règlement de police de mars 1696 fait état de l'é étroitesse des rues et des difficultés que cela engendre, en particulier pour la circulation. Les premières mesures réglementaires sont les prescriptions d'alignement des façades. Le premier plan général d'alignement sort en 1742, rassemblant plusieurs projets d'alignement de rues de la vieille ville. Les nouvelles constructions se conforment donc à ces nouveaux alignements et par conséquent à cette nouvelle architecture sans saillie ni « accessoire » trop débordant (marches de seuil, enseignes, lanternes, etc.). Une application plus stricte de la prescription, bien antérieure, de construction « à plomb et à la ligne » du règlement de 1539.

Le règlement de voirie de 1870 associe les dimensions de largeurs de voies aux hauteurs des nouvelles constructions. Ce sont les premières règles de prospect appliquées à Nantes, dans l'esprit du règlement parisien de 1784. Elles définissent plusieurs types de configurations :

- les rues d'une largeur inférieure à 8 mètres auront une hauteur maximale de 12 mètres,
- les rues entre 8 et 10 mètres de large auront un gabarit maximal de 15 mètres,
- les rues de 10 mètres et plus auront une hauteur maxi de 18 mètres.

Les rues de 20 mètres sont introduites dans le règlement de 1899.

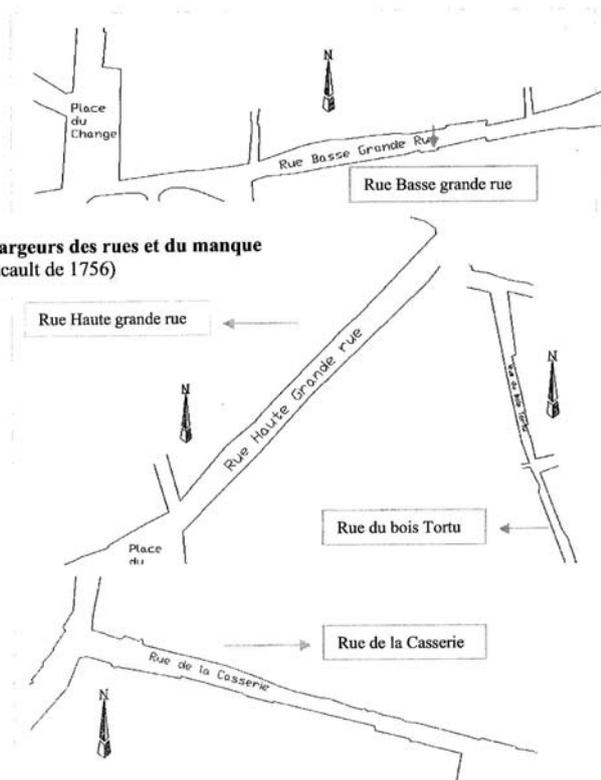


Figure 3.10 : Tracé de rues à la même échelle: Illustration des variations de largeurs des rues et du manque d'alignement (Reconstitution sur AUTOCAD selon le plan Cacault de 1756)

Les toitures doivent aussi répondre à un cadre strict ; un retrait de l’alignement peut être autorisé, le gabarit doit s’inscrire dans un arc de cercle au rayon de 5 à 8,50 mètres sans dépasser la moitié de la largeur de rue. De nouveaux règlements en 1904 puis 1914 reconduisent ces règles mais en modifiant les hauteurs (à la baisse). Après cette date, les hauteurs admissibles ne connaissent plus de changement significatif ; en revanche, c’est la définition de la hauteur qui change. La hauteur est désormais mesurée à l’égout de toiture et non plus à la ligne de faîte.... « ce qui laisse penser que l’on est conscient de l’impact des toitures sur l’ouverture à l’air et à la lumière des rues » (Mohamed Benzerzour - 2004).

Eclaircissement des cours intérieures

Concernant les cours intérieures des îlots qui se sont continuellement densifiés depuis le XVII^e siècle, des règlements spécifiques apparaissent seulement au tournant du XX^e siècle. Le règlement de voirie de 1902 préconise ainsi la commodité des espaces urbains au nom de la qualité sanitaire des logements.

« La cour intérieure devra être suffisamment spacieuse, son plus petit côté aura au moins 4 mètres » (Règlement de voirie de 1899)

Les cours remplissent donc la fonction d’aération et d’éclairage des espaces habités. Les courettes sont ainsi distinctes des cours pour leur simple rôle de « puits d’air et de lumière » pour les parties de services des logements (cuisines, cabinets d’aisance, autre pièce secondaire). En 1920, la réglementation de dimensionnement des cours et courettes se calque sur la définition des gabarits de rues, en usant de la règle de prospect :

- les cours auront une largeur minimale calculée perpendiculairement aux fenêtres selon la hauteur des façades donnant sur les cours : au minimum 4, 5, 6 mètres selon que la hauteur de façade est inférieure à 15, 18, 20 mètres.
- les courettes seront au minimum de 4 m² dans les maisons à un étage, 8 m² dans les maisons à plusieurs étages.

En 1943, les courettes sont explicitement interdites pour faire place à une seule cour intérieure pour l’ensemble des parcelles d’un même îlot dont les dimensions dépendront de la densité du tissu urbain. Surface minimale : 40 m² en zone dense, 60 m² en zone moyenne.

Cette réglementation sur les cours introduit des ouvertures dans le tissu urbain bien plus conséquentes que la réglementation sur les rues.

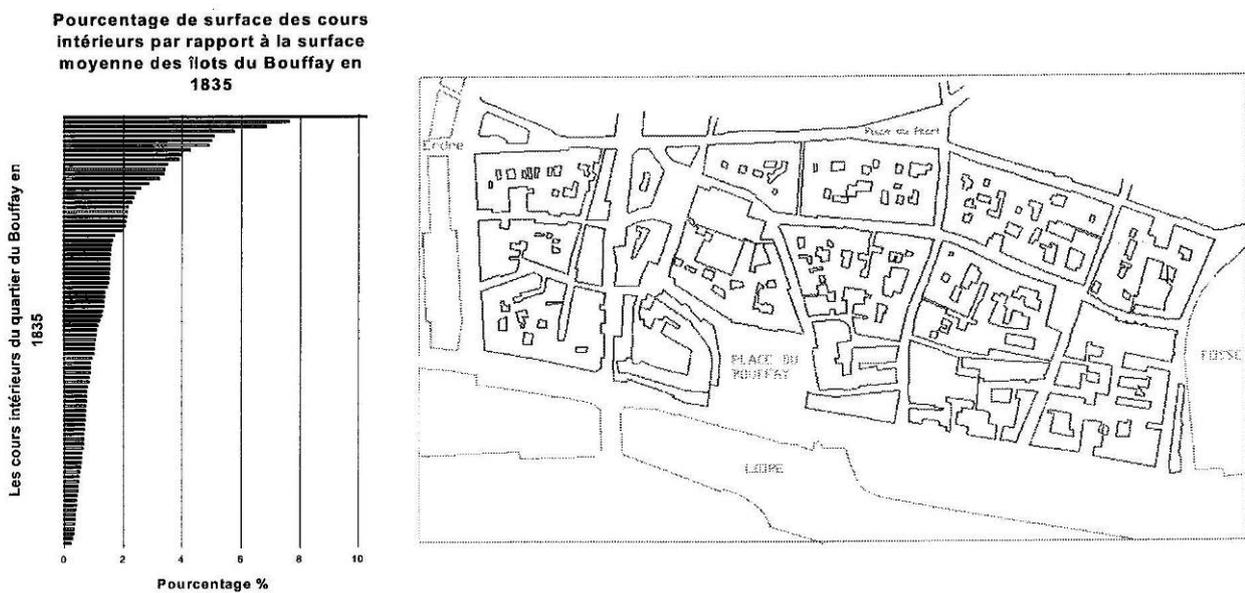


Figure 3.17 : Analyse de la densification de la partie Sud du quartier du Bouffay et extrait du cadastre de 1835 (reconstitution numérique avec AUTOCAD)

Interventions sur les densités bâties

Alignements et grandes percées

Le plan général d'alignement n'est adopté qu'en 1839, et ses prescriptions d'alignements apparaissent finalement relativement timides pour l'ambition urbaine du pouvoir central. Pour exemple, la grande percée de l'actuelle rue de Strasbourg atteint 15 mètres de large sur 560 mètres de long. Une largeur de rue de 10 mètres est recherchée partout sur les rues du centre, mais au Bouffay, il sera plus difficile de l'obtenir compte tenu de la densité bâtie.

Quoiqu'il en soit, les divers élargissements et destructions pour des percées ou autres aménagements conduisent à réduire la densité bâtie du centre. Cumulés, les alignements réduisent même le double de la surface libérée par les grandes percées, soit 6,5% contre 3,5% de la surface totale du centre, même si la dédensification reste bien plus importante localement avec une percée qu'avec un alignement. Pour exemple, la création de la rue de Strasbourg a contribué à réduire la densité des îlots percés de plus de 20%, cela représente un vide créé de 2,42% de la surface totale du centre.

A cela, s'ajoute la diminution des hauteurs, la dédensification de la ville au XIX^e siècle est ainsi tangible et démontrable par les chiffres de l'étude. Ces modifications de la morphologie urbaine contribuent ainsi à augmenter « la perméabilité » du tissu urbain aux différents paramètres climatiques, permettant à l'air de mieux circuler et à la lumière de pénétrer davantage dans les rues.

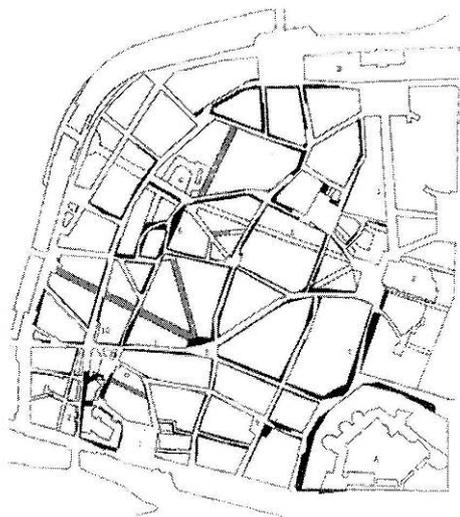


Figure 3.19 : Les alignements (en noir) et les percées (en pointillés) des rues dans le centre de Nantes, proposés dans le plan général d'alignement des rues établi par Peccot, et en gris les percées non réalisées (à partir de [DARIN 1987])

Figure 3.22 : Les parcelles démolies par la percée [DARIN 1881, p. 208]



Figure 3.23 : Le centre ancien avant et après la percée de la rue de Strasbourg

Il serait tout aussi passionnant d'étudier de plus près l'ouverture de surfaces libres qui aurait été générée par tous les projets non réalisés sur le centre de Nantes, dont un exemplaire, celui de Rousseau établi en 1760 qui prévoyait une large voie périphérique autour du centre ancien sous la forme d'un cœur...

Constructibilité, densité et définition des vides

Un programme de servitudes est élaboré en 1935, sous l'égide de Georges Sébille. La nouvelle réglementation met en relation la question des hauteurs avec celle des densités bâties. La densité bâtie est définie selon les fonctions urbaines du secteur et la hauteur de bâti en devient le corollaire : 17 mètres en zone dense, 15 mètres en zone moyenne, 9 mètres en zone d'extension (boulevards périphériques), 7 mètres en zone rurale.

S'ajoute à cette réglementation des densités bâties, la définition de zones de servitudes qui imposent un recul sur l'alignement des façades et ainsi contribuent à la dédensification de la ville. Le rapport de surfaces entre le bâti et le non bâti se trouve ainsi normalisé dans le règlement de 1943 selon des niveaux progressifs allant du centre ancien dense à la périphérie de la ville.

Le plan de Reconstruction de 1948 définit un nouveau « zonage » qui regroupe trois secteurs : une zone dite d'habitation collective à densité forte et moyenne, une zone d'extension et une zone industrielle. La hauteur maximale admissible de la zone moyenne a été augmentée à 19 mètres (elle était de 15,80 m).

Evolution des matériaux de construction

Les dernières transformations de la ville ayant un effet sur les conditions climatiques du centre ancien sont les évolutions et modifications de matériaux de paroi et de la taille des fenêtres d'habitation.

Dès 1696, un règlement reprenant l'obligation de 1680 définit la nécessité de construire en pierre. La construction en pan de bois reste largement préférée pour son intérêt de « gain de place » intérieure (encorbellements, parois peu épaisses). La construction en bois est interdite seulement à partir de 1725, après le choc de l'incendie de Rennes, au profit « d'autres matériaux non inflammables comme la pierre ». Le pan de bois est alors assez répandu, et c'est un nombre considérable d'immeubles qui doivent être reconstruits ; la priorité est donnée au secteur le plus dense du centre pour contrecarrer le danger de propagation du feu. Mais on sait qu'en 1743, un nouveau règlement de police doit rappeler cette interdiction du pan de bois visiblement pas totalement suivie. « La ville en pierre n'a définitivement remplacé la ville en bois » qu'au milieu du XIX^e siècle.

A partir de 1902 et plus précisément dans le règlement sanitaire de 1943, la réglementation sur les matériaux se justifie par la nécessité d'une meilleure hygiène et de confort à l'intérieur des habitations, pour la « température et l'humidité » des logements.

Concernant la taille des fenêtres, plusieurs cadres réglementaires se succèdent : d'abord la structure constructive, puis les ordonnances urbaines, et enfin la réglementation sur les volumes des habitations.

Le premier est né du processus de réflexion de l'ancien bâtisseur pour créer des ouvertures en fonction de la structure constructive et des matériaux (le verre reste longtemps limité à de petites surfaces). Les ouvertures dans les façades de pan de bois ne pouvaient être très grandes, mais on privilégie les rez-de-chaussée pour des raisons utilitaires, commerciales. Les ordonnances urbaines introduisent une recherche de monumentalité dans l'architecture et les ouvertures y jouent un rôle fondamental de composition et un souci esthétique. Cela va aussi avec l'esprit du temps qui préconise la lumière dans les pièces nobles de l'habitation (y compris l'escalier à partir du XVIII^e siècle).

Le dernier cadre réglementaire n'apparaît qu'au milieu du XIX^e siècle, avec notamment, la suite du premier rapport sur les logements insalubres de 1852, mais n'est effectif qu'avec le règlement sanitaire de 1904, suite à la loi de 1902. Le volume habité et la taille des fenêtres deviennent alors réglementés, et cela ne concerne pas uniquement les ouvertures des façades sur rue mais aussi les façades sur jardins, cours et même courettes ou puits de jour.

PARTIE B.

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

1. LES ORDONNANCEMENTS URBAINS

INTRODUCTION

- 2.1. Les premiers lotissements, dans la première moitié du XVIII^e siècle
- 2.2. Les premiers grands ordonnancements sous Ceineray
- 2.3. Les ordonnancements sous Crucy
- 2.4. La poursuite de cette 'politique' d'ordonnement au XIX^e siècle
- 2.5. Les grands projets d'après-guerre

2. TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE NANTAISE

INTRODUCTION (frise typologique en annexe)

- 2.1. Constructions antérieures au XVII^e siècle
- 2.2. Constructions du XVII^e siècle jusque vers 1720
- 2.3. Constructions début et milieu du XVIII^e siècle (1720 -1770)
- 2.4. Constructions de la fin du XVIII^e siècle
- 2.5. Constructions du début du XIX^e siècle
- 2.6. Constructions de la moitié du XIX^e siècle (1840-1870)
- 2.7. Constructions de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (1870-1914)
- 2.8. L'entre-deux-guerres
- 2.9. La Reconstruction et les années 1950

3. REPRESENTATIVITE DES EPOQUES DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE

4. EVOLUTION DES MENUISERIES

5. EVOLUTION DES DECORS INTERIEURS

1. LES ORDONNANCEMENTS URBAINS

INTRODUCTION

Gérard Mellier, maire de Nantes (subdélégué de l'Intendant, trésorier général des Finances et grand voyer de Bretagne) entreprend à son arrivée en 1720 une grande campagne de réflexion sur les espaces publics et, plus largement, sur le fonctionnement urbain de la ville de Nantes. Face à une population grandissante, penser l'extension hors les murs et l'assainissement de la ville close devient une priorité.

Dans son *Traité du droit de voyrie*, Mellier expose son idéal esthétique en matière d'urbanisme : « *l'embellissement des villes consiste dans la construction des bâtiments en ligne droite d'une manière qu'une rue entière ne paraisse qu'une maison* ».

Sous son impulsion, de nombreux projets vont voir le jour et sa politique d'aménagement sera suivie durant les deux siècles suivants changeant littéralement la forme de la ville. De 1760 à 1790, en trente ans, une quinzaine de programmes d'ordonnement vont être proposés, étudiés, adoptés. Douze d'entre eux seront mis en chantier et réalisés intégralement. La Révolution ralentit momentanément l'exécution, mais le goût pour les grands programmes se prolongera jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Ce chapitre liste les principaux ordonnancements nantais qui marquent aujourd'hui encore le paysage urbain :

...Des premiers lotissements, dans la première moitié du XVIII^e siècle :

Lotissement de l'île Feydeau, programme de 1723 exécuté de 1743 à 1770

Alignement de la place du Pilori et de la rue des Chapeliers, programme de 1740 (commencé dès les années 1720)

...aux premiers grands ordonnancements, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle :

*les ordonnancements de Ceineray

Place du Port-Communeau, programme de 1757 achevé avant 1769

Cours des Etats (Saint-Pierre et Saint-André), programme de 1761-65 exécuté en 1768 et achevé en 1884 (dernier immeuble dans les années 1990)

Quai Brancas, programme de 1764 achevé en 1771

Quais Flesselles, Tremperie, Port Maillard et place du Bouffay, projets de 1761-66 et 1772 achevés en 1772 et après 1848 (place)

*les ordonnancements de Crucy (ou suivis par Crucy)

Place Salengro, projet de 1781 exécuté en 1790 et achevé en 1844

Place Graslin, projet de 1787 achevé en 1793

Place Royale, programme de 1788 achevé en 1840

Place et Boulevard Delorme, programme de 1789 achevé en 1792

Cours Cambronne, programme de 1791

...la poursuite de cette 'politique' d'ordonnements au XIX^e siècle

Place du Sanitat, programme de 1832 achevé en 1880

Place Sainte-Croix, programme de 1834

Place Saint-Pierre, programme de 1868 achevé en 1872

...les grands projets d'après-guerre

Rue du Calvaire, programme de 1948 exécuté en 1951

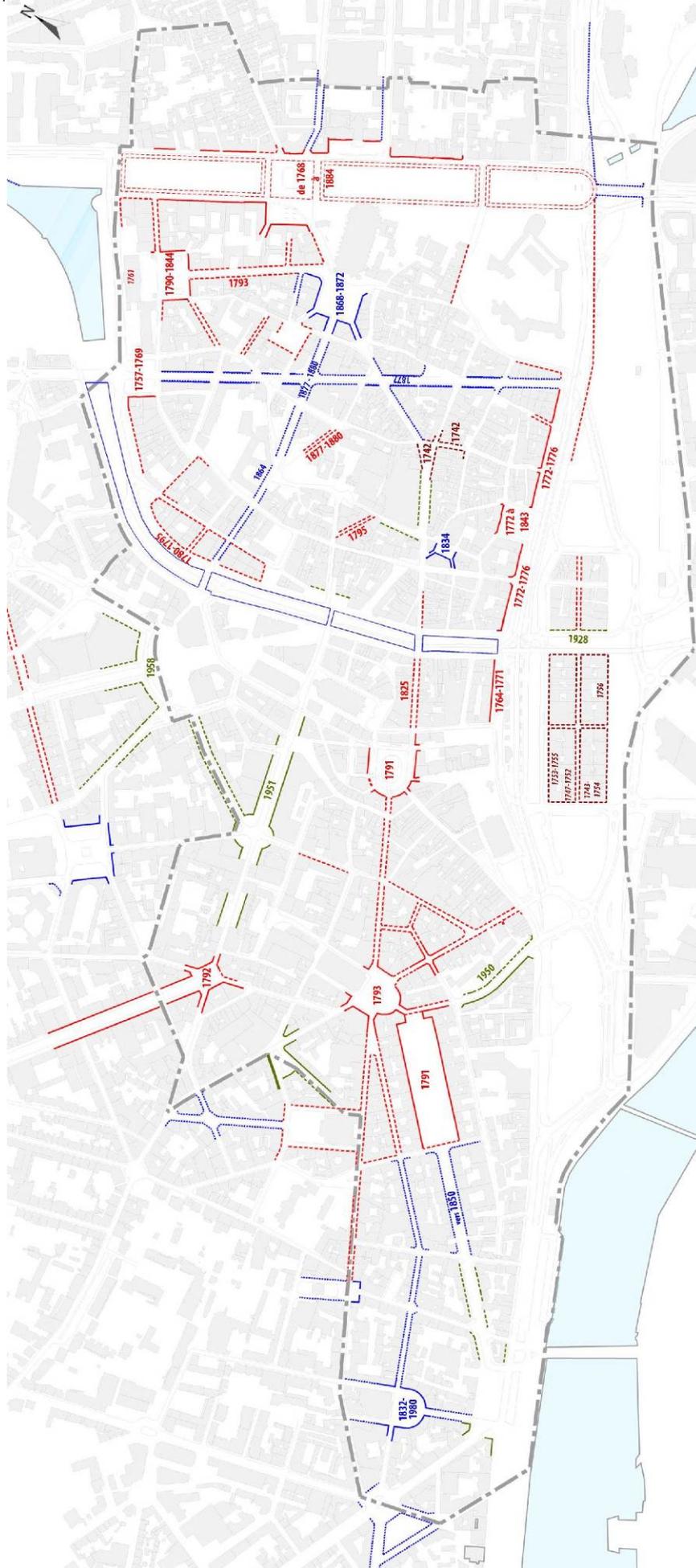
Place Bretagne, programme de 1949 achevé en 1958

Place Ladmirault, années 1950.

La présentation de chaque ordonnancement est faite à travers trois thèmes principaux :

- **Date et architectes : projet – réalisation**
- **Contexte historique** du projet d'ordonnement, la politique d'aménagement, l'architecte, etc...;
- **Programme** de l'ordonnement à travers le projet de composition de l'ensemble bâti, du dessin tel qu'il était prévu par les architectes ;
- **Architecture du bâti**, les adaptations du programme et l'évolution de ces constructions dans le temps.

Carte des alignements et ordonnancements de Nantes, dessin AUP



1.1. LES PREMIERS LOTISSEMENTS, DANS LA PREMIERE MOITIE DU XVIII^E SIECLE

LOTISSEMENT DE L'ÎLE FEYDEAU

PROJET : 1723, par Goubert

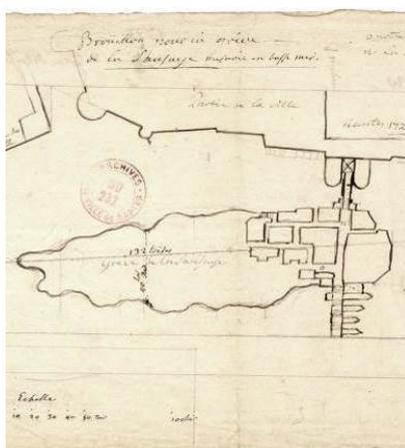
REALISATION : 1740-1756 / 1770-1785, architectes divers dont Pierre Rousseau,...

CONTEXTE HISTORIQUE

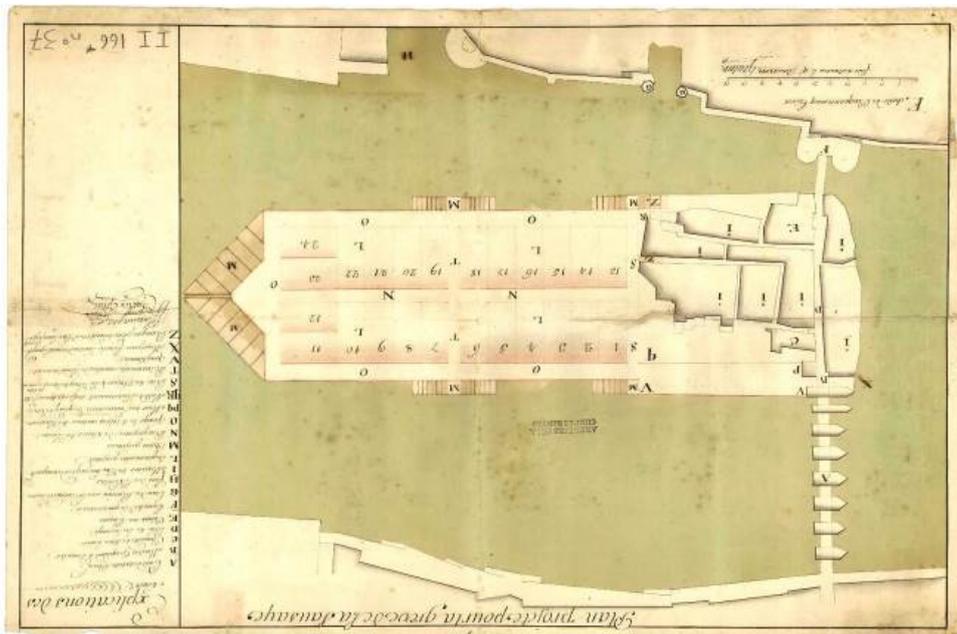
Dans la logique de la réflexion amorcée par Mellier, la grève de Saulzaie, proche de la vieille ville et du centre commercial des ports, apparaît comme une opportunité de créer un quartier hors les murs et libéré des servitudes de la ville close. En 1721, les terrains sont arrentés par la Ville. Mellier charge l'ingénieur Goubert de dessiner les plans d'aménagement de ce nouveau quartier et fait constituer une société privée de 24 actionnaires qui sera chargée de financer l'opération. Ce sont les investisseurs qui paieront la construction des quais, des ponts et des soutènements en plus de celle des bâtisses, la Ville s'assurant de l'entretien des ouvrages un an après leur construction.

Le programme de l'île Feydeau est approuvée en 1723 et les travaux de remblaiement commencent en 1725. Non prévue à l'origine, la construction d'un nouveau pont à l'ouest pour communiquer avec le port au vin s'avère nécessaire. La mauvaise exécution du pont par l'entrepreneur conduit à son effondrement en 1729. Le pont est finalement reconstruit, sur les mêmes plans, en 1731 et ouvert à la circulation en 1735.

En 1752, seulement quatre maisons sont construites dont deux ne sont pas achevées, les actionnaires sont en difficulté financière et le sol meuble et instable dévalue le prix des terrains ; l'opération s'essouffle. L'architecte entrepreneur Pierre Rousseau reprend le système de fondations en grillage qui permet d'édifier les constructions avec plus de facilité et de sûreté. Et un arrêté supprime les servitudes imposant l'uniformité des façades ; le plan géométrique ordonné reste lui conservé. Les travaux sont ainsi relancés entre 1755 et 1770 sur la plupart des emplacements.



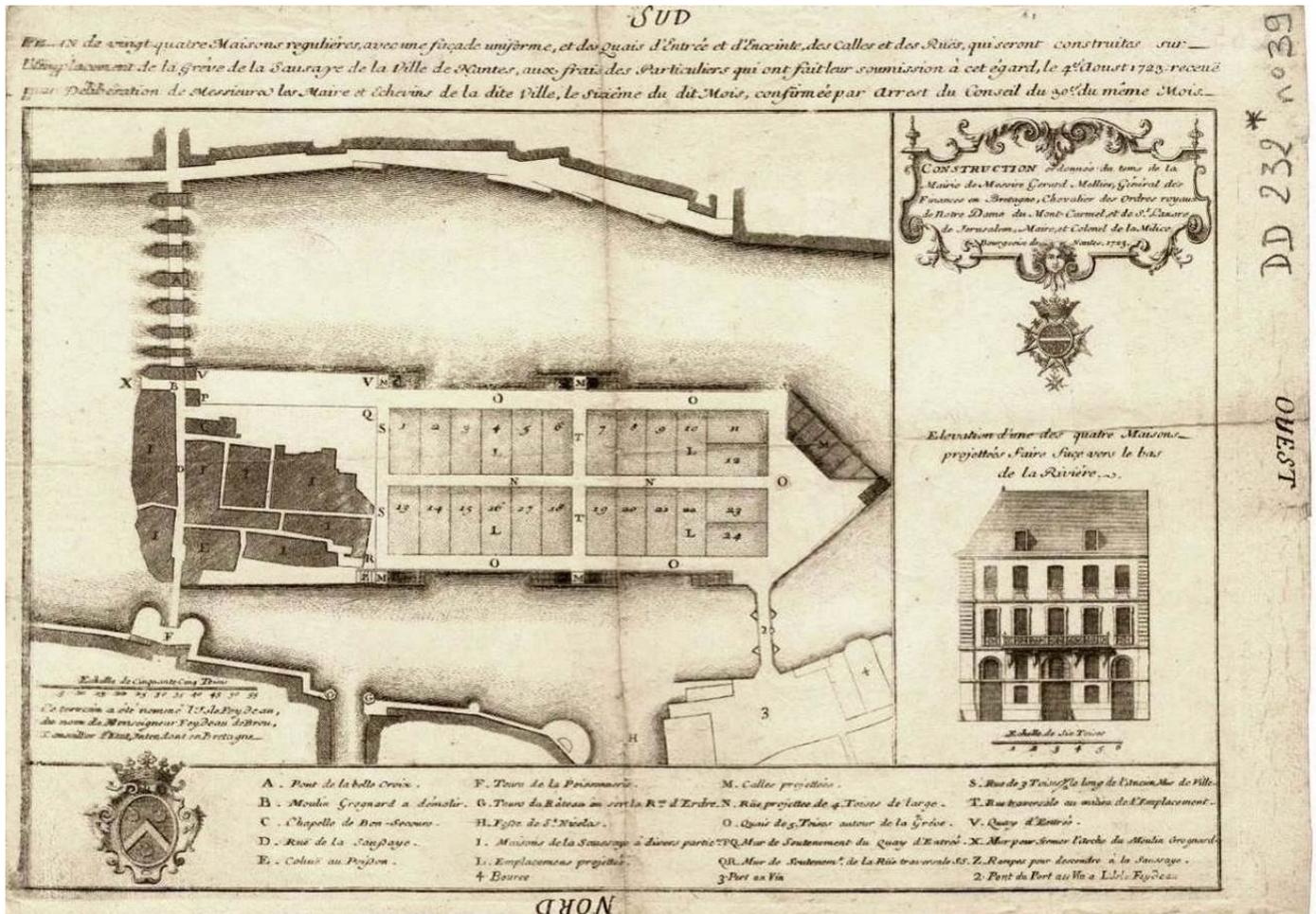
Brouillon pour la Grève de la Saulzaie mesurée en basse mer, 1721. AM DD323/10



Projet pour la grève de la Saulzaie, par Goubert, 1723. AM II166/37

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme de Goubert compte 24 emplacements identiques, divisés en quatre îlots rectangulaires. Les servitudes imposées aux actionnaires sont strictes puisqu'elles prévoient que « les maisons à construire doivent être d'un type uniforme et conforme au projet annexé à la soumission ».



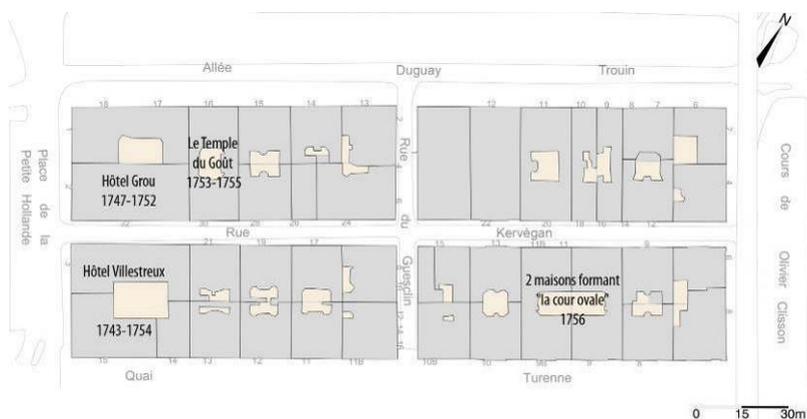
Plan de vingt-quatre maisons régulières, avec une façade uniforme, et des quais d'entrée et d'enceinte, des calles et des rues qui seront construites sur l'emplacement de la grève de la Saulzaie, Goubert, Nantes, 4 août 1723. AM DD232/39

L'« élévation-type » jointe au plan de lotissement de Goubert se compose ainsi : un rez-de-chaussée et un entresol percé de trois grandes baies - dont au centre, une porte cochère – un étage noble à balcon sur console sculptée, un second étage et un comble à forte pente, non mansardé, mais éclairé par de hautes fenêtres.

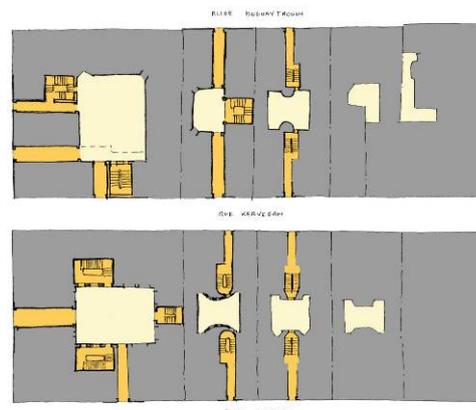


Élévation de deux maisons sur la grève de la Saulzaie, par Goubert, 1723. AM II159/49 et AM II159/12

ARCHITECTURE

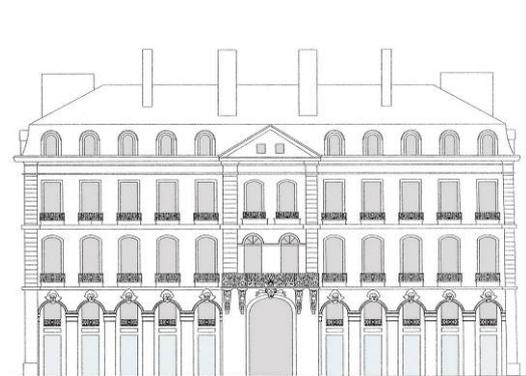


Plan du lotissement de l'île Feydeau, dessin AUP.

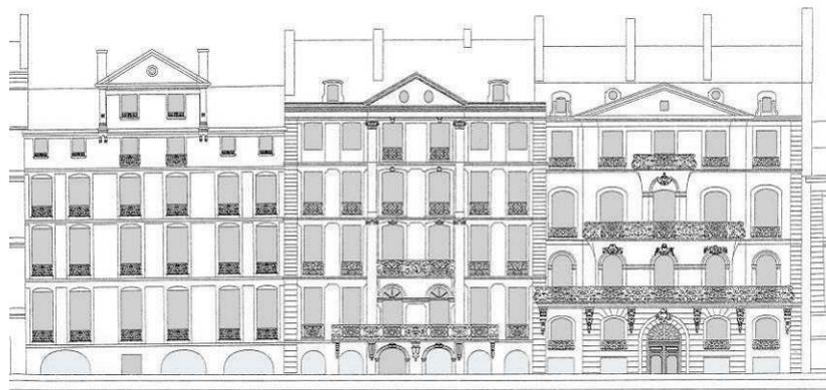


Distribution intérieure des deux premiers îlots, dessin AUP.

L'abandon officiel du programme architectural des façades de Goubert en 1743 apporte une diversité de compositions et de décors répondant aux tendances du moment. Les compositions sont régulières, axées autant que possible sur un porche d'entrée et organisées de façon pyramidale. Les décors sculptés sont nombreux, situés sur les consoles des balcons, les clefs des linteaux, parfois sur les trumeaux, ils évoquent la marine, l'astronomie, Neptune, etc... On trouve une belle collection de mascarons représentant des figures mythologiques, des visages d'expressions variées et parfois des têtes négroïdes... Mais la plus belle expression de la richesse de ces façades, vient certainement des ferronneries à motifs à entrelacs ou volutes réalisées avec une virtuosité tout à fait maîtrisée. Le tout constitue, malgré la liberté prise vis-à-vis du programme initial, un ensemble d'une grande cohérence.

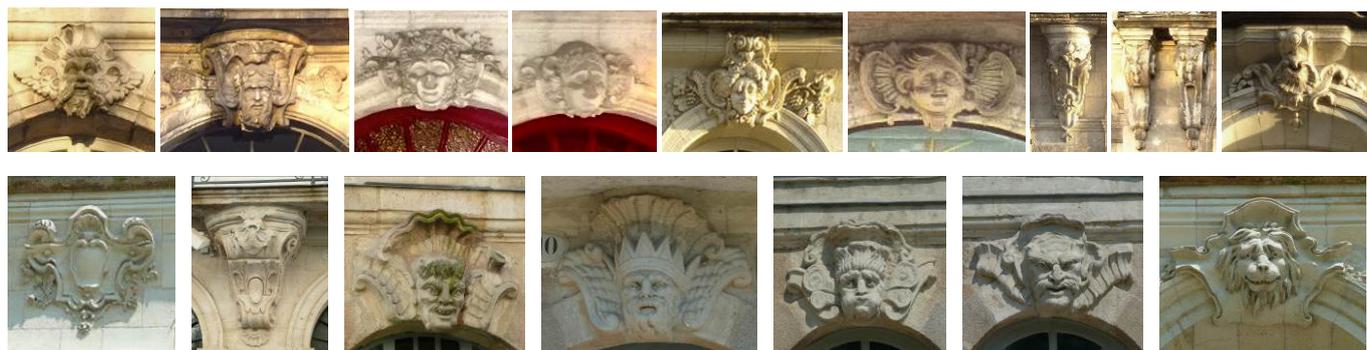
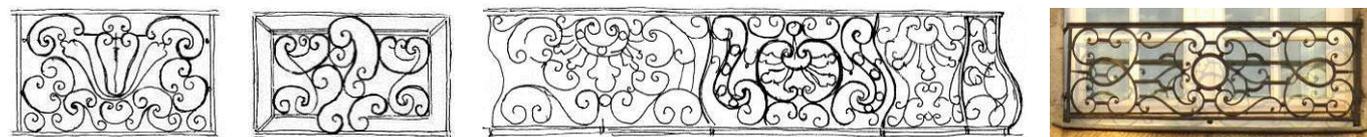


Façade ouest de l'Hôtel Villestreux,



14 à 16 quai Duguay Trouin,

R. Dutreuil et M. Bruger, Image du Patrimoine n°115





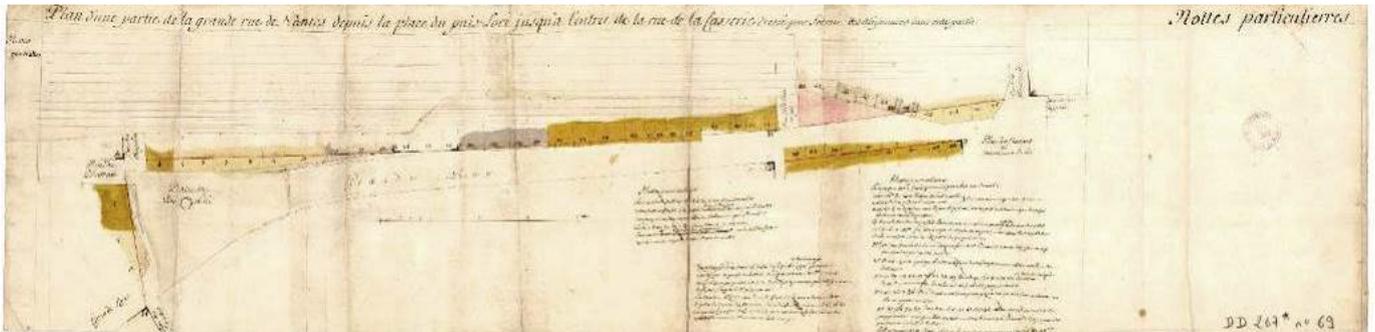
ALIGNEMENTS DE LA PLACE DU PILORI ET DE LA RUE DES CHAPELIERS

PROJET : 1742, par Touros

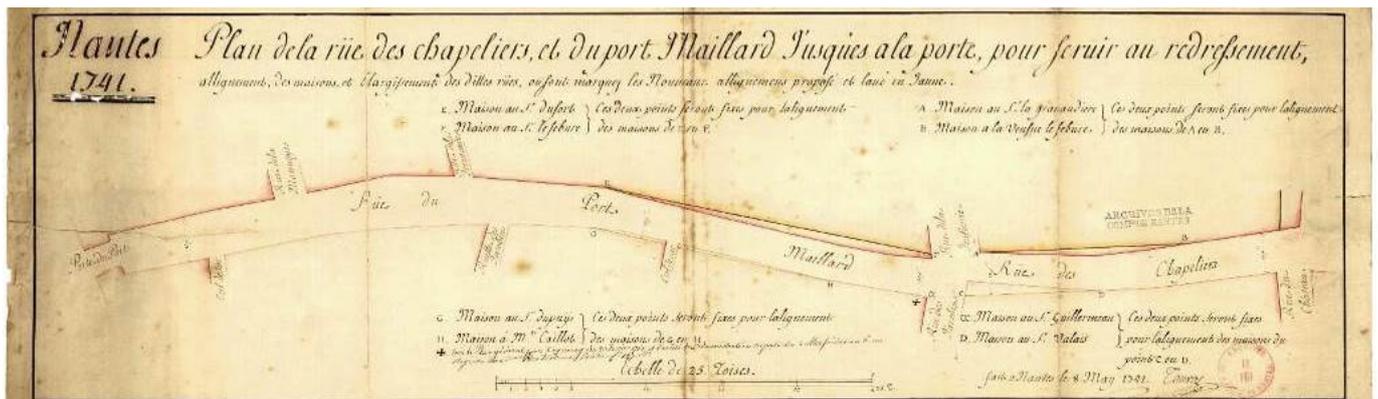
REALISATION : -

CONTEXTE HISTORIQUE

Suivant la politique d'assainissement de la ville close, en 1742, le premier plan général d'alignement dressé par Touros est approuvé. Il rassemble ses projets d'alignement sur le centre et se limite à rectifier le principe des alignements. La place du Pilori et la rue des Chapeliers sont des exemples d'alignements réalisés selon ces plans.



Plan d'une partie de la Grande-rue de Nantes depuis la place du Puis-Lori jusqu'à l'entrée de la rue de la Casserie, dressé pour former des alignements dans cette partie, Touros, 1740. AM DD267/69.



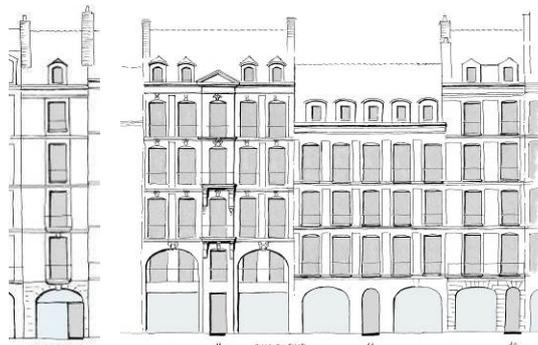
Plan de la rue des Chapeliers et (de celle) du Port-Maillard jusques à la porte, pour servir au redressement, alignement des maisons et élargissement des dites rues, Touros, 8 mai 1741. AM II161/3.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Aucun programme architectural n'était prévu pour les constructions nouvelles suivant les alignements.

ARCHITECTURE

Les compositions de façade et les décors empruntent le même vocabulaire que l'île Feydeau avec une adaptation évidente au parcellaire étroit de la ville close. Néanmoins, l'étude des plans renvoie à des modèles de distribution plutôt archaïques.





1.2. LES PREMIERS GRANDS ORDONNANCEMENTS AVEC CEINERAY

PLACE DU PORT COMMUNEAU

PROJET : 1757, par Ceineray

REALISATION : avant 1769, architecte Ceineray / partie sud de la place : **1877**, architecte Gilée (pour l'ordonnance)

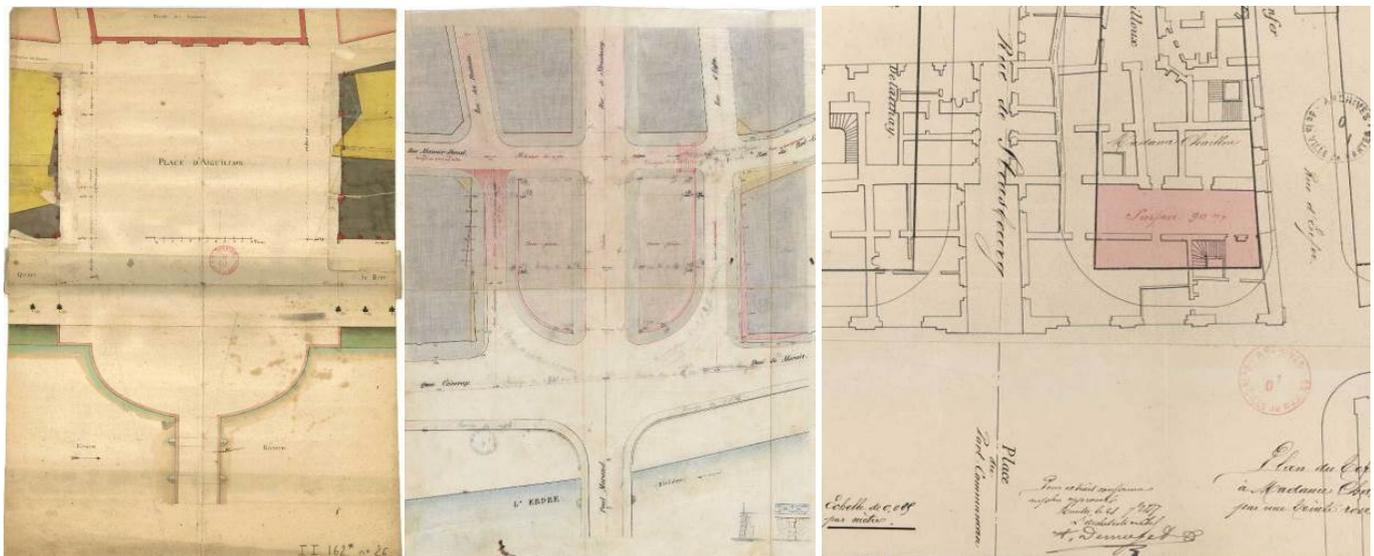
CONTEXTE HISTORIQUE

Le port Communeau est au XV^e siècle une des entrées de la ville en provenance de Rennes. Il est situé sur la rive gauche de l'Erdre, où un terre-plein (*fort Communeau*) est formé au-devant du pont-levis construit par le duc de Mercœur en 1592. Dans la rue du port Communeau, s'établissent en 1678 les religieuses Pénitentes de la Magdeleine. En 1702, la ville leur octroie la jouissance du « fort », pour en faire un jardin jouxtant leur maison.

En 1741, elles demandent à construire de nouveaux bâtiments sur cet emplacement ; la Ville exige alors que la façade donnant sur la place s'ouvre par des arcades sur des portiques et des logements. François Cacault, entrepreneur, est chargé de réaliser cette façade dont les extrémités portent les armes de la ville et le fronton celle du duc d'Aiguillon. Le couvent des Pénitentes est détruit à la Révolution, ne subsistent que les arcades qui sont démolies lors du percement de la rue de Strasbourg en 1868.

En 1757, François Cacault, reçoit en récompense du plan de la ville qu'il vient de dresser, « deux portions de terrain situées aux costés de la nouvelle place formée au-devant de la maison des religieuses Pénitentes, à la charge d'y construire des maisons conformes pour la décoration extérieure aux élévations qui lui seront prescrites » (AM DD246). En 1769, les deux immeubles sont construits mais celui du nord-est est détruit lors de l'agrandissement de la préfecture en 1966.

Le percement de la rue de Strasbourg évoqué précédemment vient lui aussi considérablement modifier l'aspect de la place. Le projet approuvé par la municipalité en 1866 est réalisé en plusieurs phases ; la rue est livrée dans toute sa longueur en décembre 1877. La même année, deux immeubles identiques prennent place de chaque côté de l'extrémité nord de la nouvelle rue, ouvrant sur la place du Port-Communeau. Ils sont réalisés selon les plans de l'architecte Gilée.



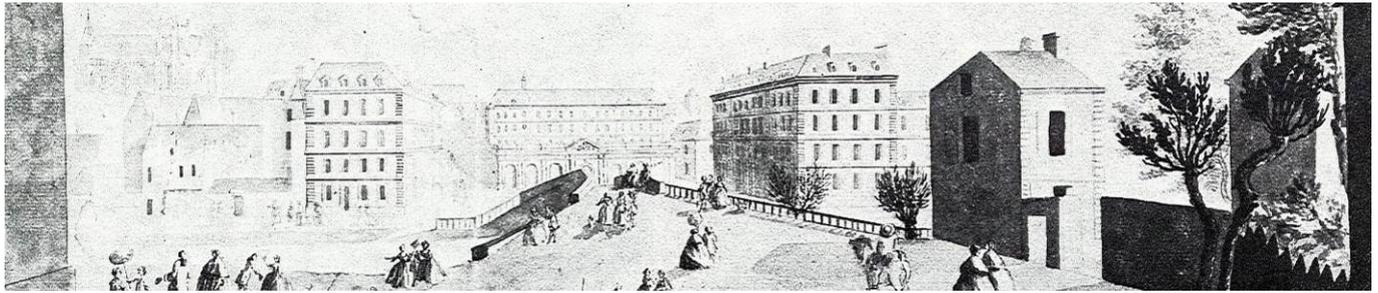
Place d'Aiguillon, mi XVIII^e siècle. AM II162/26

Place du port-Communeau, 1877. AM 1Fi2332

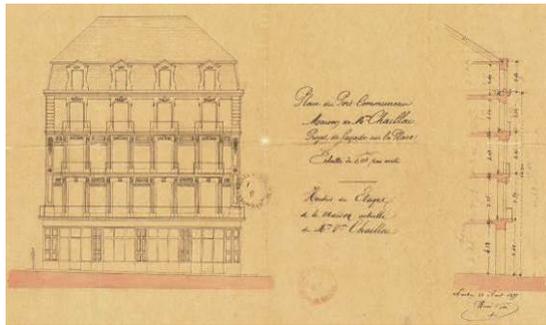
Plan du terrain Chaillou. AM 1Fi2274

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'élévation construite par Cacault se compose ainsi : un corps central, large de cinq travées, est flanqué de deux avant-corps larges de trois travées encadrés par des pilastres à bossage. Le rez-de-chaussée du corps central présente de grandes arcades en plein cintre dans lesquelles se trouvent le commerce et un entresol habité. Les deux avant-corps encadrent leur rez-de-chaussée entresolé par un léger décaissé et les baies sont à linteau droit. Ensuite la partition horizontale est la même pour l'ensemble de l'immeuble : deux étages nobles percés de baies à linteau bombé, clé saillante et belle ferronnerie XVIII^e et enfin, combles avec lucarnes à linteau segmentaire (tel qu'on peut les voir sur le côté nord, les lucarnes du côté sud ont été modifiées).



Extrait de la vue perspective de la nouvelle place d'Aiguillon, 1769, par Hénou, architecte. Dessin au lavis, Cat. 1903, p298, n°167.



Plan de la maison Chaillou par Gilée 1877. AM 1Fi2315



Photographies actuelles



COURS DES ETATS : SAINT-PIERRE ET SAINT-ANDRE

PROJET : 1761-65, architecte **Ceineray**

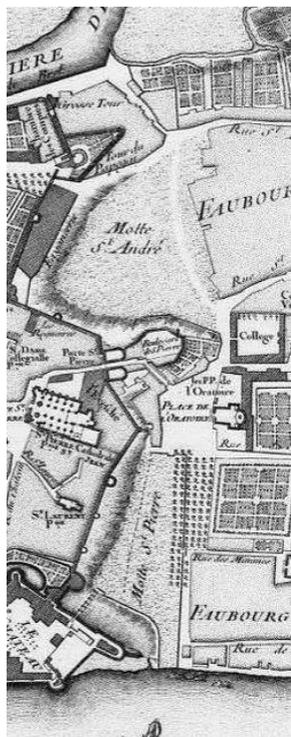
REALISATION : 1768 à 1884 (dernier immeuble du XX^e siècle), architectes divers dont **Ceineray – Perraudau - Crucy**

CONTEXTE HISTORIQUE

Dans la veine des grandes réflexions sur l'aménagement de l'espace urbain, une partie de la motte Saint-Pierre est transformée, sous l'impulsion de Gérard Mellier, en promenade allant de l'Oratoire aux fossés du château, offrant aux nantais un lieu de rendez-vous et de réunion publique qui manquait jusqu'alors. Après un aplanissement de la motte, l'installation de bancs en pierre et la plantation de 300 ormeaux venus d'Orléans, la promenade est inaugurée en 1726.

Le plan d'embellissement de Vigné de Vigny de 1755 prévoit le prolongement de ce cours sur la motte Saint-André jusqu'à l'Erdre en respectant le tracé des enceintes (les deux cours formant la promenade n'étant ainsi pas dans le même alignement). Entre les deux, un hémicycle planté d'arbres constitue une des entrées de ville.

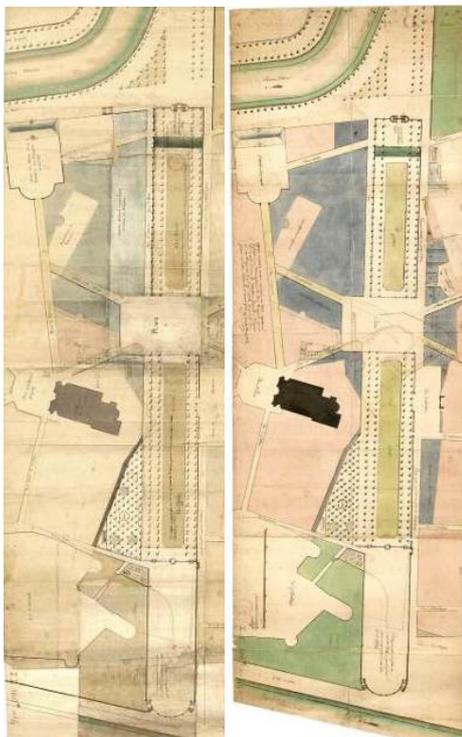
Le plan de l'architecte-voyer Ceineray de 1761 (approuvé en 1766), libéré du tracé des fortifications vouées à la démolition, aligne les deux cours sur un même axe, et dessine une place rectangulaire au centre. Devant l'Oratoire, une place régulière est projetée en retrait par rapport à l'alignement des immeubles. Ce projet d'aménagement urbain est complété par un programme de constructions en façade des cours, ensemble monumental dessiné par Ceineray.



Extrait du plan Cacault de 1759, II157/6



Extrait du plan de projet de Vigné de Vigny de 1755, AD C325



Plans de projet de Ceineray de 1761 et 1765, AMIII160/4 et 24

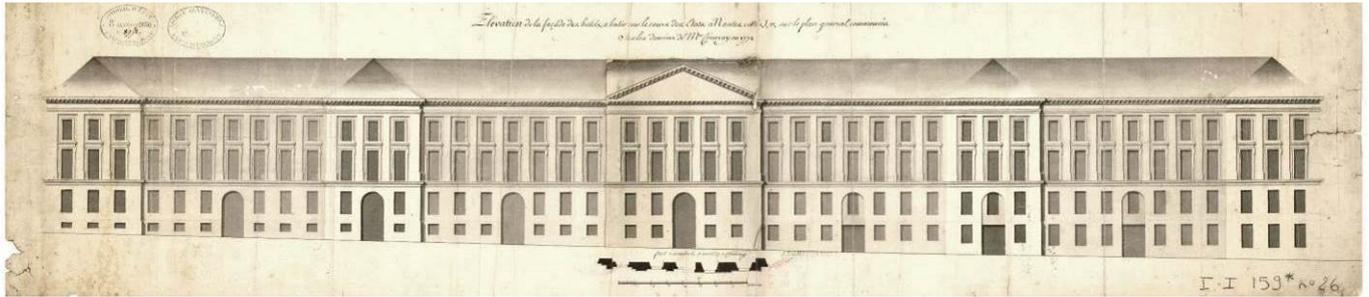


Extrait du plan Bilange de 1834, 1f148

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La composition du programme du Cours des Etats est ordonnée sur l'ensemble de l'espace utilisable, elle n'est pas divisée. Ceineray marque le centre et distribue ensuite sa composition de façon symétrique. Par un principe simple, le centre et les extrémités sont accentués par un avant-corps en légère saillie couronné soit par un fronton soit par un toit en pavillon.

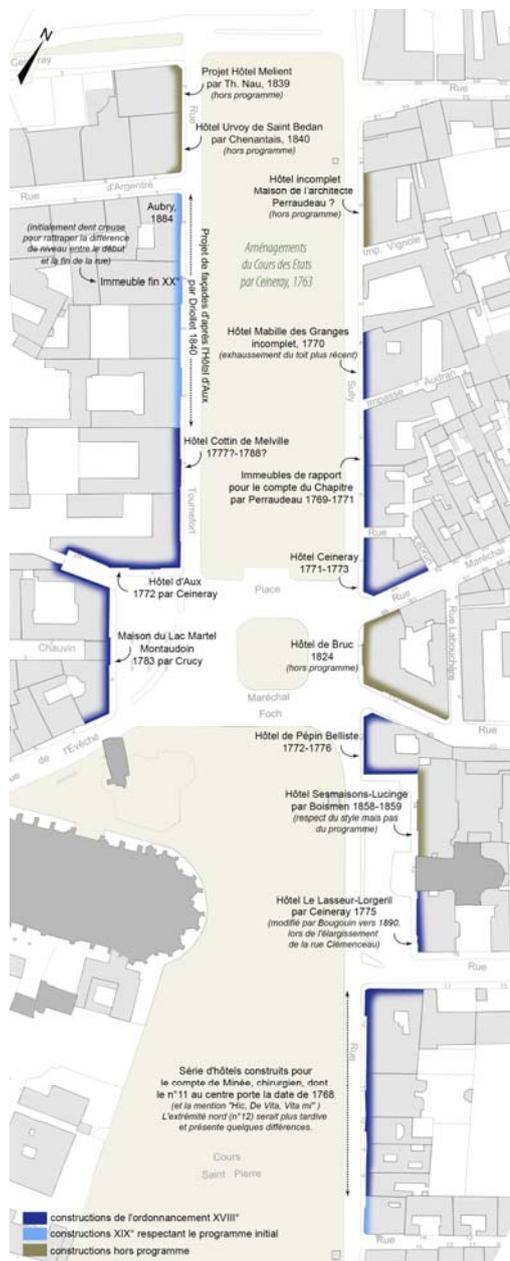
En élévation, l'organisation est la suivante : un rez-de-chaussée entresolé où les entrées sont marquées par un arc en plein cintre (cette base est soulignée par une corniche en saillie supportant des balconnets) ; les deux étages nobles sont percés de hautes fenêtres reliées par de légers décaissés ; une frise vient souligner la corniche. Le décor architectural reste très sobre.



Cours des Etats, élévation de la façade des hôtels à bâtir commencés en 1772 sur les dessins de M.Ceineray, 1773, AM II159/26.

ARCHITECTURE

Les premières maisons construites seraient les maisons des n° 8 à 12 rue Henri IV, centrées sur le n° 11 marqué par un fronton portant la devise : « HIC, DE VITA VITA, 17 MI 68 ».

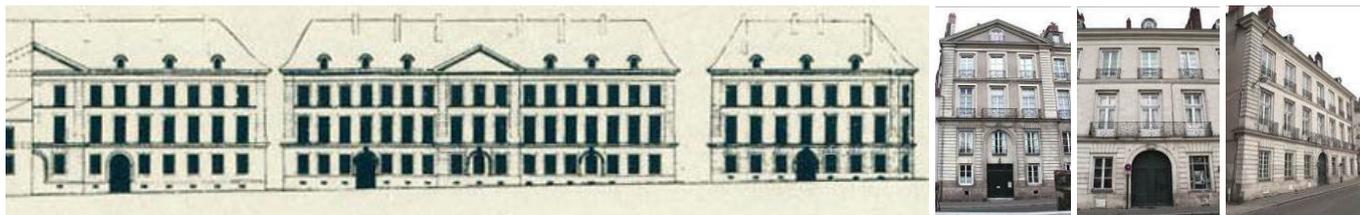


Ces immeubles de rapport reprennent la composition générale du programme architectural de Ceineray : un rez-de-chaussée surélevé (ou entresolé selon la pente) percé de baies à linteaux droits puis deux étages nobles ; les avant-corps latéraux, chacun de trois travées, sont encadrés par des pilastres simples et le centre de la composition, d'une largeur de cinq travées, est marqué par un fronton. Aux étages nobles, les baies sont à linteaux bombés et clés saillantes soulignées par des bandeaux de plancher et agrémentées de balconnets à ferronneries de style Louis XVI. Les cinq travées principales sont marquées par un arc surmonté d'un balcon sur consoles richement sculptées et ferronneries à entrelacs XVIII^e. Des bris Mansart ont été ajoutés par la suite.



Ordonnement rue Henri IV

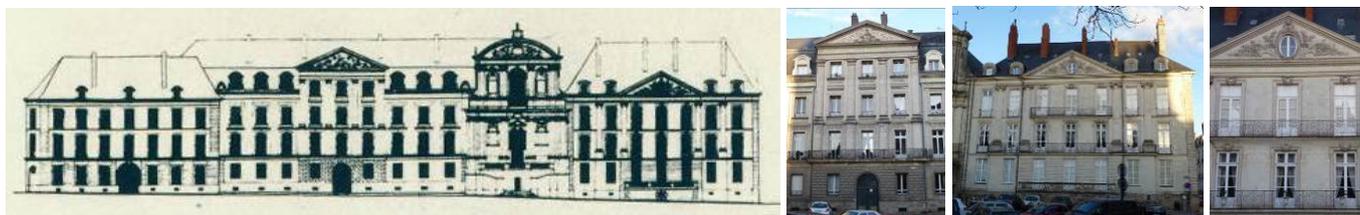
Le modèle de façade proposé par Ceineray est également suivi par l'architecte Perraudou lors de la construction – pour le Chapitre – des immeubles de rapport (2 et 3 rue Sully) entre 1769 et 1771. Les grandes lignes de la composition sont similaires à la précédente, mais on note que les baies sont à linteaux droits, les pilastres sont à joints creux et une corniche supportant des balcons marque la séparation entre le rez-de-chaussée et les étages nobles. Une plus grande sobriété est apportée au décor : deux clés sculptées et des ferronneries à entrelacs sont les seuls éléments décoratifs présents. Des lucarnes à linteaux bombés, prennent place une travée sur deux.



Ordonnancement rue Sully

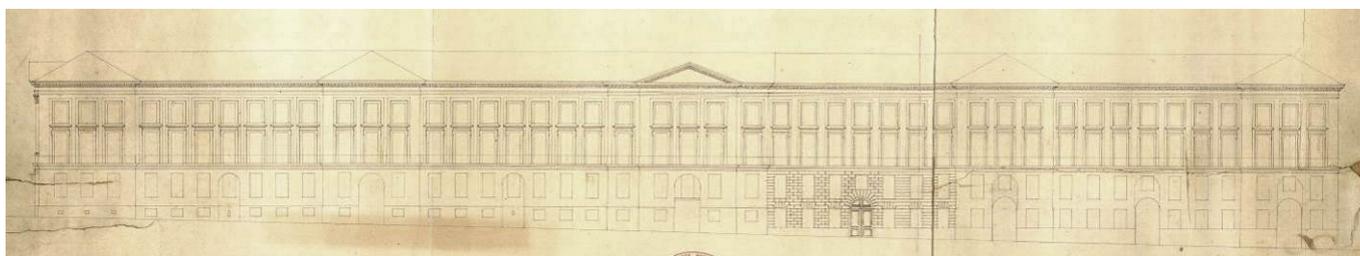
Deux autres hôtels identiques sont édifiés de chaque côté, l'Hôtel Mabilley des Granges en 1770 (4 rue Sully) et un hôtel particulier dessiné par et pour Ceineray entre 1771 et 1773 (1 rue Sully). Par la suite et de façon similaire, l'Hôtel Pépin Bellisle (15 rue Henri IV) est construit entre 1772 et 1776.

L'hôtel Le Lasseur-Lorgeril (au 16 rue Clémenceau) est construit par Ceineray en 1775 et modifié vers 1890 par Bougouin lors de l'élargissement de la rue Clémenceau. Suivant toujours le même principe de composition, on note néanmoins un décor plus présent que les précédentes constructions. En 1858-1859, l'hôtel Sesmaisons-Lucinge est construit à gauche de l'Oratoire par l'architecte Boismen qui ne suit pas le programme d'origine sans pour autant s'en démarquer trop fortement. La grande différence de composition est certainement l'ajout d'un imposant bris Mansart coupé au niveau des trois travées centrales par un étage en attique surmonté d'un fronton sculpté.



Ordonnancement de la Place de l'Oratoire

L'hôtel d'Aux construit en 1772 par Ceineray et l'hôtel Cottin de Melville construit en 1777 ou 1788, respectant tous deux le programme initial, serviront de modèle à l'architecte Driollet en 1840 pour dessiner leur prolongement sur la rue Tournefort (le n°4 ne sera réalisé que très tardivement dans la deuxième moitié du XX^e siècle).

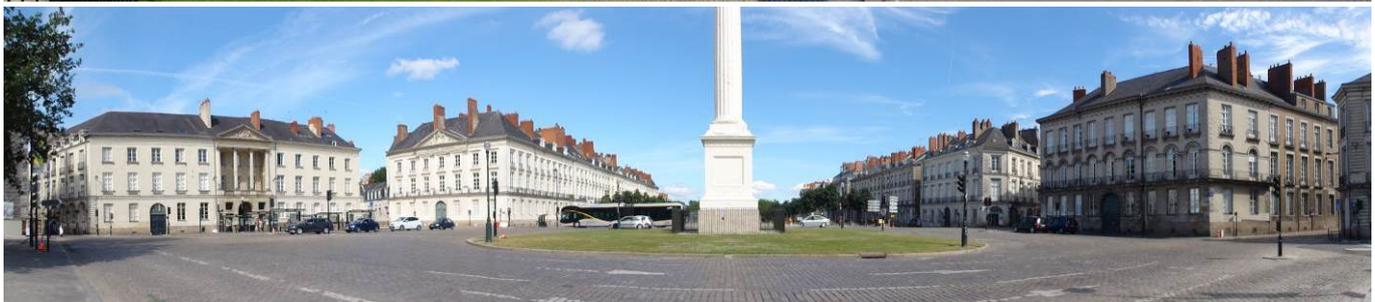


Projet de prolongement de la façade de l'hôtel d'Ault sur la rue de Tournefort, 1840, par Driollet. AM 1Fi171

La place du Maréchal Foch est complétée en 1783 à l'ouest par la Maison du Lac Martel Montaudoine de l'architecte Crucy. La composition générale reprend le programme mais y ajoute un retrait de la façade au niveau des trois travées centrales devant lequel sont placées quatre colonnes supportant un fronton sculpté.



D'autres hôtels ou immeubles de rapport sont construits par la suite mais ils ne respecteront pas le programme établi par Ceineray : l'hôtel de Bruc en 1824, l'hôtel Méliant en 1839 et celui du n°6 de la rue Sully.



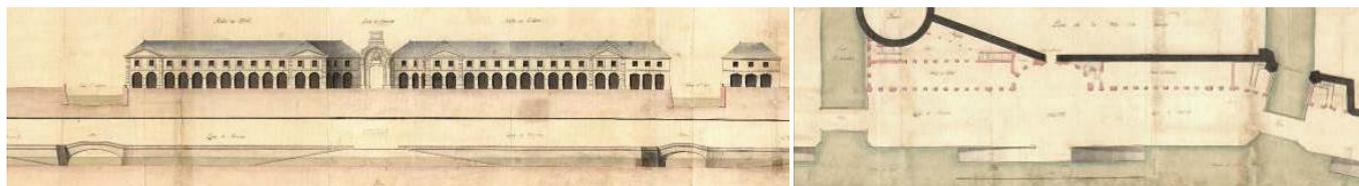
QUAI BRANCAS (actuelle allée)

PROJET : 1764, architecte **Ceineray**

REALISATION : 1764-1771 (en partie reconstruit après les bombardements), architecte **Ceineray**

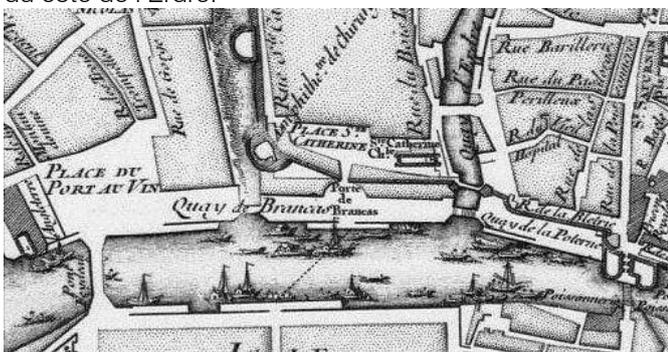
CONTEXTE HISTORIQUE

Les quais du bras nord de la Loire, face à l'île Feydeau nouvellement lotie, représentent pour la Ville un enjeu économique, sanitaire et esthétique. Le quai Brancas est réalisé entre 1742 et 1744 par Etienne Briaud selon les plans de Nicolas Portail, architecte-voier (en fait repris des plans de Delafond de 1726). Abeille reprend le chantier en cours. La porte Brancas (percée dans les murs de ville encore présents) est alors encadrée de deux halles, l'une au blé à l'est, l'autre au poisson. La construction de cette dernière débute dans la foulée puis est abandonnée en 1754 à cause de son emplacement plein sud et d'une mauvaise ventilation (due au mur d'enceinte sur lequel elle s'appuie).



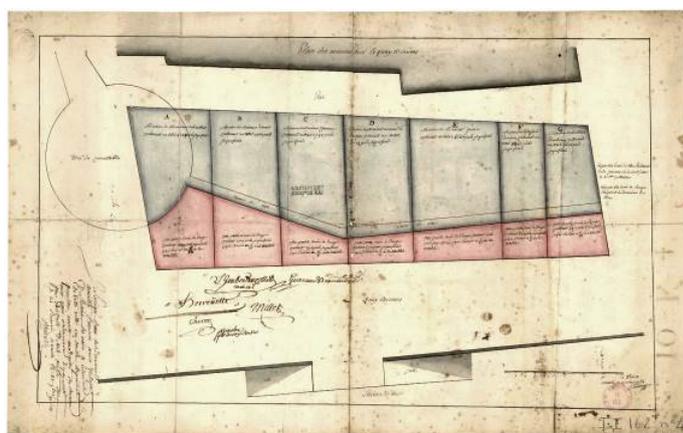
Quai Brancas, halle au blé et au poisson, élévation et plan par Abeille, 1750. AM II158/22 et 23

L'autorisation de démolir l'enceinte permet un projet « *bien plus étendu* » qui consiste à « *bâtir sept belles maisons* » sur l'emplacement des murailles. La Ville acquiert en 1757 tous les terrains et maisons de part et d'autre du mur d'enceinte et charge Ceineray en 1764 de fournir les plans pour la construction de sept immeubles « *qui jusqu'à l'Erdre ne formeraient qu'un seul et même corps de logis* ». La même année, deux maisons sont déjà habitées à l'ouest de l'îlot, mais il faut attendre la fin de la démolition des fortifications en 1771, pour voir l'achèvement du projet du côté de l'Erdre.



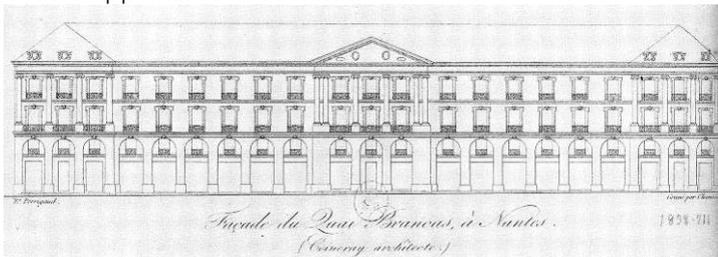
Extrait du plan Cacault de 1759, II157/6

Plan des maisons, Ceineray, 1764. AM II162/4



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme de Ceineray dessine un ensemble composé ainsi : de hautes arcades en plein cintre décorées de clés à mascarons abritent les boutiques en rez-de-chaussée et les logements des commerçants à l'entresol ; deux étages nobles dont les baies sont à cadre mouluré, clé sculptée et balconnet à ferronnerie à entrelacs. La façade est rythmée par la présence de trois avant-corps, chacun de trois travées, soulignés par des pilastres ioniques monumentaux. Le corps central est surmonté par un fronton percé de deux œil-de-bœuf. La décoration sculptée et la ferronnerie fait encore appel à l'esthétisme du milieu du XVIII^e siècle.



Façade du quai Brancas par Ceineray. « Nantes au XVIII^e » de Pierre Lelièvre.



Elévation de maisons sur le quai Brancas, début XIX^e siècle. AM 1Fi158

ARCHITECTURE

Le programme est respecté sur l'ensemble des bâtisses. Les bombardements de septembre 1943 détruisent plus de la moitié de l'îlot. La façade sur l'allée Brancas est alors reconstruite à l'identique et des lucarnes sont ajoutées sur toute la longueur pour rendre les combles habitables.



QUAI FLESSELLES, TREMPERIE, PORT MAILLARD ET PLACE DU BOUFFAY

PROJET : 1761-66 (quais) - 1772 (place), architecte Ceineray

REALISATION : 1772 – après 1843, architectes Ceineray puis Chenantais

CONTEXTE HISTORIQUE

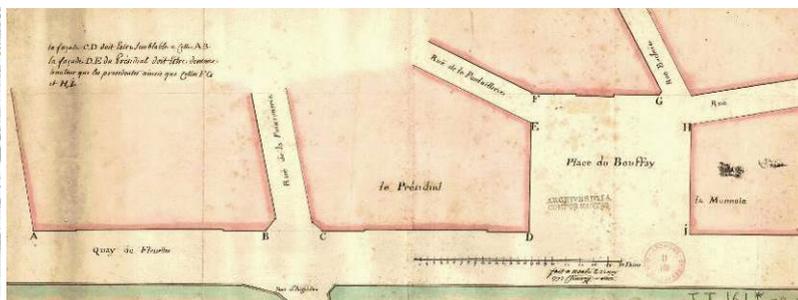
Le quai dit de la Poterne (le quai Flesselles) est en place depuis le XVI^e siècle. Après l'effondrement de son mur de revêtement en 1760, la reprise totale du quai et des cales est entreprise entre 1772 et 1776. Cette reconstruction est accompagnée de la démolition des fortifications et le projet de bâtir les terrains ainsi dégagés, à l'image de l'opération du quai Brancas. Dès 1766, Ceineray établit un plan qui « étire » les huit parcelles existantes pour constituer une façade de quai.

Plus à l'est, la Place du Bouffay est encore un espace irrégulier ; elle est occupée à l'est et au sud par la Monnaie et un corps de garde, à l'ouest par le château du Bouffay (qui abrite le Présidial et les prisons) et au nord par des maisons. Ceineray projette pour la place une forme rectangulaire qui implique la démolition de tous les édifices non alignés. Sur le plan de 1772, il place à l'est la Monnaie ayant façade sur le quai et la place, à l'ouest le Présidial dans les mêmes dispositions, et au nord, un bâtiment privé sur lequel est centrée la place ; les trois façades devront avoir la même hauteur, mais il n'est pas dit qu'elles seront semblables. La bâtisse au nord de la place est construite en 1772 conformément aux plans de Ceineray, mais les deux immeubles à l'ouest sont implantés un peu plus en recul par rapport au plan de Ceineray (la place s'en trouvant élargie) et le côté est ne sera pas achevé.

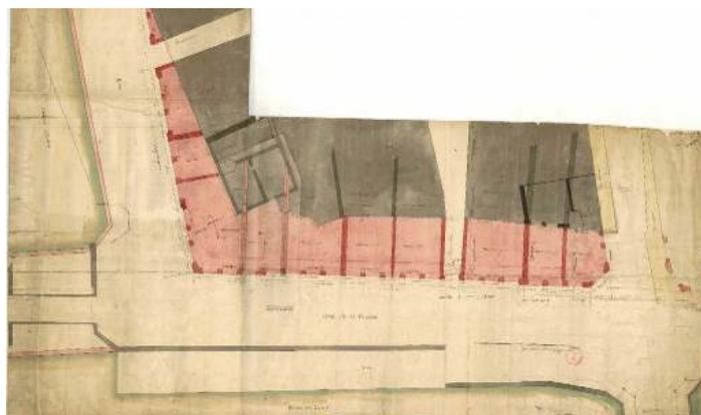
Plus à l'est encore, les quais du port Maillard très endommagés en 1720 sont reconstruits selon les plans de Goubert en 1722 (*quay Mellier* sur le plan Cacault). Un projet identique aux précédents est envisagé pour cette portion de quai (démolition de l'enceinte et construction des terrains dégagés) dès 1755 sur le plan de Vigny mais ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que la muraille est détruite et de nouveaux immeubles construits. Certains suivent le programme dessiné par Ceineray et d'autres plus récents s'en détachent totalement.



Extrait du plan Cacault de 1759, AM II157/6



Plan du quartier de la place du Bouffay, par Ceineray, 1772. AM II161/1

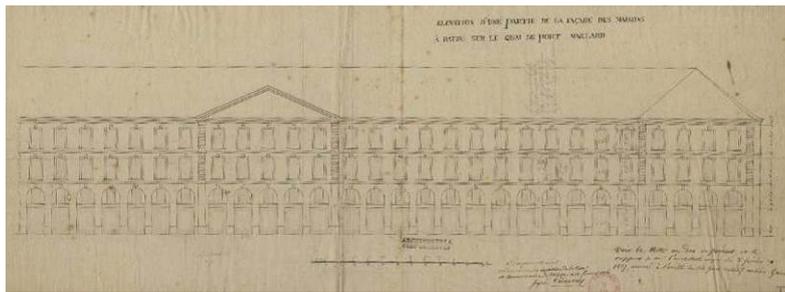


Plan des terrains donnant sur le quai de la Poterne, Ceineray, 1766. AM II162/9

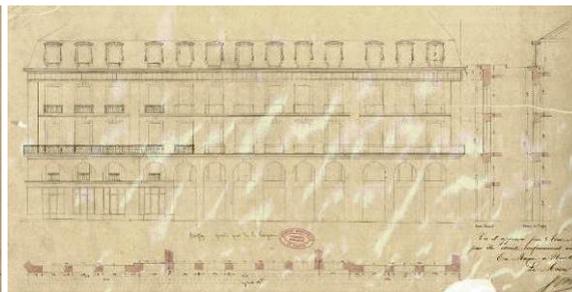
DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le dessin de l'élévation du quai de la Poterne (Ceineray, 1766) n'existe pas aux Archives. Le projet s'attache à constituer une façade régulière que la rue de la Bletterie –désaxée– déséquilibrait ; pour cela, Ceineray dissimule l'entrée sous un porche, il marque les deux extrémités par des avant-corps de trois travées en faible saillie avec fronton.

Le projet d'ordonnancement se continue vers l'est sur le quai de la Tremperie. L'ensemble des deux îlots est axé sur la rue de la Poissonnerie (actuelle rue de la Paix). Un programme similaire est envisagé pour le quai du port Maillard.



Partie de la façade des maisons à bâtir sur le quai du Port-Maillard, Ceineray, 1761AM II159/27



Elévation sur le quai de la Tremperie, 1850, Chenantais. AM 1F168

ARCHITECTURE

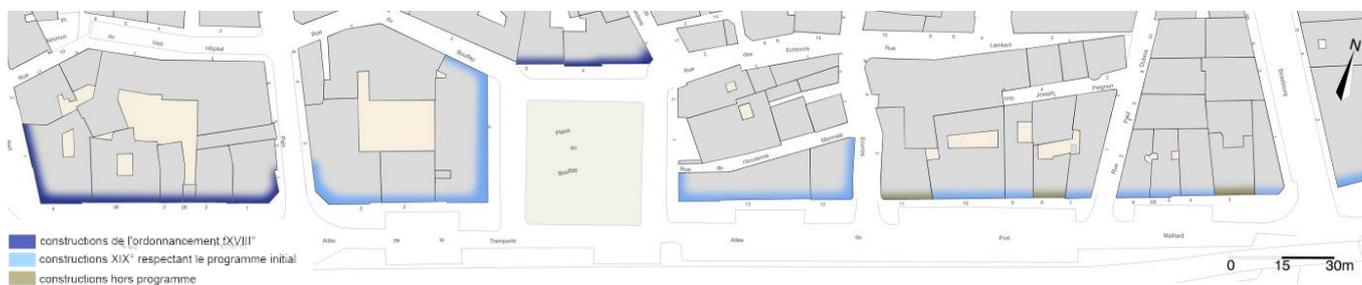
Les immeubles du quai Flesselles comprennent un rez-de-chaussée commerçant avec entresol habité sous de hautes arcades, puis une corniche filante supporte des balconnets à belles ferronneries fin XVIII^e. Les deux étages nobles sont percés de baies à linteaux droits et bandeau d'appuis (pour le deuxième niveau), un entablement à triglyphes surmonté d'une corniche à denticules débordante couronne le tout. Les deux extrémités de la façade sur quai sont marquées par des avant-corps larges de trois travées, coiffés d'un fronton et surligné d'un balcon filant au premier étage.

Les immeubles du quai de la Tremperie sont réalisés selon des plans de Chenantais de 1850. Le programme de Ceineray est respecté mais Chenantais ajoute un étage avec un bris mansardé sur toute la longueur de l'îlot et traitant le pan coupé (retour sur la rue de la Paix). L'immeuble au nord de la place du Bouffay qui, lui, a été construit conformément aux plans de Ceineray se voit ajouter plus tardivement un bris mansardé sur la partie gauche de la façade, répondant à l'immeuble de Chenantais ; cet ajout déséquilibre la composition initiale de l'immeuble.

L'ordonnancement de la place du Bouffay voulu par Ceineray, n'a pas été complété en partie Est.

Le premier îlot du quai du port Maillard reprend exactement la composition du programme en simplifiant néanmoins les ferronneries et en supprimant les balcons filants au niveau des avant-corps.

La lecture du programme est moins directe pour la suite des quais en direction du château car les immeubles ayant suivi le programme sont juxtaposés à d'autres immeubles plus tardifs ne respectant pas le programmes ni même les lignes générales de la composition. La continuité de l'ensemble n'est donc plus assurée.



(page précédente) Allée Flesselles



Place du Bouffay – Allée de la Tremperie – Début de l’allée du Port Maillard



Allée du Port Maillard

1.3. LES ORDONNANCEMENTS DE CRUCY (OU SUIVIS PAR CRUCY)

PLACE SALENGRO, RUE DU ROI ALBERT

PROJET : 1762, architecte Ceineray - 1781, Crucy

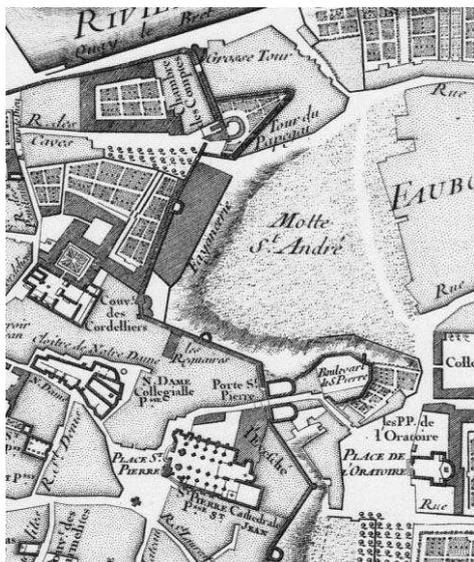
REALISATION : 1790-1844, architectes divers Crucy – Chagniau - Gilée

CONTEXTE HISTORIQUE

L'ancienne Chambre des Comptes commencée en 1515 sur ordre de François Ier n'est terminée que sous Henri II. Elle abrite également les archives de la province. En 1759, l'édifice vétuste menace de s'écrouler ; les fonds sont transférés et les plans d'un nouvel édifice sont commandés à Ceineray. Le site reste le même et l'emplacement de l'édifice reprend le dessin du plan de Vigny de 1755. Le plan définitif est adopté en 1762 mais le nouvel édifice n'est achevé qu'en 1782 et accompagné d'un programme d'ordonnement pour la place lui faisant face. En 1825-1826, pour recevoir le préfet, deux ailes en retour sont ajoutées selon les plans de l'architecte Ogée et la cour formée par les deux ailes est transformée en jardin et fermée par une grille en 1829.

Parallèlement, le percement de la rue Royale (rue du Roi Albert depuis 1916) reliant la Chambre des Comptes à la Cathédrale, doit réunir plusieurs conditions : l'arasement des fortifications, la destruction d'une partie des Régaires (tribunal de l'évêque) autorisation obtenue en 1763, la destruction de la faïencerie située sur la motte Saint-André négociée en 1771 et l'achat par la ville en 1786 d'un terrain de l'enclos des Cordeliers. Le pavage de la rue est terminé en 1788 et les lots adjacents à la voie sont progressivement vendus.

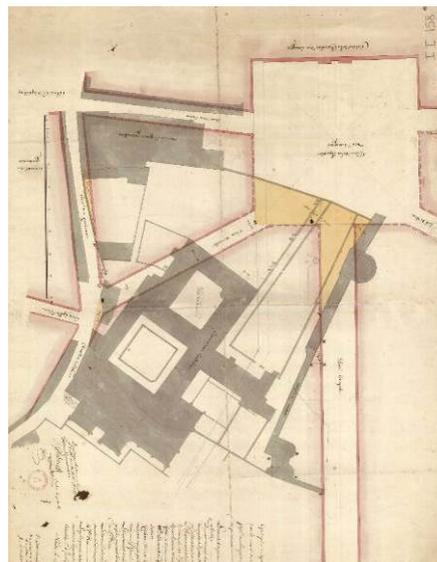
Jusqu'à la Révolution, la rue reste une impasse fermée par deux maisons prébendes qui bloquent le passage jusqu'à la place Saint-Pierre. La saisie et la vente des biens nationaux permettent à la Ville de racheter les maisons et ainsi achever l'alignement de la rue Royale en 1793.



Extrait du plan Caucault de 1759, II157/6



Plans de projet de Ceineray de 1765. AM II160/15,



Plan de la place de la Chambre des Comptes, par Crucy, 1785 AM II158/64

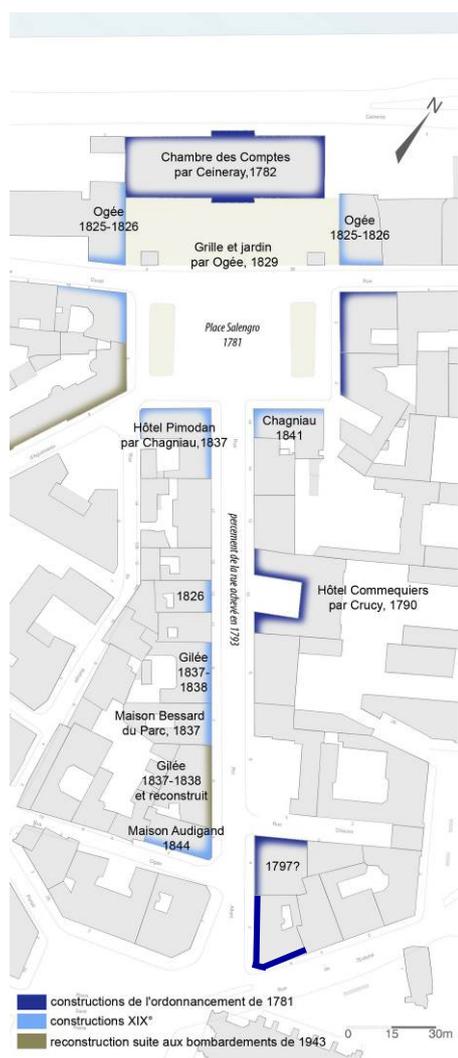
DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme est approuvé en 1781, très vraisemblablement conçu par Crucy. Il prévoit un rez-de-chaussée à bossage continu surligné par une corniche, puis deux étages nobles percés de baies sans décor avec balconnet sur consoles (pour le deuxième étage) à ferronnerie à entrelacs. Une grande corniche débordante masque le dernier étage d'attique.

Élévations des immeubles à construire place de la Chambre des Comptes, Crucy, 1781. AM II159-1



ARCHITECTURE



La façade latérale orientale est exécutée conformément au programme de 1781 (mais les ferronneries des balcons en fer forgé pourraient être un remploi). Les immeubles à l'ouest de la place ont respecté le programme à ceci près : la modification de l'étage d'attique en véritable étage.

Les immeubles du fond de la place construits par l'architecte Chagniau en 1837 et 1841 ne respectent pas les gabarits imposés de 1781. Un étage avec balcon filant remplace l'étage d'attique du programme d'origine, et le 1^{er} étage est doté d'un balcon filant également.

Les terrains bordant la rue Royale ne sont pas soumis à un programme. Ils trouvent en moyenne vite acquéreurs mais peu de constructions sont édifiées avant 1825. On trouve l'hôtel Commequiers (n°10) vraisemblablement bâti par Crucy en 1790 et les deux immeubles situés entre la rue Chauvin et la rue de l'Evêché construits vers 1797. Viennent ensuite le n°13 en 1826, le 5 et le 9 par l'architecte Gilée en 1837-1838, la maison Bessard du Parc au n°7 en 1837 et enfin la propriété Audigand au n°3 en 1844.



PLACE GRASLIN

PROJET : 1779 puis **1787**, architecte **Ceineray** puis **Crucy**

REALISATION : 1787-93 (1 immeuble reconstruit après bombardements), architecte **Crucy**

Place Graslin, corniches des maisons, par Crucy, 1786. AM II159/5

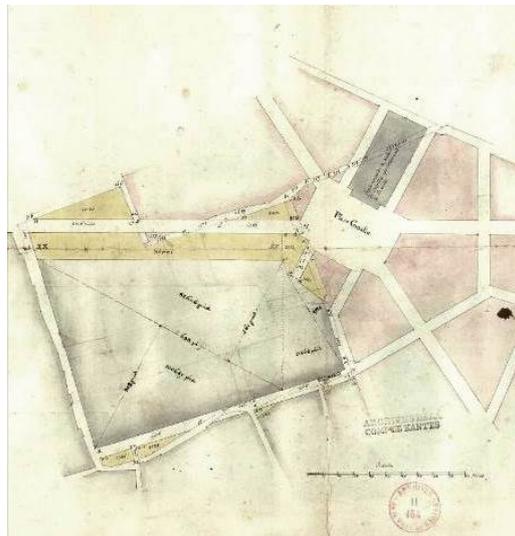
CONTEXTE HISTORIQUE

L'extension de la ville vers l'ouest doit beaucoup à J-J. Louis Graslin (Receveur Général des Fermes de Nantes). Ambitieux et ayant le sens des affaires, il conçoit un vaste projet d'urbanisme pour transformer le quartier rural où il vit. Pour cela, il acquiert un grand nombre de terrains entre 1777 et 1780 et présente ensuite un long mémoire de ses projets d'embellissement agrémenté des plans signés par Ceineray de 1779. La ville approuve l'ensemble du projet.

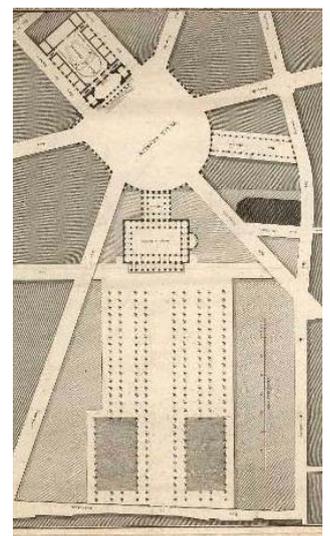
Graslin est tenu de construire, autour de la place et le long des rues tracées sur le plan, des immeubles conformes aux élévations présentées par l'architecte-voyer. Les travaux d'excavations et de nivellement commencent immédiatement mais quelques difficultés surviennent pour l'acquisition des terrains se trouvant sur l'enclos des Capucins, finalement résolues en 1787. Les plans de la place et du théâtre qui l'agrémente sont exécutés par Crucy avec l'intervention active de Graslin. Ce dernier fait construire un hôtel de voyageur prestigieux sur la place, achevé en 1788 selon les élévations de Crucy.



Plan du quartier Graslin, extrait du plan par Ceineray de 1779. AM II164/11



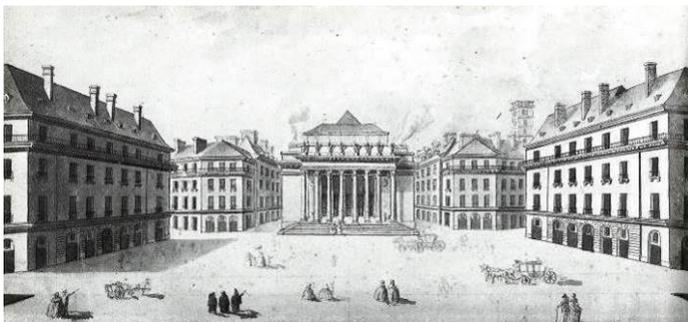
Projet du quartier Graslin, Crucy, vers 1786. AM II164/12



Contre-projet quartier Graslin, gravé par Varrin fin XVIIIe siècle. AM II164/14

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'architecte-voyer Crucy établit le programme des constructions donnant sur la place. Il prévoit une élévation, à deux étages + attique sur arcades pleines, divisée ainsi : un rez-de-chaussée à vocation commerciale avec entresol pour les logements des commerçants et tenanciers des boutiques ; une corniche à modillons supportant un balcon filant marque la séparation des deux étages de logements bourgeois ; un étage d'attique en léger retrait avec balcon vient couronner la façade.

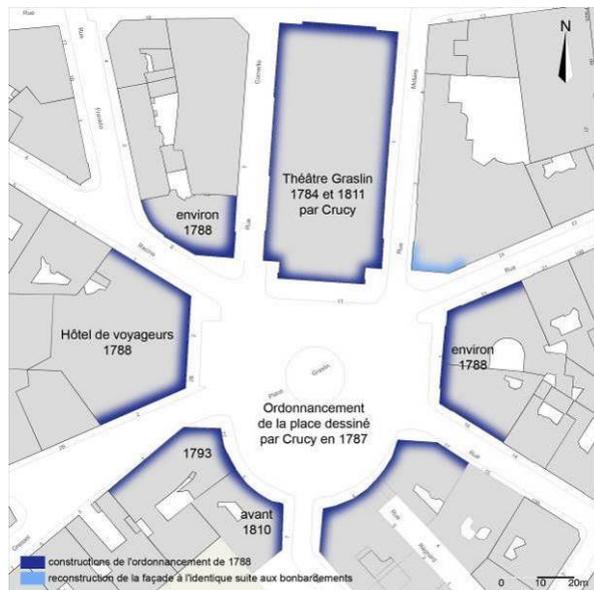


Vues perspectives de la place Graslin et de la nouvelle Comédie, Hénou, 1788, Musée Dobrée.



ARCHITECTURE

Les immeubles de la place Graslin sont construits selon l'ordonnancement de Crucy à partir de 1787. Seul un immeuble est touché sur la place lors des bombardements de 1943 et la façade a été reconstruite à l'identique.



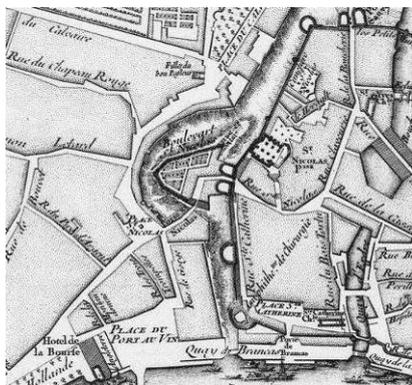
PLACE ROYALE

PROJET : 1788, architecte **Crucy**

REALISATION : 1791 (en partie reconstruit après bombardements), architecte **Crucy**

CONTEXTE HISTORIQUE

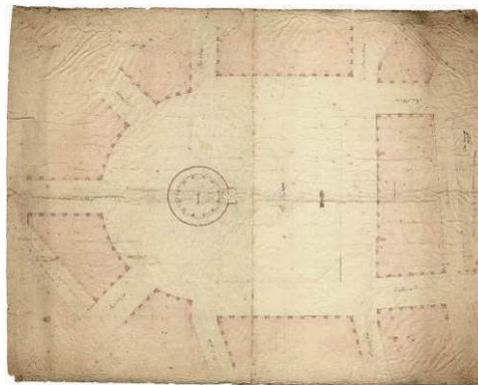
Le projet de la Place Royale est déjà envisagé par le plan de Vigné de Vigny de 1755, dans le contexte d'extension de la ville à l'ouest des murs de ville et avec l'idée de créer une place d'articulation en lieu et place d'une ancienne porte de ville. Il est repris par Ceineray puis, c'est finalement Crucy, alors architecte-voyer, qui est chargé de son dessin. Il projette une place ouverte sur l'emplacement du bastion Saint-Nicolas où plusieurs contraintes se superposent : neuf rues d'importances inégales convergent sur la place, un marché aux légumes doit s'y tenir chaque semaine et le respect d'un budget drastique.



Extrait du plan Cacault de 1759, II157/6



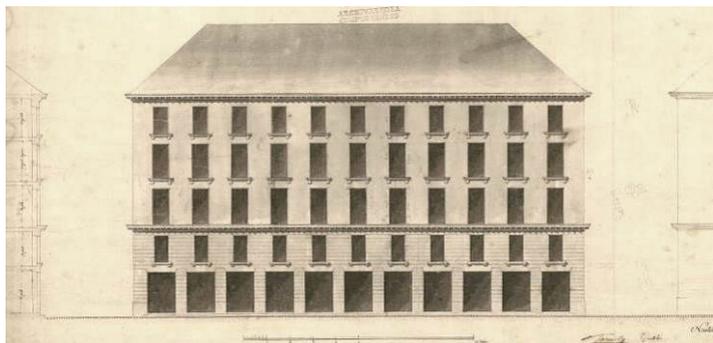
Plan du quartier situé entre la place Bretagne et la place Et l'Erdre, (fin XVIII^e siècle] 1Fi307



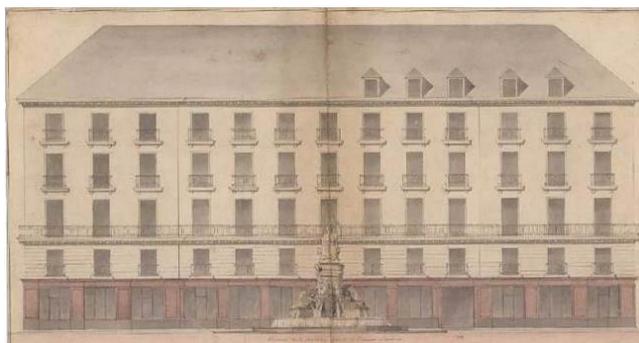
Plan du quartier par Crucy 1791 1fi305

DESCRIPTION DU PROGRAMME

En 1788, Crucy établit le programme des constructions donnant sur la place. A travers ce programme de spéculation, il montre sa conception de l'architecture collective et sociale : uniformité, sobriété et rigueur économique. Il prévoit une élévation à trois étages divisée ainsi : un rez-de-chaussée à vocation commerciale souligné par des légers refends, avec entresol pour les logements des commerçants et tenanciers des boutiques ; une corniche à modillons supportant un balcon filant marque la séparation des trois étages de logements bourgeois ; une nouvelle corniche à denticules termine la composition. Les baies sont à linteaux droits sans décor avec balconnet à ferronnerie simple et géométrique.



Élévation (et coupe) des maisons à construire sur la nouvelle place Louis XVI (actuelle place Royale), par Crucy, Nantes, 15 mai 1788..AM II159/10

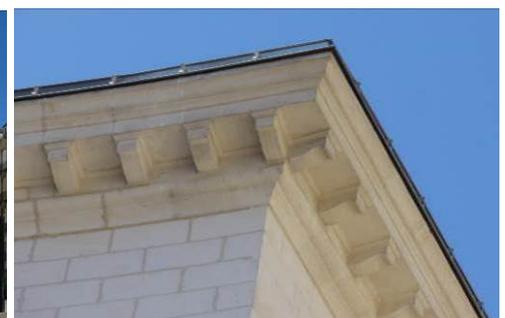
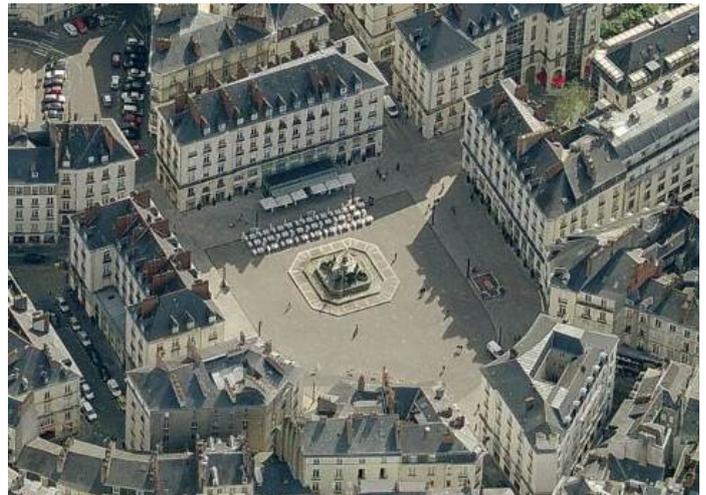
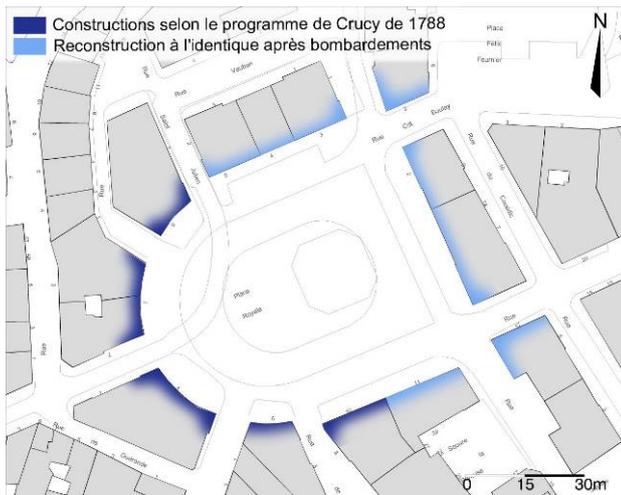


Projet d'une fontaine monumentale à ériger sur la place Royale, par Driollet 1854 AM 1Fi596

ARCHITECTURE

Les immeubles de rapport de la place Royale sont tous construits en accord avec le programme de Crucy de 1788.

Malgré tout, la place Royale fut lourdement touchée lors du bombardement du 16 septembre 1943, qui détruisit près de la moitié de la place. Les immeubles sont reconstruits à l'identique, respectant l'ordonnancement de Crucy mais désormais en béton, sans cour intérieure et légèrement reculés par rapport à l'ancien alignement. On note quelques différences également dans l'architecture : des lucarnes sont ajoutées pour habiter les combles, l'élargissement des fenêtres de l'entresol et l'accès aux immeubles reporté sur l'arrière (rue du Couëdic) pour privilégier les commerces côté place.



PLACE ET BOULEVARD DELORME

PROJET : 1789 par Demolon puis Ogée (plan d'urbanisme)

REALISATION : 1790-1792 (selon 2 lotissements différents)

CONTEXTE HISTORIQUE

En 1790, l'allée du Calvaire est aménagée selon les plans du géomètre Demolon et ouverte au public. Elle donne alors accès à de nouvelles voies et contribue à l'extension de la ville vers de nouveaux quartiers à construire.

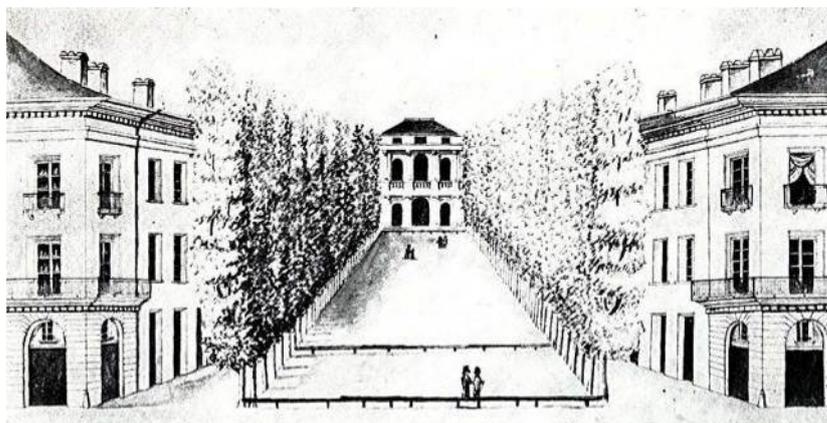
Nicolas Delorme, bourgeois libéral et propriétaire de la Tenue de la Grille située en haut de la rue du Calvaire, profite du contexte de spéculation immobilière et des grands projets d'urbanisme en cours pour solliciter un projet d'aménagement. Le premier projet dessiné en 1788 par Demolon n'est pas retenu. Un second plan établi par JF Ogée est approuvé en 1789 par l'architecte-voier (Crucy). Ce sont les futurs acquéreurs qui s'engagent à exécuter les plans à leurs frais. Le boulevard est planté d'ormeaux et des hôtels particuliers s'élèvent de chaque côté. Delorme fait construire un vaste immeuble achevé en 1792, le *Club du Vaux-Hall* sur la place dite alors Mirabeau.



Plan des cours du Peuple et de la place Mirabeau, 1792, AM II165/12

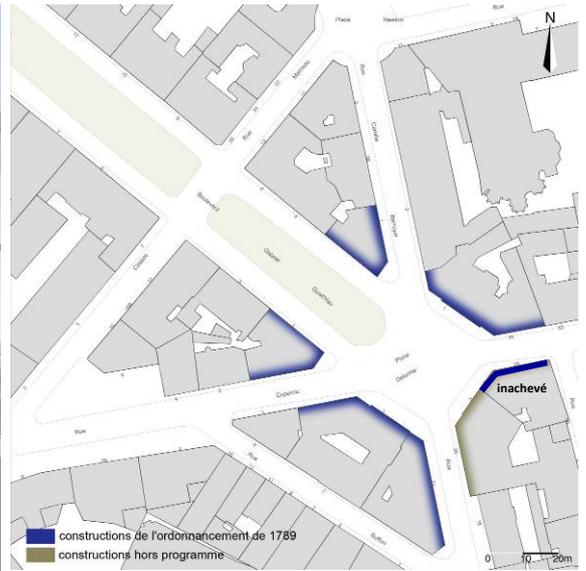
DESCRIPTION DU PROGRAMME

Aucun programme n'était prévu pour cette opération, néanmoins le plan de 1789 indique la volonté de construire sur la place Delorme trois bâtiments réguliers, de mêmes dimensions, pourvus d'un avant-corps ce qui suppose l'intention d'un programme. Deux immeubles seulement sont semblables ainsi que les deux premiers bâtiments du boulevard Guist'hau qui répondent à la même composition.



ARCHITECTURE

Ces quatre bâtiments, dont l'architecte n'est pas connu, sont composés d'un rez-de-chaussée commerçant entresolé à arcades souligné par un bossage continu. Deux étages nobles sont sobrement marqués par un balcon filant au premier étage et des balconnets au second, tous à ferronneries néoclassiques. Une corniche à denticules vient souligner le couronnement.



COURS CAMBRONNE

PROJET : 1791, architecte **Crucy**

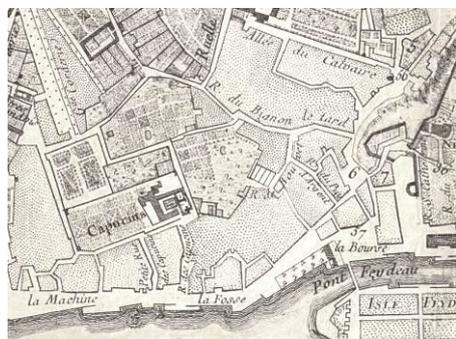
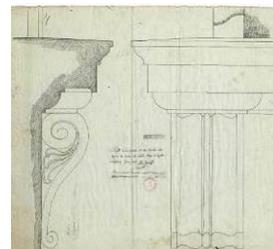
REALISATION : 1793-1838 (dernier immeuble construit en 1988), architecte **Crucy**

CONTEXTE HISTORIQUE

(TEXTE INSPIRE DU DOCUMENT DE L'ASSOCIATION DU COURS CAMBRONNE)

Le cours Cambronne (d'abord appelé cours Henri IV, puis cours Napoléon, cours Impérial, cours de la République) est aménagé sur une partie de l'enclos du couvent des Capucins (jardins et vergers), démantelé seulement après La Révolution, selon le projet de Graslin initié dès 1780.

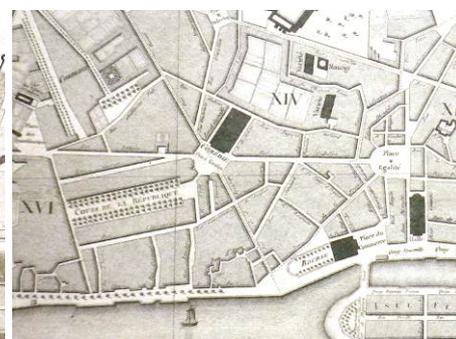
Seize parcelles sont loties entre 1791 et 1792. Crucy, architecte voyer de la ville, est chargé du plan d'élévation et rédige un cahier des charges en 17 points (arrêté du 17 octobre 1791). Les acquéreurs ont un délai de trois ans pour achever leurs constructions. Mais en 1824 seulement neuf immeubles sur seize sont construits. Les grilles fermant le cours à chaque extrémité de la promenade datent de 1829. En 1847, les ormeaux plantés par M.M. Peccot en 1812 sont abattus et la promenade est profondément remaniée en 1851-1852 par Driollet.



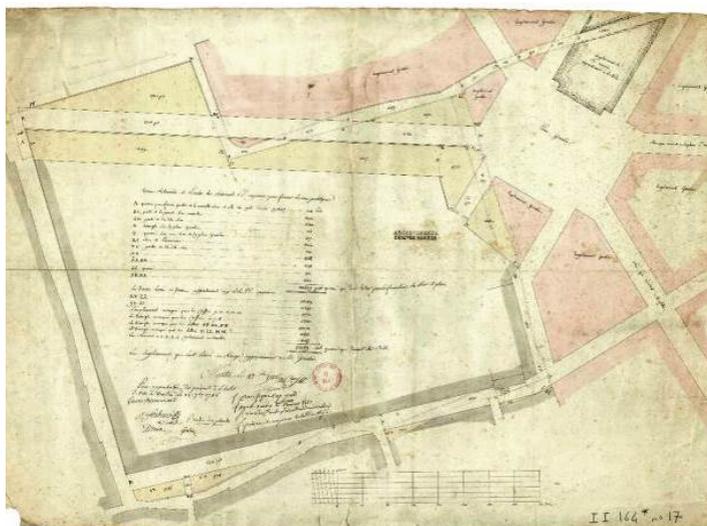
Plan Le Rouge de 1766, 1F140



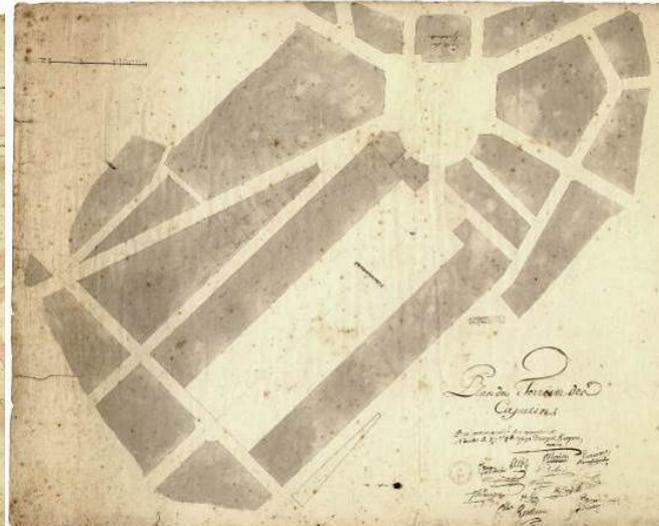
Plan Sauzeau de 1789, AMN II 157



Plan Coulon de 1795



Possessions des Capucins et de Graslin, Crucy, 1786. AM II164/17



Plan du terrain des Capucins, 1791. AM II164/40

DESCRIPTION DU PROGRAMME

D'après l'arrêté du 17 octobre 1791, les hôtels à construire en bordure de la promenade sont des hôtels privés, avec cour, remise et écurie. « Ces hôtels auraient leur entrée principale sur les rues et chacun une sortie particulière sur la Promenade, tel qu'était l'ancien Palais Royal [...] on leur donnerait aussi du même côté seulement une décoration uniforme et agréable ». « [Crucy] choisit une composition néoclassique de maisons de trois étages élevées sur un stylobate formant terrasse au rez-de-chaussée. Les façades sont formées de 61 travées séparées par des pilastres monumentaux d'ordre ionique et couronnés d'une balustrade reposant sur une large corniche ».

ARCHITECTURE

Les façades se lisent de manière horizontale en raison de la présence des terrasses, du balcon continu du premier étage et de la balustrade soutenue par une corniche dissimulant l'étage attique. La succession de pilastres accentuent l'impression de longueur. Les perspectives sont légèrement alourdies par la création d'un dernier étage en

attique au lieu de la simple balustrade de couronnement prévue dans le projet initial. Seuls deux immeubles peuvent donner une idée du projet initial : au 7 de la rue Gresset et au 18 de la rue de l'Héronnière.

La façade sur le cours est composée ainsi : un stylobate formant terrasse souligne un rez-de-chaussée surélevé à bossage continu. Le premier étage est marqué par un balcon filant sur corniche à denticules et le deuxième par des balconnets à ferronneries à motifs néoclassiques.

Ces deux niveaux sont rythmés par des pilastres d'ordre ionique entre chaque travée et percés de baies à linteau droit. Le rythme est repris en couronnement par une balustrade en pierre reposant sur une large corniche. Les combles ont quasiment tous été modifiés afin d'être habitables, la plupart d'entre eux sont placés en retrait pour ménager des balcons ou des terrasses.

La construction de ces hôtels s'étale de 1793 à 1838 et s'achève en 1888. Ils sont tous relativement conformes au programme d'origine (excepté les toitures) et forment un ensemble homogène et régulier sur tout le cours.



Plan du cours Cambronne (avec dates de construction et architectes)
dessin AUP, source : Claude Cosneau et Association de la Promenade du Cours Cambronne

Vues aériennes



1.4. POURSUITE DE LA 'POLITIQUE' D'ORDONNANCEMENT AU XIX^E SIECLE

PLACE DU SANITAT

PROJET : 1832, architectes **les frères Douillard**

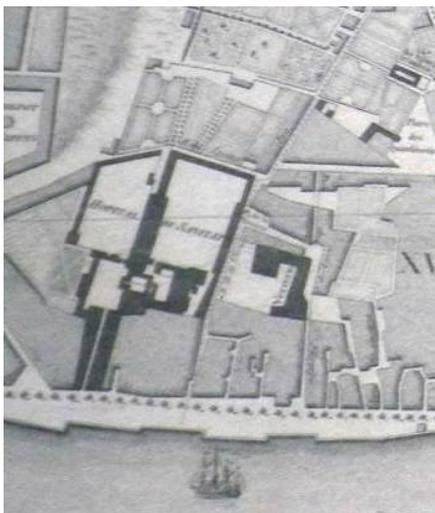
REALISATION : avant 1835 pour le 1^{er} immeuble – **de 1850 à 1938** – derniers immeubles en **1980**

CONTEXTE HISTORIQUE

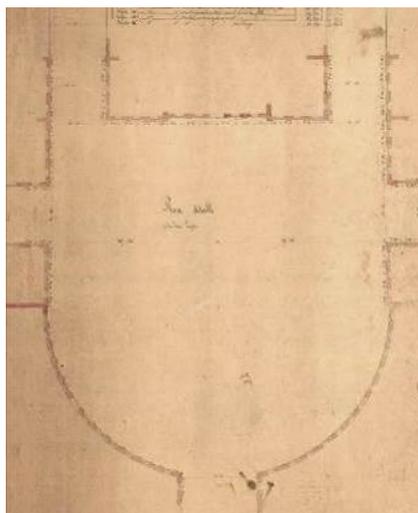
La Ville achète en 1572 la maison de l'Asnerie située hors les murs, pour isoler les pestiférés. Agrandie à plusieurs reprises, elle accueille ces malades jusqu'en 1636, date de la dernière épidémie de peste à Nantes. Elle sert ensuite de prison et est finalement transformée en dépôt de mendicité en 1650 et prend le nom d'Hôpital Général regroupant plus d'un demi-millier de pensionnaires de toutes sortes au XVIII^e siècle.

En 1831, les malades et tous les services de l'Hôpital Général sont transférés dans les nouveaux locaux de l'hôpital Saint-Jacques et les bâtiments du Sanitat sont vendus aux enchères en 1832. Un quartier nouveau s'amorce alors avec la construction de l'église Notre-Dame-de-Bon-Port (sur les plans de J-F Chenantais et Seheult, 1846) inaugurée en 1858.

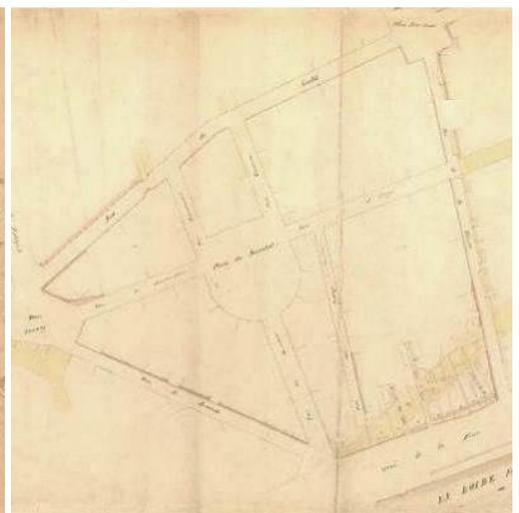
Les plans du nouveau quartier et de la place sont dessinés en 1832 par les frères Douillard, architectes. Sur le cadastre napoléonien de 1835, seule une bâtisse est construite à l'angle de la rue de Constantine et de la place (au n°5).



Plan Coulon, 1795, Musée Dobrée 956-1-728



Place du Sanitat, Douillard, 1832 AM 1Fi397



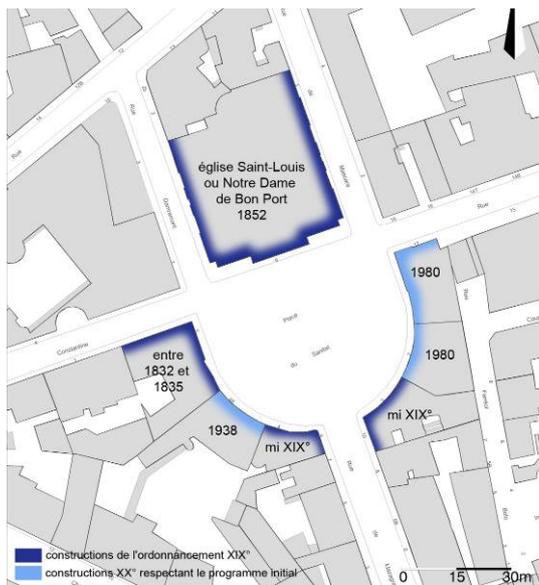
Plan d'alignement de la ville approuvé en 1839 AM 1Fi884

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme est composé ainsi : une suite d'arc en plein cintre et moulurés en rez-de-chaussée accueillent les boutiques et les portes d'entrée ou porche. Elle est surmontée par un entresol haut à bossage continu percé de baies à linteaux droit et de proportions se rapprochant du carré. Les baies des deux étages nobles sont marquées par des cadres moulurés et par des balconnets (balcon filant aux extrémités). Enfin une corniche à denticules couronne la façade.

ARCHITECTURE

Malgré un temps de construction très étalé (entre 1832 et 1835 pour la 1^{ère} bâtisse jusqu'à très récemment), les immeubles composant la place sont tous conformes au programme, seules quelques petites différences sont notables : les ferronneries diffèrent selon les époques ainsi que le traitement des ouvertures en rez-de-chaussée. On remarque aussi l'adjonction de volets roulants intégrés au bâti dès les années 1930.



PLACE SAINTE-CROIX

PROJET : (place) 1821 - (ordonnancement) 1834, architecte frères Douillard

REALISATION : après 1834

CONTEXTE HISTORIQUE

L'église Sainte-Croix structurant le quartier du même nom, sert au XI^e siècle de chapelle au château du Bouffay puis en 1138, elle devient une église paroissiale. Vétuste, elle est rebâtie à la fin du XVII^e siècle mais des faiblesses de construction entraînent la chute de certains murs. Des travaux de restauration sont entrepris au début du XVIII^e siècle. Suite à la Révolution, elle sert de lieu de rassemblement pour le Club Vincent la Montagne avant de devenir une prison. En 1839, elle est agrandie, l'architecte Théodore Jacques Nau est chargé de la réédification du chœur et l'église est inaugurée en 1841. Le projet d'installer la cloche et l'horloge du beffroi du Bouffay au sommet de l'église amène à une réédification totale de la façade en 1860 (selon un projet de Driollet 1848).

L'ancienne église Saint-Saturnin datant du VI^e siècle, se trouvait presque en face de l'église Sainte-Croix et occupait une partie de la place actuelle. En 1784, un procès-verbal ordonne la démolition du clocher et le service est transféré aux Carmes ; en 1791, la paroisse est définitivement supprimée et réunie à Sainte-Croix.

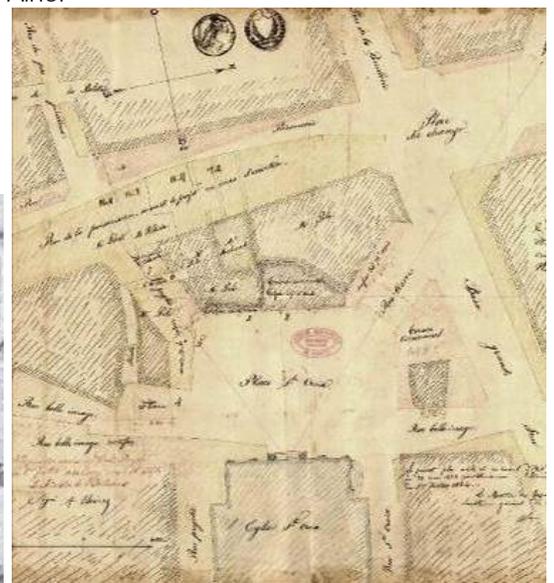
C'est cette même année que l'on décide d'entreprendre la place actuelle, mais le projet ne commence qu'en 1821. En 1834, le projet des frères Constant et Louis-Prudent Douillard (en collaboration avec l'architecte-voyer Ogée) dessine une place à plan régulier, accompagnée d'un programme (ordonnance architecturale) pour les immeubles à construire. Le plan est signé par l'investisseur et adjoint au maire, Polo Ainé.



Extrait du plan Cacault de 1759, II157/6



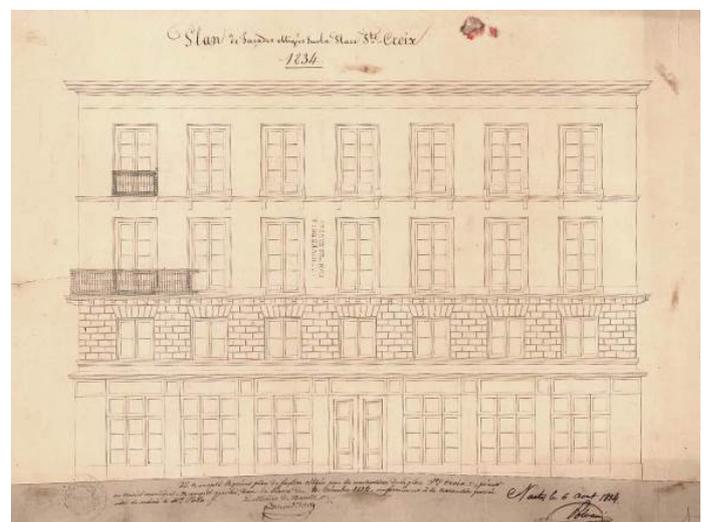
Extrait du plan Bilange de 1833, BM Nantes Dd17



Plan parcellaire de la place Sainte-Croix, 1834, Jouanne. AM 1Fi230

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme prévoit un rez-de-chaussée commercial avec des devantures en applique en bois, un entresol habitable à bossage continu et deux étages nobles marqués par un balcon filant et des balconnets à ferronneries à motifs de lancettes encadrées par des cercles entrelacés. Un entablement surmonté d'une corniche débordante souligne le couronnement. Il n'est pas indiqué sur le plan de façade la forme des combles. Les baies sont à linteau droit et cadre mouluré.



Plan de façades obligées sur la place Saint-Croix, 1834, AM 1Fi177

PLACE SAINT-PIERRE

PROJET : 1868, architecte **Eugène Demangeat**

REALISATION : après 1868

CONTEXTE HISTORIQUE

La place Saint-Pierre composant le parvis de la cathédrale est jusqu'au milieu du XIX^e siècle, une place de forme très irrégulière. Dès 1755, Vigny propose dans son *Mémoire concernant les commodités et la décoration de la ville de Nantes*, de former devant la cathédrale une place régulière.

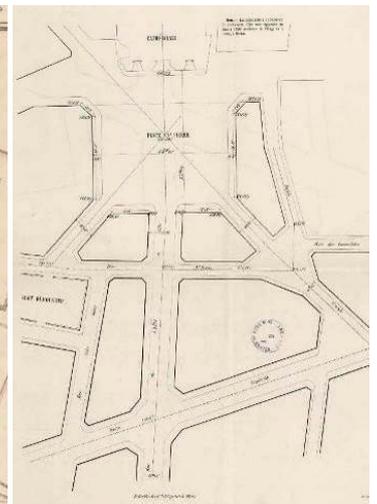
Ce projet est autorisé par un arrêt du Conseil du Roi la même année mais il faut attendre le décret de 1864 pour qu'un plan d'alignement soit approuvé par la municipalité. Le plan est accompagné de la volonté de faire construire tout autour de la place, des immeubles aux façades identiques avec balcons en fonte. Un concours d'architectes est organisé à cet effet en 1868. Eugène Demangeat, 2^{ème} Prix de Rome, en est lauréat.



Plan d'alignements, 1840 AM 1Fi1427



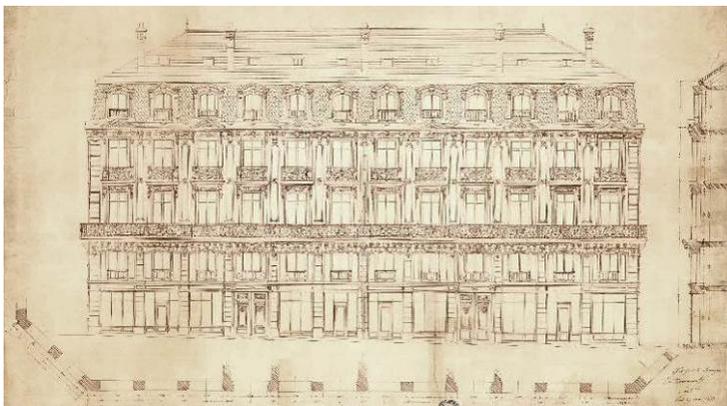
Etude de 1864 dressée et dessinée par E. Boismen. AM 1Fi1326



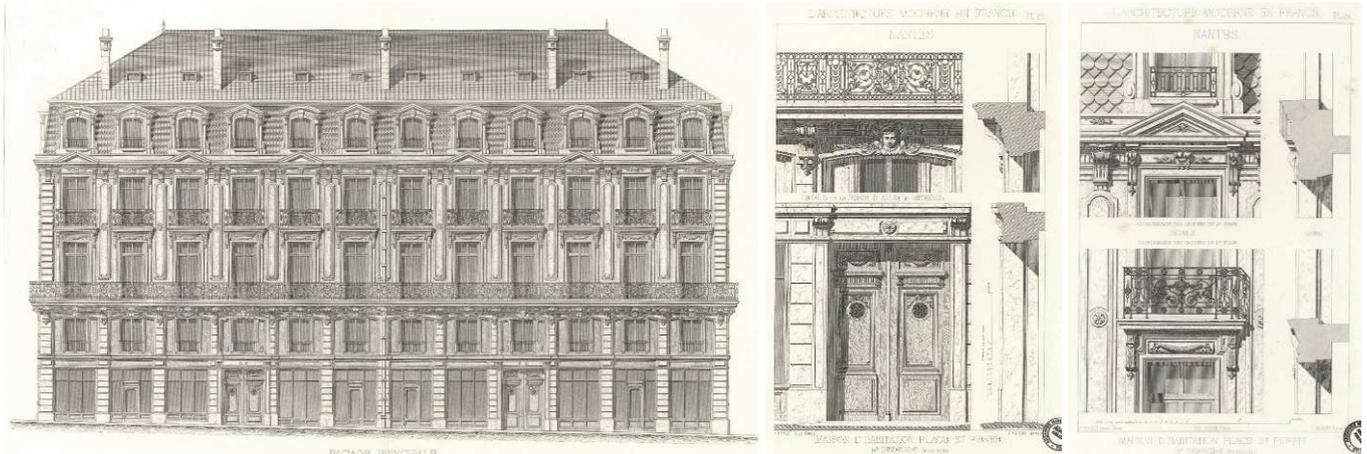
Place Saint-Pierre 64X65m AM 1Fi2178

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Eugène Demangeat compose un ensemble de quatre façades suivant la commande, deux façades longues latérales et deux plus petites face à la cathédrale. La composition horizontale de son ordonnancement est commune puisqu'elle propose un rez-de-chaussée commerçant avec un entresol destiné aux réserves des boutiques, surmonté de deux étages nobles (soulignés par un balcon filant). L'immeuble est enfin couronné par un bris mansardé de grandes dimensions. La composition verticale est régulière, axée sur les portes d'entrée. Cet ensemble est marqué par la profusion des décors sculptés propre au style architectural du Second Empire.



Place Saint-Pierre, dessins au trait pour donner aux maisons à construire des façades régulières et obligatoires, programme du 9 janvier 1868, concours de mars 1868. Elévation plan et coupe des façades latérales, Paris, 29 mai 1868, par Eugène Demangeat, architecte AM 1Fi29,30,31



Maison d'habitation, place Saint-Pierre, Mr Demangeat, architecte, gravure extraite de "L'architecture moderne en France", éditée par J. Baudry. AM 1Fi588/1Fi589/1Fi590

ARCHITECTURE

Les immeubles ont été construits selon les dessins de Demangeat au cours des années suivant le concours de mars 1868, à l'exception des immeubles faisant face à Saint-Pierre.

L'architecture a été plutôt bien conservée, en dehors des rez-de-chaussée commerçants qui ont quasiment tous été modifiés.



1.5. LES GRANDS PROJETS D'APRES-GUERRE

Le 4 novembre 1943, Nantes est déclarée sinistrée, la ville est tenue d'élaborer un projet de reconstruction et d'aménagement. Ce sont d'abord les services techniques de la municipalité qui en sont officiellement chargés par contrat en 1944. Cependant, ces derniers se sont mis à l'étude dès octobre 1943, reprenant le plan d'Aménagement, d'Extension et d'Embellissement d'avant-guerre. Ce plan était imposé aux villes de plus de 10 000 habitants par la loi Cornudet de 1919.

Le 16 novembre 1944, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) est créé et désigne pour chaque grande ville sinistrée, des architectes en chef de la Reconstruction. Le MRU nomme Michel Roux-Spitz (Architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, Grand Prix de Rome en 1920), architecte en chef de la Reconstruction du canton de Nantes le 29 mars 1945. Il est assisté par M.Noël. Mais beaucoup d'architectes nantais participeront à la reconstruction de leur ville, certains en tant que chefs d'îlots, d'autres en tant qu'architectes d'opération. Dans l'ensemble, le plan de Roux-Spitz reprendra les grandes lignes de celui des services de la Ville.

Le Conseil Municipal approuve définitivement le plan de Reconstruction le 18 juillet 1947 et le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme l'adopte le 27 août 1948.

Parmi les opérations majeures réalisées, la place Bretagne et la rue du Calvaire. La place Bretagne réalisée de 1949 à 1958 par Michel Roux-Spitz, dont le chantier est repris par Vié en 1957, n'est ici pas décrite (hors PSMV).

RUE DU CALVAIRE

PROJET : 1948, architectes **Michel Roux Spitz et Yves Liberge**

REALISATION : après 1951, architectes divers **Liberge – Joëssel – Devorsine – Bocquien et Landais – Ganuchaud**

CONTEXTE HISTORIQUE

Artère commerçante très fréquentée, la rue du Calvaire est en grande partie détruite lors du bombardement du 16 septembre 1943. Seuls subsistent les immeubles du haut de la rue et ceux de la rue de Feltre. Epargnés par les bombes, quelques immeubles du XIX^e siècle, frappés d'alignement par le plan de remembrement de 1949, sont sauvés de la destruction par la Ville qui s'oppose à voir disparaître des bâtiments en bon état.

Dès 1944, les services municipaux proposent un nouveau tracé urbanistique, avec déjà un élargissement de la chaussée, facilité par la démolition de nombreux immeubles sinistrés. En 1945, Michel Roux-Spitz (architecte en chef de la Reconstruction) et son adjoint Yves Liberge, architecte chargé de la rue du Calvaire, travaillent ensemble sur le projet. Le premier plan d'ensemble de la rue réalisé par Liberge date de janvier 1948. En mars 1951, les travaux autorisés par le MRU démarrent. Et la rue du Calvaire passe de 9,50 à 25 mètres.

Extrait de "Nantes Bombardements 1939-1945" réalisé en 1945 par le service d'Urbanisme de la Ville.



Extrait du plan de Roux-Spitz, projet de Reconstruction de 1948, 1Fi0972

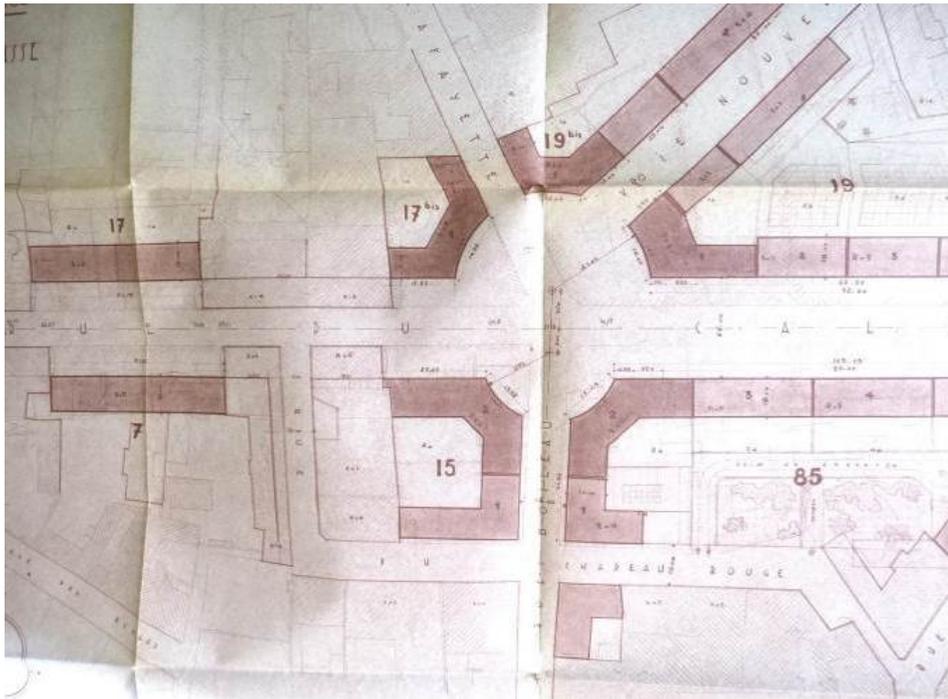


Schéma d'ensemble par Yves Liberge, 1951.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La nouvelle rue du Calvaire présente des lignes régulières et homogènes, les façades sont rythmées par des marquises. Yves Liberge dans son étude "*Discipline d'architecture et programme des servitudes*" définit le programme applicable aux façades des immeubles, en particulier le choix des marquises plutôt que des vitrines plates. Ce document est approuvé le 20 août 1952 par le MRU. Il est aujourd'hui encore la référence pour tous les travaux réalisés rue du Calvaire.

Tous les immeubles ont la même architecture, comportant un sous-sol, un rez-de-chaussée avec entresol et cinq étages dont le dernier avec terrasse en retrait. Les appartements sont vastes (environ 100 m²) et destinés à une population plus aisée. Les immeubles en béton mesurent 23 mètres de haut, respectant le gabarit imposé par les 25 mètres de la voirie, et plusieurs matériaux recouvrent les façades : le soubassement est en granit, l'entresol en plaques de pierre agrafées et les étages en pierre de taille. Liberge dessine les fenêtres horizontales et métalliques à guillotine inspirées des réalisations parisiennes de Roux-Spitz.

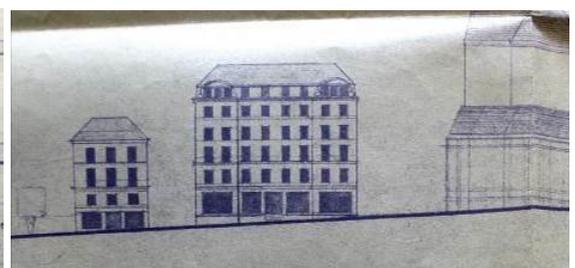
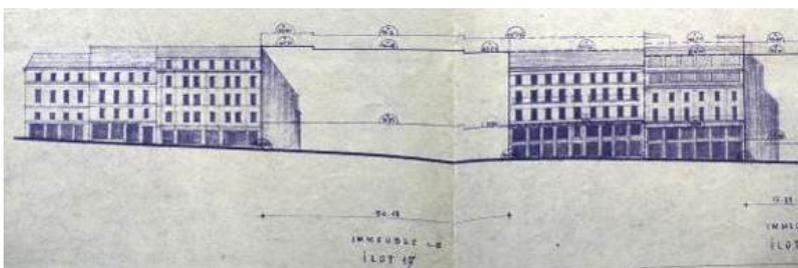
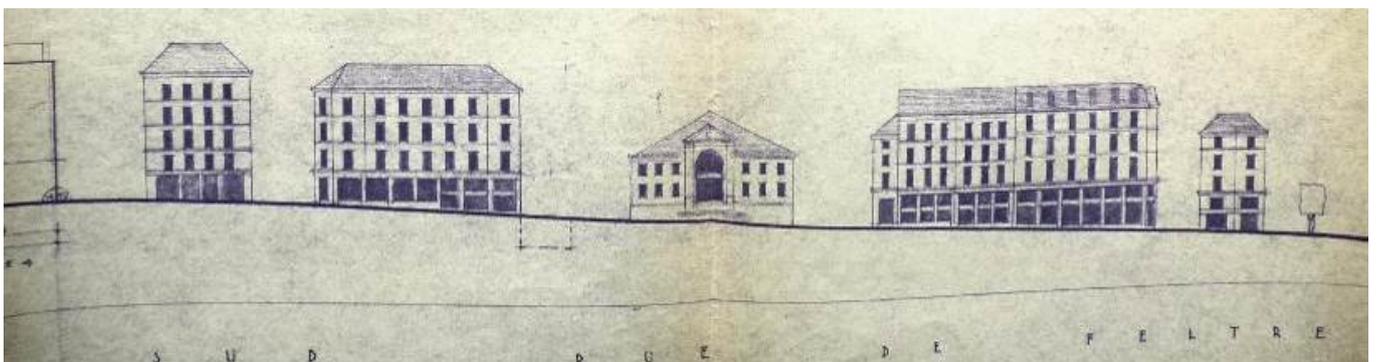


Schéma d'ensemble des façades par Yves Liberge, 1951.

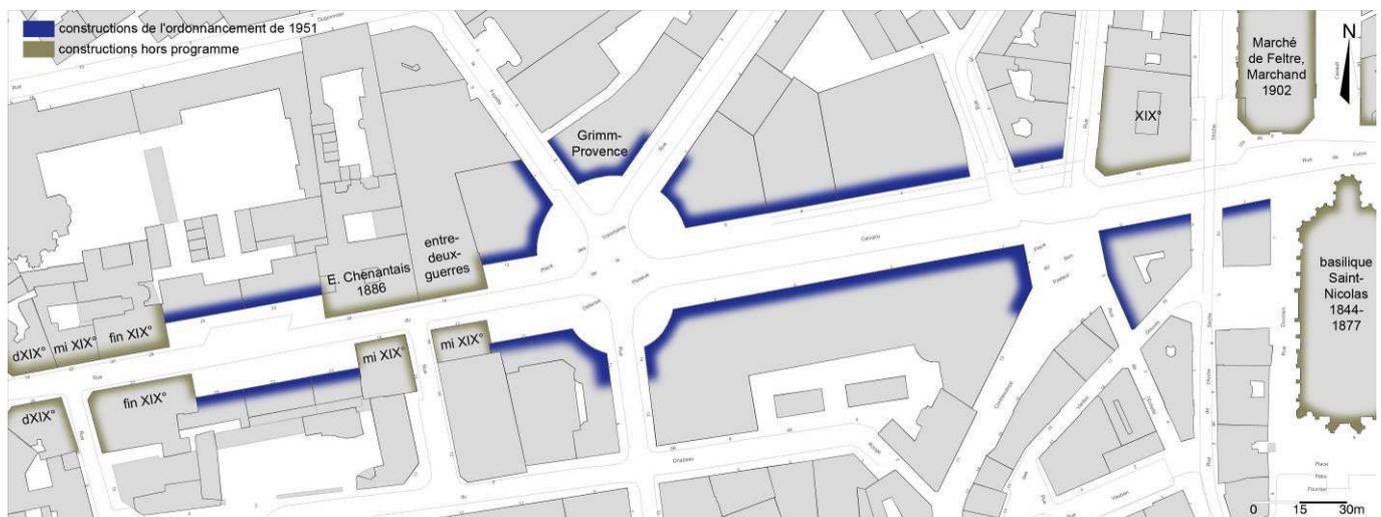
ARCHITECTURE

L'opération est divisée en 8 îlots allant jusqu'à 6 blocs d'immeubles.

Dans l'îlot 85 (cf. plan Liberge), Liberge réalise les plans de quelques bâtiments dédiés au logement et au commerce, et laisse à six architectes nantais le suivi des opérations, ainsi sont confiés par contrat :

- l'immeuble 1 (rue du Chapeau Rouge et Boileau) à Pierre Joëssel,
- l'immeuble 2 (rue Boileau, place des Volontaires de la Défense Passive, rue du Calvaire) à Claude Devorsine,
- les immeubles 3 et 4 (rue du Calvaire) à Jean Bocquien et Alexandre Landais,
- l'immeuble 5 (rue du Calvaire, place du Bon Pasteur) à Georges Ganuchaud,
- l'immeuble La Belle Jardinière à l'angle des rues de Budapest et du Clavaire, à Roux-Spitz,
- l'immeuble 6 (rue Contrescarpe) à Jean Maeder.

Les immeubles reconstruits correspondent au cahier des charges projeté, mais leur rez-de-chaussée a largement été modifié.





PLACE LADMIRAULT

PROJET : après 1945 - Vié

REALISATION : probablement vers 1950

CONTEXTE HISTORIQUE

Les îlots faisant face à la Caisse Générale des Accidents (bâtiment de 1935) sont fortement touchés par les bombardements de 1943.

Le plan de Reconstruction prévoit une place dégagant un espace face au bel immeuble de Henri Vié, la C.G.A. La place dessinée dans ce plan Roux-Spitz est légèrement différente du projet réalisé, qui respecte les anciens alignements des rues Anizon et Marivaux (créant un espace trapézoïdal) et traite la pointe des rues Scribe et Racine par un arrondi. Une ordonnance architecturale est dessinée pour les immeubles à construire, par l'agence d'architectes Vié.

Le nom de la nouvelle place est attribué par délibération du conseil municipal du 6 juin 1950 en mémoire du compositeur nantais Paul-Émile Ladmirault décédé six ans auparavant.



Extrait du plan réalisé en 1945 par le service d'Urbanisme de la ville.



Extrait du plan de projet de Reconstruction de Roux Spitz, 1948, 1F10972

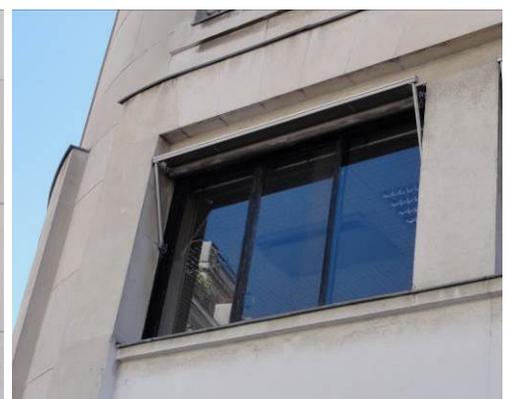
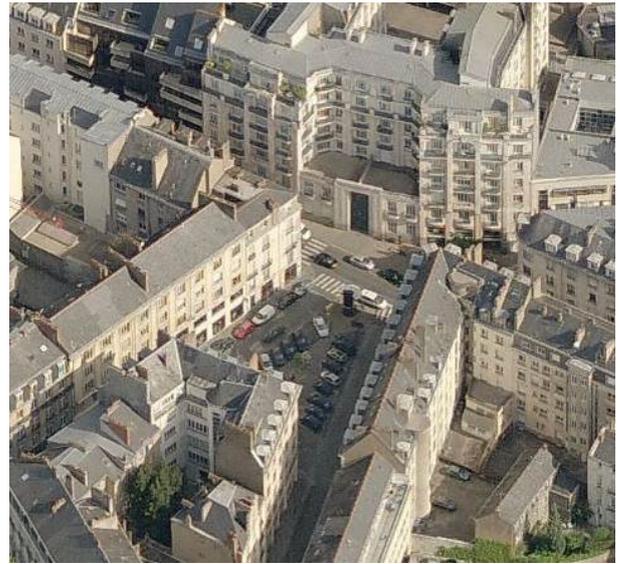
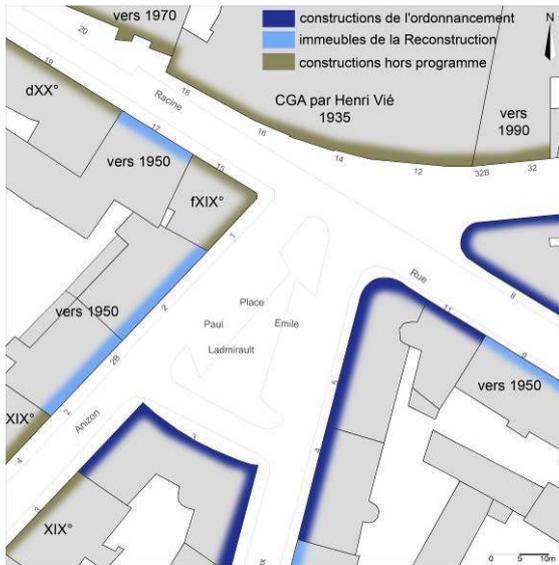
DESCRIPTION DU PROGRAMME

Les immeubles respectant le programme d'ordonnance de la place comportent un rez-de-chaussée commerçant avec entresol, trois étages de logements et un dernier niveau de combles avec lucarnes axées sur les travées. Les immeubles en béton sont recouverts par des plaques de pierre agrafées.

ARCHITECTURE

Les immeubles ont été construits dans les années 1950 selon le programme initial mais l'ordonnancement de la place n'est pas complet car la façade donnant sur la rue Anizon n'est pas homogène : un immeuble de la fin du XIX^e siècle a été conservé, il est suivi par une construction des années 1950 qui ne correspond pas exactement à l'ordonnancement. Par ailleurs, des rez-de-chaussée commerciaux ont été modifiés au fil du temps.





2. TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE NANTAISE

INTRODUCTION

La typologie présentée dans le chapitre ci-après est divisée en périodes correspondant aux principales mutations d'architecture et de programme repérées au sein du Secteur sauvegardé. Cette présentation ne permet évidemment pas de rendre compte de l'ensemble du patrimoine nantais ; en effet, certains programmes n'existent pratiquement pas à l'intérieur du Secteur sauvegardé, en particulier : les maisons individuelles et les locaux artisanaux et industriels... Par ailleurs, pour un même programme et une même période les réponses architecturales sont le plus souvent contraintes par la présence d'un tissu bâti préexistant qui ne permet pas l'expression d'une typologie réellement représentative.

La présentation de chaque période est faite à travers cinq thèmes principaux :

1. **Les repères monumentaux et historiques** qui permettent de situer la période par rapport à l'histoire nantaise. Il s'agit de bâtiments publics et parfois privés, d'événements historiques (rattachement de la Bretagne,...), économiques (développement du commerce maritime..) ou de progrès techniques (diffusion des ouvrages de fonte, arrivée du train, installation du service d'eau, de gaz, d'électricité...);
2. **La nature des programmes** les plus courants (de la maison sur parcelle étroite au grand immeuble à rez-de-chaussée commercial...) et leur localisation qui permet de faire le lien avec le Plan Historique figurant en annexe de ce dossier ;
3. **La distribution des immeubles** à partir des voies et leur rapport aux espaces libres de la parcelle correspondante : l'analyse de celle-ci se limite pour l'instant à celles des parties communes des immeubles entrée, hall, escaliers, cours...elle pourra être complétée par celle des espaces privés sur la base des fiches d'immeubles qui seront réalisées ultérieurement ;
4. **La composition de façade**, celle-ci suit théoriquement l'évolution des programmes et des modes de distribution mais dans la pratique les façades ne sont souvent qu'un habillage « à la mode » en avant de structures plus anciennes ou sur des parcelles dont la géométrie ne permet pas la mise en place d'un plan en rapport avec la monumentalité de l'architecture de façade ;
5. **Le décor**, celui-ci sera analysé principalement à travers l'évolution de la mise en scène de la porte d'entrée et de la ferronnerie.

NOTE SUR LE VOCABULAIRE

Dans ce rapport, le terme « hôtel » est utilisé pour désigner les demeures qui se démarquent des maisons et immeubles ordinaires, soit par leur programme (mise en scène de l'entrée par une cour, un porche, un vestibule), soit par la prestance de leur façade qui cache parfois une distribution plus ordinaire.

Indépendamment de leur dénomination d'origine, le terme « hôtel » recouvre donc souvent des immeubles de rapport tels que l'Hôtel de Goulaine (14 rue du Château), ou les constructions de l'île Feydeau.

2.1. CONSTRUCTIONS ANTERIEURES AU XVII^E SIECLE

Repères monumentaux et historiques

- 1420-1441 Manoir sur le domaine de la Touche (dit aussi manoir de la Touche ou Jean V), très remanié par Thomas Dobrée en 1865 [en limite extérieure du Secteur sauvegardé]
- Cathédrale : la façade ouest (tours) et la première partie de la nef sont réalisées entre 1434 et 1508
- La Psallette XV^e siècle, logis de Jean de Rouville (1462-1465), vice-chancelier du duc François II
- Château : le grand logis et la Tour de la Couronne d'or sont réalisés à partir de 1466
- 1491 Mariage d'Anne de Bretagne
- 1515 La chapelle St-Thomas, bâtie pour Thomas Leroy, témoin de la pré-Renaissance française à Nantes > deux travées de cette chapelle avaient été disposées un temps dans l'actuelle chapelle de l'Oratoire, mais elles sont aujourd'hui démontées et entreposées au musée Dobrée.
- 1468-1481 La chapelle des Minimes [en limite extérieure du Secteur sauvegardé]
- 1532 La Bretagne est définitivement rattachée au Royaume de France

La période de la Renaissance est très peu représentée à Nantes dans les édifices qui nous restent :

- tombeau de François II (environ 1500)
- Petit gouvernement (environ 1525)
- Façade sur cour de l'Hôtel de Derval (environ 1605) agrandi plus tard



Cathédrale St-Pierre et St-Paul
1434-1508 (façade et tours)



Château : Grand Logis et Tour de
la Couronne d'Or - 1466



Psallette
XV^e siècle



2, place du Change

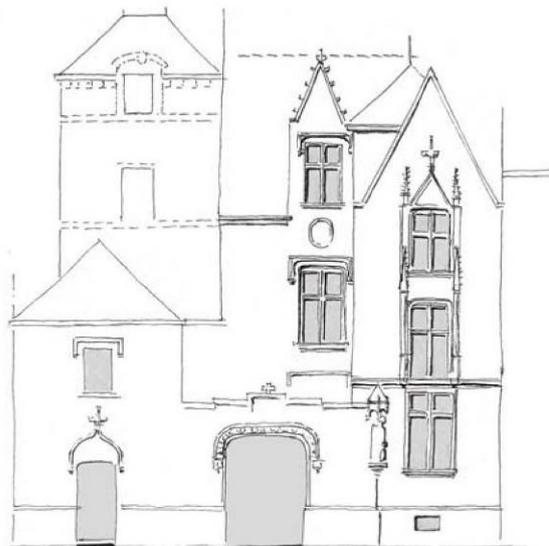
Localisation et nature des programmes de construction

Les constructions encore existantes correspondent à deux types de programme :

- **HOTELS AVEC COUR**, il n'en reste que de rares exemples, ce sont principalement :
 - 8 rue Saint Jean, Hôtel Gohault de Saint-Aignan qui a gardé son caractère gothique d'origine, caractère confirmé par l'extension « néo-gothique » réalisée à la fin du XIX^e siècle et les diverses restaurations postérieures ;
 - 10 rue de l'Emery, Hôtel de Bruc largement transformé aux XVII^e et XVIII^e siècles (régularisation des percements, modification de l'accès) ;
 - 7 rue Beau Soleil, il ne reste de cet hôtel que la tour escalier ;
 - 9 rue de Briord, Hôtel de Briord puis de la Bouvardière (environ 1477)
 - 2 rue de la Commune, première partie de l'Hôtel de Derval avec cheminée et escalier en vis.

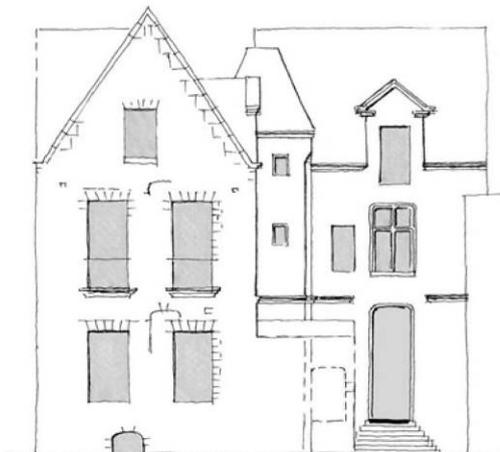
Ces immeubles ont en commun leur principe de distribution, par une cour sur rue donnant accès à une tour escalier qui sert d'entrée et de distribution des étages. D'autres constructions de ce type existaient probablement de part et d'autre de la rue Mathelin Rodier, où ce principe de distribution demeure au sein de constructions plus récentes. Un escalier en vis monumental (comme à la Psallette) est conservé au 16 rue des Carmélites.

Hôtel Gohault de St-Aignan



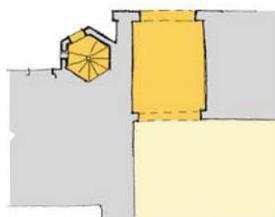
8 RUE SAINT-JEAN

Hôtel de Bruc

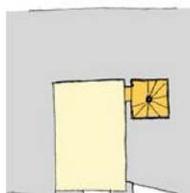


10 RUE DE L'EMERY

Hôtels avec cour

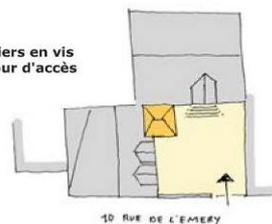


La Psalette

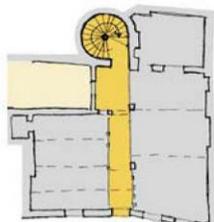


8 RUE SAINT JEAN

Escaliers en vis sur cour d'accès

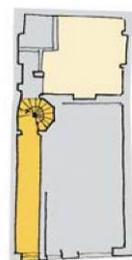


10 RUE DE L'EMERY

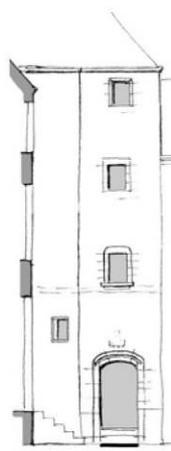


3-5 RUE BOSSUET

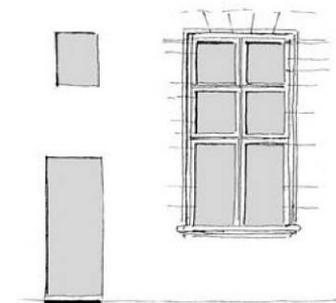
Escaliers en vis au fond d'un couloir



7 RUE DE LA TUINERIE



7 rue Beau soleil



4 RUE SAINT PIERRE

Vestige d'ouverture ancienne dans une façade plus récente

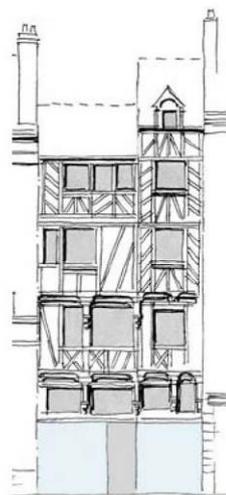


RUE BOSSUET 3 5

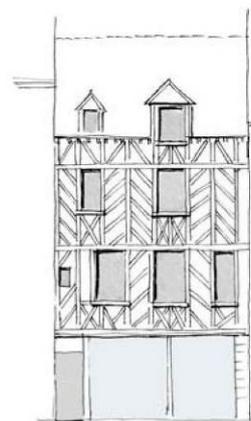
Maison à pans de bois, façade à encorbellement



7 RUE DE LA TUINERIE



15 RUE DE VENDUN



21 RUE DES CARMES

Façade plate

▪ MAISONS A PAN DE BOIS :

Il n'existe aujourd'hui que 15 maisons présentant une façade à pan de bois sur la rue. A l'exception de celles des rues de Guérande et de Blois, elles se situent toutes au cœur de l'ancienne ville close ; les gravures et photos du XIX^e siècle nous montrent qu'elles étaient très nombreuses dans tout ce quartier avant la création des places Sainte-Croix (1830) et Saint Pierre (1868) et la démolition du château du Bouffay (1848).

Ces maisons dites à pan de bois ont en réalité une grande partie de leur structure en pierres ; les façades de bois sont en général associées à des maisons de marchands qui y trouvent un mode d'expression propre. Il s'agit à la fois de protéger les chalands de la pluie par les auvents et de s'identifier par un riche décor coloré ; le gain de surface est aussi permis par les encorbellements. La construction en pans de bois sans décor est aussi utilisée en raison de sa facilité de mise en œuvre et son caractère économique pour des façades secondaires et des distributions intérieures, et ce jusqu'au XIX^e siècle.

Des actes judiciaires de 1680 et 1696 interdiront la construction de façades en pans de bois pour des raisons de sûreté, mais à cette époque les modes d'expression architecturale ont beaucoup évolué et l'usage de la maçonnerie de pierres s'impose déjà pour toutes les façades sur rue à l'exception de certains balcons sur consoles de fer forgé ; cependant, le bois reste largement utilisé pour les cloisons intérieures et évidemment les charpentes et planchers.

Il faut noter que de façon transitoire, il a existé quelques maisons à pans de bois enduites dont le traitement de la façade imite celle des constructions en pierres comme celle de l'angle des rues de Guérande et de la Fosse aujourd'hui en pan de bois apparent.

Composition des façades à pans de bois

Les façades à pans de bois peuvent se distinguer en deux types : les façades à encorbellement et les façades plates.

▪ FAÇADES A ENCORBELLEMENT :

Elles se répartissent en deux groupes selon leur mode de couverture : à pignons (ligne de faîtage perpendiculaire à la rue) ou à égout sur rue. Le principe du pignon est probablement le plus ancien et certaines maisons à égout sur rue ne sont peut-être que le résultat d'une transformation postérieure, permettant de gagner de la surface habitable et de faciliter l'écoulement des eaux de pluie ; les documents anciens montrent de très larges débords de toiture permettant de protéger les façades.

Ces façades présentent toutes le même type de moulurations pouvant être datées de la fin du XV^e siècle et du tout début du XVI^e siècle, seule la belle maison du 7 rue de la Juiverie présente des moulures différentes.

Les structures des pans de bois sont très soignées et visiblement destinées à rester apparentes. Il faut cependant noter qu'elles ont été sauvegardées grâce à une protection d'essentage d'ardoises bien visibles sur les photos du XIX^e siècle.

▪ FAÇADES PLATES :

Contrairement à ce que nous avons pu remarquer dans d'autres villes riches en pans de bois, les façades ne portent aucune trace de mise à l'aplomb d'anciens encorbellements. Mais certaines d'entre elles sont visiblement d'époque plus récente (1 rue de Guérande, 21 rue des Carnes).



7 rue de la Juiverie



17 rue de Verdun



15 rue Bletterie



21 rue des Carmes



9 rue Sainte-Croix



12 rue de la Bâclerie



5 rue de Blois



8 rue de la Bâclerie –
Ferronnerie XVIII^e remplaçant l'allège pleine

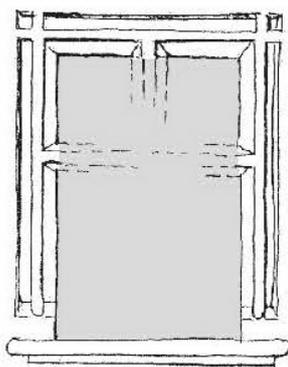


10 rue de la Bâclerie



8-10 rue de la Bâclerie

« Maisons des 8 et 10 rue de la Bâclerie, ayant perdu les derniers niveaux comme en témoigne l'iconographie ancienne »
(suite à un arrêté de péril vers 1920)



7 RUE DU REFUGE



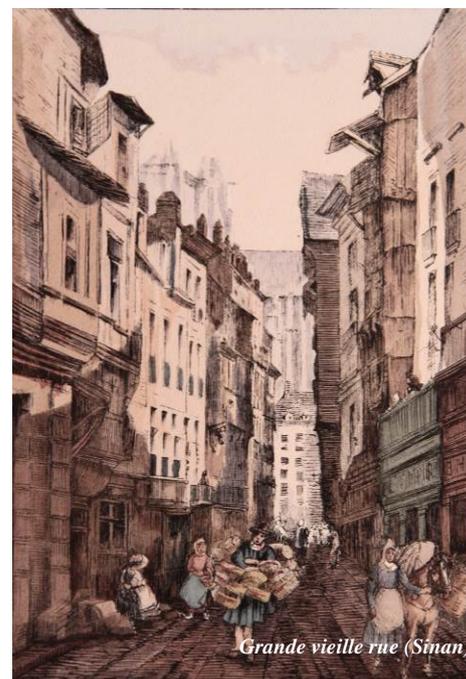
rue de la Bâclerie



10 rue de l'Emery



10 rue de l'Emery



Grande vieille rue (Siman)



7 rue de la Juiverie



7 rue de la Juiverie



5 rue Bossuet



3-5 rue Bossuet

Distribution

La distribution des maisons construites sur des parcelles longues et étroites est celle qui perdurera dans les siècles suivants : un couloir latéral étroit traverse la construction jusqu'à une petite cour sur laquelle prend jour l'escalier le plus souvent en vis.

La présence de ce couloir les différencie clairement des hôtels avec cour décrits précédemment mais le principe d'escalier en vis reste le même. Ces escaliers lorsqu'ils sont construits en pierres ont souvent été conservés à l'intérieur de constructions plus récentes ; ils témoignent de l'ancienneté des tissus urbains, de la même façon que des fantômes d'ouvertures sont parfois mis à jour au cours de travaux sur les façades.



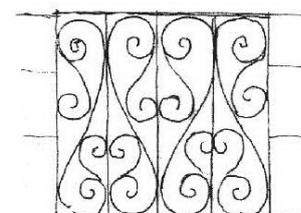
5 place de la Bourse



14 rue de Verdun

Serrurerie

Le plus ancien ouvrage de serrurerie encore en place est probablement l'imposte d'une porte 12 rue de la Juiverie (ci-contre).



12 RUE DE LA JUIVERIE (IMPOSTE)

2.2. CONSTRUCTIONS DU XVII^E SIECLE JUSQUE VERS 1720

Repères monumentaux et historiques

EDIFICES RELIGIEUX

- Couvent de la Visitation (implanté en 1633, mais encore en chantier en 1656)
- Collège de l'Oratoire
- Chapelle de l'Oratoire 1651-1665 (chantier interrompu par la mort de l'architecte, Gilles Corbineau)
- Façade de l'église Sainte Croix 1681-1685 (hors le beffroi placé en son sommet en 1860)
 - Ces deux derniers édifices témoignent de l'influence de l'architecture baroque.

GRANDS HOTELS PARTICULIERS

- Hôtel de Monti début du XVII^e siècle (en partie démoli)
- Galerie ajoutée à l'hôtel de Derval, début du XVII^e siècle
- Hôtel de Charrette, 29 rue du Moulin, début du XVII^e siècle, fortement remanié
- Hôtel de Becdelièvre, 13 rue de Briord, fortement remanié au XIX^e siècle
- Hôtel Santo Domingo de Villeneuve dit de l'Isle du fief, 3 rue du Château
- Hôtel de Goulaine, 14 rue du Château
- Hôtel de Rosmadec, rue de la Commune, 1654-57, fortement remanié par Etienne Coutan entre 1934 et 1936

La majorité de ces constructions datent de la deuxième moitié du siècle, époque où l'activité du port prend un premier essor. Elles ont très souvent été profondément remaniées au XIX^e ou au XX^e siècle.



Hôtel de Monti de Rezé
Début XVII^e siècle



Hôtel de Rosmadec
1654-57



Chapelle de l'Oratoire
1651-65



Eglise Sainte-Croix
Façade (hors beffroi) 1685



Hôtel de Becdelièvre dit de
Châteaubriand
deuxième moitié du XVII^e siècle



Hôtel de Goulaine
Deuxième moitié du XVII^e siècle

Type de programmes et localisation

▪ PETITS HOTELS AVEC COUR :

Les plus représentatifs de cette époque se situent 4 rue Fénelon, 3 rue Bossuet, il en reste aussi des traces, 4 rue Mathelin Rodier, 6 impasse Saint-Laurent, 4 et 12 rue du Château.

Les maisons sur cour des 12 et 14 rue Malherbe peuvent aussi être rattachées à ce groupe.

▪ DE BELLES DEMEURES SANS COUR

aux 17 rue du Préfet Bonnefoy (à caractère presque rural), 7 rue Henri IV, 12 et 14 rue Malherbe.

▪ MAISONS SUR PARCELLES ETROITES :

Elles se regroupent le long des itinéraires de traversée et de sortie de ville, la plupart ont été très transformées aux siècles suivants, celles qui restent encore identifiables se situent sur les rues ayant perdu de leur importance aux siècles suivants et sont donc restées à l'écart des grands mouvements de renouvellement urbain : telles que les rues Mathelin Rodier, Saint-Pierre, des Carmélites, de l'Emery...

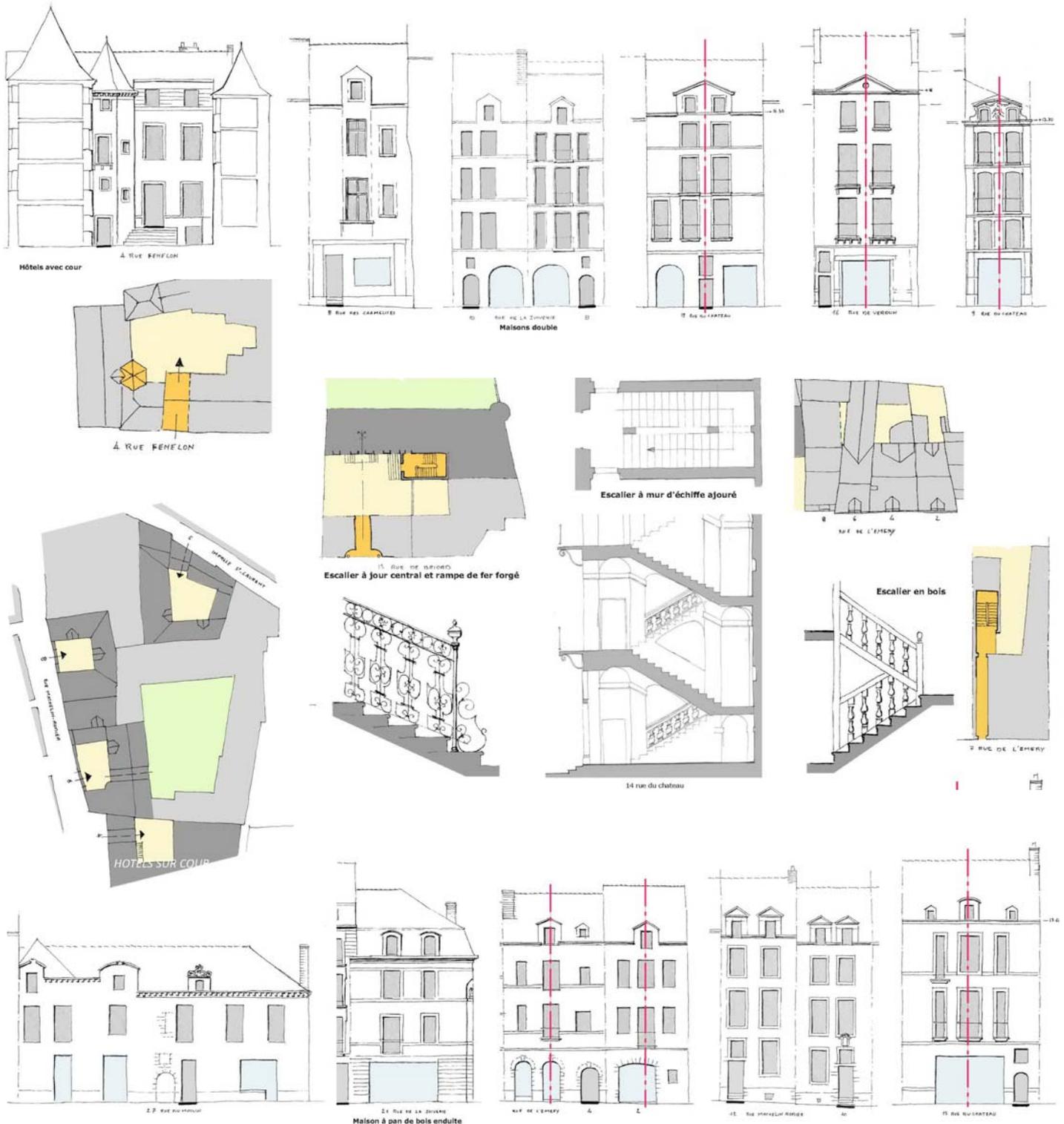
Noter aussi les maisons 41 et 45 rue de Maréchal Joffre hors Secteur sauvegardé.

Plan et mode de distribution

Des grands hôtels énumérés précédemment sont les derniers exemples nantais d'hôtels du XVII^e siècle entre « cour et jardin » mais leurs dispositions urbaines ont été largement modifiées et ne sont aujourd'hui plus lisibles. Il en est de même, hélas, pour les façades, les volumes et leur distribution (à l'exception de la tour escalier de l'hôtel de Monti conservée).

L'hôtel de Goulaine annonce un nouveau programme qui trouvera une large diffusion dans les périodes suivantes, celui du luxueux immeuble de rapport distribué par une cour centrale donnant accès à un ou deux escaliers.

Les petits hôtels avec cours gardent le principe d'une distribution latérale et celui de la rue Fénelon présente encore une tour escalier hors-œuvre.





Composition des façades

Les façades sont composées de travées verticales de largeur et d'espacement souvent inégaux pour s'adapter à l'importance des pièces à éclairer.

Lorsque la façade présente au moins trois travées, la composition symétrique s'impose (deux travées étroites encadrant une travée large), celle-ci pouvant être marquée par un fronton en général triangulaire.

Les fenêtres des constructions les plus anciennes se situent au-dessus d'une allège pleine délimitée par un double bandeau ; cette disposition a cependant presque disparu, les allèges ayant été supprimées au profit d'un balcon avec garde-corps de fer forgé devenu le motif de base d'une belle architecture à la génération suivante. Quelques constructions portent encore les traces de cette transformation dans leur maçonnerie mais le plus souvent les remaniements de façade en ont fait disparaître toute trace (comme au 13 place du Commerce où des photos de la fin du XIX^e siècle montrent encore la présence d'un double bandeau avec allèges pleines aujourd'hui indiscernables). Avant la fin du siècle, le balcon et sa porte-fenêtre sont probablement prévus dès la construction.

Les toitures sont en général à double pente avec lucarnes passantes à fronton triangulaire ou bombé. L'emploi du « bris Mansart » qui caractérise souvent les constructions à partir de la fin du XVII^e siècle est très peu utilisé dans la ville de Nantes.

Décors

MOULURATION : les corniches les plus anciennes sont constituées d'un larmier soutenu par des modillons, ceux-ci sont encore bien visibles sur le groupe de constructions situé entre les rues Bossuet et du Moulin. Les autres constructions présentent un simple larmier mouluré.



7 rue de l'Emery



14 rue de la Bâclerie



10 rue de la Juiverie



21 rue ONKJET ROUINERD



7 rue Henri IV

FERRONNERIE

Il n'existe pratiquement plus d'exemples de ferronnerie à volutes de fer plat assemblé par des colliers en dehors des rampantes des escaliers des hôtels de Becdelièvre et Santo Domingo de Villeneuve.

A la fin de la période, avec le développement des portes-fenêtres et des balcons, l'art de la serrurerie va rapidement se développer d'abord selon un modèle simple et répétitif d'arceaux reliés par des barrettes horizontales qui restera utilisé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour les travées « ordinaires ». Les premiers garde-corps à entrelacs de fer forgé assemblés à mi-fer ou par rivets et billes apparaissent probablement au tout début du XVIII^e siècle.

ESCALIER EN BOIS AVEC RAMBARDE ET BALUSTRES

Plus fragiles que ceux en pierre, beaucoup de ces escaliers ont probablement disparu, surtout parmi les plus modestes, mais de nombreux exemples existent encore, dont certains présentent encore un caractère monumental, en particulier : 7 rue de l'Emery, 26 rue de la Fosse, 2 place Saint-Jean, 76 rue du Maréchal Joffre, etc.



Escalier bois au 7 rue de l'Emery

2.3. CONSTRUCTIONS DEBUT ET MILIEU DU XVIII^E SIECLE (ENVIRON 1720 - 1770)

Repères monumentaux et historiques

Le commerce triangulaire qui démarre au début du XVIII^e siècle va entraîner un développement très important de l'économie locale.

Aucun édifice public ou religieux n'est représentatif de cette époque (la bourse de commerce construite en 1724 est détruite dès 1767), en revanche de nombreux projets d'urbanisme sont lancés, à l'instigation de Gérard Mellier, maire de Nantes et subdélégué de l'intendant de Bretagne entre 1709 et 1729 : aplanissement de la motte Saint Pierre, aménagement du quai... et surtout l'île Feydeau qui constitue en elle-même un monument urbain.

Le projet de Feydeau est lancé dès 1723 selon le plan et les façades types de l'Architecte Goubert. Les débuts de l'opération sont difficiles, il faut attendre les années 1750 pour voir les premiers immeubles se réaliser mais ceux-ci se libèrent du dessin imposé pour les façades dont les grandes lignes seront cependant respectées par les immeubles faisant face à la place de la Petite Hollande.

Noter aussi l'hôtel Saint-Pern rue Malherbe dont il reste un très beau portail.

En 1720, débute l'alignement de la place du Pilori et de la rue de la Fosse. En 1742, le premier plan général d'alignement est approuvé, rassemblant plusieurs projets d'alignement sur le centre dont la rue des Chapeliers est un exemple (Touros, 1742).

Type de programmes et localisation



Hôtel de Saint-Pern
première moitié du XVIII^e siècle

8 place de la Bourse
1716

2 place de la Bourse
1734

Maison Trochon 17 quai de la Fosse
1742

Temple du Goût
16 allée Duguay-Trouin
1753

Hôtel Durbé
86 quai de la Fosse
1756

■ LES IMMEUBLES dits « HOTELS D'ARMATEURS »

L'enrichissement considérable des armateurs nantais va rapidement s'exprimer dans la construction de somptueux hôtels principalement sur la place de la Bourse et le quai de la Fosse puis sur l'île Feydeau. Ces « hôtels » sont en fait la plupart du temps de simples maisons de rapport construites par des investisseurs privés (pas forcément armateurs) et occupées seulement partiellement (voire rarement) par le commanditaire. Lorsque la parcelle le permet, comme sur l'île Feydeau, le programme comporte une cour d'honneur qui distribue un ou deux escaliers monumentaux comme dans l'hôtel de Goulaine construit au siècle précédent (14 rue du Château). Les plus aboutis de ces immeubles intègrent des communs autour de la cour comme à l'hôtel de la Villestreux.

Sur les parcelles de forme plus irrégulière du quai de la Fosse, le programme s'adapte. Place de la Bourse, les parcelles étroites et profondes qui préexistaient contraignent fortement le développement de ces programmes, cependant le regroupement de parcelles permet de réaliser quelques beaux escaliers droits donnant sur des cours qui restent étroites.

■ AUTRES HOTELS ET IMMEUBLES DE RAPPORT

La place du Pilori et les rues adjacentes vont avoir une évolution comparable à celle de la place de la Bourse.

Les maisons à façades étroites se renouvellent progressivement sur toutes les rues existantes.

Des programmes de maisons doubles ou triples apparaissent en particulier rue de la Juiverie et des Chapeliers.

Les rues Contrescarpe et des vieilles Doutes qui -comme le nom l'indique- faisaient partie du système de défense sont ouvertes à l'urbanisation. Du côté Est les constructions s'adaptent à un îlot très contraignant (étroit et desservi par deux rues d'alignements très différentes) laissant sur la rue Contrescarpe quelques façades de maisons à boutiques XVIII^e, du côté Ouest elles se développent plus librement et il reste encore deux beaux exemples d'immeuble de rapport.

Distribution

Seules les parcelles suffisamment larges et profondes permettent l'aboutissement d'une distribution de type hôtel avec porche, cour et escalier monumental. Sur les autres parcelles, les constructions même les plus ambitieuses doivent composer avec l'existant.

Dans la pratique, l'accès reste le plus souvent latéral, prolongé par un couloir qui mène jusqu'à une cour sur laquelle donne l'escalier. Le traitement de celui-ci est le principal témoin de la richesse de l'immeuble, si les anciens escaliers en vis ou à mur d'échiffre restent souvent en place, d'autres dispositions apparaissent pour améliorer l'éclairage et le confort de ceux-ci.

Les parties pleines sont percées de grandes baies et un vide central rectangulaire ou en demi-cercle viennent enrichir les escaliers d'immeubles d'apparence assez modeste. Deux escaliers sur cour se font parfois face avec ce dispositif, comme c'est le cas au 7 place Félix Fournier.



Les escaliers monumentaux à vide central et limon suspendus nécessitent une maîtrise de l'art du tracé des ouvrages en trois dimensions et de la coupe des pierres (stéréotomie) inégalée dans l'histoire de l'architecture civile. L'ouvrage le plus abouti est probablement l'escalier du 16 allée Duguay Trouin (dit Temple du Goût) mais de nombreux escaliers seront réalisés selon les mêmes techniques jusqu'à la fin du siècle.

Composition des façades

Les travées irrégulières du siècle précédent sont complètement abandonnées au profit d'une composition régulière axée autant que possible sur un porche d'entrée et organisée de façon pyramidale. Dans les programmes plus modestes contraints par un parcellaire étroit et/ou des constructions préexistantes, l'entrée réelle reste parfois latérale et sans rapport avec la composition générale de la façade. Dans d'autres cas, la monumentalité du porche d'entrée s'arrête au nu de la façade sans véritable prolongement dans le plan intérieur.

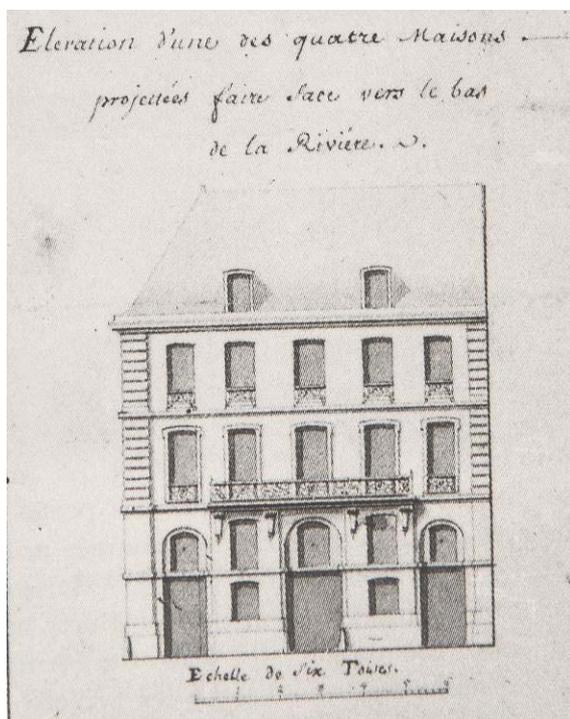
La façade exprime la hiérarchie d'occupation des étages bien résumée dans les façades types proposées pour l'île Feydeau :

- **Un rez-de-chaussée dédié au commerce ;**
- **Un entresol**, celui-ci n'est pas toujours présent, il ne s'imposera vraiment qu'à la fin du siècle à travers les grands ordonnancements ;
- **Un étage noble avec balcons saillants ;**
- **Un ou deux étages courants traités de façon dégressive** tant en hauteur qu'en décors et balcons.

La toiture est le plus souvent à deux pentes avec lucarnes situées autant que possible en retrait de l'égout et traitées de façon sobre ; les « bris Mansart » sont plus rares et parfois rajoutés par la suite, cependant les hôtels de Grou et de la Villestreux sont de beaux exemples de ce type de toiture prévu dès l'origine.



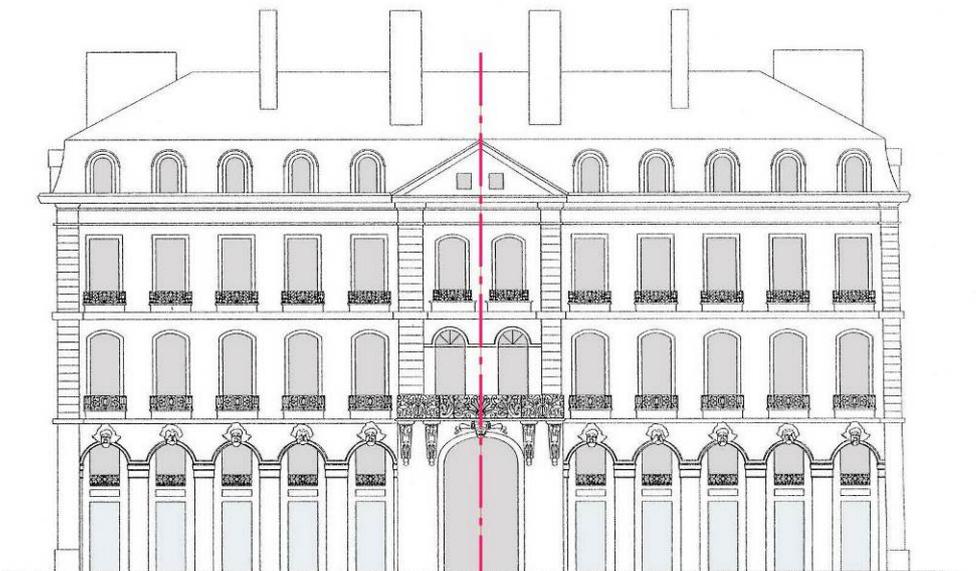
Le « Temple du Goût » sur l'île Feydeau



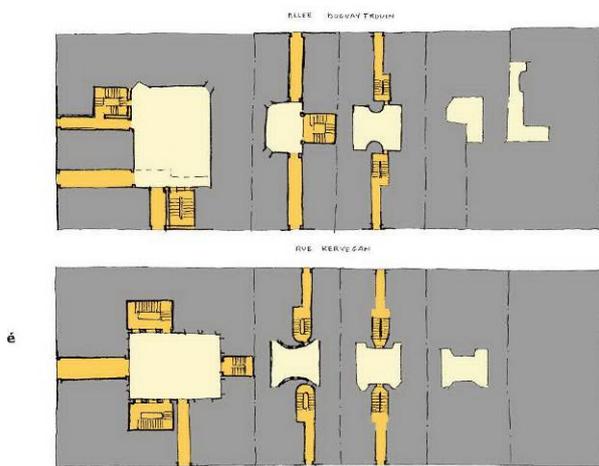
Projet de façade dessiné par Goubert 1723, pour l'aménagement de l'île Feydeau.

Archives Municipales de Nantes.

Ile Feydeau

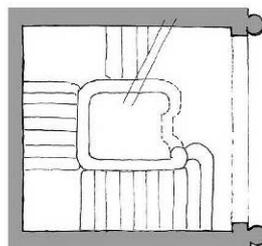


Hôtel de Villestreux, 3 place de la Petite Hollande - 1743-54
source : R. Dutreuil et M. Brugier, Image du Patrimoine n° 115

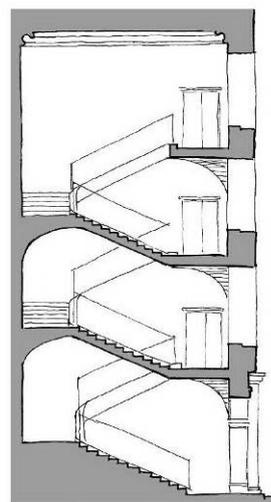


Ile Feydeau - partie construite
entre 1740 et 1770

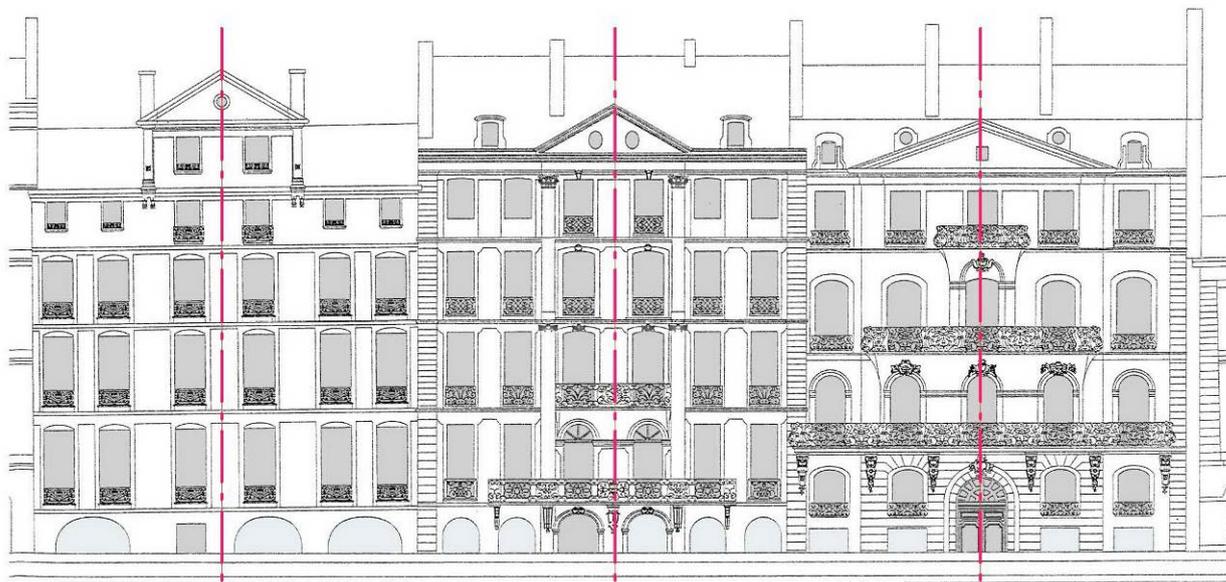
Ile Feydeau



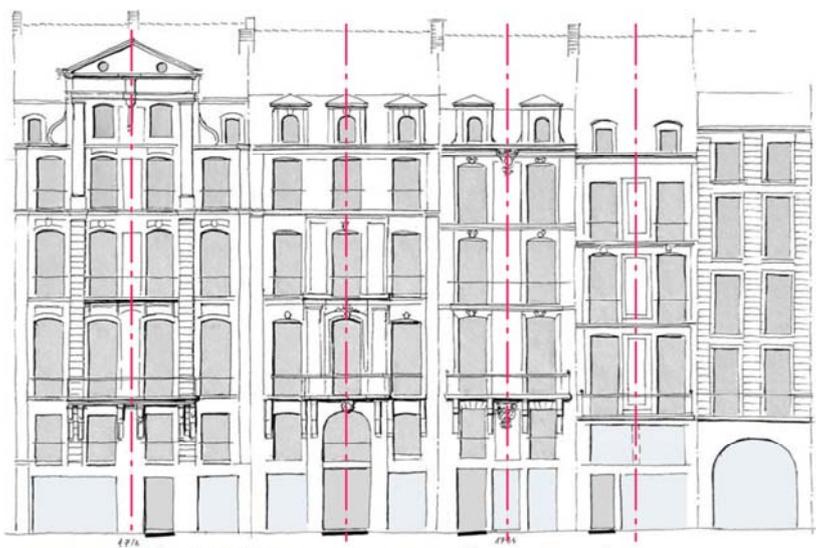
Escalier en pierre à limon suspendu et
rampe de fer forgé



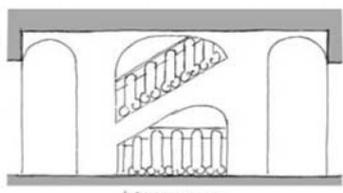
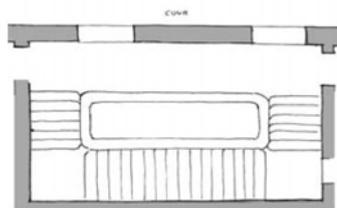
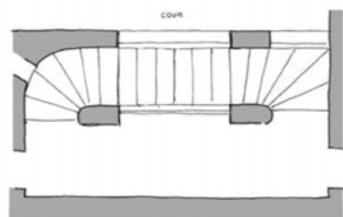
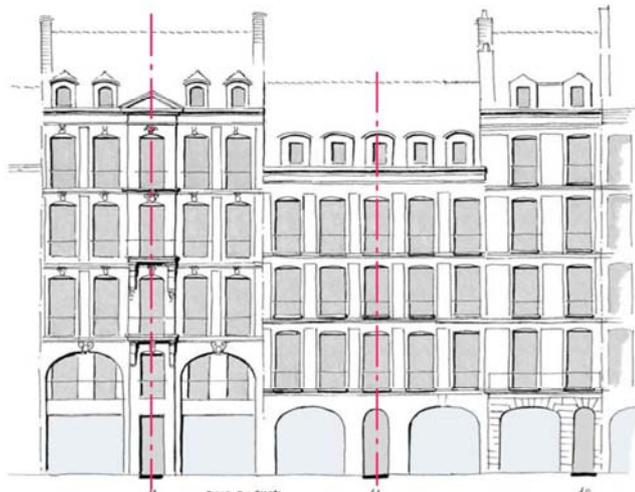
"Temple du Goût" - 1755



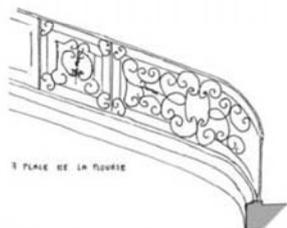
14-16 quai Duguay-Trouin - source : R. Dutreuil et M. Brugier, Image du Patrimoine n° 115



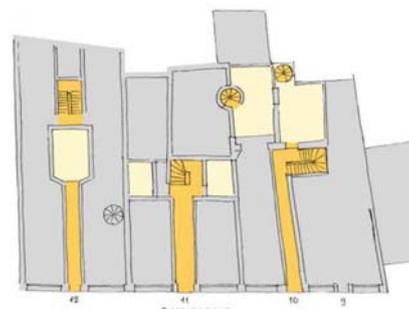
Belle maisons réalisées sur les parcelles préexistantes parfois regroupées



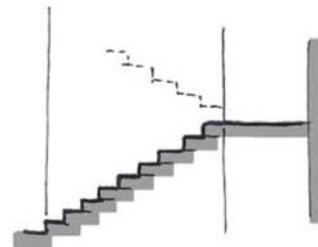
Escalier à mur d'échiffe ajouré



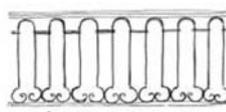
Escalier à jour central et rampe de fer forgé



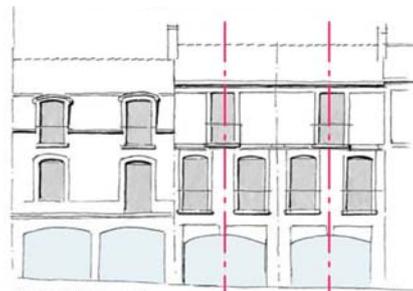
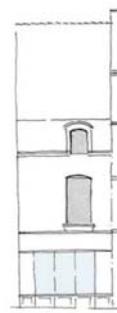
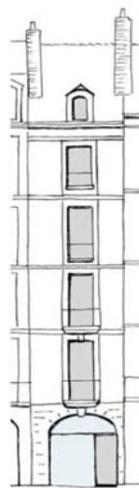
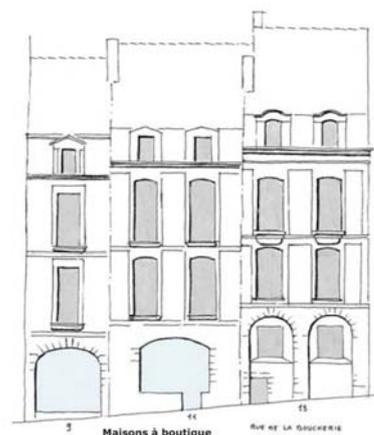
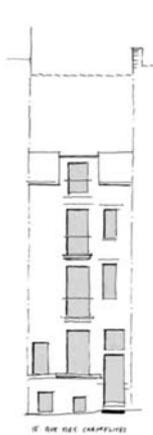
La trace des constructions préexistantes reste visible en arrière des nouvelles façades



Escalier simple à mur d'échiffe ajouré



3 RUE CONTRESCARPE (EQUILIBRE)



Décors

MOULURATIONS ET DECORS SCULPTES

Les décors sculptés sont nombreux, ils se situent principalement sur les consoles des balcons, les clefs des linteaux et plus rarement sur les frontons.

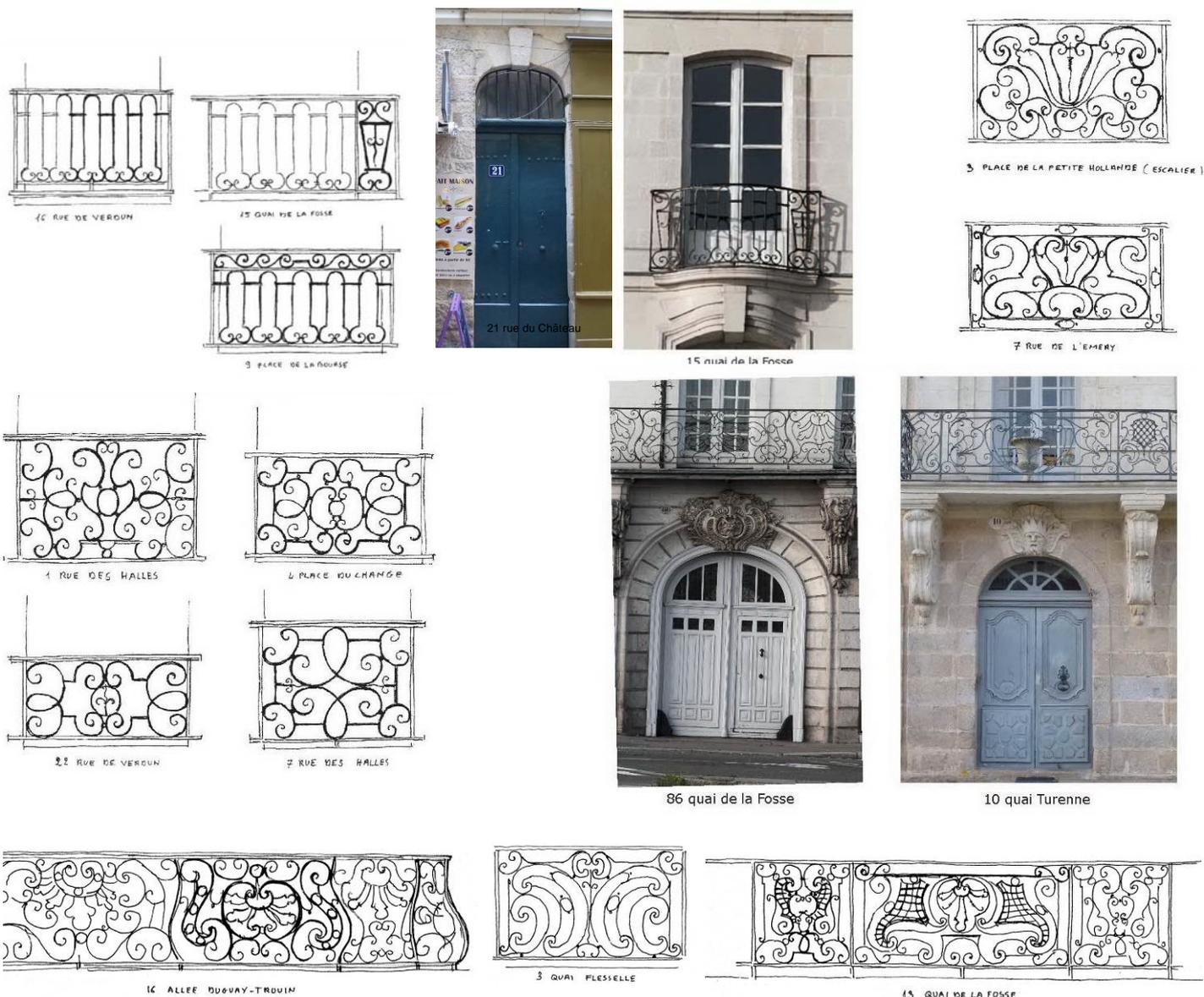
Ils occupent aussi certains trumeaux entre travées de fenêtre lorsque ceux-ci se situent dans l'axe de la façade (une façon de marquer l'axe de symétrie).

Ces sculptures évoquent entre autres la marine, l'astronomie, Neptune. Les clefs de linteau portent de très nombreux mascarons représentant des figures mythologiques, des visages d'expressions variées et parfois de têtes négroïdes....

FERRONNERIES

Cette période est l'âge d'or de la ferronnerie nantaise. Les artisans sont évidemment influencés par les motifs de l'époque (en particulier ceux réalisés par Jean Lamour à Nancy) mais atteignent une virtuosité tout à fait particulière, rarement atteinte à Paris et dans les villes portuaires d'histoire semblable, tels que Bordeaux ou La Rochelle. Ils maîtrisent en particulier l'art des garde-corps galbés et la réalisation de rambardes d'escaliers, sans aucun arrêt ni ressort au niveau des paliers.

Les motifs sont très divers et difficiles à dater chronologiquement, il semble cependant que les motifs à entrelacs assemblés à mi-fer précèdent les motifs de volutes assemblés par rivets et billes, cependant, de nombreux ouvrages mêlent les motifs et les techniques.





15 Quai de la Fosse



21 rue du Château



14 rue Contrescarpe



16 allée Duguay-Trouin



16 allée Duguay-Trouin



16 allée Duguay-Trouin



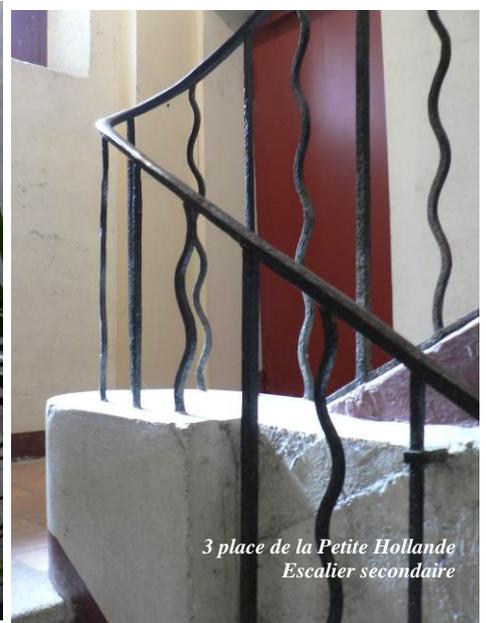
11 rue Kervegan



13 allée Turenne



86 Quai de la Fosse



2.4. CONSTRUCTIONS DE LA FIN DU XVIII^E SIECLE

Le démantèlement des fortifications va permettre une évolution radicale de la ville. Plusieurs bâtiments publics et divers hôtels importants sont construits mais avec les ordonnancements ce sont des quartiers entiers qui deviennent monument.

Repères monumentaux et historiques

Le commerce maritime très important au début de cette période va connaître une récession assez rapide suite à la révolte des Noirs à Saint-Dominique (1791) et aux troubles de la Révolution liés en particulier aux guerres de Vendée (1793-1796).

CONSTRUCTIONS ISOLEES

- Chambre des comptes (actuelle Préfecture) à partir de 1762
 - Théâtre Graslin 1790 – restauré en 1810 suite à un incendie
 - Palais de la Bourse 1790
 - Hôtel d'Aux – Place Foch 1772
 - Hôtel Lelasseur – 16 rue Clémenceau 1775
 - Hôtel Cazeneuve de Pradines et de la Pilorgerie – 15-17 rue Clémenceau (1772 ?)
- Ces deux édifices construits entre 1770 et 1780 forment un ensemble et sont les derniers exemples nantais de la typologie de l'hôtel entre cour et jardin.
- Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours 1776-1784

ORDONNANCEMENTS

- Place du Port Communeau, côté ouest
- Rue Henri IV – 1761-1768 conçue par Ceineray
- Rue Sully – 1764-1771 – réalisation des premiers immeubles par Ceineray, prolongée jusqu'en 1840
- Rue Tournefort – Ordonnement de Ceineray, prolongé jusqu'en 1840 et achevé vers 1990
- Allée Brancas – 1764-1772 – Ceineray
- Allée Flesselles – 1772-1776 – Ceineray
- Place du Bouffay – façade nord 1772 Ceineray – retour ouest vers 1850
- Place Salengro – ordonnancement dessiné en 1781 poursuivi vers 1840...
- Place Foch – 1782 – par Crucy
- Place Royale – 1788 – Crucy (l'immeuble à l'angle des rues de la Fosse et de Gorges est construit vers 1840)
- Place Graslin – 1788....
- L'ordonnement du Cours Cambronne est dessiné dès 1791 mais le début de sa réalisation attendra les années 1820...
- La partie Est de l'île Feydeau est construite en partie à cette époque.

Ordonnements de Ceineray (1752-01780)



Préfecture - ancienne Chambre des comptes de Bretagne - 1762-81



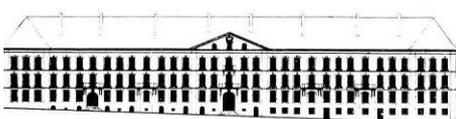
Hôtel Derbrouca - 1765



Hôtel d'Aux - 1772

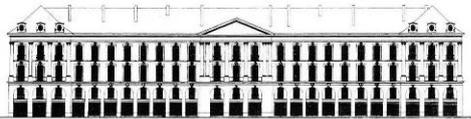


4, place du Port Communeau

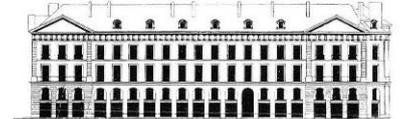


1768 R.V.E HENRI IV

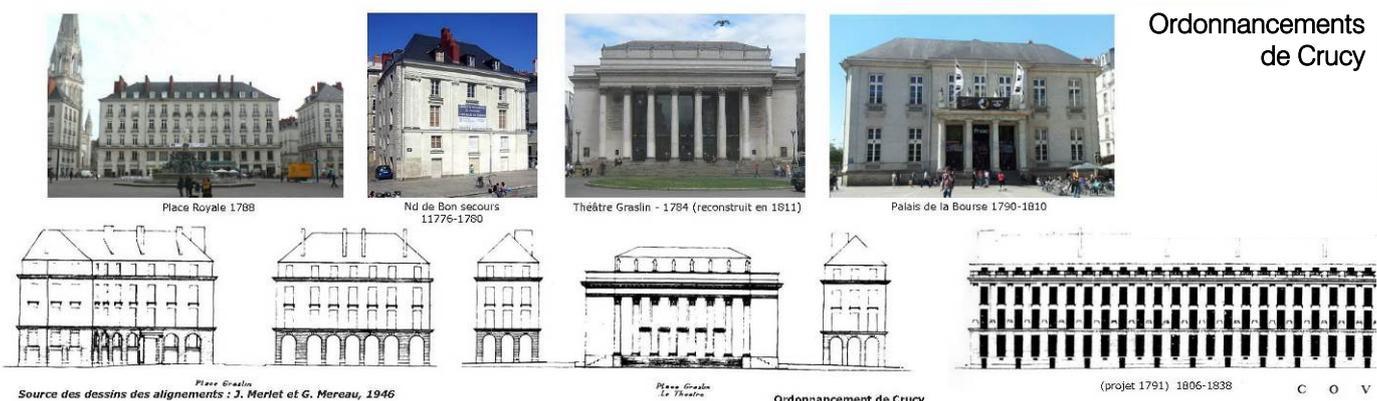
Source des dessins des alignements : J. Mariet et G. Moreau, 1946



1765-72 QVAI BRANCAS



1772-1776 QVAI FLESSELLES



Types de programmes et localisation

Cette période voit la construction des derniers hôtels particuliers entre cour et jardin situés au début de la rue Clémenceau (voir paragraphe précédent).

Les ordonnancements des rues Henri IV, Sully et Tournefort (de Ceineray) sont conçus comme une succession d'hôtels particuliers dont les porches d'entrée rythment la façade, ils intègrent d'ailleurs de vrais hôtels comme l'hôtel d'Aux et son voisin, mais l'essentiel est constitué d'immeubles de rapport dont les éléments de distribution (vestibules, cours, escaliers) s'avèrent souvent assez modestes par rapport à la monumentalité des façades ; certains de ces porches ne sont mêmes qu'un simple décor autour d'une fenêtre surmontée d'un balcon. Les autres ordonnancements de Crucy sont conçus de façon globale sans marquage des entrées.

En dehors des grands ordonnancements cités précédemment, l'initiative des constructeurs s'exprime sur les nouvelles rues reliant les places (en particulier rues Crébillon, J-J Rousseau, Santeuil...) selon les mêmes principes mais de façon un peu plus libre. Sur les rues déjà existantes, le renouvellement des constructions s'accélère.

Distribution

Le mode de distribution traditionnel avec couloir latéral et escaliers sur cour reste le plus courant mais le principe du vestibule avec escalier à vide central ou mur noyau commence à se diffuser à partir des années 1740 dans certains immeubles construits sur des parcelles suffisamment larges. Les grands hôtels particuliers et les beaux immeubles de rapport restent fidèles aux porches avec grande cage d'escalier latérale.



Composition de façade

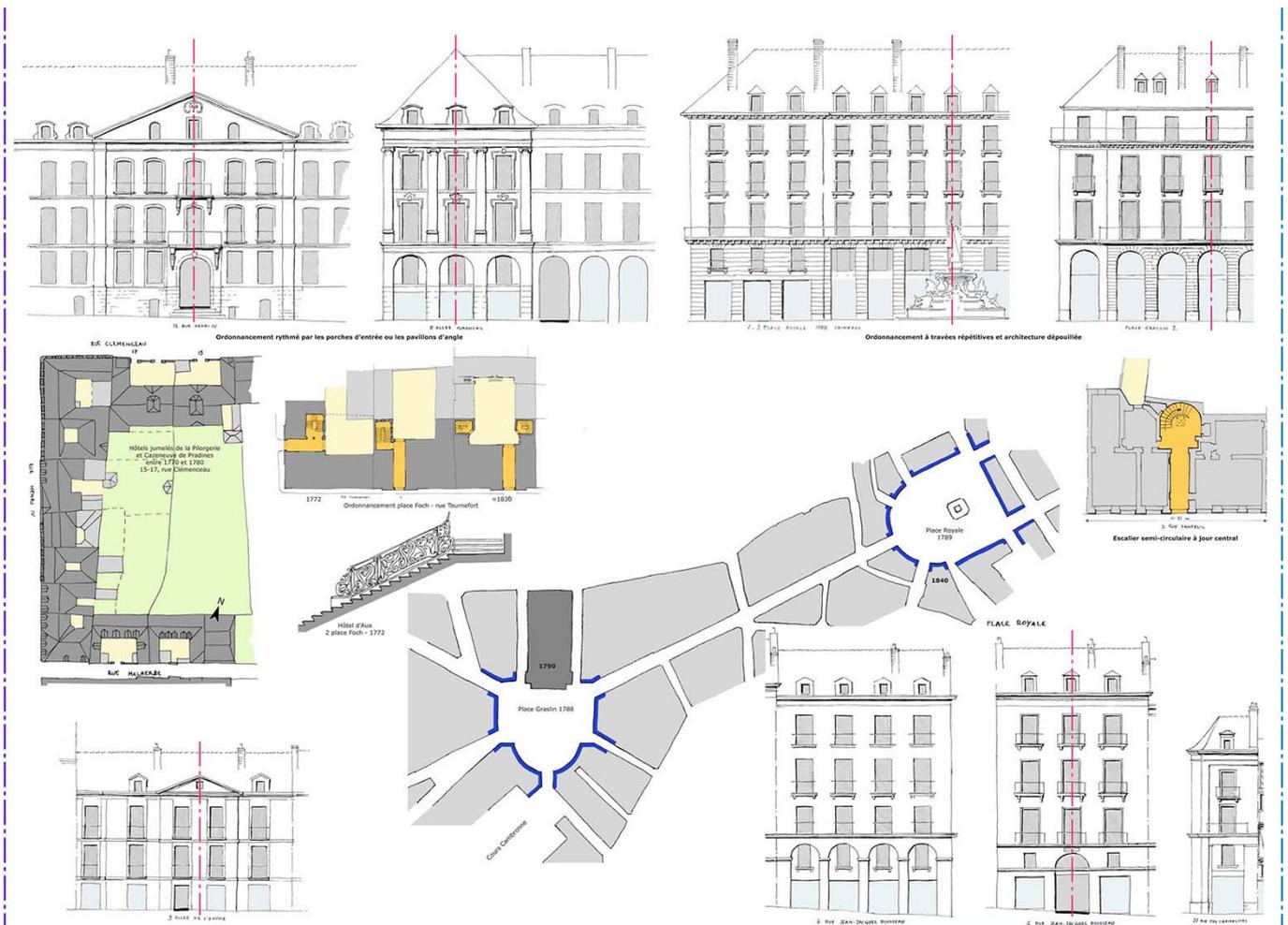
La période de la fin du XVIII^e au début du XIX^e est une période charnière où l'on trouve deux types d'ordonnances architecturales à l'écriture reconnaissable. Après le « rocaille » de l'époque Feydeau, l'architecte-voyer Ceineray développe le **classicisme avec des façades aux compositions axées**, puis Crucy s'ancre dans le néo-classicisme (retour à l'antique) avec un décor et une modénature épurés, un recours à l'étage d'attique.

A l'exception des ensembles bordant les cours Saint-Pierre et Saint-André encore conçus comme une suite d'hôtels, le principe de l'ordonnance architecturale impose une architecture répétitive et sans accentuation autre que celle prévue à l'échelle de l'ensemble (frontons, pavillons d'angle, etc. ...), ceux-ci étant indépendants des divisions parcellaires.

La composition verticale est simplifiée :

- **Un soubassement incluant le plus souvent un entresol**, rue Tournefort la hauteur de celui-ci croît avec la pente de la rue, jusqu'à permettre la réalisation de très beaux appartements,
- **Deux étages courants** (trois sur la Place Royale),
- **Un étage de comble éclairé par des lucarnes au-dessus d'une corniche filante** (la toiture reste à deux pentes). Place Salengro et Place Graslin, l'ensemble est couronné d'un étage d'attique et un balcon filant qui remplace les lucarnes sur corniche.

Dans l'ordonnement de places (Royale et Graslin) dont l'architecture doit constituer un cadre homogène pour la mise en valeur de la statue du roi et du théâtre, aucune accentuation n'est permise, les portes d'entrées cessent d'être un motif architectural.



Décors sculptés et modénature

Les nouveaux courants de l'architecture imposent une architecture sobre, sans saillies importantes. Les balcons sur d'imposantes consoles à la mode au milieu du siècle disparaissent au profit de balconnets et de balcons filants. A ce sujet, il est intéressant de noter que l'ordonnancement de la rue Henri IV conçu par Ceineray conserve encore le principe de balcons saillants sur consoles sculptées, celui-ci disparaîtra complètement par la suite, de même que les pilastres. L'architecture de Crucy n'admet aucune ornementation autre que les moulurations de corniche et les joints à refends des soubassements à l'exception des édifices publics qui prennent ainsi toute leur importance.

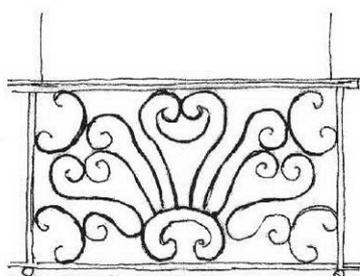
Ferronnerie

Elle suit la même logique d'évolution, les garde-corps galbés disparaissent (les ferronneries du corps central du Quai Brancas constituent la dernière expression de ceux-ci mais à plat).

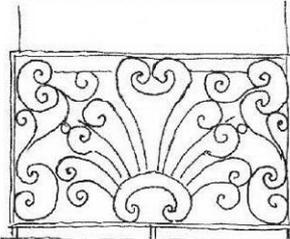
Les ferronneries à volutes et entrelacs restent présentes sur les quais et les cours réaménagés par Ceineray mais pas avec Crucy, elles disparaissent complètement au profit d'un modèle unique de barreaudage vertical encadré d'un motif de « postes » (enchaînement de petites volutes). Ce modèle, avec quelques très modestes variantes de croisillon, semble s'imposer jusque vers 1820.



12 rue Henri IV



21 RUE DES CARMELITES



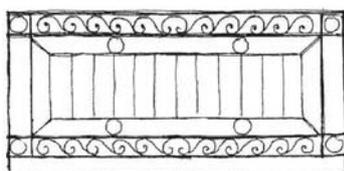
6 QUAI BRANCAS



2 place Foch

Architecture de Ceineray

Un barreaudage simple et motifs de « postes »

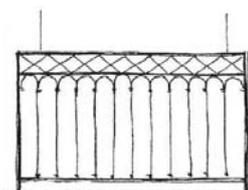


Influence de Crucy

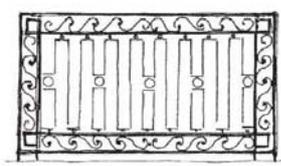


17 rue Crébillon

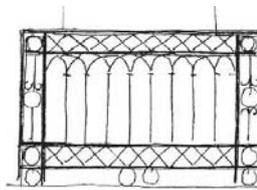
Evolution après 1800



45 RUE DES ETATS



15 RUE DES CARMELITES



17 RUE MATHELIN RODIER

AVANT 1780



APRES 1780



2.5. CONSTRUCTIONS DU DEBUT DU XIX^E SIECLE

Le commerce maritime reprend dès la fin du siècle avec la poursuite de la « traite » et le développement de l'industrie sucrière.

Repères monumentaux et historiques

Plusieurs bâtiments publics sont construits pendant ou après la Révolution, en particulier par Crucy (bains et poissonnerie à chaque extrémité de l'île Feydeau, halle aux toiles) ils ont tous aujourd'hui disparu...le seul édifice public important construit à cette époque reste l'Hôtel de la monnaie 1821-1826 (*hors Secteur sauvegardé*). En 1823 est réalisée l'aile droite de la mairie et inaugurée la colonne Louis XVI.

Poursuite de la politique d'ordonnement :

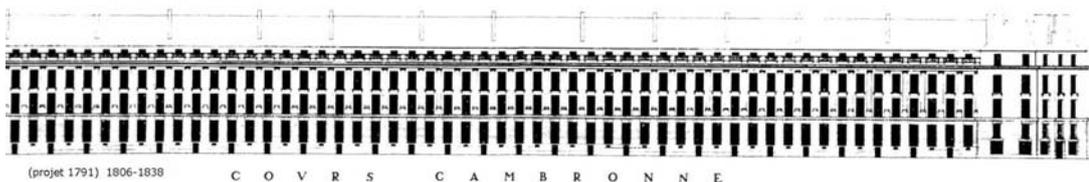
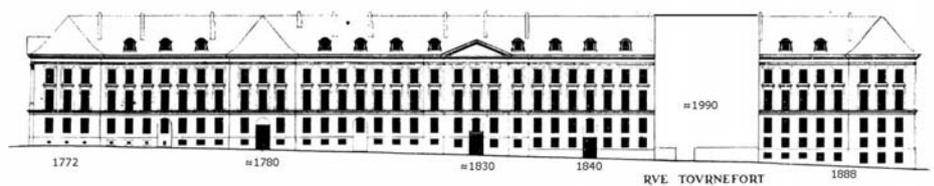
- Cours Cambronne, le dessin des façades date de 1791 mais sa réalisation ne commence que vers 1820
- Place Sainte-Croix dessinée vers 1830, achevée en 1855
- Place du Sanitat projet de 1835 (une seule construction apparaît sur le cadastre napoléonien).
- Passage Bouchaud 1830
- Passage d'Orléans 1829



Hôtel de la Monnaie - 1821-26



Hôtel Seheuk - 1824



Poursuite des ordonnancements de la fin du XVIII^e siècle

Alignement de la rue d'Orléans (1827), de la rue Boileau (1828) et de la rue des Cadeniers (1829). Prolongement de la rue Kervegan (1824).

Types de programmes et localisation

Les beaux hôtels ou luxueux immeubles de rapport vont prendre place :

- le long du Cours Cambronne qui permet de reconstituer le principe des hôtels entre cour et jardin (communs) ;
- rue du Roi Albert (dénommé à l'époque rue Royale), place Salengro et rue d'Argentré ;
- prolongement des ordonnancements des rues Sully et Henri IV commencés à la fin du XVIII^e siècle.

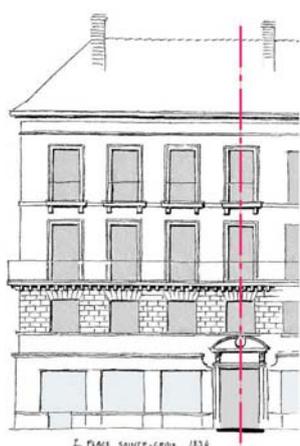
Immeubles de rapport à rez-de-chaussée commercial :

La place Sainte-Croix est conçue pour recevoir des immeubles de rapport plus modestes mais comportant un rez-de-chaussée commercial à la manière des places Graslin et Royale. C'est ce type de programme qui va désormais se développer dans tout le centre, en particulier rue d'Orléans, rue Jean-Jacques Rousseau... Au rez-de-chaussée de ces immeubles, les arcs et linteaux clavés vont progressivement être remplacés par des poutres de bois destinées à être recouvertes par la devanture.

Maisons sur parcelles étroites : le renouvellement de celles-ci se poursuit sur toutes les voies existantes.

Modes de distribution

Sur les nouveaux lotissements permettant de créer des parcelles larges et profondes, il est possible de créer de larges cours avec communs reliés à la rue par des porches richement composés, desservant de vastes cages d'escaliers comme sur les rues du Roi Albert et d'Argentré et sur le Cours Cambronne. Ailleurs la profondeur des parcelles souvent limitée ne permet que des distributions plus modestes. Cependant, le recours au passage entre deux rues permet parfois de retrouver une certaine monumentalité de distribution (passage d'Orléans et passage en L entre le 13 rue d'Orléans et le 6 rue du Couëdic).



1, PLACE SAINTE-CROIX 1834

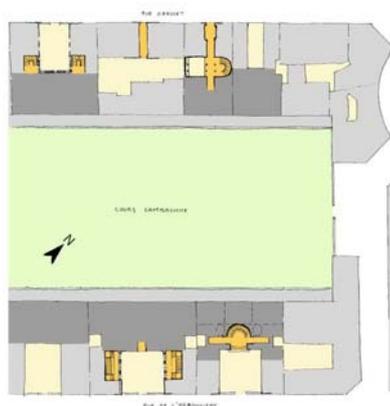


4 RUE SULLY

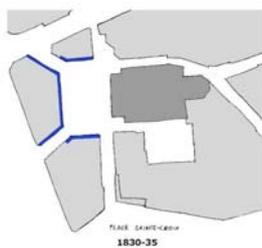


PLACE DU SAINT-PAT 5 1835

Poursuite innachèvé de l'ordonnement existant



RUE DE L'ORLEANS



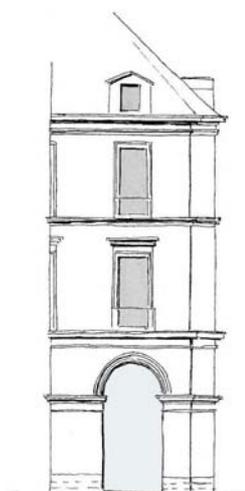
PLACE SAINTE-CROIX 1830-35



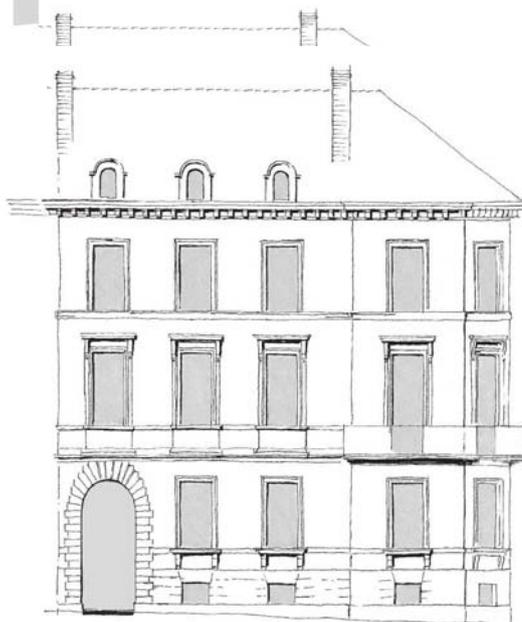
PLACE DU SAINT-PAT 1852



Escalier et porche monumental



2 RUE D'ORLEANS



7 RUE THIERS 1838



17 RUE DE LA SIVERIE 48

Architecture de façade

L'architecture de façade est très sobre à l'image de celle imposée par Crucy, les principes de composition sont les mêmes : arcatures de soubassements incluant rez-de-chaussée et entresol surmonté de 2 à 3 étages courants et d'un comble à deux pentes avec lucarnes.

L'architecture des ordonnancements se diversifie : dès la fin du siècle, Crucy avait ouvert la voie avec le Cours Cambronne. La place Sainte-Croix abandonne le principe des arcades, la place du Sanitat ne les conserve que sur le niveau du rez-de-chaussée. L'ordonnement très particulier du Cours Cambronne ne fait pas école....

De nouveaux motifs architecturaux apparaissent :

- fenêtres avec arc en plein cintre jusqu'ici réservé aux seuls porches,
- porches encadrés de colonnes
- larmiers saillants

D'une manière générale, il s'agit d'accentuer certains éléments de façades dans une composition qui par ailleurs reste très stricte.

Décors

MOULURATIONS ET SCULPTURES : elles sont encore réduites au minimum.

Les larmiers saillants des corniches et des balcons sont soutenus par des consoles parfois importantes qui remplacent les simples moulurations et modestes denticules de la période précédente.

Les lignes de refend qui marquaient l'appareillage des soubassements sont remplacées par des joints ouverts marquant précisément la forme des pierres (façon rustique).

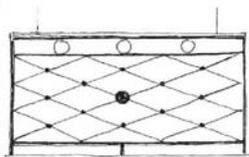
FERRONNERIE

Leur composition reste très géométrique, mais leur dessin se diversifie sous forme de lancettes, de croisillons, de rayons...encadrés par des motifs : postes, grecques, cercles entrelacés...

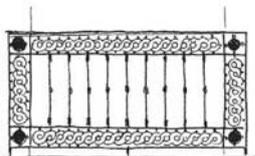
Les motifs de fonte se diffusent rapidement et tendent à remplacer les ferronneries qui elles-mêmes intègrent déjà un certain nombre d'éléments préfabriqués.



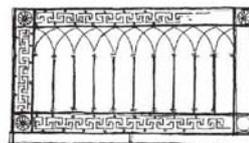
1 place Foch



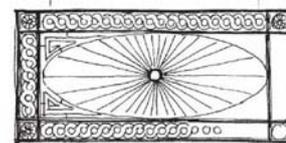
1 PLACE FOCH



3 PLACE SAINTE CROIX.



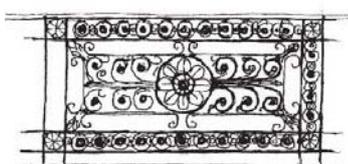
6 RUE MAZAGRAN



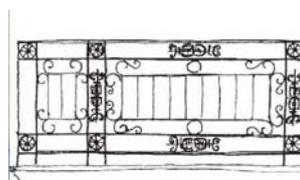
5 RUE REN SECOURS



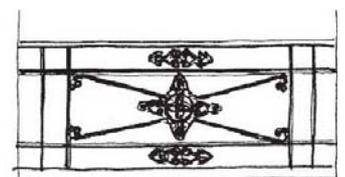
13 rue du Roi Albert



16 RUE DU ROI ALBERT / PLACE SALENGRO



4 PLACE DU SANITAT



1 RUE CAMILLE BERRUYER





2.6. CONSTRUCTIONS DE LA MI XIX^E SIECLE – 1840-1870

L'économie est maintenant liée au développement de l'industrie : raffinerie de sucre, conserverie, métallurgie...

Repères monumentaux et historiques

- Plan d'alignement approuvé en 1839
- Passage Pommeraye 1843
- Début de l'installation du gaz (en 1837) et du service d'eau (vers 1850)
- Palais de Justice 1851 (hors Secteur sauvegardé)
- Basilique Saint-Nicolas 1844-1869 – première manifestation du néogothique qui deviendra la référence pour la plupart des églises de la région
- Eglise Saint-Louis (Notre-Dame du Bon-Port) 1852



Passage Pommeraye - 1843



Basilique Saint-Nicolas - 1844-69



Notre Dame de Bon Port- 1852

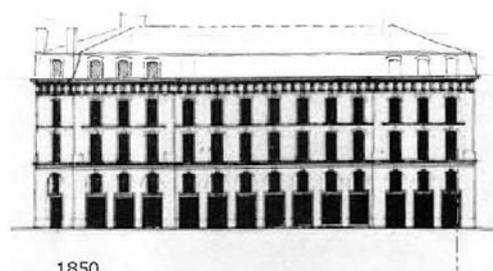
- Ordonnancements du quai de la Tremperie suite à la démolition du château du Bouffay (1848). Les façades sont le prolongement de celles du quai Flesselles sans motif d'angle et avec un comble à « bris Mansart »
- Arrivée du train : 1852
- Construction du beffroi de Sainte-Croix 1860
- Poursuite des alignements des rues Sully et Tournefort



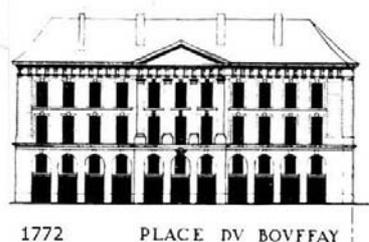
Quai de la Tremperie - Place du Bouffay



Palais de Justice - 1852

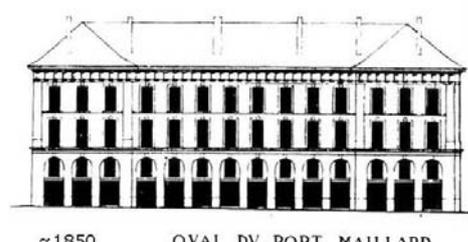


1850



1772

PLACE DU BOUFFAY



≈ 1850

QVAI DU PORT MAILLARD

Types de programmes et localisation

Le plan d'alignement intègre la création et le prolongement de nombreuses rues :

- rue de Constantine, d'Alger, de Bréa,
- rue Dobrée, de la Verrerie,
- rue de l'Hôtel de Ville.

Le long de ces nouvelles rues, les parcelles présentent une largeur permettant la réalisation de grands immeubles d'habitation.

Le plan prévoit aussi l'élargissement de certaines rues avec démolition des constructions existantes sur l'un des côtés. Ces opérations sont mises en œuvre rues de Verdun et Léon Blum en particulier, les parcelles à reconstruire gardent leur largeur d'origine, seules certaines d'entre elles sont regroupées pour permettre des constructions plus importantes (ex : 35 rue de Verdun).

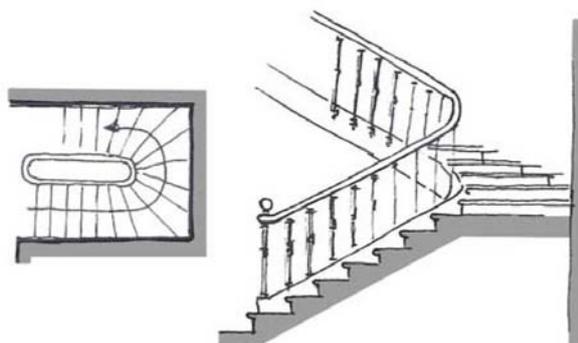
Modes de distribution

Ils restent identiques à ceux de la période précédente. L'escalier à vide central et rampe sur colonnettes de fonte, marches de granit sur limons de bois, s'impose partout ; la dimension du vide témoigne du « standing » de l'immeuble.

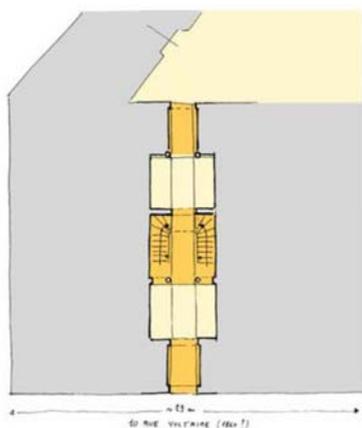
Les plus riches immeubles possèdent un porche et une cour distribuant les communs.



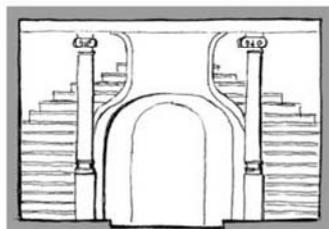
6 allée des Tanneurs



Escalier standard à rampe sur colonnettes de fonte



porche et escaliers monumental avec puits de jour ouvert



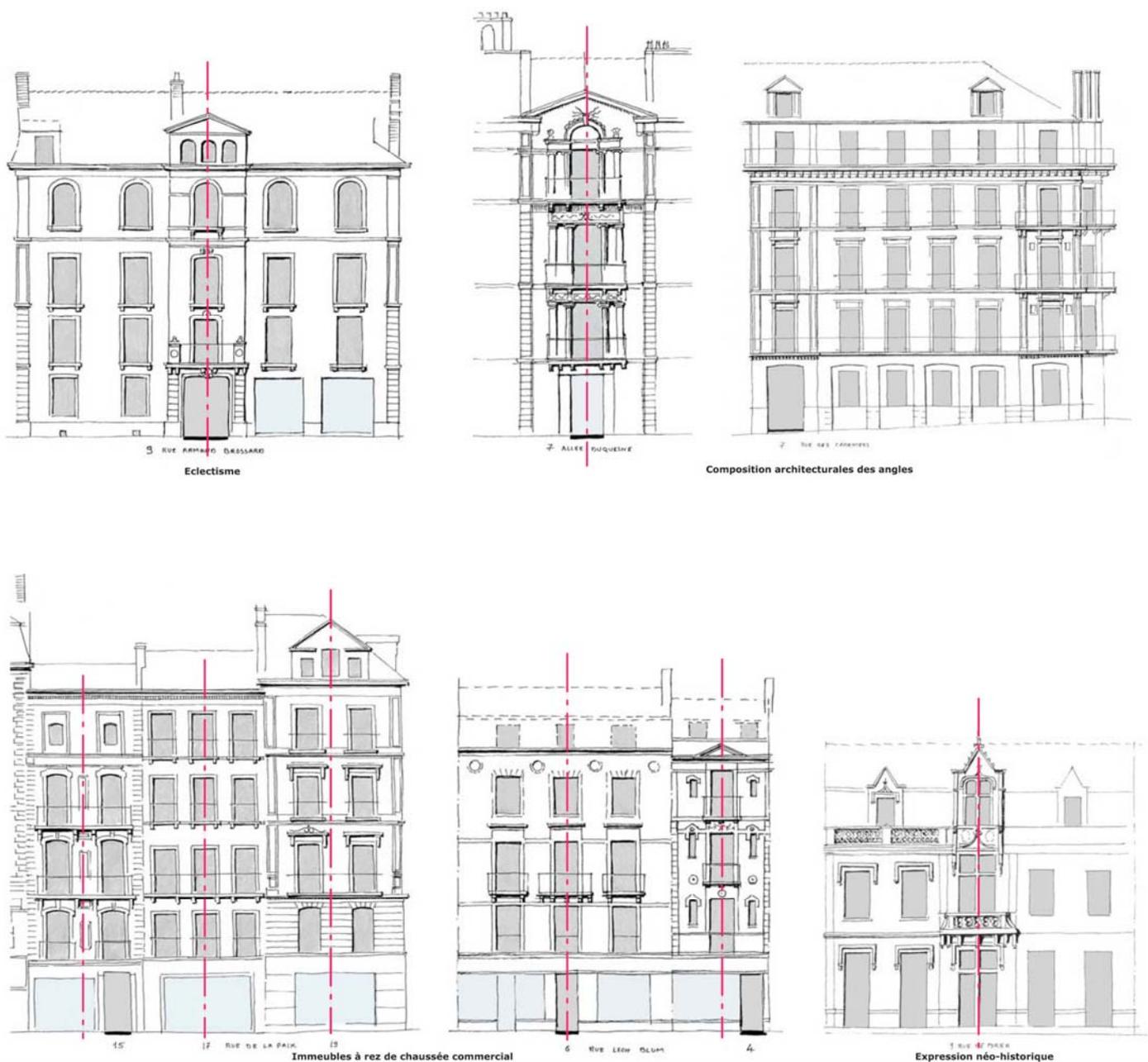
10 rue Voltaire

Architecture de façade

La grande rigueur classique fait place à l'éclectisme architectural constitué d'un mélange de détails stylistiques. Certains immeubles témoignent de références précises : néogothiques (9 rue de Bréa), néo-Renaissance (1 rue Voltaire), néo XVIII^e (34 rue du Maréchal Leclerc). Le néo-XVII^e et néo-XVIII^e s'expriment parfois par des compositions avec fronton (6 et 3 allée Duquesne pour le néo-XVIII^e).

L'autre nouveauté de l'époque est le traitement privilégié des angles des immeubles devenus nombreux par l'application des plans d'alignement. Un soin particulier est alors apporté au traitement des souches de cheminée qui permettent de donner une hauteur apparente plus grande à cette partie de façade ; cette disposition se conjugue avec le principe de la fenêtre au-dessus des cheminées des pièces d'angle qui sera à la mode jusqu'au début du siècle suivant.

L'architecture des communs et des constructions sur cour tend à se différencier jusqu'à présenter une architecture pittoresque faite de pans de bois et de briques.



Décor

MOULURATIONS ET SCULPTURES

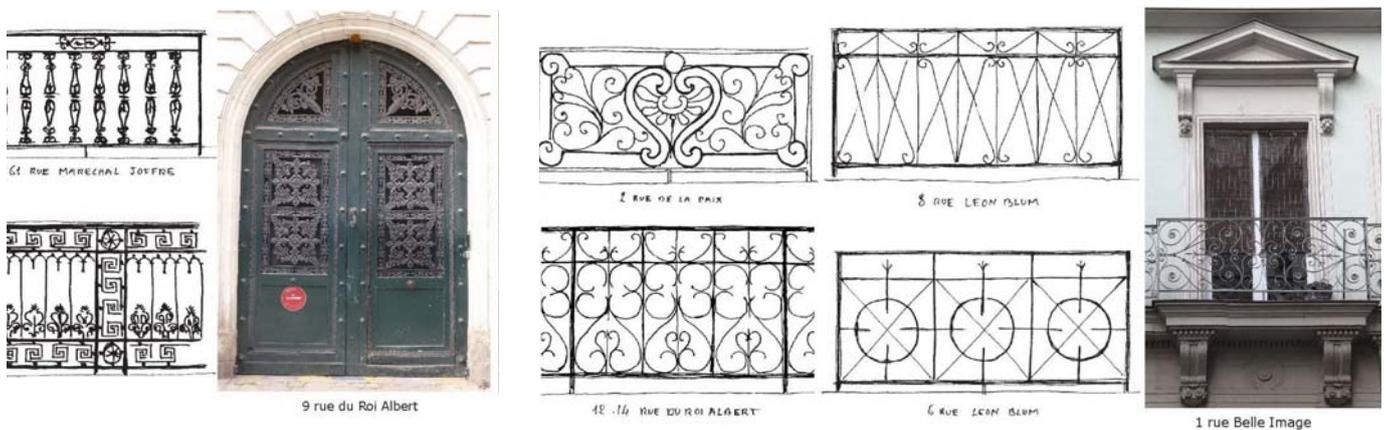
Le décor sculpté devient très abondant à tous les niveaux des façades (encadrement de portes, pilastres, corniches) le retour des balcons saillants remet à l'honneur la décoration des consoles comme au milieu du XVIII^e siècle.

FERRONNERIE

Les garde-corps sont essentiellement en fonte. Les catalogues des fabricants proposent une grande variété de modèles, d'une seule pièce et d'éléments décoratifs de petite dimension, pouvant probablement être intégrés dans des serrureries réalisées par des artisans locaux.

Le savoir-faire traditionnel des artisans ferronniers s'exprime encore pour les garde-corps des immeubles construits en prolongement des ordonnancements des quais et des cours. Ces ouvrages néo XVIII^e présentent un dessin plus fin, assez facilement identifiable.

Il faut cependant noter que le 4 rue Sully construit vers 1830 est équipé de balcons en fonte témoignant clairement de son époque de construction.



AUTRES MODES D'EXPRESSION

Parallèlement à ce mouvement, se développe une architecture plus réservée, probablement plus économique, qui témoigne d'une certaine modernité.

Elle est faite de façades lisses avec décors gravés en creux et garde-corps de ferronnerie au dessin épuré. Les principaux exemples se situent 4 et 6 rue Léon Blum, 12-14 rue du Roi Albert, 35 rue de Verdun. Ce type de garde-corps va se développer dans la fin du siècle sur d'autres types d'immeubles.

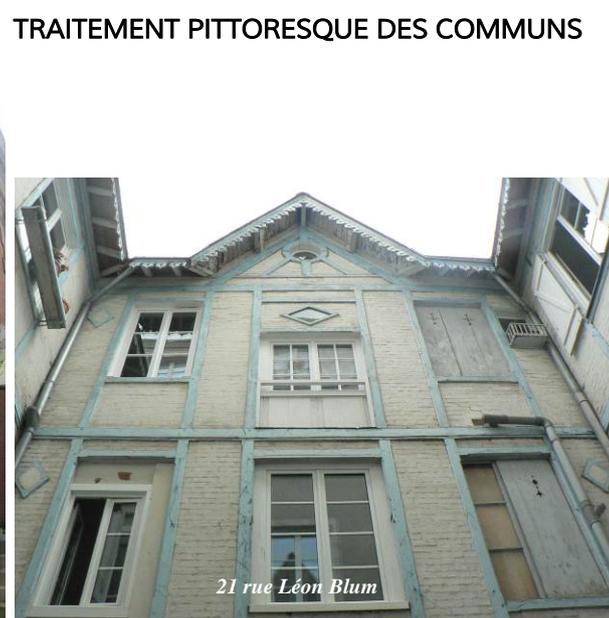
ECLECTISME



DECORS GRAVES EN CREUX ET RETOUR DE LA FERRONNERIE



TRAITEMENT PITTORESQUE DES COMMUNS



MARQUAGE DE LA TRAVEE CENTRALE



TRAITEMENTS D'ANGLE ET FENETRE AU-DESSUS DU MANTEAU DE CHEMINEE



PORTES OUVRAGEES INTEGRANT DES ELEMENTS DE FONTE ET SERRURERIE



2.7. CONSTRUCTIONS FIN DU XIX^E SIECLE DEBUT DU XX^E SIECLE – 1870-1914

Malgré le creusement du canal de la Martinière (achevé qu'en 1882), le trafic portuaire de Nantes va décliner au profit de Saint-Nazaire, l'activité est maintenant industrielle et commerciale, en relation avec le train autant qu'avec le port.

De nombreux établissements publics et privés sont construits à cette époque mais la plupart sont en dehors du Secteur sauvegardé.

Repères monumentaux et historiques



source : G. Pajot, Nantes fascinant
Hôtel des Postes (disparu)
square Fleuriot de Langle 1884-1972



Muséum d'Histoire Naturelle - 1870-75



Ecole Léon Blum - 1877



Musée des Beaux-Arts - 1900



Marché de Feltre - 1899-1902

- Percement de la rue de Strasbourg
- Extension de la Mairie sur la rue de la Commune et ancien bâtiment des archives (angle des rues Garde Dieu et Saint-Léonard)
- Partie nord du Muséum 1875 / Musée des Beaux-Arts 1900 (hors Secteur sauvegardé)
- Ecole Léon Blum 1877
- Marché de Feltre 1899-1902
- Chœur de la Cathédrale 1886-1891
- Ordonnancements : place Saint-Pierre 1868-1872 ... place du port Communeau 1877-1879 (rue de Strasbourg)
- Grands magasins et banques

Types de programmes et localisation

La ville s'étend largement au-delà des limites du Secteur sauvegardé mais de nombreuses constructions sont encore réalisées au sein de celui-ci grâce au percement de la rue de Strasbourg et à la création de la place de la Cathédrale.

Le programme est essentiellement celui de l'immeuble à rez-de-chaussée commercial déjà très présent à la période précédente, en dehors des immeubles prestigieux.

Le programme nouveau est celui des grands magasins et des banques : Manufrance – 3 rue de Feltre, anciennes Galeries Lafayette (1919 ?) – 18 rue du Calvaire. Malheureusement plusieurs de ces immeubles ont été détruits par les bombardements. Les banques ont été plus épargnées, Caisse d'Epargne (9 rue de Bréa), CIC (4 rue Voltaire - dans les salons).

Quelques maisons à façades étroites sont encore construites sur les rues existantes, en particulier rue du Maréchal Joffre et un hôtel particulier réalisé 16 rue de Flandres Dunkerque, témoignent des programmes qui vont se multiplier dans les quartiers voisins.

Distribution

Les parcelles dégagées par les opérations urbaines sont le plus souvent irrégulières, ce qui ne permet pas de dégager de belles cours. Les porches sont donc peu nombreux.

Parallèlement, l'apparition du chauffage central impose la fermeture des cages d'escaliers ; l'arrivée de l'ascenseur va transformer la conception du vestibule et de l'escalier (comme dans l'immeuble 11 rue de Strasbourg) sans cependant remettre en cause la hiérarchie des niveaux comme ce sera le cas dans la période suivante.

A partir des années 1900, le traitement architectural des communs (dépendances) va devenir en général plus modeste, du moins au sein du Secteur sauvegardé.

Architecture de façade

Le concours de la place Saint-Pierre en 1868 dont Demangeat sera lauréat, est révélateur d'une nouvelle conception architecturale intégrant pleinement l'étage de comble dans un « bris Mansart » éclairé par de grandes lucarnes qui prolongent l'architecture des niveaux inférieurs.

Le percement de la rue de Strasbourg crée de nombreuses parcelles d'angle, les pans coupés correspondant restent le lieu privilégié de l'enrichissement architectural : le dispositif de la fenêtre au-dessus des cheminées des pièces d'angle devient presque systématique.

A partir des années 1900, la composition des façades se libère des principes des travées régulières au profit d'une alternance de travées larges et étroites en fonction de l'importance des pièces à éclairer comme au XVII^e siècle. Les bow-windows se développent en même temps.

Notons que l'entrée sud de la rue de Strasbourg est composée de deux immeubles construits vers 1890 selon l'ordonnement des quais de la fin du XVIII^e siècle.

Décors

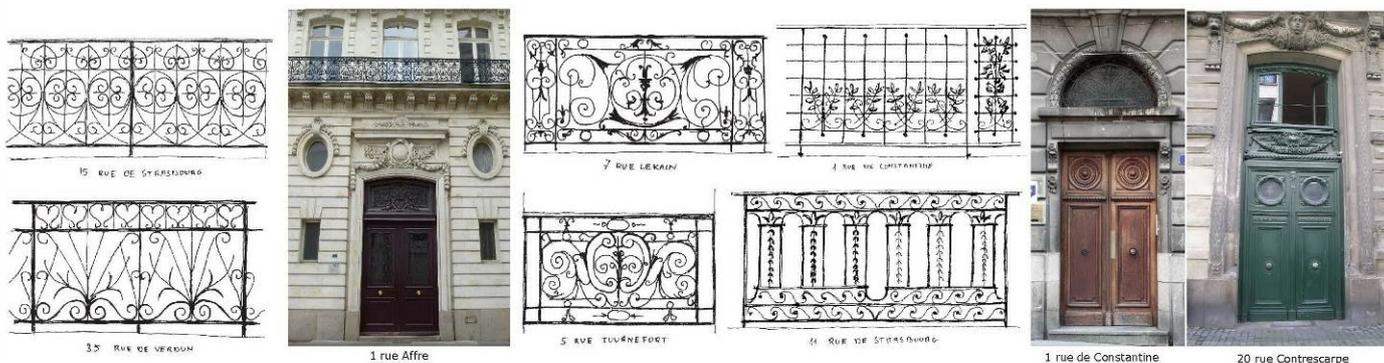
MOULURATIONS ET SCULPTURES

L'évolution réside surtout dans l'emploi presque systématique de bossages prononcés habillant le soubassement (rez-de-chaussée et entresol) lorsque celui-ci n'est pas destiné à être habillé de devanture commerciale. Le reste des décors se répartit comme à l'époque précédente autour des baies, sur les corniches et les pilastres, ainsi que sur les balcons et leurs consoles.

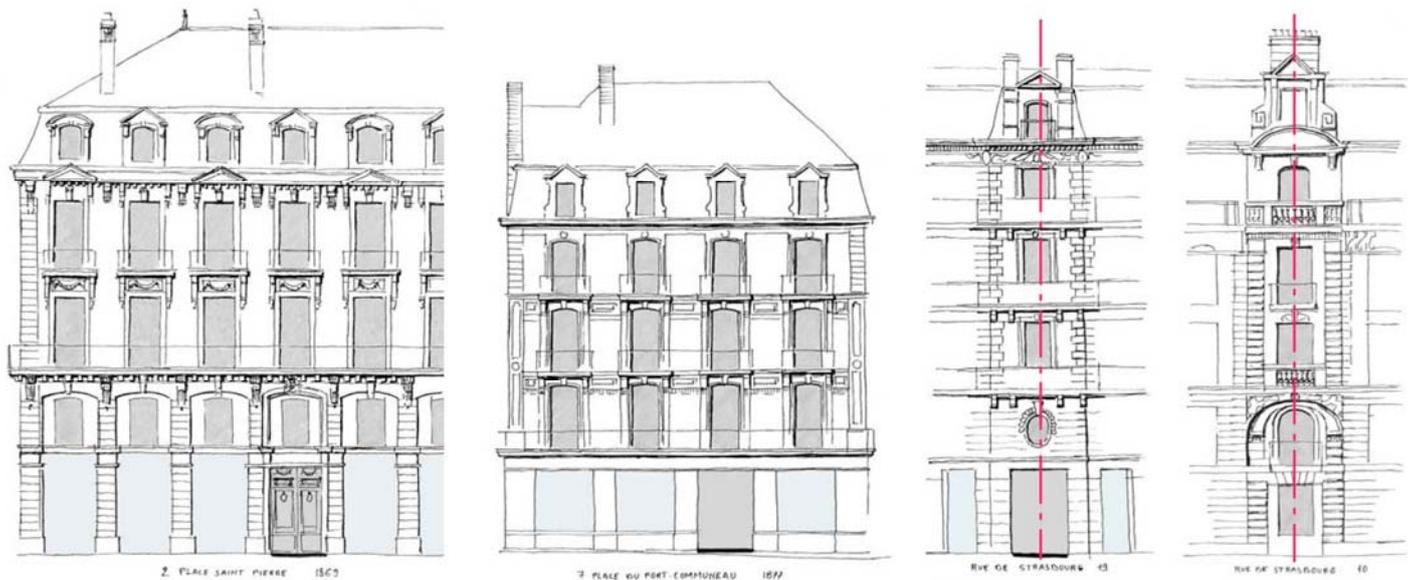
FERRONNERIE

Les garde-corps des ouvertures sont de formes très diverses :

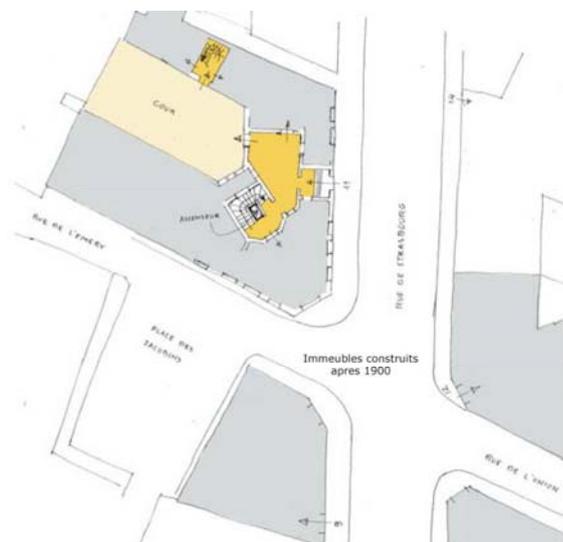
- fonte à décors en aplat
- fonte à décors d'inspiration XVIII^e : elle continue d'être la référence pour certains immeubles poursuivant l'esprit des ordonnancements de cette époque en particulier (2 et 4 rue de Strasbourg).



- ferronnerie d'inspiration Art Nouveau : ce modèle se développe dans les années 1910, constitué d'une simple trame carrée rehaussée de décors végétaux.



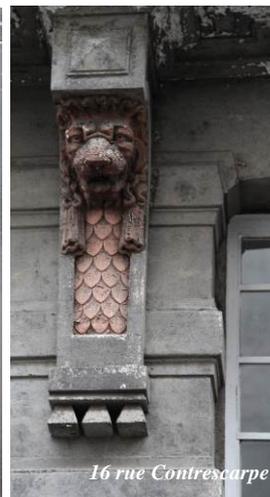
Percement de la rue de Strasbourg et création de la place St-Pierre : grandes parcelles irrégulières, bâtiments plus profonds avec courettes, traitement architectural des pans coupés



AVANT 1900



APRES 1900



2.8. L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Très peu d'immeubles sont construits à cette époque dans le Secteur sauvegardé ; les quartiers étant entièrement urbanisés, les nouvelles constructions viennent remplacer des immeubles de moindre valeur.

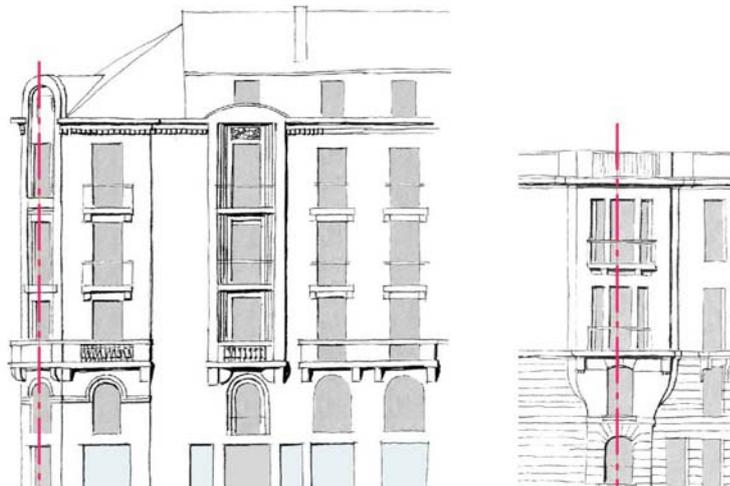
Les immeubles les plus représentatifs sont signés de la génération d'Architectes Vié : 4 et 14 rue Racine, 3 rue Sainte-Croix

Plusieurs grands magasins sont construits :

- en particulier le magasin Decré conçu par Henri Sauvage (détruit par les bombardements),
- le « Rat Goutteux » 14 rue de la Barillerie, façade reconstruite par Henri Engehard,
- l'ancien magasin Brunner entre les rues de Feltre et de la Boucherie,
- le Central Hôtel par l'architecte Bauhain en 1913,
- le Central téléphonique par Giroud en 1921,
- le Crédit Lyonnais par Narjoux en 1928,
- ou encore l'Hôtel de la Duchesse Anne au 3 rue Henri IV (détruit par un incendie).

Notons aussi un immeuble 8 rue des Echevins par Vié (qui surélève un immeuble plus ancien) et quelques constructions plus modestes : 8 allée du port Maillard, 5 rue Saint-Léonard, 5 rue du Préfet Bonnefoy.

Les grands immeubles ont des structures de béton déjà présentes dans quelques immeubles de la période 1900, mais cela n'empêche pas l'emploi de la maçonnerie de pierres complétée par des parpaings. Les belles façades sont en pierres de placage. Il existe aussi quelques façades en moellons apparents (de granite ou de schiste), ces dernières sont très nombreuses en dehors du Secteur sauvegardé, en particulier sur les maisons individuelles.

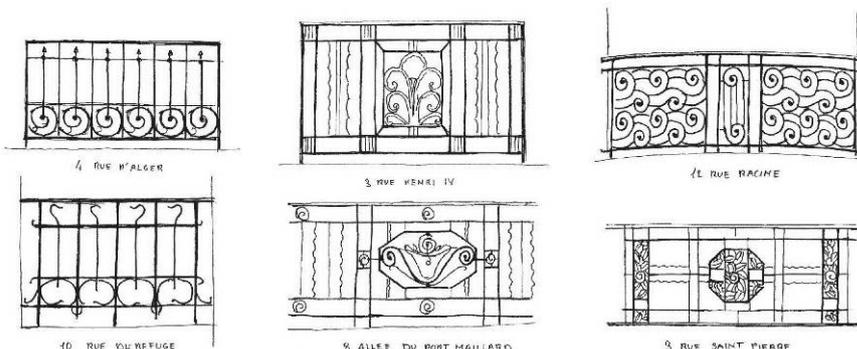


Décors

Les façades sont modelées de creux et de reliefs intégrant les balcons et bow-windows. Les décors sculptés d'inspiration florale sont traités en tableau au-dessus des ouvertures du dernier étage.

L'art de la ferronnerie occupe une place importante, les motifs développés sont entièrement nouveaux, sans emprunt au passé comme dans les périodes précédentes, mais totalement en phase avec le mouvement Art Déco qui connaît alors un développement mondial.

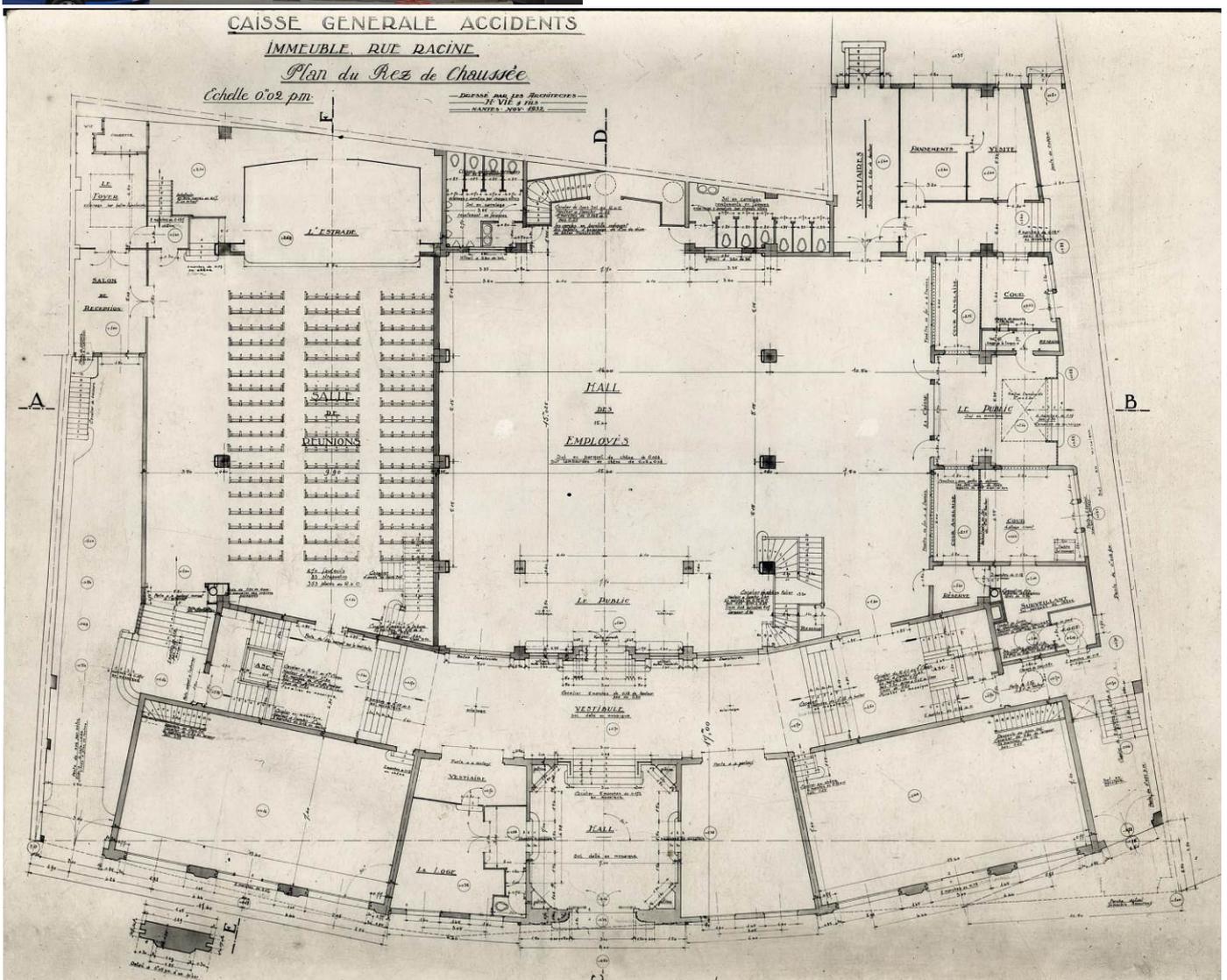
Il existe quelques motifs de fonte utilisés surtout en ajout sur des façades existantes.





Caisse Générale des Accidents, 12-14 rue Racine

ci-dessous :
plan du Rez-de-chaussée,
Archives Départementales de Loire-Atlantique (fonds Vié)





2.9. LA RECONSTRUCTION ET LES ANNEES 1950

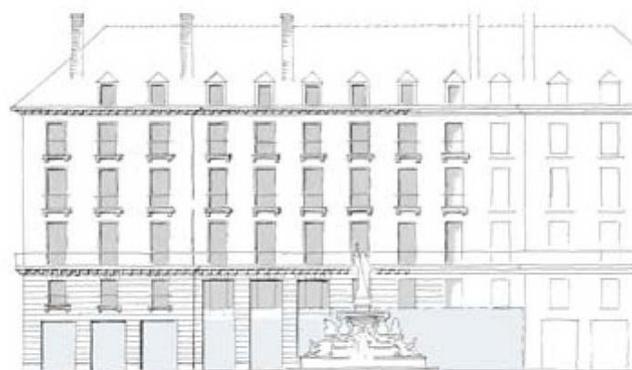
Les bombardements ont détruit des parties importantes de la ville dans le Secteur sauvegardé, en particulier les rues Racine et du Calvaire, le quai et la rue de la Fosse, la place Royale, l'allée Brancas, les abords du magasin Decré (aujourd'hui Les Galeries Lafayette). En témoigne le plan des immeubles sinistrés réalisé en 1945 par les Services de la ville (il est conservé aux Archives municipales).

1945 un premier plan de Reconstruction est élaboré, il prévoit la reconstruction complète de certains quartiers, en particulier l'ensemble de la rue du Calvaire, les quartiers de la place du Commerce, du Quai de la Fosse et de la moitié de l'île Feydeau. Le plan approuvé est moins ambitieux, seul le quartier de la place Bretagne sera entièrement restructuré, les autres rues sont reconstruites avec des retraits d'alignement comme la rue du Calvaire, les actuelles rue de Budapest et Delattre de Tassigny seront des nouvelles percées.

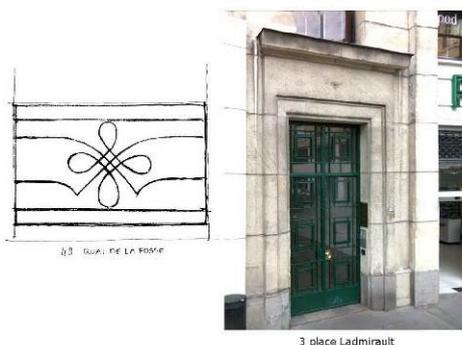
La Reconstruction se fait sur une période d'une dizaine d'années de trois manières différentes :

- Reconstruction à l'identique des façades et volumes, permettant de conserver les ordonnancements majeurs, place Royale, place Graslin, allée Brancas, place du Bouffay ;
- Construction d'immeubles dans un gabarit proche de l'ancien avec toitures d'ardoises à deux pentes, façades lisses enrichies de quelques encadrements de baies et balcons. Les immeubles de la place Ladmiraault sont un exemple très abouti de cette dernière tendance. Les autres immeubles de cette époque sont malheureusement le plus souvent assez ordinaires (quai de la Fosse).
- Construction d'immeubles « modernes », façades lisses, baies horizontales et toitures terrasses – rue du Calvaire essentiellement.

ARCHITECTURE MODERNE



Place Royale
RECONSTRUCTION DES FACADES A L'IDENTIQUE



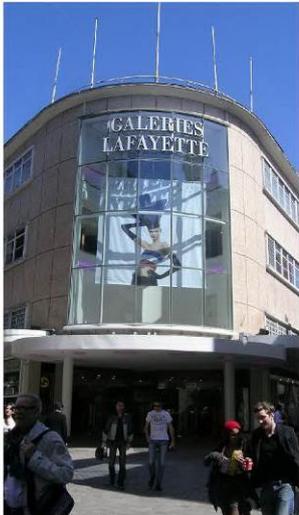
Quai de la Fosse : reconstruction façade pastiche de la fin XVIII°

INTERPRETATION MODERNE DES PRINCIPES DE COMPOSITION DU XVIII° SIECLE

Deux immeubles à caractère commercial font office de nouveaux monuments :

- Le magasin Decré à l'angle des rues de la Marne et du Moulin
- Le magasin Prisunic place des Volontaires-de-la-Défense-Passive.

Les façades sont le plus souvent en pierres calcaire, pierres de taille pour la reconstruction des ordonnancements et pierres de placage en grands modules ailleurs. L'usage de ce matériau donne à l'ensemble une certaine unité.



Grand Magasin Decré - 1948



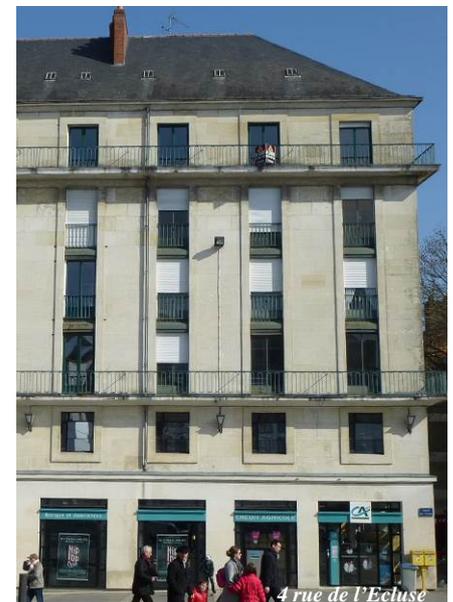
3, place Ladmiraull



Ancien Prisunic place des Volontaires de la Défense Passive - 1952



*Plan des immeubles sinistrés 1945 – Archives Municipales, 13 W 44 Bombardements.
Jaune = sinistré à plus de 25% - Rouge = détruit*



3. REPRESENTATIVITE DES EPOQUES DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE

PREAMBULE

L'analyse typologique des constructions du Secteur sauvegardé, effectuée au cours des phases de recensement terrain et de réalisation des fiches-immeuble, a permis d'établir les périodes de datation du bâti en fonction des évolutions de la composition de façade, du décor et des programmes.

Cette lecture permet à la fois de **localiser et de comptabiliser les différents types d'architecture à partir de l'étude de leurs façades principales**. Bien que représentatif de l'image de la ville, ce procédé de datation ne rend que partiellement compte de toute la richesse historique et de la complexité architecturale des bâtiments ayant connu des campagnes de constructions multiples.

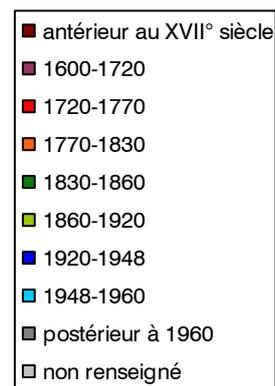
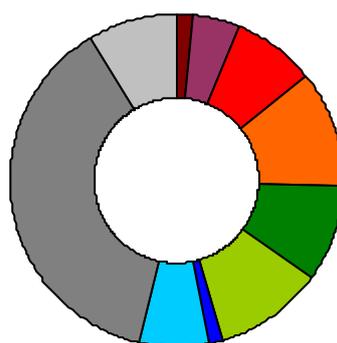
A Nantes comme dans beaucoup d'autres centres anciens, la datation de la façade et celle du gros-œuvre peuvent ne pas correspondre, par exemple dans le cas d'une construction ancienne alignée sur rue (« placage » d'une nouvelle façade), ou à l'inverse, dans le cas d'une modernisation de la distribution alors que la façade d'origine n'est pas affectée, etc. Ce phénomène a été pris en compte par le biais d'une double datation, mais n'a pas pu être étudié de façon exhaustive parce que souvent visible seulement à partir d'une visite intérieure. Il est donc probable que d'autres indices d'époques de construction différentes existent derrière les portes que nous n'avons pas pu pousser...

La présence d'une double datation pour une seule construction (emprise hachurée) élargit la base du calcul comportant un certain degré d'approximation dans l'analyse statistique des données, mais cela reste marginal par rapport à l'ordre de grandeur des différentes campagnes constructives.

REPRESENTATIVITE DES EPOQUES DANS LE PATRIMOINE BATI NANTAIS

La datation du bâti à partir de la lecture des façades donne les résultats suivants :

- antérieures au XVII^e siècle - 1.9% (72)
- de 1600 à 1720 environ - 4.8% (187)
- de 1720 à 1770 environ - 8.6% (333)
- de 1770 à 1830 environ - 12.6% (485)
- de 1830 à 1860 environ - 10.5% (403)
- de 1860 à 1920 environ - 11.5% (444)
- de 1920 à 1948 environ - 1.5% (60)
- de 1948 à 1960 environ - 7.3% (280)
- postérieures à 1960 - 41.3% (1593)



Nota Bene : les pourcentages sont calculés sur la totalité des bâtiments renseignés : les 360 constructions inaccessibles ou fortement remaniées ne sont pas comptabilisées

PROGRAMMES ET LOCALISATION

AVANT 1600

PROGRAMMES : *Constructions à caractère militaire et religieux (château, enceinte, couvents et lieux de culte), hôtels XV^e-XVI^e siècle sur cour et maisons à pan de bois.*

LOCALISATION : *Au-delà de rares exceptions ces constructions ou vestiges sont localisées à l'intérieur de la ville antique en particulier dans les secteurs de l'église Ste-Croix et de la cathédrale ou le long de la muraille gallo-romaine.*



1600-1720

PROGRAMMES : *Petits hôtels sur cour, belles demeures sans cour et maisons étroites sur parcellaire en lanterne.*

LOCALISATION : *Concentration à l'intérieur de la ville close en particulier le long des rues de la Juiverie, de l'Emery, du Château, de Verdun, de Briord, du Moulin, des Carmes, des Carmélites et Mathelin-Rodier. Constructions dispersées dans les faubourgs en particulier à l'Ouest de la ville (rue de la Fosse et rue Contrescarpe).*



1720-1770

PROGRAMMES : *Hôtels et immeubles de rapport parfois en lien avec les premiers projets d'urbanisme.*

LOCALISATION : *Urbanisation intense du quai de la Fosse, de la place de la Bourse et des anciennes douves; projets d'alignement dans le secteur de la place du Pilon; aménagement de l'île Feydeau, de la motte Saint-Pierre et de la place du Port Communeau.*



1770-1830

PROGRAMMES : Phase de construction et reconstruction intense. Grands projets urbains caractérisés par des hôtels et des immeubles de rapport ordonnancés pouvant comporter un rez-de-chaussée commercial. Renouvellement du bâti sur parcellaire étroit.

LOCALISATION : Nouveaux quartiers structurés autour des espaces et des bâtiments publics (place Royale, place Graslin, cours Cambronne, place Delorme, place Salengro-rue Albert 1er, place Foch et cours des Etats), réfection des quais de Loire (Brancas, Fesselles, Tremperie, Port Maillard, place du Bouffay) et achèvement de l'île Feydeau.

**1830-1860**

PROGRAMMES : Poursuite de la politique d'ordonnement et diffusion des immeubles de rapport à rez-de-chaussée commercial. Passage: commerciaux couverts (d'Orléans, Pommeraye) Renouvellement du bâti sur parcellaire étroit.

LOCALISATION : Nouvelles places ordonnancées (Ste-Croix, Sanitat) et poursuite de l'aménagement du Cours Cambronne et des rues Albert 1er, Sully et Henr IV. Lotissement du quartier Dobrée. Percement de nouvelles rues et alignements partiels (rue de l'Hôtel de Ville, Léon Blum, Verdun, de la Paix, Marécha Joffre).

**1860-1920**

PROGRAMMES : Immeubles à rez-de-chaussée commercial, équipements publics, banques et grands magasins. Renouvellement du bâti sur parcellaire étroit.

LOCALISATION : Percement de la rue de Strasbourg et aménagement de la place St-Pierre. Densification des quartiers Graslin, Dobrée et Sanitat.



1920-1948

PROGRAMMES : Grands immeubles avec éventuellement rez-de-chaussée commercial ; cinémas et grands magasins.

LOCALISATION : Peu de constructions éparses sont réalisées à l'intérieur du Secteur sauvegardé, désormais entièrement urbanisé.



1948-1960

PROGRAMMES : Immeubles à rez-de-chaussée commercial, grands magasins, équipements.

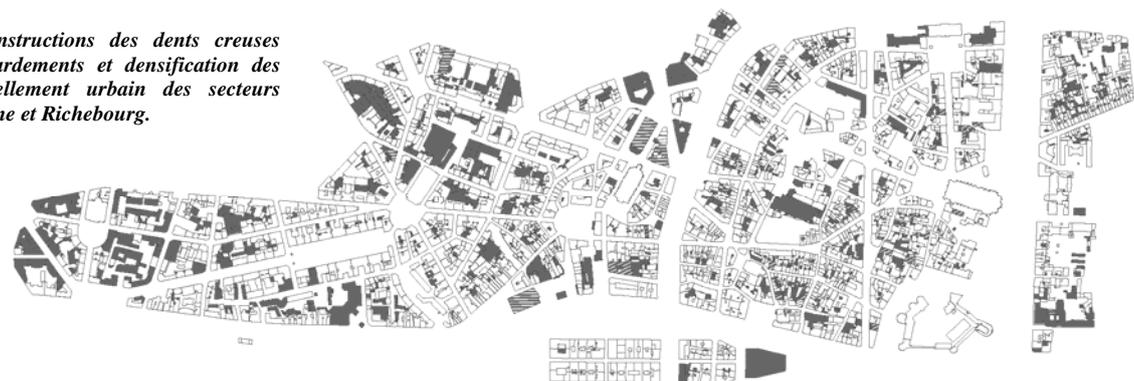
LOCALISATION : Restructuration des secteurs du Calvaire, Decré, Bretagne et Graslin ; reconstruction à l'identique des immeubles ordonnancés (en particulier place Royale) et constructions « en style » sur les quais et l'île Feydeau. Percement de la rue de Lattre de Tassigny.



APRES 1960

PROGRAMMES : Résidentiels, équipements et bureaux.

LOCALISATION : Constructions des dents creuses laissées par les bombardements et densification des cœurs d'îlot. Renouvellement urbain des secteurs Sanitat, Bourse, Bretagne et Richebourg.



Avant 1720

La cité ducal a connu un très bel essor au XV^e siècle, au temps des Montforts ; cela s'est traduit par de vastes chantiers et un grand élan artistique. Le mécénat ducal a rejailli sur plusieurs édifices situés au cœur de la cité. Ce patrimoine antérieur au XVIII^e siècle nous est parvenu fragmentairement, c'est ce qui rend son étude, sa protection et sa valorisation d'autant plus importantes et délicates.

Les derniers témoins d'avant le XVIII^e siècle sont souvent caractérisés par plusieurs campagnes de construction, donc remaniés. Leurs dispositions d'origine ne sont plus toujours lisibles, mais avec cette réserve, ils restent tout de même assez représentatifs de différents types d'habitat allant de la maison à boutique à l'hôtel particulier, et offrent quelques beaux exemples de programme prestigieux (logis dans le château des ducs, lieux de culte, hôtels sur cour ou entre cour et jardin, belles demeures). La plupart de ces constructions se situent sur des voies médiévales devenues secondaires dans la ville moderne et épargnées par les opérations de renouvellement urbain. Les vestiges des enceintes gallo-romaine et médiévale font aussi partie de cette catégorie.

XVIII^e et XIX^e siècle

Le paysage urbain nantais a été profondément marqué par le XIX^e siècle (en incluant la fin du XVIII^e et le début du XX^e), mais le XVIII^e siècle a aussi laissé une empreinte importante, en particulier dans les secteurs portuaires et le long des principaux axes de circulation et traversée de la ville.

Cette ferveur constructive correspond à l'essor économique et commercial, puis industriel de Nantes, qui se traduit dans de grands projets d'extension urbaine à l'Est et à l'Ouest de la ville close. Au niveau architecturale c'est la grande époque des ordonnancements, qui, bien que réalisés au cours de plusieurs décennies, confèrent à de nombreux quartiers une image très homogène.

XX^e siècle

Si pendant l'entre-deux-guerres l'urbanisation s'est développée surtout en dehors du Secteur sauvegardé, la Reconstruction a marqué profondément l'image de certains quartiers bombardés, en particulier là où s'est imposé le choix d'un langage résolument moderne.

Encore plus importante est la contribution de l'époque contemporaine qui a touché de manière diffuse la ville historique, par le biais de nombreuses interventions à petite échelle (rénovation, construction de garages en cœur d'îlot, etc.) et de quelques vastes programmes de renouvellement urbain.

Les courants architecturaux récents ont affirmé leur modernité à travers la réalisation de bâtiments-manifeste (tour de Bretagne, médiathèque, école de Beaux-Arts, hôtel La Pérouse, etc.), en continuité ou en rupture avec l'architecture traditionnelle et la forme urbaine de la ville historique.

4. EVOLUTION DES MENUISERIES

Il existe encore de nombreuses fenêtres datant du XVIII^e siècle et quelques-unes plus anciennes, elles possèdent en général leurs volets et leurs ferrures d'origine, certaines ont même conservé leur vitrage d'origine. Ces ouvrages et ceux des périodes plus récentes doivent être considérés comme de véritables éléments de patrimoine à restaurer avec le plus grand soin et à ne remplacer qu'avec discernement.

L'évolution de ces ouvrages est très liée à celle de la fabrication des vitrages qui va progressivement permettre la réalisation de surfaces vitrées de plus en plus grandes laissant passer de plus en plus de lumière. Cette évolution peut se diviser en trois périodes :

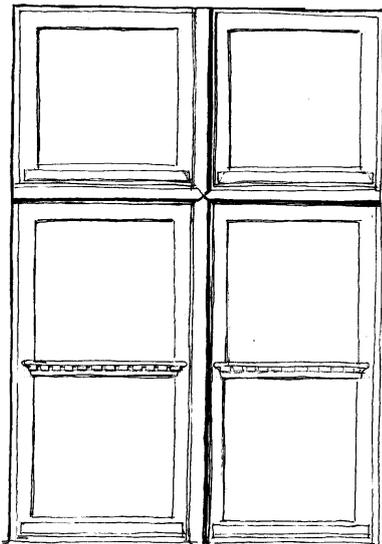
Traverses et meneaux et panneaux de vitres assemblés au plomb

La baie est compartimentée par des traverses et meneaux (en pierre ou en bois) qui la divisent en deux, quatre ou plus rarement en six parties, chacune étant fermée par un seul ouvrant. En dehors du château, de la Psallete et de la porte St-Pierre, il n'en reste que peu d'exemples (rue de Guérande, rue St-Pierre, rue Mathelin-Rodier sur cour...). Les panneaux de vitre assemblés au plomb ont été reconstitués sur les monuments cités précédemment, mais ils ont disparu dans tous les autres cas.

Ce type de panneau vitré probablement plus économique que les grands vitrages est encore utilisé jusqu'au milieu du XVIII^e siècle sur des façades secondaires pour des fenêtres à un ou deux battants. Nous en avons relevé un seul exemple encore en place au 9 rue Saint-Vincent (en très mauvais état), mais les traces de ce type de vitrage sont encore nombreuses. Elles se manifestent par :

- la présence d'une **traverse en forme de larmier** destinée à protéger le haut des panneaux de verre
- les traces des **fixations des vergettes de fer** qui raidissaient ces panneaux assemblés au plomb.

On peut encore observer ces traces sur certaines façades côté rue des constructions du XVII^e siècle et de nombreuses façades arrière de constructions de la première partie du XVIII^e siècle.

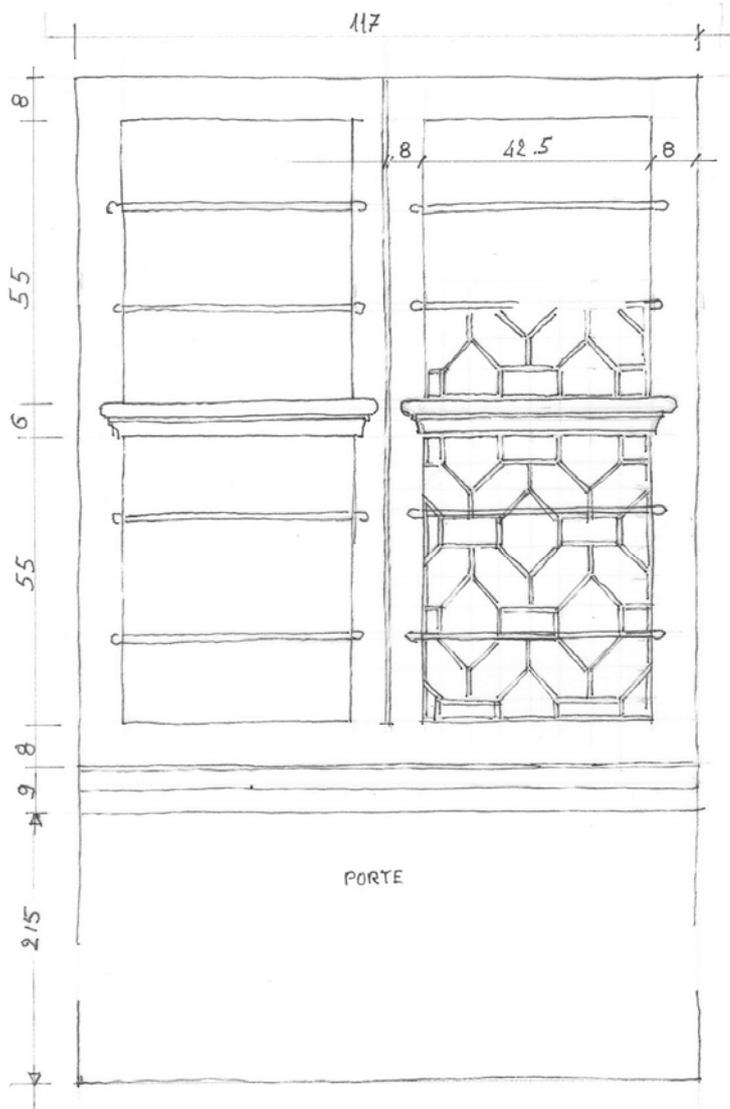


Fenêtre TYPE XVII^e SIECLE

à meneau fixe avec châssis battant simple et panneaux vitrés assemblés au plomb.

Fenêtre de la Psallete ; détail de vitres assemblées au plomb, Château des ducs ; rue de Guérande.





Relevé et détail d'une fenêtre d'imposte ayant conservé le panneau vitré assemblé au plomb d'origine. Remplacement des panneaux par des carreaux. Rue St-Vincent, sur cour.

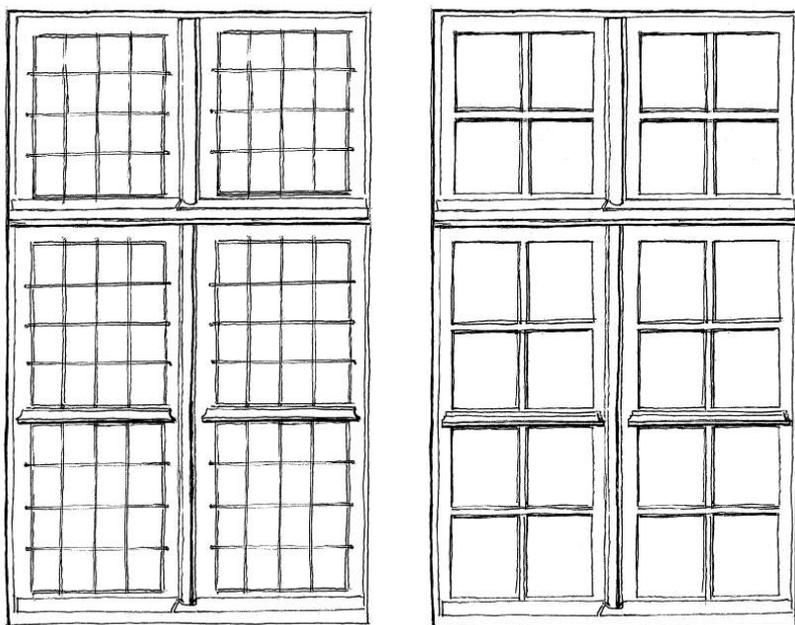
Vers 1755 J.F. Blondel écrit dans « l'architecture française » un texte qui explique bien les évolutions en cours à son époque : diffusion des grands carreaux sur les plus belles constructions et abandon des pans de verre sertis au plomb devenus chers par rapport aux petits carreaux. Ce texte parle aussi de l'apparition du mastic qui tend à remplacer la fixation des carreaux par collage avec des bandes de papier.

Les immeubles de Nantes semblent marqués par la même évolution. Il existe encore des nombreuses menuiseries du XVIII^e siècle destinées à recevoir des verres collés facilement identifiables par l'absence de feuillure permettant de recevoir correctement un joint de mastic.

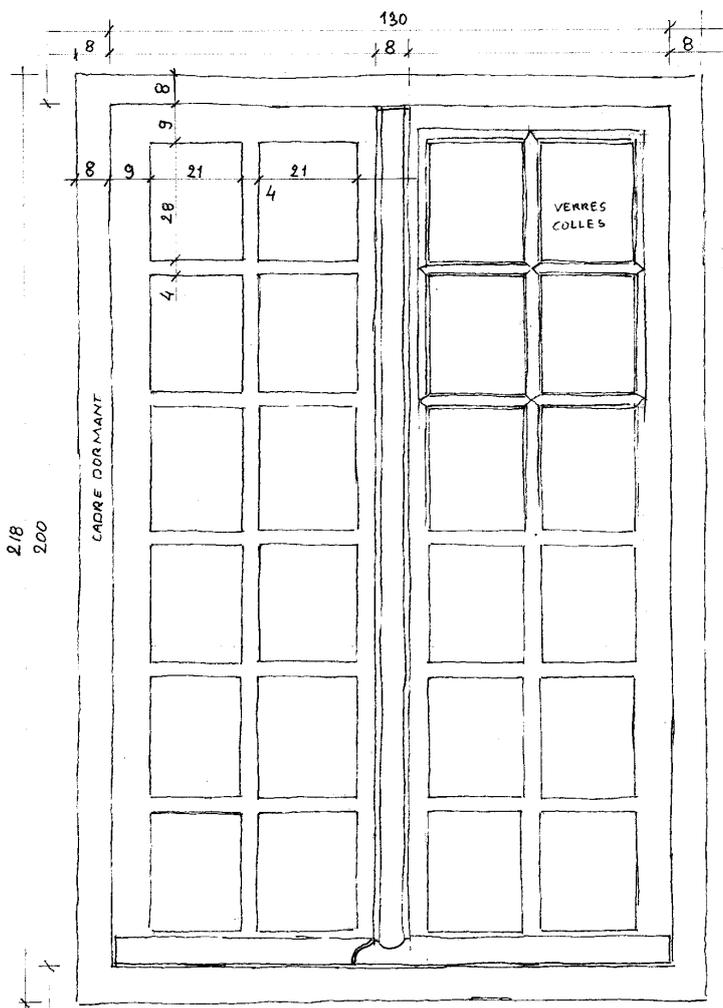
Les carreaux de verre commun s'attachent avec quatre pointes de fer dans des feuillures pratiquées dans les croissillons, & on colle tout au tour du papier pour plus de solidité. Afin de préserver les appartemens de l'air du dehors, on contre-scelle chaque carreau dehors & dedans. Depuis quelques années, à la place du papier, qui est de peu de durée, l'on se sert de mastic fait de blanc d'Espagne réduit en poudre, détremé avec de l'huile de noix ou de lin, & qui encore mol, s'étend & entretient les carreaux d'une manière immuable; mais ce mastic a cet inconvénient qu'il faut nettoyer les carreaux de verre sur les chassis, au lieu que lorsqu'ils ne sont entretenus qu'avec du papier, on peut les enlever; ce qui préserve les chassis de l'humidité & en conserve les dorures ou les peintures, lorsqu'on les en a embellis.

Anciennement l'on faisoit usage de panneaux de verre enchassés à compartimens dans des tringles de plomb à languette, pour épargner la grandeur des carreaux, mais l'on a reconnu que cette manière de vitrer les croisées étoit désagréable, & que la main d'œuvre & le plomb revenoient à peu près au même prix que les carreaux dont on fait usage à présent. Le seul avantage qu'on en pouvoit tirer, étoit que lorsque quelques-uns de ces carreaux venoient à se casser, il en coûtoit moins pour les réparer qu'aujourd'hui, qu'il faut dans un lieu susceptible de quelque décoration des carreaux d'une grandeur considérable. D'ailleurs on ne souffre presque plus, même dans les maisons à loyer, ni plomb, ni boudines aux chassis à verre.

Extrait de « L'architecture française » de Jean-François Blondel, vers 1775.



*Passage du meneau fixe à la croisée
XVII^e SIECLE :
croisée à deux battants avec imposte et
jonction à profil de doucine.
A l'origine, la pièce de bois à profil de
larmier divisant à moitié l'ouvrant permettait
de fixer les panneaux vitrés assemblés au
plomb (détail, quai de la Fosse).*



*Relevé d'une fenêtre à croisée déposée dans les locaux de
Nantes Renaissance. Détail des carreaux collés.*

Les croisées à petits et grands carreaux

La croisée à deux battants sur toute la hauteur de la baie (ou comprenant une imposte) va s'imposer dès la moitié du XVII^e siècle pour tous les immeubles avec de nombreuses variantes correspondant à l'évolution du type de fermeture et de la dimension des vitrages:

- L'**évolution des techniques de fabrication** va permettre de réaliser des éléments vitrés de plus en plus grands. Les baies dites à petits carreaux ont des ouvrants divisés par des petits bois en vitres d'une dimension allant de 15 x 20 cm jusqu'à 25 x 30 cm de côté. A partir de la fin du XVIII^e siècle, les petits bois verticaux tendent à disparaître au profit de vitres de 40 x 50 jusqu'à 50 x 60 cm ; puis à la fin du XIX^e siècle les ouvrants reçoivent souvent un seul vitrage d'une hauteur pouvant dépasser 2 mètres.
- les premières croisées sont fermées sur un **profil de doucine serré par une espagnolette** ; cette disposition commence à être remplacée vers la fin du XVIII^e siècle par celle dite « **à noix et gueule de loup** » serrée par une **crémone**, encore utilisée jusqu'à une époque récente. Ces profils, qui exigent une épaisseur de bois de 45 à 50 mm, sont parfois remplacés par une simple **feuillure à mi-bois** qui peut être exécutée dans une épaisseur moindre (les ouvrants sont alors fermés par de simples verrous à tige).



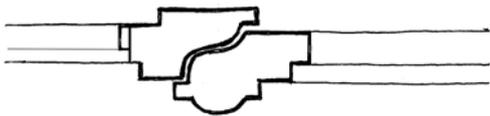
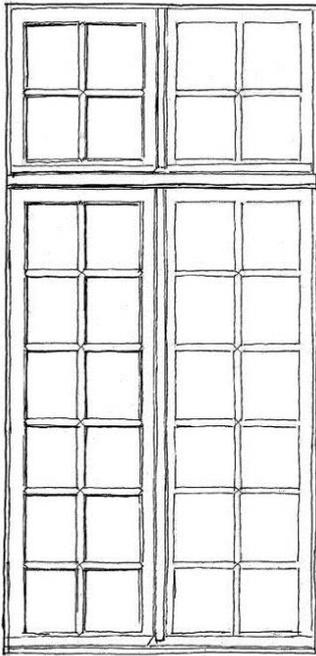
*Espagnolettes, rue de Briord
et place Dumoustier.
Crémone rue des Cadeniers.
Feuillure à mi-bois.*



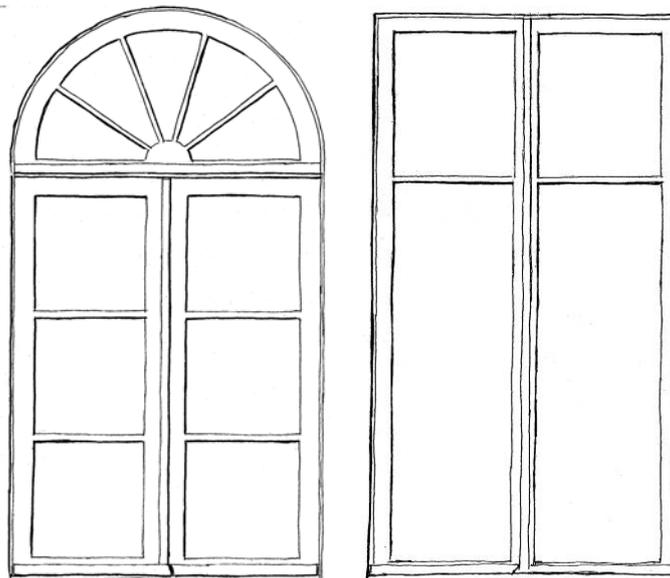
Sur un même immeuble, plusieurs de ces variantes sont souvent utilisées en fonction du statut de l'ouverture et de sa position en façade. Les façades sur rue reçoivent les plus grands vitrages, alors que les façades secondaires gardent souvent des carreaux plus petits et moins chers (voire des panneaux de verre assemblés au plomb comme expliqué précédemment).

Il faut aussi noter que les ouvrants d'origine ont parfois subi des modifications soit pour installer des petites vitres en remplacement des panneaux assemblés au plomb (ajout de petits bois), soit pour intégrer des vitrages plus grands (suppression des petits bois intermédiaires), ces deux types d'évolution pouvant avoir été réalisées successivement sur une même menuiserie. Les traces de ces transformations sont parfois encore visibles sous les couches de peinture.

*Traces de suppression des petits bois pour
l'insertion de grands carreaux. Rue St-Vincent.*



Fenêtre TYPE XVIII^e SIECLE :
croisée à deux battants avec imposte et jonction à profil de doucine.
Vitrage à petits carreaux, puis à grands carreaux à partir de la fin du XVIII^e siècle.
Fenêtres rue de Briord et rue Sully.



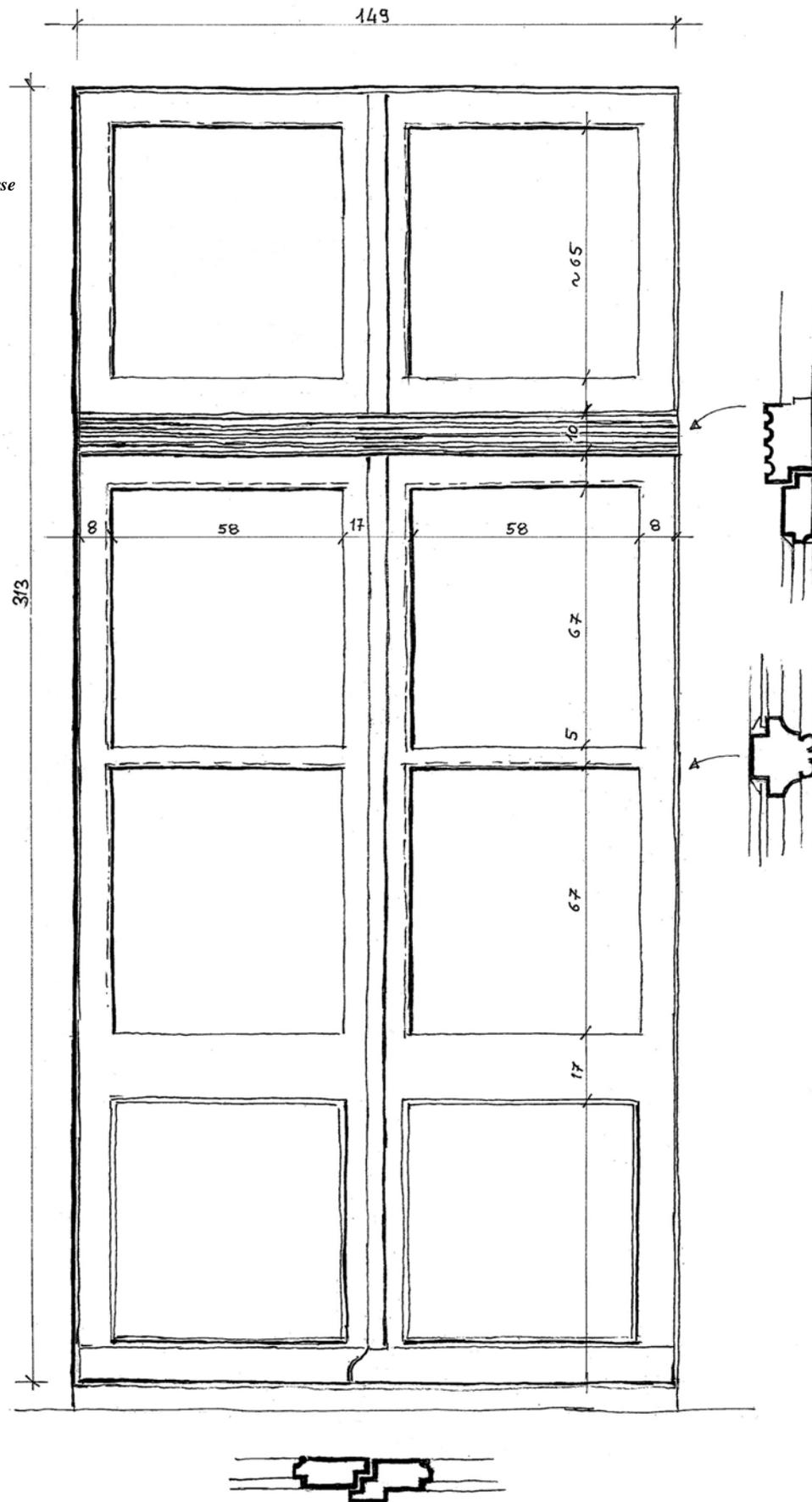
Croisées TYPE XIX^e SIECLE
avec jonction à « noix et gueule de loup » et imposte cintrée. Fenêtre place Dumoustier.

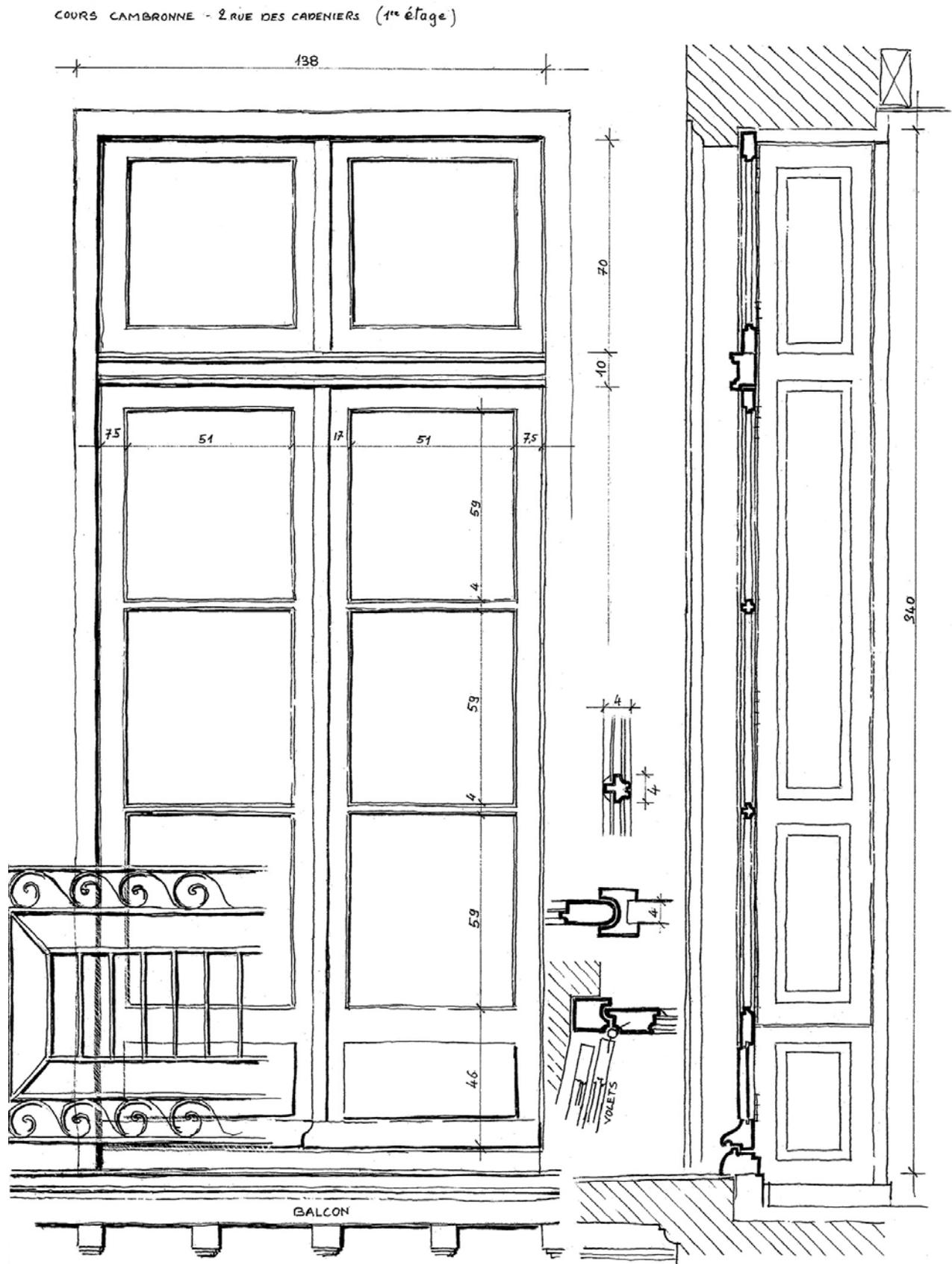


Croisées TYPE FIN XIX^e SIECLE
avec jonction à « noix et gueule de loup ». Fenêtre rue Léon Blum.

COURS CAMBRONNE 13 RUE GRESSET (niveau terrasse)

*Croisées TYPE FIN XVIII^e SIECLE
croisée à deux battants avec imposte, traverse
rainurée.
Fenêtre du rez-de-chaussée surélevé sur le
cours Cambronne, rue Gresset.*

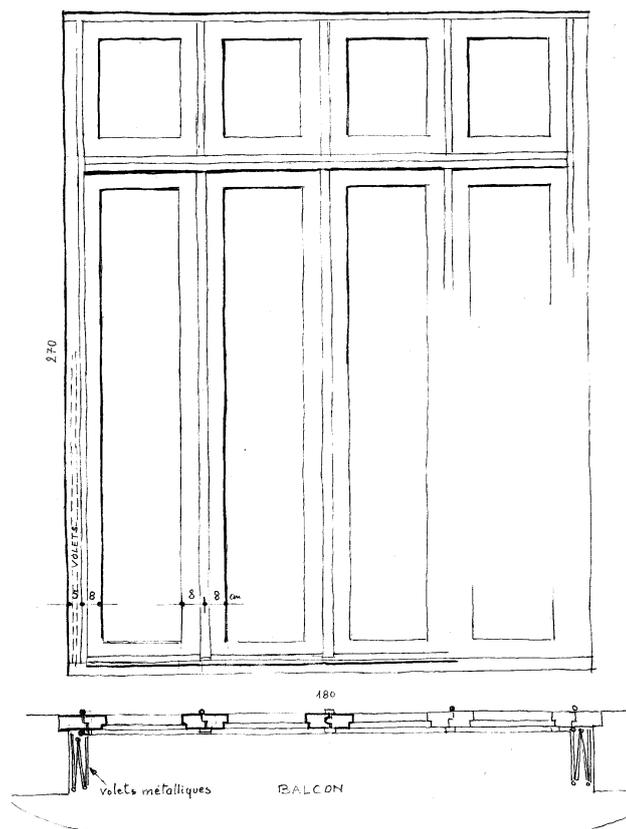




Croisées TYPE XIX^e SIECLE
avec jonction à « noix et gueule de loup ».
Fenêtre du premier étage sur le cours Cambronne, rue des Cadeniers.

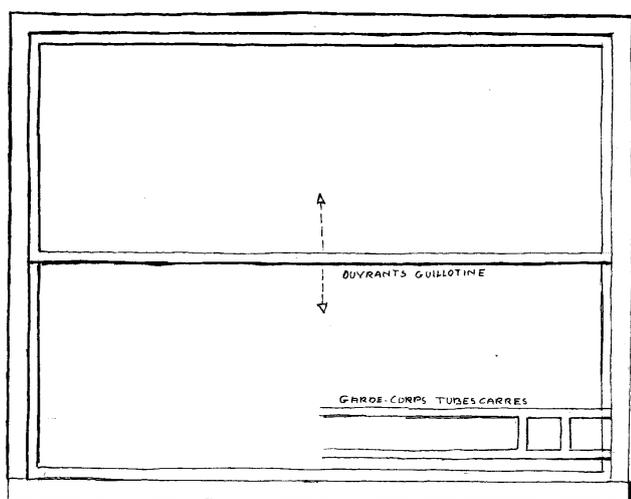
Evolutions du XX^e siècle : fenêtres larges et menuiseries d'acier

Dès la fin du XIX^e siècle, le principe de composition de façade commence à évoluer : les percements réguliers qui s'étaient imposés depuis la fin du XVII^e siècle font place à des ouvertures de dimension hiérarchisée en fonction du statut des pièces qu'elles éclairent. Cette évolution s'applique d'abord au programme des maisons individuelles et des hôtels particuliers, peu représenté à l'intérieur du Secteur sauvegardé, mais elle va progressivement marquer l'architecture des immeubles, en particulier entre-deux-guerres. Les baies les plus larges sont fermées par des menuiseries à 3 ou 4 vantaux réalisés le plus souvent encore en bois, les menuiseries en acier (qui apparaissent après la guerre de 1914-1918) étant réservées aux immeubles d'expression volontairement plus contemporaine.



ENTRE-DEUX-GUERRES

Fenêtres larges à plusieurs vantaux ou à deux vantaux découpés verticalement et/ou horizontalement par des petits bois pour souligner les lignes et les géométries des façades.



Après-guerre, une bonne partie des immeubles reconstruits restent fidèles au principe de la fenêtre traditionnelle à deux battants et en bois, mais, pour les immeubles réalisés rue du Calvaire, l'architecture moderne s'impose avec les fenêtres de proportion horizontale et les menuiseries métalliques. Une partie de ces ouvrages sont réalisés selon le principe de fermeture « à guillotine » qui affirme les lignes horizontales de la composition.



ARCHITECTURE MODERNE de la Reconstruction

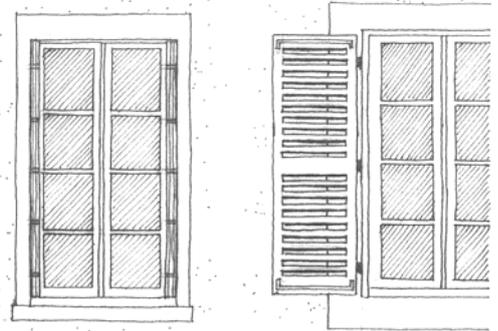
Fenêtres métalliques aux proportions horizontales et fermeture « à guillotine », rue du Calvaire.

LES OCCULTATIONS

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les volets, quand ils existent, sont intérieurs, en général repliés dans les embrasures des baies. Ils sont souvent ferrés sur les mêmes fiches que les ouvrants de la baie et fermés par les même espagnolettes ou crémones. Vers la fin du XIX^e siècle, les volets, parfois rabattus en tableau extérieur des baies, prennent la forme d'éléments persiennés souvent réalisés en métal. Les volets abatants en façade sont pratiquement inexistant, à l'exception de certaines façades sur cour et de quelques logements en rez-de-chaussée.

Il existait autrefois beaucoup de jalousies en lames de bois qui remontaient derrière un lambrequin en bois découpé, mais elles ont presque toutes disparu.

Au XX^e siècle, l'évolution des proportions des baies entraîne aussi celle des dispositifs d'occultation : les volets roulants s'imposent d'abord sur les baies à plusieurs battants, puis se diffusent rapidement sur toutes les constructions au nom de la modernité.



Volets intérieurs et détail de fiches, rue des Cadeniers, place Doumoustier. Volets en tableau en métal et volets abatants bois.

5. EVOLUTION DES DECORS INTERIEURS

5.1 CHEMINEES, BOISERIES & STAFF

Jusqu'à la généralisation du chauffage central et même au-delà les cheminées étaient l'élément de base de l'aménagement des logements. Les petits logements comportaient au moins une cheminée qui servait à faire la cuisine et à chauffer, les plus grands en comportaient normalement une par pièce. Dans les pièces de réception, c'est à partir d'elles que s'organisait le décor.

Si les cheminées font partie de la structure même des constructions, les « manteaux » qui les habillent apparaissent moins permanents : ils peuvent être remplacés, remis au goût du jour, vendus... d'une manière générale ils ont malheureusement souvent été simplement supprimés. Ils ne témoignent donc pas autant que l'on pourrait le souhaiter de l'époque de construction d'un immeuble. Il faut aussi noter de nombreuses imitations parfois très fidèles des ouvrages anciens.

Avant le XVII^e siècle

Les principaux exemples de **cheminées** de cette époque sont visibles au Château, à la Psallete et dans l'hôtel de Derval (partie la plus ancienne de la mairie). Quelques autres cheminées de cette époque existent encore dans des constructions moins connues et très transformées (hôtellerie des Jacobins), certaines ne subsistent qu'à l'état de ruine (rue des Echevins). Leur inventaire reste à faire.

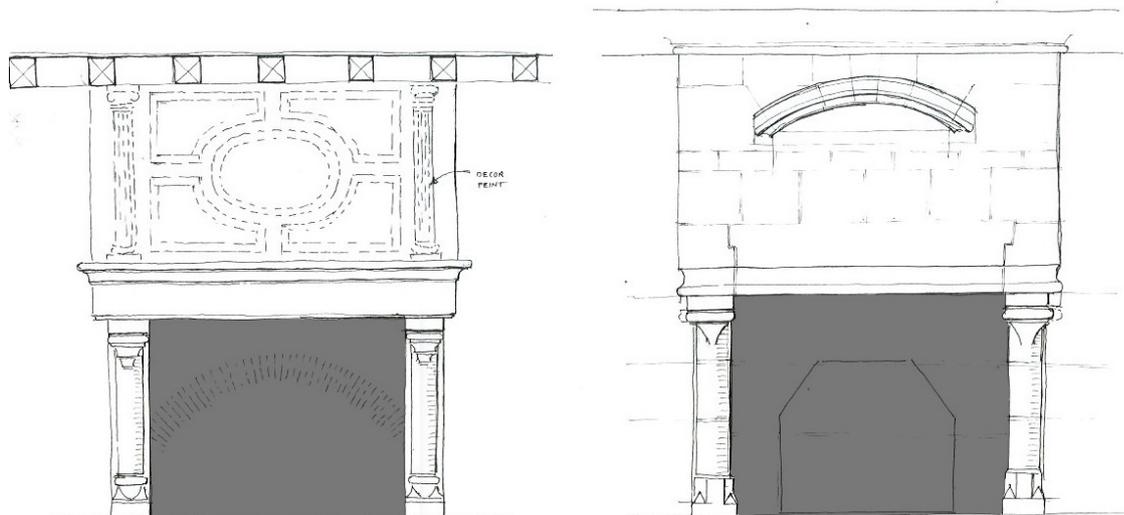
Celles qui existent encore ont toutes un caractère monumental avec une hotte saillante très ouverte portée par deux piles en forme de colonne avec base et chapiteau mouluré. Cette disposition permet de se tenir au plus près du feu dans des pièces souvent trop vastes pour être réellement chauffées. Cependant, la cheminée monumentale de la Psallete, située dans une petite pièce relativement facile à chauffer, constitue une exception à la règle.

Au plafond, les poutres et solives restent apparentes.



Cheminée de la Psallete ; vestiges de cheminées rue des Echevins ; détail du jambage de (source : Service Régional de l'Inventaire) ; vestige de cheminée rue de la Juiverie.





Cheminées de l'hôtellerie des Jacobins (décor peint sur le manteau) et de l'hôtel de Derval.

XVII^e siècle

Les principales cheminées actuellement connues sont situées dans les trois hôtels occupés par la mairie (de Derval, Rosmadec, de Monti), d'autres sont probablement à découvrir dans les quelques constructions encore existantes de la même époque. Certaines cheminées étaient vraisemblablement en bois comme celle de l'hôtel Rosmadec. Beaucoup ont dû disparaître au cours des « modernisations » des siècles suivants, parfois elles ont été conservées dans des pièces devenues secondaires, comme dans le cas de la cheminée découverte en demi-niveau de l'hôtel de Becdelièvre, au-dessus de l'escalier.

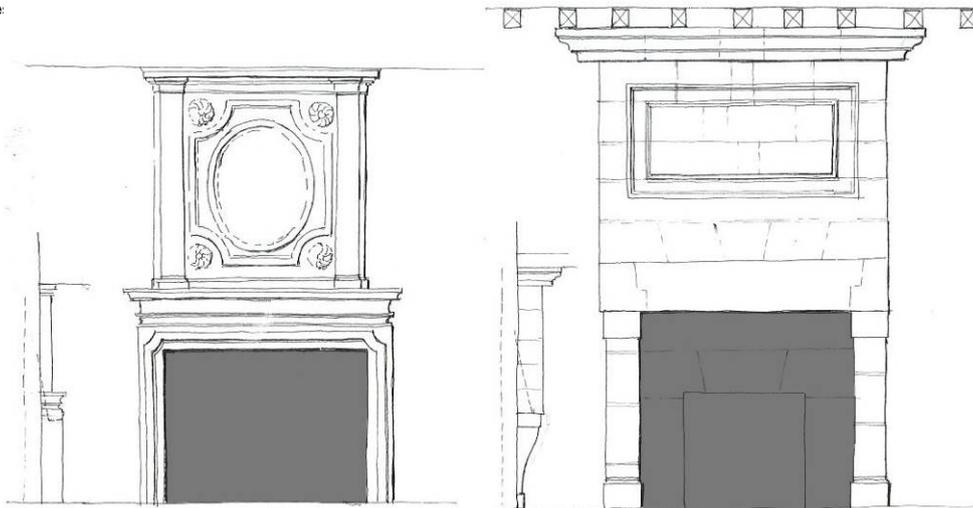
En effet la hotte saillante qui caractérise encore ces cheminées est complètement abandonnée par la suite et souvent remplacée par des conduits entièrement encastrés dans le mur qui permettent la mise en œuvre des nouveaux codes décoratifs imposant un trumeau au nu du mur prolongé par des lambris.

Les cheminées du XVII^e siècle sont en général moins saillantes que les précédentes, la hotte restant en retrait de la partie basse qui encadre le foyer.

Au plafond, les poutres et solives restent apparentes et leur arrêtes sont ornées de mouchette. Cette disposition reste la plus courante jusqu'au début du XVIII^e siècle, mais des plafonds de plâtre sont souvent venus les recouvrir.



Cheminées de l'hôtel de Monti et de l'hôtel Becdelièvre dit de Châteaubriant et de l'hôtel de Derval. Plafonds à poutres apparente, Hôtel de Monti. En bas à gauche : Cheminée XVII^e – repeinte en 1935-36, hôtel de Rosmadec (actuelle salle Baco de La Chapelle).



Cheminées de l'hôtel de Derval et de l'hôtel de Monti

Les cheminées de cuisines

Le principe de la hotte saillante sur piédroits en retrait, reste le modèle de base pour les cheminées de cuisines à l'intérieur desquelles on doit pouvoir accéder facilement pour cuisiner.

Ces cheminées étaient souvent complétées par un « four potager » : ouvrage de maçonnerie permettant de recueillir les cendres chaudes pour chauffer doucement les préparations culinaires.

Ensemble de cuisine complet et homogène : évier de granit sous la fenêtre, potager et cheminée, île Feydeau (source : « Nantes, l'île Feydeau, Loire-Atlantique ». Gilles Bienvenu et Françoise Lelièvre, photographies Dennis Pillet, Images du Patrimoine, 1992).

Cheminées de cuisine, rue de la Fosse (source : Christian Landon).



XVIII^e siècle

CHEMINEES

Les hottes saillantes sont désormais bannies, le dispositif d'évacuation est maintenant intégré dans l'épaisseur du mur (à l'exception des cheminées de cuisines dont la hotte reste saillante pour des raisons pratiques). Le manteau qui encadre le foyer est conçu comme un habillage rapporté en avant d'un foyer encastré dans le mur ; cet habillage est en marbre, en pierre calcaire ou en bois.

Le marbre s'impose dans presque tous les intérieurs à partir du milieu du siècle. Le calcaire semble avoir été utilisé surtout entre la fin du XVII^e siècle et le début XVIII^e siècle mais ce matériau certainement moins onéreux que le marbre reste encore longtemps utilisé dans les appartements plus modestes des derniers niveaux. Le bois était probablement utilisé mais il n'en reste que très peu d'exemples.

Les cheminées de cette période sont encore très nombreuses bien que beaucoup aient disparu parce qu'elles étaient devenues inutiles et encombrantes ; les plus belles ont souvent été vendues (victimes de l'engouement des générations suivantes pour les décors de cette époque).

Les décors sculptés présentent des caractéristiques très semblables qui peuvent se diviser en trois grandes familles :

- **les cheminées en pierres calcaires** présentent le plus souvent un caractère un peu naïf dont les motifs sont en partie issus du XVII^e siècle ; elles semblent réalisées par des artisans locaux ;
- **les cheminées en marbre avec ouverture en anse de panier**, associés à divers types de décors sculptés, semblent dater de la première moitié du siècle ;
- **les cheminées en marbre avec linteaux en arbalète** ; elles sont les plus courantes et correspondent à la deuxième moitié du siècle. Le décor sculpté est très standardisé en particulier pour les jambages¹, en revanche le motif central est décliné dans de nombreuses variantes.

L'utilisation du marbre noir est la plus courante, mais quelques-unes sont réalisées en marbre de couleur rouge-brun.

DECORS DES MURS

Les plus belles cheminées sont associées à un **riche décor des murs** qui s'organise autour du trumeau constitué d'un miroir² souvent surmonté d'un panneau peint. Ces mêmes panneaux ornent parfois les dessus des portes. Les plus beaux de ces appartements sont ornés de lambris du sol au plafond, les autres d'une cimaise à hauteur d'appui. Quelques-uns de ces lambris ont été réalisés en bois des îles, ainsi certains des plus beaux décors ont été démontés pour être vendus en dehors de Nantes, comme les boiseries qui se situaient au 70 quai de la Fosse, aujourd'hui exposé dans un musée du Canada avec le manteau de cheminée.

Les lambris plus habituels étaient peints. Il existe aussi des décors réalisés en staff en particulier pour les trumeaux de dessus de cheminée. La qualité des décors et leur richesse se décline évidemment en fonction des niveaux et de la destination des pièces : le niveau le plus riche, et aussi le plus haut de plafond, est en général le premier ; le deuxième, et parfois le troisième peuvent aussi être décorés mais de façon plus modeste. Les pièces de réception sont disposées en enfilade le long de la façade principale ; une vaste antichambre également décorée compose la perspective à partir de l'entrée.

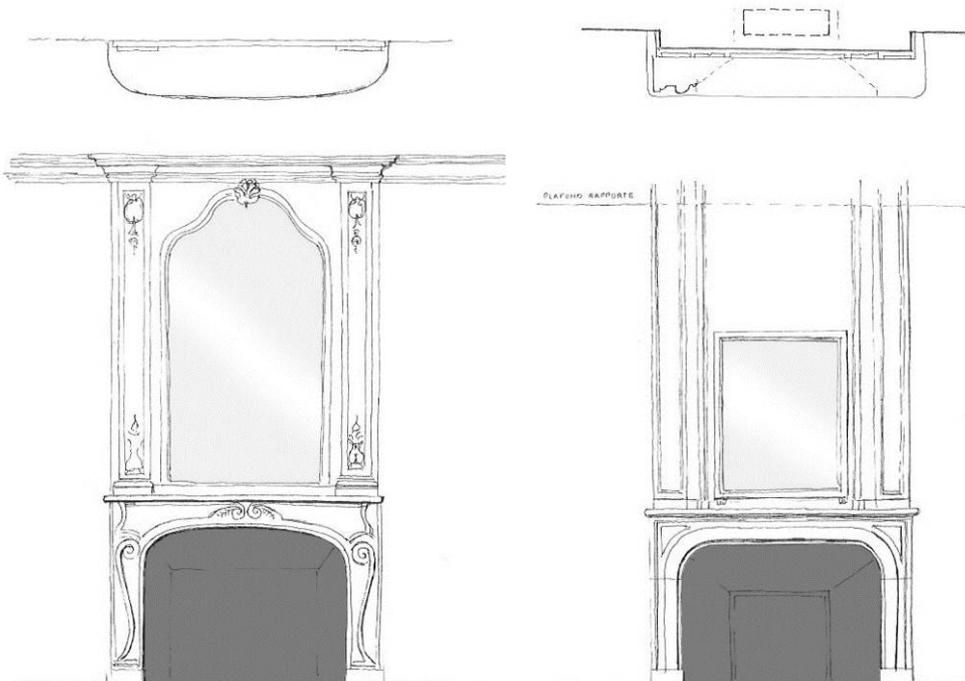
Les plafonds sont en plâtre sur lattis de bois, et décorés de motifs de staff : corniche à gorge et moulures diverses, motifs d'angle et rosace centrale.

¹ Il existe cependant quelques rares exemples de décors de jambages différents à partir du thème de la volute qui sera développée au début du siècle suivant.

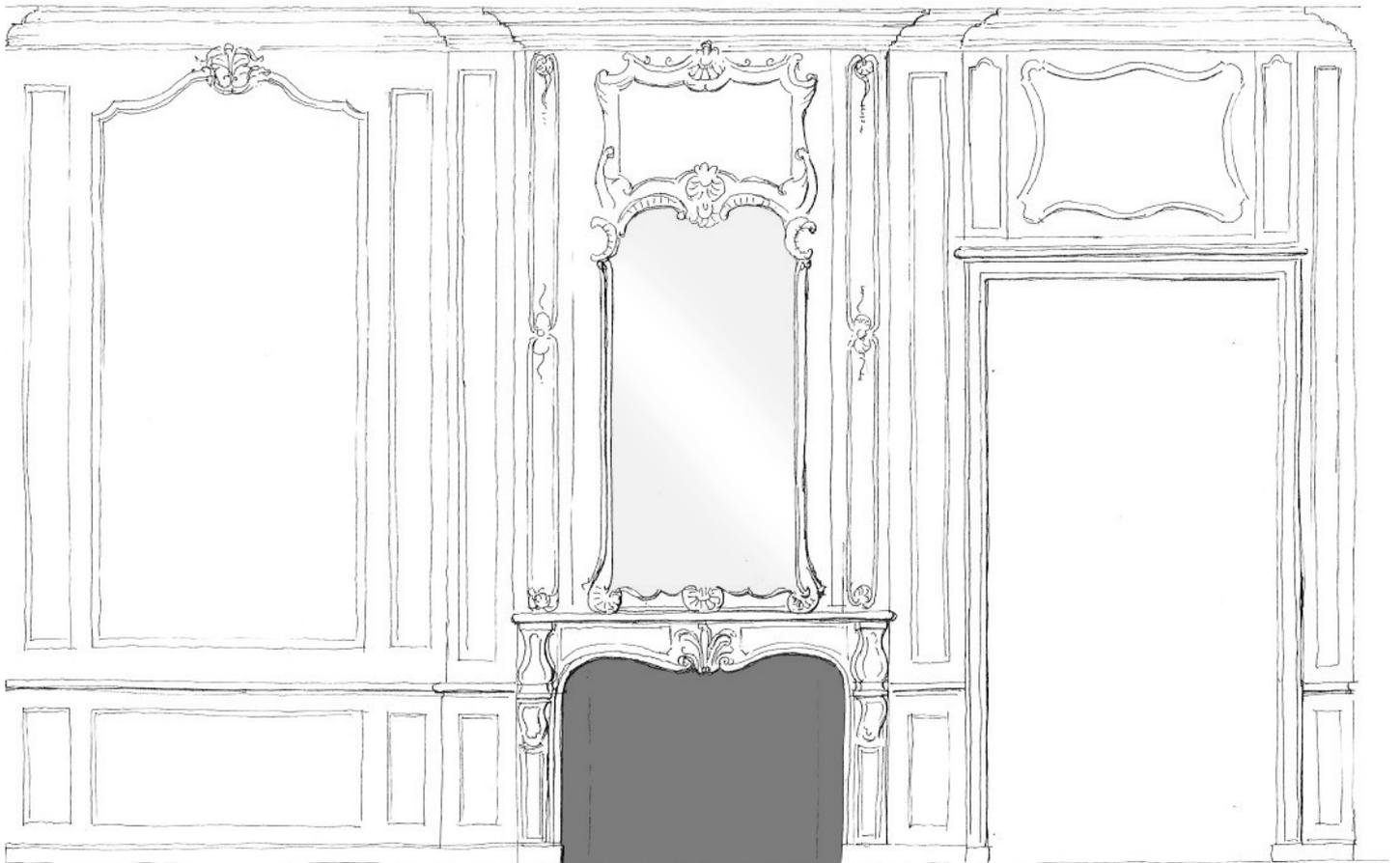
² Les miroirs d'origine sont reconnaissables à leurs petites dimensions (les plus grands sont en deux parties) et à la dégradation « du tain » (aspect « piqué »).



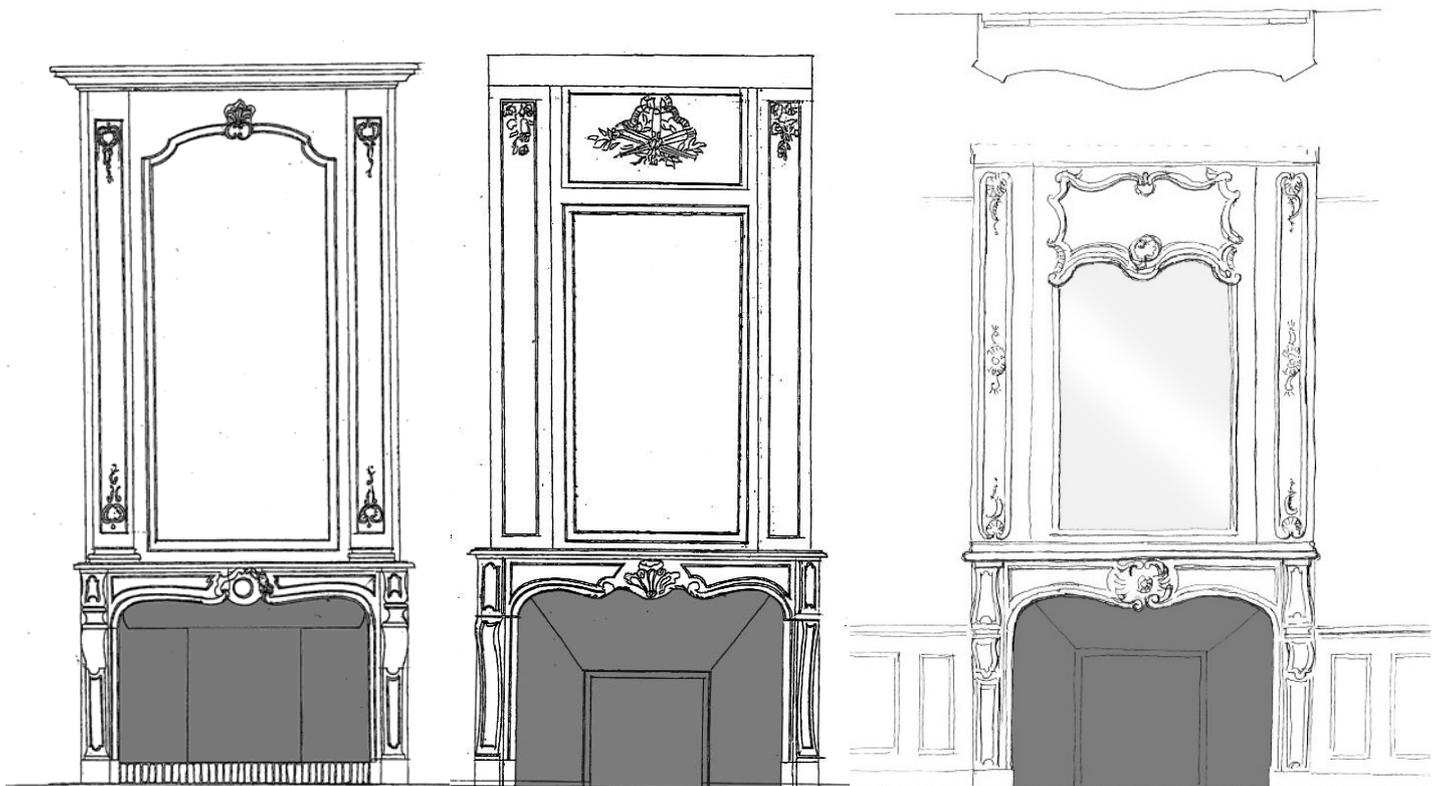
*Cheminées en pierre calcaire,
rue Saint-Vincent, île Feydeau, rue du Refuge.*



*Cheminées en marbre rouge-brun avec
ouverture en anse de panier, rue de
Briord, quai de la Fosse.*



Cheminée en marbre avec linteau en arbalète, allée Turenne.



Cheminée en marbre avec linteau en arbalète, rue Kervegan (relevés Alain Roy, Paul-Henri Clément, Éric Streuli, fiche de restauration de Nantes Renaissance, 2008). Cheminée, allée Turenne.



Cheminée en bois, place de la Petite Hollande ; cheminées en marbre, quai de la Fosse.



Détails de motifs centraux, allée Turenne et rue Kervegan



Détails de jambages, allée Turenne et quai de la Fosse

Fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle

CHEMINEES

Deux nouveaux modèles vont rapidement s'imposer :

- **le modèle dit de type « Louis XVI »** : les piédroits sont rigoureusement verticaux et ornés de strictes cannelures et godrons, le linteau rectangulaire de faible épaisseur est orné d'un cartouche central finement sculpté,
- **le modèle à consoles** réputé plus tardif mais qui, à ses débuts, coexiste avec le précédent.

Il existe aussi à cette époque d'autres modèles, dont celui à petites colonnettes remplaçant les piédroits (peu présent à Nantes semble-t-il).

Les cheminées sont habituellement en marbre mais ils existent encore quelques exemples d'ouvrage en calcaire. Le marbre clair est préféré aux tons sombres du XVIII^e siècle.

DECORS DES MURS

Les principes décoratifs restent les mêmes mais les motifs évoluent : les lignes droites remplacent les courbes et contrecourbes ; les motifs de guirlandes, de trophées, etc... remplacent les motifs de coquilles et de feuilles, et progressivement de nouveaux motifs apparaissent : pilastres, cannelures, angelots...

Le décor mural est souvent en staff et fait corps avec les corniches de plafond.



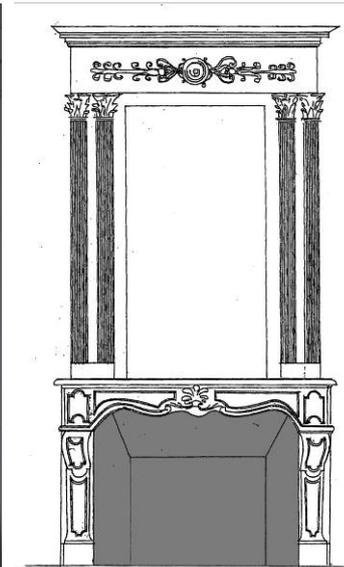
Menuiseries intérieures (rue de Briord, rue Gresset) ; cheminée de type « Louis XVI » en pierre calcaire peinte en noir, quai de la Fosse.

PLAFONDS

Les plus belles de ces corniches prennent la forme d'un petit entablement avec larmier porté par des consoles et frise surmontée d'une ligne de denticules. Les motifs se simplifient selon la hiérarchie des étages.



Détails de plafond, hôtel d'Aux et rue Gresset.



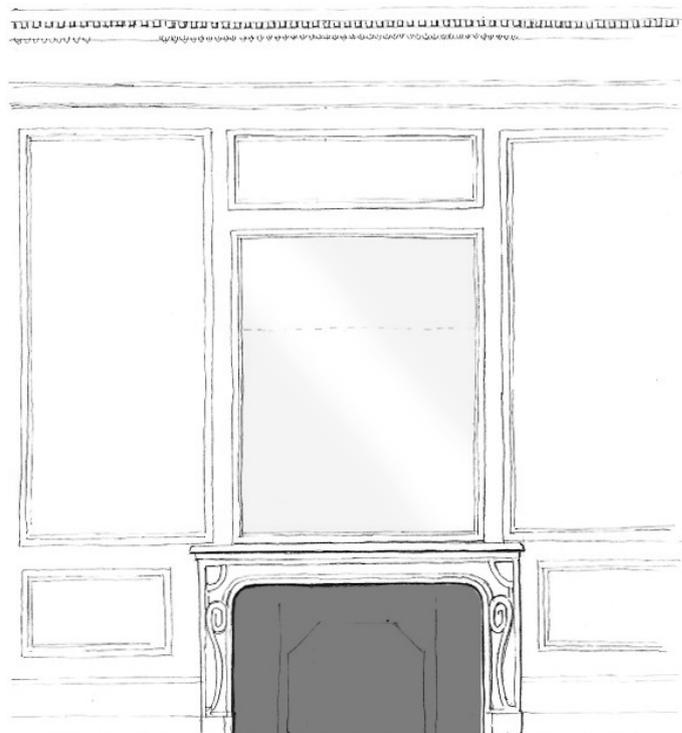
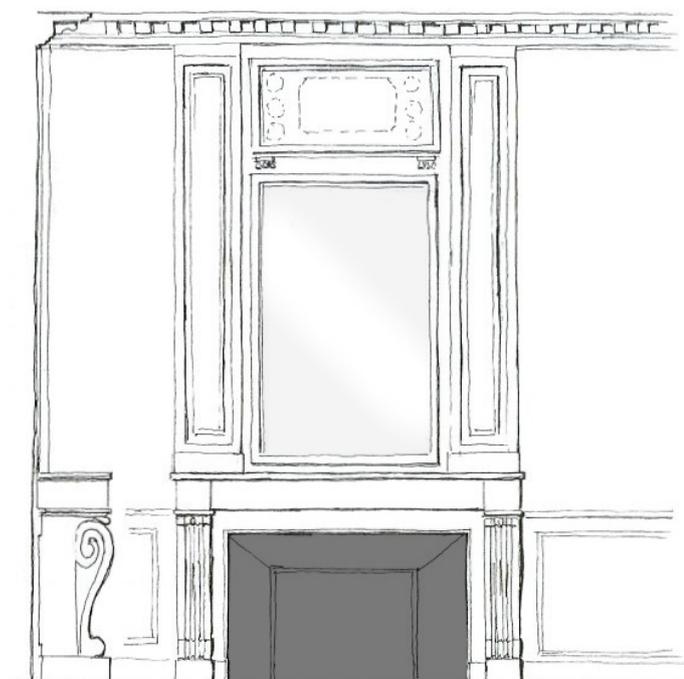
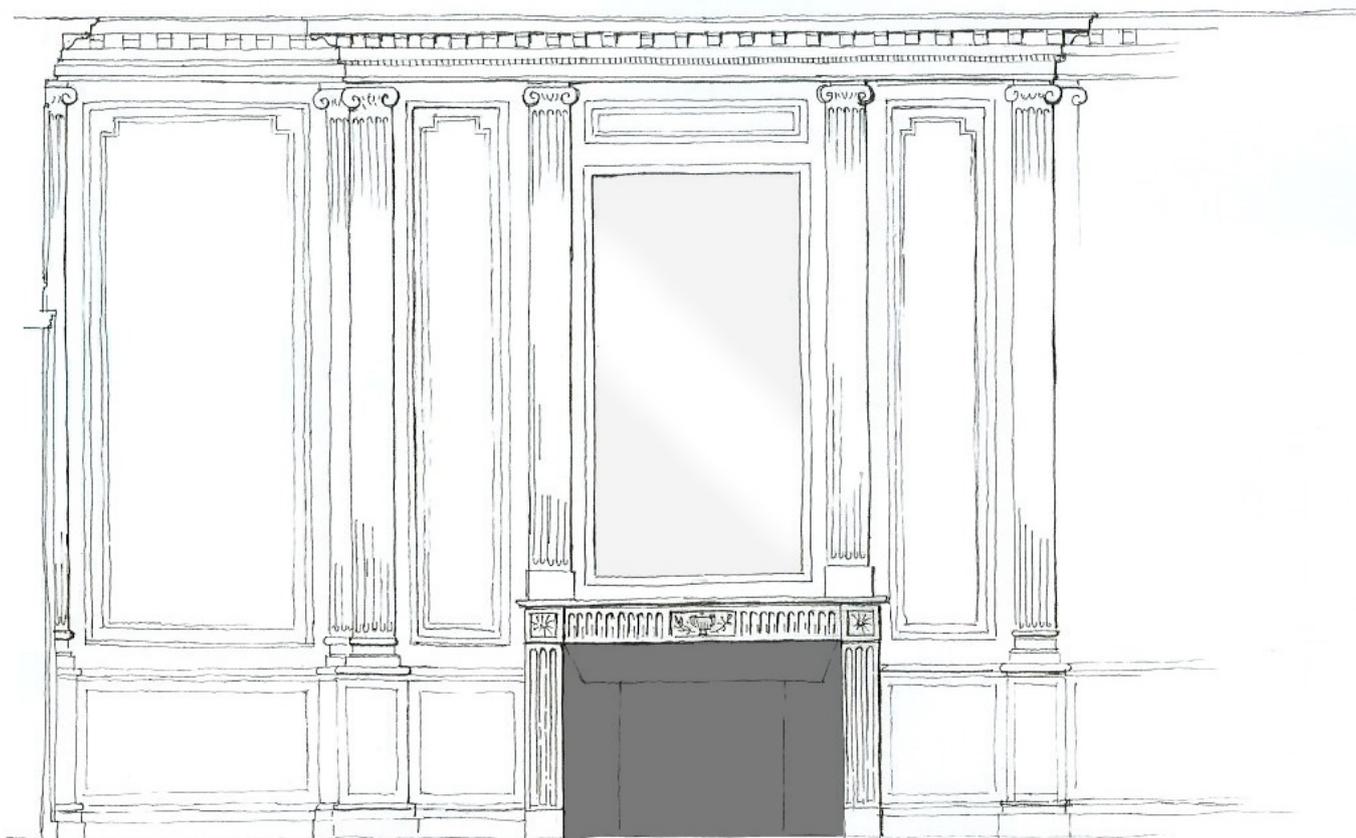
Décor des murs, rue Gresset. Cheminée en marbre avec linteau en arbalète (mi XVIII^e siècle) avec décor du trumeau début XIX^e siècle, rue Kervegan (relevés Alain Roy, Paul-Henri Clément, Éric Streuli, fiche de restauration de Nantes Renaissance, 2008).



Cartouche de cheminée, rue Gresset.



Cheminées, rue Gresset.



Cheminées et décors des murs, rue Gresset.

Mi XIX^e siècle

Cette période est marquée par un grand éclectisme de l'architecture et de la décoration.

CHEMINEES

Le foyer est maintenant réduit et fermé par un tablier métallique en éléments coulissants. Ce dispositif limite la consommation de bois et améliore le rendement. Il est souvent installé sur des cheminées plus anciennes.

Le dispositif de la fenêtre au-dessus de la cheminée devient à la mode ; ce motif s'adapte parfaitement aux nombreux pans coupés imposés par les plans d'urbanisme à l'angle des rues.

Les manteaux de cheminée reprennent les deux principaux motifs du siècle précédent : linteau en arbalète et pieds droits galbés ou linteau droit porté par des consoles. Cependant leur décor se complique de feuilles et de motifs géométriques.

Les cheminées les plus modestes sont droites et sans ornements, elles sont réalisées en marbre ou en bois.

DECORS DES MURS

Le panneautage des menuiseries devient strictement orthogonal. Les quincailleries de ces menuiseries évoluent vers des modèles industriels qui seront utilisés jusqu'au début du XX^e siècle : les crémones remplacent les espagnolettes pour les ouvrants des baies, les paumelles dites de Paris remplacent les charnières à broches. Les unes et les autres continuent cependant à être utilisées pendant la fin du siècle.

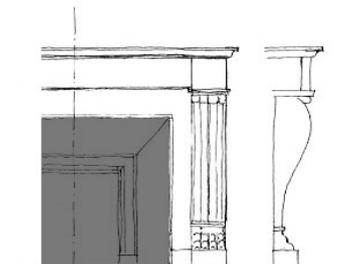
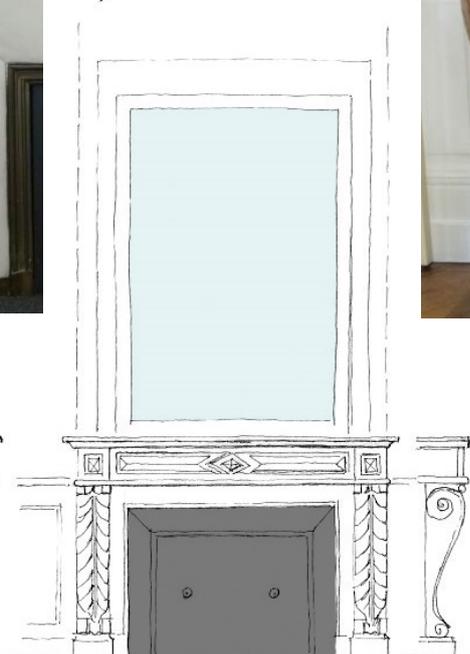
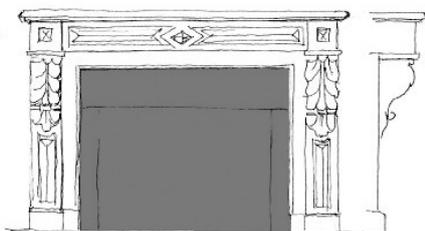
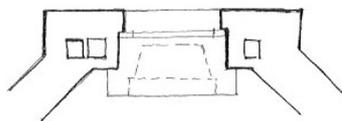
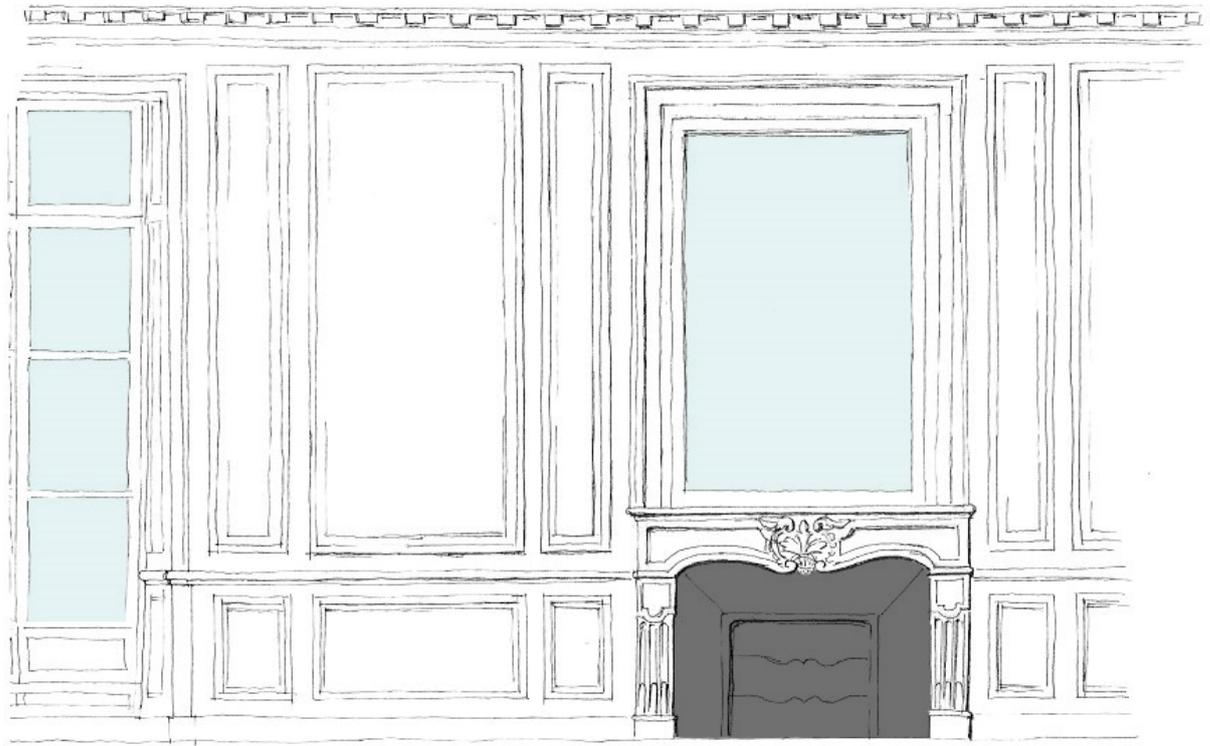
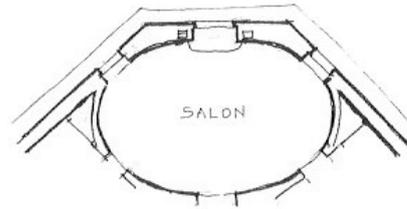


PLAFONDS

Le décor des moulures de plafond et des rosaces évolue aussi autour de motifs de consoles, de denticules et de palmettes, auxquels s'ajoutent des décors floraux et animaliers.

Quincaillerie, décors des murs et des plafonds, rue des Cadeniers.





Décor des murs et dispositif de la fenêtre au-dessus de la cheminée, rue des Cadeniers.

Fin XIX^e siècle et début XX^e siècle

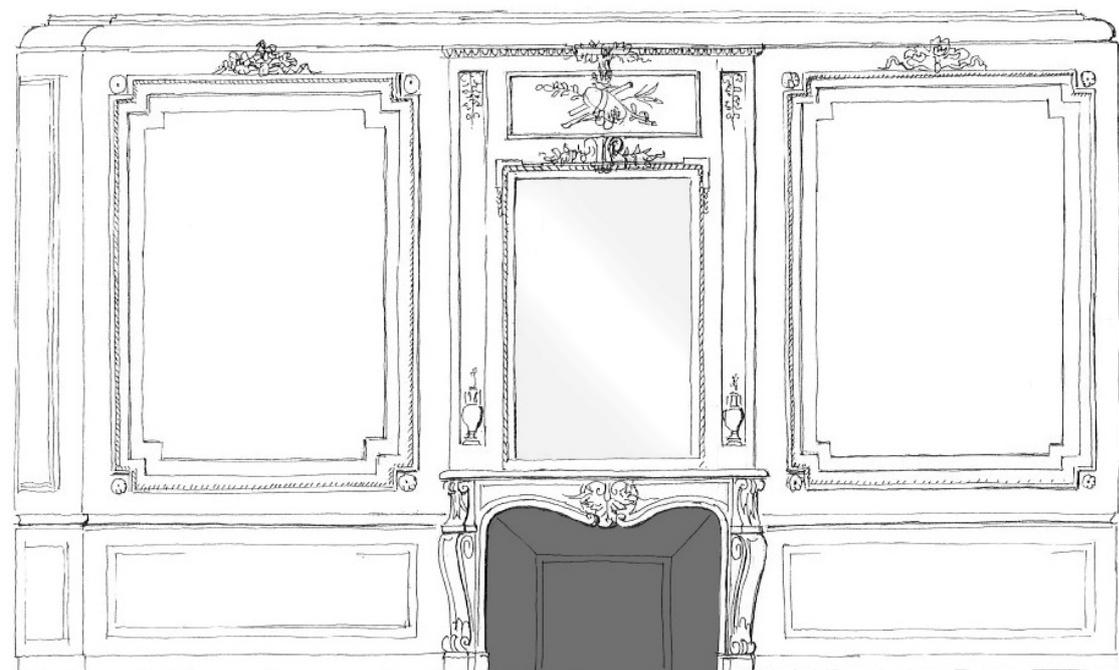
CHEMINEES

Malgré les débuts du chauffage central, toutes les pièces habitables possèdent encore une cheminée. Les motifs de la période précédente sont encore en vogue pour les plus belles d'entre elles, mais les plus courantes présentent de nouveaux motifs plus simples et moins onéreux.

DECORS DES MURS

La plupart des appartements se contentent de belles menuiseries de portes et encadrements de fenêtres reliés par des cimaises de faible hauteur ou de simples plinthes. Ils sont meublés grâce aux productions d'établissements spécialisés, en particulier les maisons Leglas Maurice et Préaubert qui produisent des miroirs, meubles, tapisseries, candélabres...ou Le Rat Gouteux qui commercialise des ouvrages venus de toute la France.

Quelques grands décors sont réalisés par les architectes ou des décorateurs dans tous les styles historiques à la demande des clients. Les réalisations souvent très bien exécutées peuvent être trompeuses mais les mélanges des styles et les détails de quincaillerie trahissent l'époque de réalisation.



Décors des murs et cheminée vers 1873, place Dumoustier.



Moultures et boiseries, rue du Château, rue Affre, place Dumoustier



Cheminées décorées et ordinaires, rue des Cadeniers, place Dumoustier, rue de Strasbourg, rue du Château, Préfecture.

Entre-deux-guerres

Il n'existe dans le Secteur Sauvegardé que très peu d'immeubles de cette époque et certains ne sont que des reconstructions de façade sur des immeubles plus anciens.

CHEMINEES

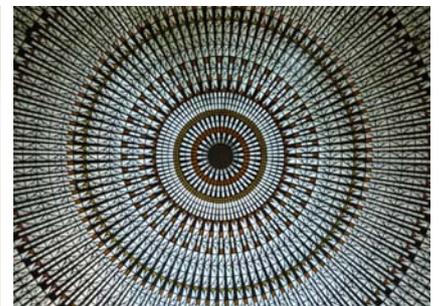
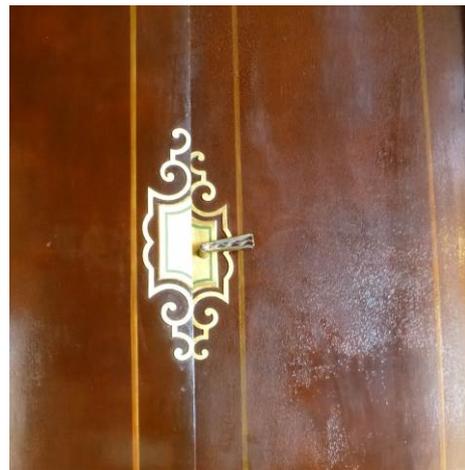
La généralisation du chauffage central entraîne la disparition des cheminées dans les programmes de construction ; seules les cheminées dites d'agrément sont maintenues dans certaines pièces de réception où elles constituent encore le centre de la décoration. Elles survivent ainsi dans les maisons individuelles mais sont rarement présentes dans les appartements et donc pratiquement absents du centre-ville.

DECORS

La sobriété est de mise, murs nus, corniche à gorge simple, plinthe basse, les radiateurs eux-mêmes sont parfois camouflés dans des niches.

En revanche l'articulation des pièces d'entrée et de séjour est souvent composée et peu faire appel à des éléments de staff de forme simple (colonnes ou demi-colonnes, niches...)

La principale réalisation de l'époque reste le hall et les éléments de distribution de la CGA rue Racine, par Vié, qui comporte un décor très cohérent de peinture, sculpture et carrelage de sol ; à noter aussi le petit volume d'articulation entre les hôtels de Derval et Rosmadec par Etienne Coutan (1934-1936).



Coupole de la CGA, rue Racine.

> Décors du volume d'articulation entre les hôtels de Derval et de Rosmadec.

5.2 LES SOLS

Il existe encore de nombreux sols datant du XVIII^e siècle et des ouvrages de qualité des périodes plus récentes qui méritent d'être conservés.

Les modes concernant ces ouvrages évoluent moins vite que tous les autres éléments de décor.

Leur aspect final cache en réalité deux types de mise en œuvre :

- **Les planchers doubles**, constitués d'un premier plancher grossier posé sur les solives et recouvert d'une couche de gravats sur laquelle sont posées les lambourdes qui recevront le parquet, ou bien un lit de mortier de chaux qui reçoit les carrelages ou dallages.
- **Les planchers simples** où le parquet est cloué directement sur les solives, solution plus économique mais moins isolante, utilisé dans les constructions modestes et dans presque toutes les maisons individuelles à partir de la fin du XIX^e siècle.

Avec l'apparition des dalles de béton, les techniques évoluent et la pose sur lambourdes tend à disparaître au profit d'un simple collage des parquets.

LES PARQUETS

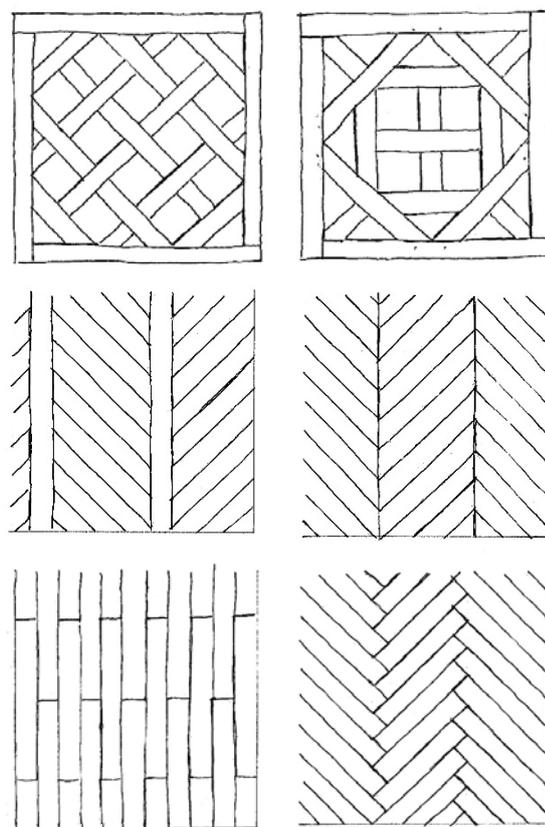
Le matériau dominant est le chêne, le sapin n'est utilisé que pour le premier plancher qui reste apparent dans les combles. Les planchers sont réalisés en lames assemblées à rainures et languettes, clouées sur des lambourdes ; cette technique ne varie pas jusqu'à nos jours même si les parquets minces flottants tendent à remplacer les techniques traditionnelles.

Les plus beaux planchers sont composés de **panneaux de lattes de chêne** assemblées selon un motif dit communément « Versailles ». Ils sont réservés aux pièces de réception et parfois à la seule pièce centrale d'une enfilade de salons, les autres étant parquetées en simples lames parallèles (toujours en chêne). Les planchers en panneaux sont encore utilisés au début du XIX^e siècle, en particulier dans les immeubles du Cours Cambronne.

Les panneaux assemblés sont ensuite abandonnés au profit de **simples parquets assemblés** à bâtons rompus. Ceux-ci pour les plus belles pièces où ils sont parfois enrichis de motifs de marqueterie. Les pièces plus ordinaires restent parquetées en lames parallèles.

Les poses en « fougères » ou « point de Hongrie » existent aussi mais de façon plus rare.

Deux motifs de parquet « Versailles », disposition des lattes en « fougère », en « point de Hongrie », droite, à bâton rompu.



LES CARRELAGES

Les carreaux de terre cuite sont utilisés en modules d'environ 15x15cm (6 pouces) dans les pièces de service et souvent sur les paliers ; il existe aussi des carreaux plus grands d'environ 20x20cm.

Vers la moitié du XIX^e siècle, les carreaux de ciment aux décors colorés apparaissent ; ils remplacent les carreaux de terre cuite.

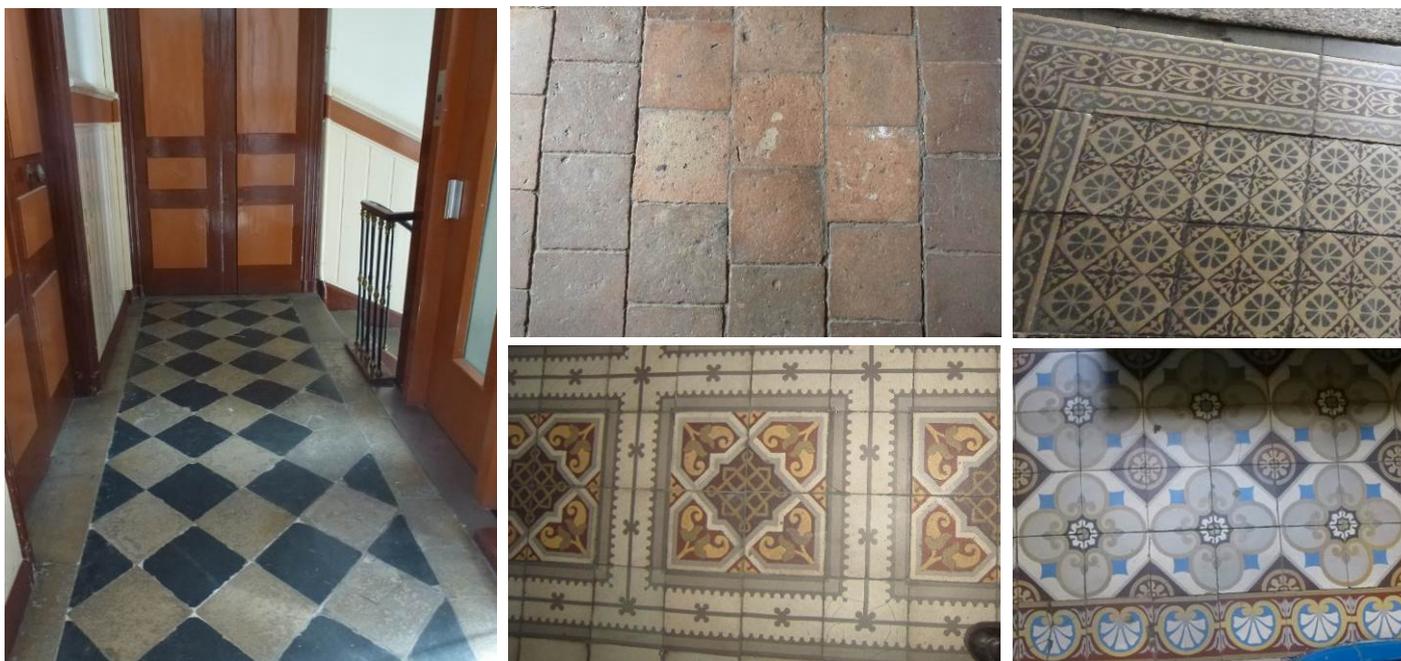
Au début du XX^e siècle apparaissent les carreaux de grès cérame employé en deux types de module, l'un proche de celui des carreaux de terre cuite (environ 10x10cm), l'autre très petit (environ 2x2 cm) qui va permettre la réalisation de décor très variés, de type mosaïque. Ces motifs sont souvent associés à l'emploi du « granito » (mortier à base de marbre concassé, poli en place) dont la mise en œuvre coulée est très adaptée au façonnage des détails en particulier des nez de marches.

LES DALLAGES

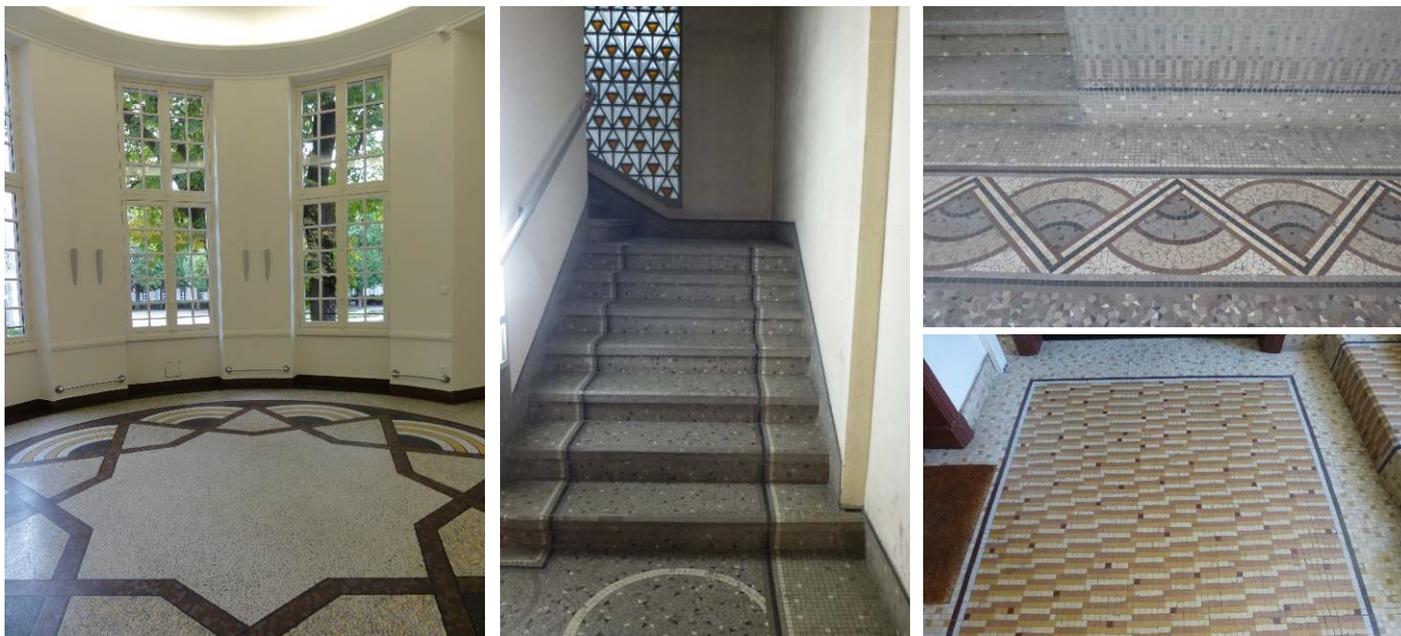
Les beaux damiers de pierres noires et blanches (en marbre ou le plus souvent en ardoise et calcaire) sont réservés aux hôtels et aux plus beaux immeubles, pour le revêtement des paliers et parfois des antichambres. Il existe aussi une variante à dalles octogonales blanches et « cabochons » noirs.



Parquets « Versailles », quai de la Fosse et rue Gresset. Parquet à bâtons rompus avec motif en marqueterie, rue des Cadeniers.



Motif en damier de dalles en ardoise et calcaire, rue des Cadeniers ; tomettes, rue Malherbe ; carreaux ciment à motifs floraux ou géométriques, rue du Calvaire, rue de Guérande, quai de la Fosse.



Mosaïques en petits carreaux de grès cérame à l'hôtel de ville ; Hall de la CGA rue Racine ; Rue Edouard Normand.